



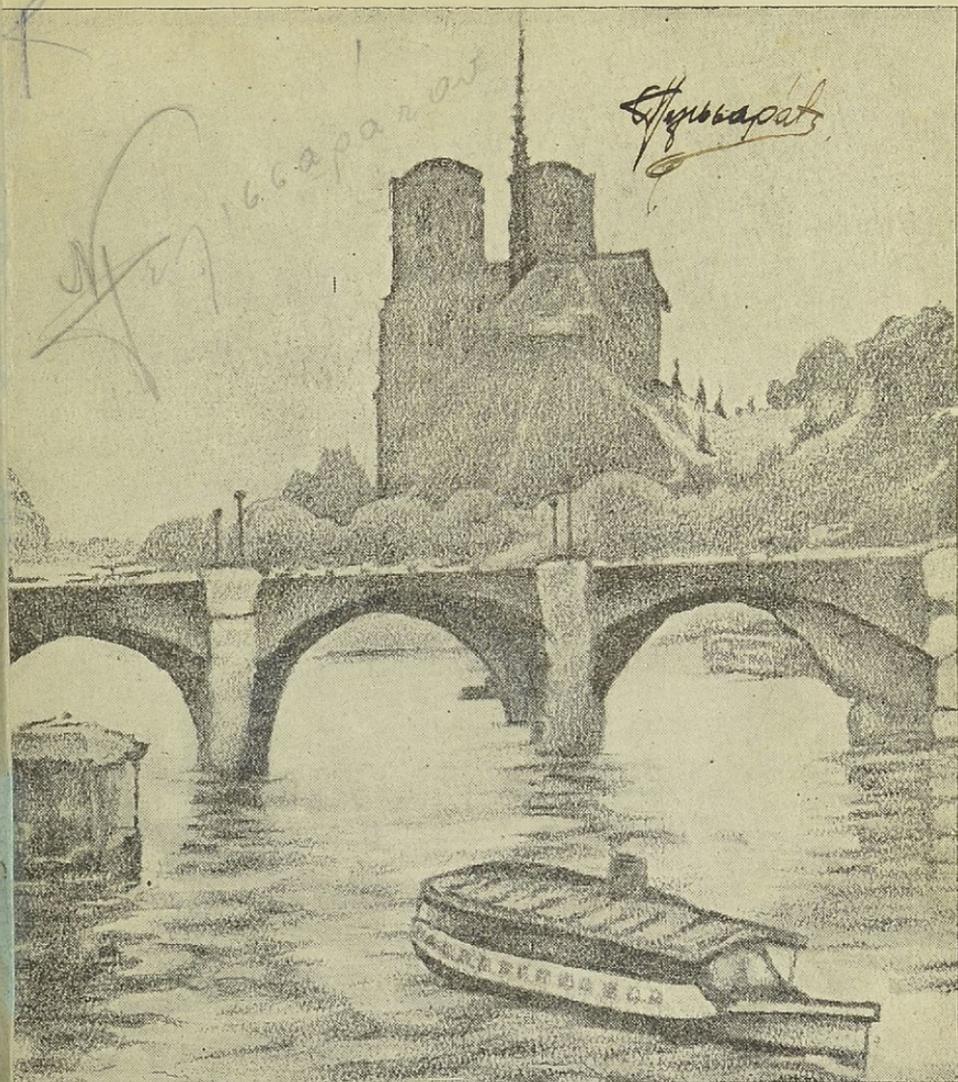
30751

3279

Κελευθέρων
Εκείνων

Επιτομή

Π. Δ. Κωνσταντίνου



Lectures Choisies

P. Coumandaréas

J. D. Collaros & Cie, Éditeurs

Ψηφιοποιήθηκε από το Ινστιτούτο Εκπαιδευτικής Πολιτικής

3279

Π. Α. ΚΟΥΜΑΝΤΑΡΕΑ

Καθηγητριάς ἐν τῇ Δημοσίᾳ Ἐμπορικῇ Σχολῇ Πειραιῶς

38

LECTURES CHOISIES

POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

A L'USAGE
DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION
COMMERCIALE, PROFESSIONNELLE, POLITIQUE

TEXTES DIVISÉS EN QUATRE PARTIES :

- I. Narrations, Pages choisies, Poésies ;*
- II. Agriculture, Industrie, Science, Géographie, Questions commerciales et économiques.*
- III. Un coup d'oeil sur la France: Histoire, Civilisation, Richesse, Vie française ;*
- IV. Partie technique: Commerce, Comptabilité.*

Matière conforme aux programmes officiels approuvés par le ministère de l'Économie Nationale.

ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ
ΕΚΔΟΤΑΙ ΙΩΑΝΝΗΣ Δ. ΚΟΛΛΑΡΟΣ & ΣΙΑ
ΒΙΒΛΙΟΠΩΛΕΙΟΝ ΤΗΣ "ΕΣΤΙΑΣ",
46α—ΟΔΟΣ ΣΤΑΔΙΟΥ—46α

1934

Τὰ γνήσια αντίτυπα φέρουν τὴν ὑπογραφήν τῆς συγγραφέως καὶ τὴν σφραγίδα τοῦ ἐκδότου.

Προμετρίω



ΤΥΠΟΓΡΑΦΙΚΑ ΚΑΤΑΣΤΗΜΑΤΑ Η "ΘΕΜΙΣ"

Ι. Α. ΜΟΥΣΙΓΓΟΥ & Β. Π. ΜΕΡΔΑ

ΦΑΒΙΕΡΟΥ 45 - ΑΘΗΝΑΙ

PREMIÈRE PARTIE

Narrations, pages choisies, poésies.

«Tout Européen a deux langues, la
sienne et puis la langue française...»

DUMONT-WILDEN
(écrivain belge)

1. UNE RIVALITÉ FINANCIÈRE

1. La prospérité de Nathan Rothschild n'était pas sans éveiller des animosités. La Banque d'Angleterre voyait avec jalousie cette puissance financière nouvelle, dont le crédit valait le sien, et avec laquelle il lui fallait compter. L'anecdote suivante, que quelques-uns ont mise en doute, mais que ceux qui ont le mieux connu l'homme, tiennent pour exacte, donnera une idée des rapports entre les deux rivaux.

Estimant avoir à se plaindre des procédés de Nathan Rothschild, les directeurs de la Banque d'Angleterre refusèrent, en 1832, d'escompter une traite pour une somme considérable que son frère Anselme lui avait fait tenir de Francfort.

La Banque, lui fut-il répondu, n'escompte que son propre papier, et non celui des particuliers.

Des particuliers ! s'écria Nathan ; eh bien ! je leur ferai voir quels particuliers nous sommes.

2. Trois semaines après, il se présentait, au guichet de

la Banque d'Angleterre, tirait de son portefeuille un billet de banque de 5 livres et en demandait le paiement. Surpris en reconnaissant Rothschild, de voir le grand banquier se déranger lui-même pour si peu de chose, l'employé lui remit ses cinq pièces d'or. Il les examina minutieusement, les faisant sonner sur le marbre, et les mit dans un sac. Puis, tirant de son portefeuille un second billet de banque, un troisième, un quatrième, un dixième, un centième, il encaissa flegmatiquement, au fur et à mesure, l'or qu'on lui remettait, non sans soupeser chaque pièce. Son portefeuille vide et le sac plein, il les passa à son commis, reçut un second portefeuille et un second sac, et continua jusqu'à l'heure de la fermeture du guichet.

En sept heures il avait encaissé ainsi 21,000 livres sterling. Mais, pendant ce temps, neuf de ses employés en faisaient autant à chacun des neuf autres guichets de la Banque, qu'ils occupèrent ainsi tout le jour, au grand étonnement d'abord, puis au grand détriment du public, qui ne pouvait en approcher. Dans cette seule journée, il avait prélevé 210,000 livres sterling sur la réserve de la Banque.

3. On rit fort à la Bourse en apprenant cette excentricité du banquier. Les directeurs de la Banque la racontèrent eux-mêmes, haussant les épaules et raillant les futiles efforts de leur rival, qui s'imaginait mettre ce grand établissement public dans l'embarras par de pareils retraits de fonds. Mais quand, le lendemain, ils apprirent qu'à l'ouverture des guichets, Rothschild et ses neuf employés étaient à leur poste et recommençaient leurs manoeuvres de la veille, ils trouvèrent que la plaisanterie se prolongeait un peu trop. Leur surprise devint de l'alarme quand l'un d'eux entendit le banquier répondre tranquillement à ses amis : « Ces messieurs de la Banque refusent mon papier ; moi, je ne veux pas du leur, et ce n'est que dans deux mois d'ici que j'aurai fini d'écouler à leurs guichets ce que j'en détiens dans ma caisse ».

Deux mois ! Cela représentait 11 millions de livres

sterling, l'interruption des services, peut-être une panique ! Les directeurs capitulèrent, et le lendemain avis était donné que la Banque escomptait, comme le sien propre, le papier de la maison Rothschild.

Devoir écrit.—Transcrire le texte de la 2^e partie (*Trois semaines...*) en faisant parler Rothschild : *Trois semaines après, je me présentais.* Souligner d'un trait les mots dont l'orthographe a varié.

Formation des mots.— a) Former des noms avec les verbes Suivants : *déranger, examiner, fermer, remettre, escompter, refuser.* b) Trouver les adjectifs qui correspondent aux noms suivants : *prosperité, animosité, puissance, plaisanterie, excentricité.*

Grammaire —Relever et analyser tous les pronoms contenus dans le texte.

2. LE SIFFLET

1. Franklin apprit de bonne heure à réfléchir et à se régler. La première leçon qu'il reçut à cet égard, et qui fit sur lui une impression ineffaçable, lui fut donnée à l'âge de six ans. Un jour de fête, il avait quelque monnaie dans sa poche, et il allait acheter des jouets d'enfant. Sur son chemin, il rencontra un petit garçon qui avait un sifflet et qui en tirait des sons dont le bruit pressé et vif le charma. Il offrit tout ce qu'il avait d'argent pour acquérir ce sifflet qui lui faisait envie. Le marché fut accepté; et dès qu'il en fut devenu le joyeux possesseur, il rentra chez lui en sifflant à étourdir tout le monde dans la maison. Ses frères, ses soeurs, ses cousines lui demandèrent combien il avait payé cet incommodant amusement.

2. Il leur répondit qu'il avait donné tout ce qu'il avait dans sa poche. Ils se récrièrent, en lui disant, que ce sifflet valait dix fois moins, et ils énumérèrent malicieusement tous les objets qu'il aurait pu acheter avec le surplus de ce qu'il devait en payer. Il devint alors tout pensif, et le regret qu'il éprouva dissipa tout son plaisir. Il se promit bien, lorsqu'il souhaiterait vivement quelque chose, de savoir auparavant combien cela coûtait, et de résister à ses entraînements par le souvenir du sifflet.

3. Cette histoire, qu'il racontait souvent et avec grâce lui fut utile en bien des rencontres. Jeune et vieux, dans ses sentiments et dans ses affaires, avant de conclure ses opérations commerciales et d'arrêter ses déterminations politiques, il ne manqua jamais de se rappeler de l'achat du sifflet. Quoi qu'il désirât, qu'il achetât ou qu'il entreprît, il se disait : « Ne donnons pas trop pour le sifflet ».

MIGNET

(Vie de Franklin)

Devoir écrit.—Transcrire le texte en faisant parler Franklin : *J'appris de bonne heure. . .* Souligner d'un trait les mots dont l'orthographe a varié.

Formation des mots.—De chacun des verbes suivants former un nom : *acquiescer, accepter, souhaiter, coûter, conclure, acheter, entreprendre, réfléchir, promettre, désirer.*

Conjugaison orale. a) *J'offris tout ce que j'avais d'argent.*
b) *La première leçon que je reçus me fut donnée à l'âge de dix ans.*
c) Analyser et conjuguer les verbes du dernier paragraphe.

3. VOULOIR C'EST POUVOIR

1. Philippe Oberkampf est un exemple remarquable de ce que peut une volonté ferme unie à une patiente persévérance. Il fit l'apprentissage de l'art de fabriquer des toiles peintes auprès de son père homme inventif et laborieux, qui avait établi une manufacture en Suisse. Sous un maître aussi habile, le jeune homme acquit les connaissances précieuses qui devaient plus tard assurer sa renommée et sa fortune.

A cette époque, on ne connaissait en France que les indiennes et les toiles de coton de Perse, qui étaient d'un prix fort élevé. La prohibition la plus sévère repoussait les toiles imitées provenant d'autres pays; on considérait même cette branche d'industrie comme de nature à porter préjudice à la culture du lin et du chanvre et à la préparation

de la soie en France. Oberkampf, par sa persévérance et son génie, surmonta tous ces obstacles.

2. Il n^e avait que dix-neuf ans, lorsqu'il forma le projet de fonder une fabrique; il partit pour Paris avec une modique somme de 600 frs., fruit de ses économies. Après bien des démarches et des sollicitations, il obtint, en 1759, la permission de former un établissement, et tout aussitôt il se mit à l'oeuvre. Il avait remarqué, dans les environs de Versailles, la vallée de Jouy, arrosée par la Bièvre, vallée alors marécageuse et presque déserte: c'est là qu'il jeta les fondements de sa manufacture de toiles peintes. Réduit d'abord aux seules ressources qu'il trouvait en lui-même, Oberkampf vécut retiré dans une petite maison de paysan, étant tout à la fois dessinateur, fabricant des formes, imprimeur et peintre. Mais bientôt il forma d'habiles élèves, qui le secondèrent dans ses travaux; son exploitation s'agrandit et prospéra, et, en peu d'années, une contrée marécageuse et malsaine, entièrement desséchée et assainie, se peupla de quinze cents ouvriers. Les toiles peintes de Jouy, recherchées partout, acquirent un immense renom, et le fondateur de cette industrie nouvelle eut la gloire d'affranchir la France du tribut considérable qu'elle payait à l'étranger.

3. Le roi Louis XVI voulut récompenser Oberkampf en lui conférant des titres de noblesse; le modeste fabricant refusa cet honneur. Plus tard, lorsque Napoléon visita la manufacture de Jouy, il détacha de sa boutonnière la croix de la légion d'honneur et la remit à Oberkampf en lui disant: «Personne n'en est plus digne que vous». «Dans une seconde visite, l'empereur adressa au manufacturier de Jouy ces paroles remarquablement flatteuses:» Vous et moi, nous faisons une bonne guerre aux Anglais, vous par votre industrie, et moi par mes armes; je crois que c'est encore vous qui faites la meilleure». C'était le temps où Oberkampf, pour enlever aux Anglais le privilège de filer et de tisser le coton, fondait à Essonne, près de

Corbeil, une grande et belle filature de coton, et dotait ainsi la France d'une nouvelle industrie, qui devait accroître la prospérité publique.

Oberkampf avait trouvé dans ses travaux une renommée justement méritée et une fortune honorablement acquise. Il resta toujours simple et modeste, et fit de sa fortune le plus noble usage, en répandant autour de lui de nombreux bienfaits. Tous ses ouvriers étaient ses enfants; tous le chérissaient et le vénéraient comme un père.

Devoir écrit.—Transcrire le texte de la 2e partie en mettant les verbes au présent: *Il n'a que dix ans...*

Formation des mots.—Trouver les verbes qui correspondent aux noms suivants: *connaissance, prohibition, culture, sollicitation, permission, fondements, exploitation.*

Grammaire.—a) Trouver les infinitifs qui correspondent aux part. pas. suivants: *peintes, réduit, acquise.* b) Conjuguer ces verbes à l'ind. prés. et au passé simple.

4. TRAIT DE COURAGE

1. Dans la dernière semaine du blocus, le chloroforme commençait à s'épuiser. Nous en devenions avares et nous cherchions à réserver le peu qui nous en restait pour les opérations graves.

2. On m'amène un homme, un grenadier de la garde. Il avait eu la main droite fracassée par un éclat d'obus. Il fallait lui désarticuler et lui enlever le petit doigt. L'opération ne présentait ni difficulté ni danger, mais elle devait être très douloureuse et assez longue. Je dis au grenadier :

«Il faut que je vous enlève le petit doigt.

— C'est bien, me répondit-il tranquillement, faites.

— Est-ce que vous voulez que je vous endorme ?

— Ce sera dur, l'opération ?

— Oui, vous souffrirez, mais il n'y a aucun danger.

— Cela ne fait rien ; si ce doit être très douloureux, j'aimerais autant...

— C'est que nous n'avons plus beaucoup de chloroforme.

— Le chloroforme, c'est ce qui sert à endormir ?

— Oui.

— Ah ! bien ! je comprends... Vous voulez garder votre chloroforme pour quelque chose de plus sérieux que mon petit doigt, pour la jambe ou la cuisse d'un camarade ?

— Oui, c'est cela...

— Eh bien vous avez raison. Ne m'endormez pas, mais faites vite, faites vite».

3. Et il se tamponna son mouchoir dans la bouche, entre les dents. Je fis l'opération. Il était horriblement pâle. L'eau lui coulait du front à grosses gouttes ; mais pas un mouvement, pas une plainte, pas un cri. Quand ce fut fini, je le félicitai de son courage.

«Oh ! me répondit-il, il faut bien que les pauvres gens s'entraident».

Devoir écrit.—Mettre le texte de la 2^e partie au discours indirect : *Je dis au grenadier qu'il fallait lui enlever le petit doigt...*

Grammaire. a) Conjuguer, au présent de l'indicatif, les verbes suivants *souffrir, souffler, siffler, suffir.* >

Le Vocabulaire.—a) Faites une phrase courte avec chacun des verbes cités ci-dessus.

Formation des mots. — Former cinq verbes composés d'un nom et du préfixe, de, des, comme : *désarticuler.*

5. LE CHIFFONNIER

1. Un jour que je suivais l'une des rues les plus longues de Paris, je fus frappé de l'activité d'un petit homme qui portait une hotte sur son dos et une grande poche en place de tablier. Il s'arrêtait à chaque borne, à chaque coin de rue, portait un bâton terminé par un crochet de fer, et jetait avec adresse et dextérité dans sa hotte où dans sa poche différentes choses que je ne distinguai pas d'abord.

Je ne comprenais rien à son travail ; mais, à force de le suivre, je vis qu'il ramassait des os, du cuir, du papier, des chiffons, du verre, cassé, des cendres, des morceaux de porcelaine dorée, de la petite ferraille, etc. Poussé de plus en plus par la curiosité, je m'attachai à ses pas, je le vis causer avec un confrère et lui faire part de ses trouvailles, et enfin je finis par lier conversation avec lui. Il vit que je ne me moquais pas de son métier, et que j'étais loin de le mépriser lui-même, puisque je lui proposai de boire une bouteille ensemble ; il accepta, à condition toutefois que j'irais goûter son vin chez lui dimanche matin, ce que je promis sans façon. Alors mon homme posa sa hotte et sa poche, se lava les mains à la pompe, et me suivit dans la chambre d'un petit cabaret voisin.

2. «Je vois bien, monsieur, me dit-il, que vous êtes étranger, et que mon petit commerce vous étonne. Je gagerais même que vous vous êtes déjà demandé comment je pouvais y gagner ma vie». Je lui avouai franchement qu'il avait dit vrai, et je n'eus point de peine à lui faire raconter ce que je voulais apprendre de lui ; il me dit :

«Je suis chiffonnier de mon état, comme vous le voyez. Nous sommes en grand nombre dans Paris. Notre établissement n'est pas cher : une hotte, un bon crochet et quelques vieux tonneaux défoncés pour mettre la marchandise, voilà tout. Point d'avance, point de crédit, et par conséquent point de banqueroute ; tout est profit dans notre partie. Je tiens toujours le même quartier, j'y suis connu, ma tournée finit tous les jours à peu près à la même heure, et le reste de la journée est employé à préparer la marchandise ou à courir chez les fabricants et les commissionnaires ; car nous faisons des affaires avec ces messieurs là.

3. Chez l'un je vends l'os et le cuir ; c'est pour faire le sel ammoniac et le noir animal, qui servent aux étameurs, aux fabricants de cirage et aux confiseurs. Chez l'autre je porte le chiffon et le papier ; c'est pour faire la

pâte de carton et le papier. Je place la cendre et le verre cassé chez les verriers la petite feraille chez le fabricant de vitriol, les vieux clous redressés chez le layetier, enfin la porcelaine dorée chez le chimiste du Faubourg Saint-Antoine, qui sait en retirer ce métal qu'on a tant de mal à gagner. Ce n'est pas tout; il arrive quelque fois par-ci par-là que nous trouvons du beurre. «A ce mot, je levai la tête, et mon homme, voyant que je ne le comprenais pas, me dit en riant: «Du beurre, c'est à-dire, quelques pièces d'argenterie que les domestiques négligents jettent avec les épiluchures; et nous avons tous remarqué que c'est surtout dans le temps des asperges et des artichauts que nous faisons ces trouvailles».

Nous nous quittâmes, mais, le dimanche suivant, je me rendis chez mon petit industriel, tant pour lui tenir parole, que pour achever de connaître son singulier commerce.

Je ne dirai pas que je trouvai un appartement soigné et les marques d'une grande aisance; mais le fait est que le brave homme m'attendait au coin d'un bon feu, dans une petite chambre bien propre, avec d'excellent vin, la tranche de jambon et du pain, blanc comme la neige. Il me conduisit après dans ce qu'il appelait son magasin, espèce de petite cour, dans laquelle tout ce qu'il ramassait était rangé et séparé par ordre, et en telle quantité, que j'avais peine à concevoir qu'un seul homme pût ramasser autant et en si peu de temps; car il m'apprit que ce que je voyais là n'était que le produit d'un mois de travail. Je compris alors la possibilité qu'un tel métier puisse faire vivre celui qui le pratique avec intelligence; car effectivement tout est profit dans cette partie, comme le disait mon chiffonnier, et rien n'est plus perdu pour l'industrie.

Devoir écrit.—a) Transcrire le texte de la 1^{re} partie en faisant parler deux personnes: *Un jour que nous suivions..* b) Même exercice pour la 3^e partie.

Formation des mots. a) Trouver les adjectifs qui correspon-

VICTORY IS OURS

dent aux noms suivants: *activité, dextérité, curiosité, possibilité, intelligence*, b) former les deux genres, c) former leur adverbe.

6. LA PIERRE ACCUSATRICE

1. Arrivé dans sa tribu, Sétoc commença par redemander cinq cents onces d'argent à un Hébreu, auquel il les avait prêtées en présence de deux témoins: mais ces deux témoins étaient morts; et le Hébreu, ne pouvant être convaincu, s'appropriait l'argent du marchand, en remerciant Dieu de ce qu'il lui avait donné le moyen de tromper un Arabe.

2. Sétoc confia sa peine à Zadig, qui était devenu son conseil: (1) «En quel endroit, demanda Zadig, prêtâtes-vous vos cinq cents onces à cet infidèle?—Sur une large pierre, répondit le marchand, qui est auprès du mont Oreb. (2)—Quel est le caractère de votre débiteur? dit Zadig.—Celui d'un fripon, reprit Sétoc.—Mais je vous demande si c'est un homme vif ou flegmatique, avisé ou imprudent?—C'est de tous les mauvais payeurs, dit Sétoc, le plus vif que je connaisse. Eh bien, insista Zadig, permettez que je plaide votre cause devant le juge». En effet, il cita l'hébreu au tribunal, et il parla ainsi au juge: Oreiller du trône de l'équité, (3) je viens redemander à cet homme, au nom de mon maître, cinq cents onces d'argent qu'il ne veut pas rendre. — Avez-vous des témoins? dit le juge. — Non, ils sont, morts: mais il reste une large pierre sur laquelle l'argent fut compté; et s'il plaît à votre Grandeur d'ordonner qu'on aille chercher la pierre, j'espère qu'elle portera témoignage; nous resterons ici, l'Hébreu et moi, en attendant que la pierre vienne; je l'enverrai chercher aux dépens de Sétoc, mon maître. «Très volontiers» répondit le juge; et il se mit à expédier d'autres affaires.

3. A la fin de l'audience: «Eh bien! dit-il à Zadig, votre pierre n'est pas encore venue? L'hébreu, en riant ré-

pondit: «Votre Grandeur resterait ici jusqu'à demain que la pierre ne serait pas encore arrivée: elle est à plus de six milles d'ici, et il faudrait quinze hommes pour la remuer. — Eh bien! s'écria Zadig, je vous avais bien dit que la pierre porterait témoignage: puisque cet homme sait où elle est, il avoue donc que c'est sur elle que l'argent fut compté». L'Hébreu déconcerté fut bientôt contraint de tout avouer: le juge ordonna qu'il serait lié à la pierre sans boire ni manger, jusqu'à ce qu'il eût rendu les cinq cents onces, qui furent bientôt payées.

VOLTAIRE

Devoir écrit. — Mettre le texte de la 2e partie au discours indirect.

Formation des mots. a) Former cinq adjectifs composés d'un des préfixes *in, im*, comme dans *infidèle, imprudent*. b) Rechercher cinq noms contenant le suffixe *age* (résultat de l'action du verbe) comme dans: *témoignage*.

Explications. — (1) *Conseil*: mis pour *conseiller* (2) *Mont Oreb*: Montagne de l'Arabie septentrionale (3). *Oreiller du trône de l'équité*: formule de politesse. Le juge est comparé à l'oreiller sur lequel se pose l'équité.

Grammaire. — Écrire les deux genres de tous les noms contenus dans le texte.

7. MIEUX QUE ÇA

1. L'empereur Joseph II n'aimait ni la représentation ni l'appareil, témoin ce fait qu'on aime à citer: Un jour que revêtu d'une simple redingote boutonnée, accompagné d'un seul domestique sans livrée, il était allé, dans une calèche à deux places, qu'il conduisait lui-même, faire une promenade matinale aux environs de Vienne, il fut surpris par la pluie, comme il reprenait le chemin de la ville.

Il en était encore éloigné, lorsqu'un piéton, qui regagnait aussi la capitale, fait signe au conducteur d'arrêter, ce que Joseph II fait aussitôt. — «Monsieur, lui dit le mili-

taire (car c'était un sergent), y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander une place à côté de vous ? Cela ne vous gênerait pas prodigieusement, puisque vous êtes seul dans votre calèche, et ménagerait mon uniforme, que je mets aujourd'hui pour la première fois». — «Ménageons votre uniforme, mon brave, lui dit Joseph, et mettez-vous là. D'où venez-vous?» — «Ah ! dit le sergent, je viens de chez un garde-chasse de mes amis, où j'ai fait un fier déjeuner». — «Qu'avez vous donc mangé de si bon?» — «Devinez». — «Que sais je, moi, une soupe à la bière?» — «Ah bien, oui ! une soupe, mieux que ça». — «De la choucroute?» — «Mieux que ça, vous dit on». — «Oh ! ma foi, je ne puis plus deviner», dit Joseph». — «Un faisan, mon digne homme, un faisan tiré dans le parc de Sa Majesté», dit le camarade, en lui frappant sur l'épaule. — «Tiré dans le parc de Sa Majesté, il n'en devait être que meilleur». — «Je vous en réponds».

2. Comme on approchait de la ville, et que la pluie tombait toujours, Joseph demanda à son compagnon dans quel quartier il logeait, et où il voulait qu'on le descendît. — «Monsieur, c'est trop de bonté, je craindrais d'abuser de...» — «Non, non, dit Joseph, votre rue?»

Le sergent, indiquant sa demeure, demanda, à connaître celui dont il recevait tant d'honnêtetés. «A votre tour, dit Joseph, devinez». — «Monsieur est militaire sans doute?» — «Comme dit Monsieur» — «Lieutenant?» — «Ah bien, oui ! lieutenant ; mieux que ça». — «Capitaine?» — «Mieux que ça». — «Colonel peut-être ?» «Mieux que ça, vous dit-on». «Comment dit l'autre, en se reconnaissant aussitôt dans la calèche, seriez vous feld-maréchal ?» «Mieux que ça». — «Ah ! mon Dieu, c'est l'empereur !» — «Lui-même», dit Joseph, se déboutonnant pour montrer ses décorations. Il n'y avait pas moyen de tomber à genoux dans la voiture : l'invalidé se confond en excuses et supplie l'empereur d'arrêter, pour qu'il puisse descendre. «Non pas, lui dit Joseph ; après avoir mangé mon faisan vous seriez trop heureux de vous débarrasser de moi aussi promptement ; j'entends bien que

vous ne me quittiez qu'à votre porte». Et il l'y descendit.

Devoir écrit.—Transcrire le texte de la 2e partie en faisant parler l'empereur Joseph II.

Conjugaison orale.— *Craindre d'abuser* (présent de l'indicatif, passé simple, futur simple, conditionnel présent).

Famille de Mots.—Trouver le plus de mots possible appartenant à la famille du mot *décorer*.

8. RESPECT A L'OUVRIER

1. Un jour que mon fils Pierre avait traité un domestique avec hauteur, je lui fis observer que moi, son père, je témoignais toujours la plus respectueuse amitié à Catherine, notre ancienne bonne.

«Bah! reprit-il, Catherine n'est pas domestique chez nous.

—Eh bien! qu'est-ce qu'un domestique?

Il se gratta la tête et finit par répondre :

—Dis-le-moi!

—Un domestique est un ouvrier qu'on paye au mois où à l'année pour faire dans la maison cinq ou six métiers très difficiles, dont tu ne sais pas un seul. Essaie seulement ce soir, à dîner, de changer une fois les assiettes».

Il essaya, fit maladresse sur maladresse, cassa un peu, salit beaucoup et finit par demander grâce. . .

«Juge un peu, lui dis-je, si tu étais forcé de faire un lit, de frotter un parquet, de cirer les souliers, de brosser les habits, d'épousseter les meubles, de nettoyer les glaces et les carreaux, de passer les couteaux à la planche et l'argenterie à la peau, de laver la vaisselle et de faire la cuisine! Il y a pourtant neuf maisons bourgeoises sur dix où ces diverses industries sont exercées par une seule personne qui s'appelle bonne à tout faire. Justement, Catherine était bonne à tout faire chez mes parents; elle savait même

soigner les malades au péril de sa vie, et c'est pourquoi je la respecte et l'aime de tout mon coeur. . . »

2. Le lendemain matin, à huit heures, je revêtis la blouse blanche et je l'invitai à me suivre. Il me fit observer que c'était l'heure de sa première leçon.

«Tu n'y perdras rien, lui dis-je ; c'est aussi une leçon que je vais te donner». Je le menai tout droit à un des ateliers de tournage, et je m'arrêtai avec lui devant un de nos plus vieux ouvriers, le père Garnet.

«Mon cher Garnet, dis-je au bonhomme, je vous présente mon fils Pierre.

—Oh! je le connais bien, monsieur Dumont.

—Peut être un jour serez-vous son professeur comme vous avez été le mien.

—C'est pourtant vrai, monsieur Dumont, que je vous ai mis la main à la pâte».

Tout en causant il adaptait l'anse à un vase.

«Parbleu! lui dis-je, donnez-moi votre place et passez-moi une boulette. Je veux faire mes preuves devant ce petit monsieur et lui offrir un spécimen de mes talents. De cette façon, mon ami, tu ne te mettras pas au lit sans penser au métier de ton père».

3. J'exécutai la pièce en maître, et je l'envoyai au séchoir après l'avoir marquée de mon cachet. Deux jours après, le petit Pierre assista à la mise au four. Quand le biscuit⁽¹⁾ fut refroidi, je le décorai de peintures, je l'émailalai moi-même et j'en fis quelque chose de très soigné. Nos Tourangeaux⁽²⁾ s'amusaient fort de cette fantaisie, mais Pierrot riait un peu jaune. Il eut son vase, il le garda et il s'habitua à répondre sans morgue et sans colère aux ouvriers qui lui demandaient en passant s'il n'était pas cassé.

EDMOND ABOUT

(Le roman d'un brave homme)

Devoir écrit.—a) Expliquer les expressions suivantes: *traiter un domestique avec hauteur*, —*j'exécutai la pièce en maître*, —*Pierrot riait un peu jaune*—à ses risques et périls.

b) Transcrire le texte de la 3e partie en faisant parler Pierre:
Mon père exécuta. . .

Conjugaison orale.—a) *Juge si j'étais forcé de faire un lit.*

b) *Je revêtis la blouse blanche et je l'invitai à me suivre.*

Explications. (1) *biscuit* : ouvrage de poterie qui n'a pas été encore recouvert de vernis ou d'émaïl (2) *Tourangeaux*: habitants de la Touraine.

9. LE CHOIX D'UN VÊTEMENT

Le touriste se résolut à acquérir un léger vêtement que la célèbre maison «Au Mont Blanc» livrait en première qualité, suivant ses annonces, pour la modique somme de 6 fr. 50 centimes.

Il se rendit dans cet établissement, et un jeune homme distingué, avec un sourire aimable, lui fit voir le vêtement demandé. Il ne répondait pas à la magnificence de l'annonce. Alors Patinot, hésitant, interrogea :

— Mais enfin, Monsieur, est-ce d'un bon usage ?

L'autre baissant le ton d'un air hésitant :

— Mon Dieu, monsieur, vous comprenez que pour 6 fr. 50 on ne peut pas livrer un article pareil à celui-ci, par exemple...

Et il prit un veston sensiblement mieux que le premier. Après l'avoir examiné, Patinot s'informa du prix «10 fr. 50.».—C'était tentant. Mais, avant de se décider, il interrogea de nouveau le commis :

— Et... c'est très bon cela, vous le garantissez ?

— Oh ! certainement, monsieur, c'est excellent et souple. Il ne faudrait pas, bien entendu, qu'il fût mouillé. Oh ! pour être bon, c'est bon ; mais comprenez bien qu'il y a marchandise et marchandise. Pour le prix, c'est parfait. 10 fr. 50, songez donc, ce n'est rien. Il est bien certain qu'une jaquette de 25 fr. vaudra mieux. Pour 25 fr., vous avez tout ce qu'il y a de supérieur ; aussi fort que le drap, plus durable même. Quand il a plu, un coup de fer le re-

met à neuf. Cela ne change jamais de couleur, ne rougit pas au soleil. C'est en même temps plus chaud et plus léger.

Et il déployait sa marchandise, faisait miroiter l'étoffe, la froissait, la secouait, la tendait pour faire valoir l'excellence de la qualité.

Le touriste fut convaincu, il acheta. Le vendeur ficela le paquet, et devant la caisse, près de la porte, il continuait à vanter avec emphase la valeur de l'acquisition. Quand elle fut payée, il salua d'un «Au plaisir Monsieur!» et tenant le vantail ouvert, il regardait partir son client.

GUY DE MAUPASSANT

Devoir écrit.—Transcrire le texte en mettant les verbes au présent. Souligner les verbes modifiés.

Conjugaison orale.— a) *Regarder partir son client*, (au passé simple, au passé composé). b) Relever tous les verbes irréguliers contenus dans le texte ; les conjuguer aux temps simples de l'indicatif.

10. LE SOUS-PRÉFET AUX CHAMPS

1. M. le sous-préfet est en tournée. Cocher devant, laquais derrière, la calèche de la sous-préfecture l'emporte majestueusement au concours régional de la Combe-aux-Fées. Pour cette journée mémorable, M. le sous-préfet a mis son bel habit brodé, son petit claque, sa culotte collante à bandes d'argent et son épée de gala à poignée de nacre. . . Sur ses genoux, repose une grande serviette en chagrin gaufré⁽¹⁾ qu'il regarde tristement.

M. le sous-préfet regarde tristement sa serviette en chagrin gaufré; il songe au fameux discours qu'il va falloir prononcer tout à l'heure devant les habitants de la Combe-aux-Fées. . . «Messieurs et chers administrés. . .» la suite du discours ne vient pas.

La suite du discours ne vient pas. . . Il fait si chaud

dans cette calèche! . . . A perte de vue la route de la Combeaux-Fées poudroie sous le soleil du Midi. . . L'air est embrasé. . . et, sur les ormeaux du bord du chemin, tout couvert de poussière blanche, des milliers de cigales se répondent d'un arbre à l'autre. . . Tout à coup, M. le sous-préfet tréssaille. Là-bas, au pied d'un coteau, il vient d'apercevoir un petit bois de chênes verts qui semble lui faire signe.

2. Le petit bois de chênes verts semble lui faire signe: «Venez donc par ici, monsieur le sous-préfet, pour composer votre discours, vous serez bien mieux sous mes arbres...» M. le sous-préfet est séduit; il saute à bas de la calèche et dit à ses gens de l'attendre, qu'il va composer son discours dans le petit bois de chênes verts.

Dans le petit bois de chênes verts, il y a des oiseaux, des violettes et des sources sous l'herbe fine. . . Quand ils ont aperçu M. le sous-préfet avec sa belle culotte et sa serviette en chagrin gaufré, les oiseaux ont eu peur et se sont arrêtés de chanter; les sources n'ont plus osé faire du bruit, et les violettes se sont cachées dans le gazon. . . Tout ce petit monde-là n'a jamais vu de sous-préfet, et se demande à voix basse quel est ce beau seigneur qui se promène en culotte d'argent.

3. A voix basse, sous la feuillée, on se demande quel est ce beau seigneur en culotte d'argent. . . Pendant ce temps-là, M. le sous-préfet, ravi du silence et de la fraîcheur du bois, relève les pans de son habit, pose son claque sur l'herbe, et s'assied dans la mousse au pied d'un jeune chêne; puis il ouvre sur ses genoux sa grande serviette en chagrin gaufré et en tire une large feuille de papier ministre. «C'est un artiste dit la fauvette.—Non, dit le bouvreuil, ce n'est pas un artiste, puisqu'il a une culotte en argent; c'est plutôt un prince».

«C'est plutôt un prince, dit le bouvreuil. Ni un artiste, ni un prince, interrompt un vieux rossignol qui a chanté toute une saison dans les jardins de la sous-préfecture. . . Je sais ce que c'est, c'est un sous-préfet!—Comme il est

chauve!» remarque une alouette à grande huppe. Les violettes demandent: «Est ce que c'est méchant?»

4. «Est-ce que c'est méchant?» demandent les violettes. Le vieux rossignol répond: «Pas du tout!» Et sur cette assurance, les oiseaux se remettent à chanter, les sources à courir, les violettes à embaumer, comme si le monsieur n'était pas là. . . Impassible au milieu de tout ce joli tapage, M. le sous-préfet invoque dans son cœur la muse des comices agricoles, et, le crayon levé, commence à déclamer de sa voix de cérémonie: «Messieurs et chers administrés. . . Messieurs et chers administrés», dit le sous préfet de sa voix de cérémonie. . . Un éclat de rire l'interrompt; il se retourne et ne voit rien qu'un gros pivert qui le regarde en riant, perché sur son claque. Le sous préfet hausse les épaules et veut continuer son discours; mais le pivert l'interrompt encore et lui crie de loin: «A quoi bon?—Comment à quoi bon?» dit le sous-préfet qui devient tout rouge; et, chassant d'un geste cette bête effrontée, il reprend de plus belle: «Messieurs et chers administrés. . .»

«Messieurs et chers administrés» a repris le sous-préfet de plus belle; mais alors voilà les petites violettes qui se haussent vers lui sur le bout de leurs tiges et qui lui disent doucement: «Monsieur le sous préfet, sentez-vous comme nous sentons bon? «Et les sources lui font sous la mousse une musique divine, et, dans les branches, au-dessus de sa tête, des tas de fauvettes viennent lui chanter leurs plus jolis airs, et tout le petit bois conspire pour l'empêcher de composer son discours...

5. Tout le petit bois conspire pour l'empêcher de continuer son discours. . . M. le sous-préfet, grisé de parfums, ivre de musique, essaye vainement de résister au charme nouveau qui l'envahit. Il s'accoude sur l'herbe, dégrafe son bel habit, balbutie encore deux ou trois fois: «Messieurs et chers administrés... Messieurs et chers administrés... messieurs et chers...» Puis il envoie les administrés au

diabie, et la muse des comices agricoles n'a plus qu'à se voiler la face.

Voile-toi la face, ô muse des comices agricoles !... Lorsque au bout d'une heure, les gens de la sous-préfecture, inquiets de leur maître, sont entrés dans le petit bois, ils ont vu un spectacle qui les a fait reculer d'horreur... M. le sous-préfet était couché dans l'herbe. Il avait mis son habit bas, et, tout en mâchonnant des violettes, M. le sous-préfet faisait des vers.

ALPHONSE DAUDET
(Lettres de mon moulin)

Devoir écrit.—Transcrire le texte de la 1^{re}, 3^e et 4^e partie en faisant parler le sous-préfet : *Je suis en tournée...*

Mots et expressions. — (1) *Le chagrin gaufré* est un cuir fin et grenu sur lequel on a imprimé des figures au moyen de fers chauds appelés *gaufroirs*.

Rédaction. — Trouver le plan de ce récit (voir modèle de devoir ci-dessous)

PLAN

I. M. le sous-préfet se rend au concours régional ; il prépare son discours. Il fait chaud.

II. Le petit bois de chênes verts lui fait signe.

III. Le sous-préfet entre dans le bois : surprise des animaux et des choses. Quel est ce beau seigneur ?

IV. Le petit bois se rassure et fait fête à M. le sous-préfet : les violettes, les sources, les fauveltes.

V. Le sous-préfet renonce à composer son discours et il se met à faire des vers.

11. LE PHOTOGRAPHE

1. Comme ils avaient l'air d'un tout petit ménage et que leur mobilier tenait dans une charrette à bras, on leur a fait payer le loyer d'avance. Un loyer d'essuyeurs de plâtre, car ils habitent le cinquième d'une maison toute neuve, sur un de ces grands boulevards inachevés, pleins d'écrêteaux, de gravats, de terrains vides entourés de planches. Il y a une odeur de peinture fraîche dans ces trois

petites pièces très éclairées d'une lumière droite, qui rend plus saisissante la nudité des murs. Voici d'abord l'atelier avec son vitrage grand comme une cloche à melon, sa cheminée à la prussienne sombre et froide, et un petit feu de coke tout préparé qu'on n'allumera que s'il vient du monde. Les photographies de la famille sont accrochées au mur : le père, la mère, les trois enfants, assis, debout, enlacés, séparés, dans toutes les poses possibles; puis quelques monuments, des vues de campagne mangées de soleil. Cela date du temps où ils étaient riches, où le père faisait de la photographie pour s'amuser. Maintenant la ruine arrivée, et n'ayant pas d'autre métier sous la main, il essaye de s'en faire un avec son passe-temps du dimanche.

2. L'appareil, que les enfants entourent d'une admiration craintive, occupe la place d'honneur au milieu de l'atelier, et dans ses cuivres flambants neufs, ses gros verres bombés et clairs, semble avoir absorbé tout le luxe, toute la splendeur du pauvre petit logis. Les autres meubles sont vieux, cassés, vermoulus, et si rares ! La mère a une méchante robe de soie noire, fripée, un bout de dentelle sur la tête, la tenue d'un comptoir où les chalands ne viennent guère. Le père, lui, par exemple, s'est payé une belle toque à l'artiste, une veste en velours, pour impressionner le bourgeois. Sous cette défroque reluisante, avec son grand front lunaire, plein d'illusions, ses yeux étonnés et bonasses, il a l'air aussi neuf que son appareil. Et comme il s'agite le pauvre homme ! Et comme il se prend au sérieux ! Il faut l'entendre dire aux enfants : « N'entrez pas dans la chambre noire ». La chambre noire ! on croirait l'antre d'une pythonisse. . . Au fond, le malheureux est très troublé. Le loyer payé, le bois, le charbon, il ne reste plus un sou en caisse. Et, si les clients ne montent pas, si la vitrine d'exposition qui est en bas au coin de la porte n'accroche personne au passage, qu'est-ce que les petits mangeront le soir ? . . . Enfin, à la garde de Dieu ! L'installation est ter-

minée. Il n'y a plus rien à préparer, à faire reluire. A présent, tout dépend du passant.

(A suivre)

Devoir écrit. — Transcrire le texte de la Ire partie en faisant parler le photographe: *Comme nous avions l'air...*

Vocabulaire. Rechercher a) cinq noms de métaux comme *cuivre*, b) cinq noms d'étoffes comme *velours*.

12. LE PHOTOGRAPHE (suite)

II

3. Minutes d'attente et d'angoisse ! Le père, les enfants, tout le monde est sur le balcon, à guetter. Parmi tant de gens qui circulent, il se trouvera bien un amateur, que diable ! Mais non. La foule va, vient, se croise le long du trottoir, Personne ne s'arrête. Si pourtant ; voilà un monsieur qui s'approche de la vitrine. Il regarde les portraits l'un après l'autre ; il a l'air content, il va monter. Les enfants enthousiasmés parlent déjà d'allumer le poêle. «Attendez encore», dit la mère prudemment. Et comme elle a bien fait ! Le monsieur continue sa route en flânant. Une heure, deux heures. Le jour devient moins clair. Il y a de gros nuages qui passent. Pourtant, à cette hauteur, on pourrait faire encore d'excellentes épreuves. A quoi bon, puisque personne ne vient ? A chaque instant, ce sont des émotions, des fausses joies, des pas qu'on entend dans l'escalier, qui arrivent tout près de la porte, puis s'éloignent brusquement. Une fois même on a sonné. C'est quelqu'un qui demandait l'ancien locataire. Les figures s'allongent, les yeux s'emplissent de larmes. «Ce n'est pas possible, dit le père... Il faut qu'on ait décroché notre cadre... va donc voir, petit.» Au bout d'un moment, l'enfant remonte, consterné. Le cadre est toujours à sa place, mais c'est comme s'il n'y était pas : personne n'y fait attention.

4. D'ailleurs il pleut... En effet, sur le vitrage de l'atelier, la pluie commence à tomber avec un petit bruit

narquois. Le boulevard est noir de parapluies. On rentre, on ferme la fenêtre. Les enfants ont froid, mais on n'ose pas allumer le poêle qui contient sa dernière bouchée de charbon. Consternation générale. Le père marche à grands pas, les poings crispés. Pour qu'on ne la voie pas pleurer, la mère se cache dans la chambre... Soudain un des enfants, qui a profité d'une éclaircie pour passer sur le balcon, tape vivement aux carreaux: «Papa, papa... Il y a quelqu'un en bas à l'étalage.» Il ne s'est pas trompé. C'est une dame, une dame très bien, ma foi! Elle regarde un moment les photographies, hésite, lève la tête... Ah! si toutes les paires d'yeux braqués de là-haut sur elle avait un brin d'aimant, comme elle grimperait l'escalier quatre à quatre... Enfin la dame se décide. Elle entre, elle monte. La voilà. Vite l'allumette sous le feu, les petits dans la pièce à côté. Et pendant que le père rajuste sa toque, la mère se précipite pour ouvrir, émue, souriante, avec le froufrou modeste de sa vieille robe de soie.

5. «Oui, madame, c'est bien ici...» On s'empresse, on la fait asseoir. C'est une personne du Midi, un peu bavarde, mais bien complaisante et pas avare du tout de son profil. La première épreuve est manquée. Eh bien! on la recommencera, té! pardi!... Et sans la moindre mauvaise humeur, la dame du Midi remet son coude sur la table et son menton dans sa main. Pendant que le photographe dispose les plis de la jupe, les rubans du bonnet, on entend des rires étouffés, des poussées contre la petite porte vitrée. Ce sont les enfants qui se bousculent pour regarder leur père passant sa tête sous le drap vert de l'appareil et restant là sans bouger comme une bête de l'Apocalypse avec un gros oeil transparent. Oh! quand ils seront grands, ils se feront tous photographes. Enfin voici une bonne épreuve que l'opérateur apporte en triomphe, toute ruisselante. Dans ce blanc et ce noir la dame se reconnaît, commande douze cartes, les paye d'avance et sort enchantée...

(A suivre)

Devoir écrit.— Transcrire le texte de la 4^e partie en mettant les verbes à l'imparfait.

Grammaire.— Analyser tous les verbes irréguliers contenus dans le texte. Les conjuguer à la 1^{re} personne du singulier de chacun des 8 temps du mode indicatif.

13. LE PHOTOGRAPHE (suite)

III

6. Elle est partie, la porte est fermée. Vive la joie ! Les enfants délivrés dansent en rond autour de l'appareil. Le père, très ému de sa première opération, s'essuie le front majestueusement; puis, comme la journée touche à sa fin, la mère descend bien vite chercher le dîner, un bon petit dîner d'extra en l'honneur de la crémaillère, et aussi, car il faut de l'ordre, un grand registre à dos vert sur lequel on écrit en belle ronde le jour de la livraison, le nom de la dame du Midi, et le chiffre de l'encaisse: douze francs ! Il est vrai de dire que, grâce au pâté, au saint-honoré avec lesquels on a fêté la crémaillère, grâce encore à quelques petites provisions de chauffage, de sucre, de bougies, le chiffre des dépenses est juste égal à celui des recettes. Mais bah ! si l'on a fait douze francs aujourd'hui, un jour de pluie, d'installation, jugez un peu ce qu'on fera demain. Et la soirée se passe en projets. C'est incroyable ce qu'il peut tenir de projets dans un petit appartement de trois pièces, au cinquième, sur le devant ! . . .

7. Le lendemain, un temps superbe, et personne. Pas un client de tout le jour. Qu'est-ce que vous voulez ? C'est le commerce, cela ! D'ailleurs il reste un peu de pâté, et les enfants ne se couchent pas le ventre vide. Le surlendemain, rien encore. Les stations sur le balcon recommencent de plus belle, mais sans succès. La dame du Midi revient chercher sa douzaine, et c'est tout. Ce soir-là, pour avoir du pain, on a été obligé d'engager un des matelas . . .

Deux jours, trois jours se passent ainsi. Maintenant c'est la vraie détresse. Le malheureux photographe a vendu sa toque en velours, sa vareuse; il ne lui reste plus qu'à vendre son appareil et à entrer garçon de magasin quelque part. La mère se désole, les enfants découragés ne vont même plus regarder sur le balcon. Tout à coup, un samedi matin, au moment où ils s'y attendent le moins, voila qu'on sonne, C'est une noce, toute une noce, qui a monté les cinq étages pour se faire photographier. Le marié, la mariée, la demoiselle et le garçon d'honneur, braves gens n'ayant mis qu'une paire de gants dans leur vie et tenant à en éterniser le souvenir. Ce jour là on fait trente-six francs, le lendemain le double. C'est fini, la photographie est installée... Et voilà un des mille drames du petit commerce parisien.

(ALPHONSE DAUDET)

Formation des mots.—De chacun des noms propres suivants former un adjectif: (Ex: Paris: parisien, parisienne) Athènes, Berlin, Londres, Rome, Lyon, Vienne, Naples, Chine, Japon, Afrique, Europe.

Rédaction.—Trouver le plan de ce récit (Voir modèle de devoir 10^e leçon, *Le sous-préfet aux champs*).

14. LA VIEILLE SERVANTE

Dans certaines régions, à l'occasion du Conice agricole, des récompenses sont décernées aux domestiques qui ont servi longtemps le même maître. Une vieille servante va recevoir une médaille d'argent pour cinquante-quatre années de service dans la même ferme.

1. «Catherine Leroux, de Sassetot-la-Gurrière, pour cinquante-quatre ans de service dans la même ferme, une médaille d'argent de vingt-cinq francs».

— Où est elle, Catherine Leroux? répéta le conseiller.

Elle ne se présentait pas et l'on entendait des voix qui chuchotaient:

«Vas-y!

— Non.

— A gauche !

— N'aie pas peur !

— Ah ! qu'elle est bête !

— Enfin, y est-elle ? s'écria le maire.

— Oui ! ... La voilà ! ...

— Qu'elle approche donc !

Alors on vit s'avancer sur l'estrade une petite vieille femme de maintien craintif, et qui paraissait se ratatiner dans ses pauvres vêtements. Elle avait aux pieds de grosses galoches de bois, et le long des hanches, un grand tablier bleu. Son visage maigre, entouré d'un béguin sans bordure, était plus plissé qu'une pomme de reinette flétrie, et des manches de sa camisole rouge, dépassaient deux longues mains à articulations noueuses...

Rien de triste ou d'attendri n'amollissait son regard pâle. Dans la fréquentation des animaux, elle avait pris leur mutisme et leur placidité.

2. C'était la première fois qu'elle se voyait au milieu d'une compagnie si nombreuse ; et intérieurement effarouchée par les drapeaux, par les tambours, par les messieurs en habit noir et par la croix d'honneur du conseiller, elle demeurait immobile, ne sachant s'il fallait s'avancer et s'enfuir, ni pourquoi la foule la poussait et pourquoi les examinateurs lui souriaient. Ainsi se tenait devant ces bourgeois épanouis ce demi-siècle de servitude.

«Approchez, vénérable Catherine Leroux» ! dit M. le conseiller, qui avait pris des mains du président la liste des lauréats.

Et tour à tour examinant la feuille de papier, puis la vieille femme, il répétait d'un ton paternel :

Approchez, approchez !

— Êtes-vous sourde ? «dit le maire, en bondissant sur son fauteuil.

Et il se mit à lui crier dans l'oreille :

«Cinquante-quatre ans de service! Une médaille d'argent! Vingt-cinq francs! C'est pour vous».

Puis quand elle eut sa médaille, elle la considéra. Alors un sourire de béatitude se répandit sur sa figure,

GUSTAVE FLAUBERT
(Madame Bovary)

Les idées.—1) Où se passe cette scène? 2) Pourquoi Catherine Leroux reçoit elle une médaille? 3) Faites le portrait de Catherine Leroux: a) *aspect général*; b) *ses vêtements*; c) *sa figure*; d) *ses mains*; 4) Pourquoi est-elle effarouchée?

Devoir écrit.—Mettre le texte de la 2e partie au discours indirect.

15. LE PETIT FUT

L'aubergiste Chicot s'est engagé à payer une rente viagère à la mère Magloire. Celle-ci, en retour, lui assure après sa mort la possession de sa ferme. Mais Chicot ne tarde pas à trouver que la vieille femme vit trop longtemps

1...Trois ans s'écoulèrent, La bonne femme se portait comme un charme. Elle paraissait n'avoir pas vieilli d'un jour et Chicot se désespérait. Il lui semblait, à lui qu'il payait cette rente depuis un demi-siècle, qu'il était trompé, ruiné. Il allait de temps en temps rendre visite à la fermière, comme on va voir, en juillet, dans les champs, si les blés sont mûrs pour la faux. Elle le recevait avec une malice dans le regard. On eût dit qu'elle se félicitait du bon tour qu'elle lui avait joué...

Il ne savait que faire. Il eut voulu l'étrangler en la voyant. Il la haïssait d'une haine féroce, sournoise, d'une haine de paysan volé.

Alors il chercha des moyens.

2. Un jour enfin, il s'en revint la voir en se frottant les mains, comme il faisait la première fois quand il lui avait proposé le marché.

Et après avoir causé quelques minutes :

«Dites donc, la mère, pourquoi ne venez-vous point dîner à la maison quand vous passez à Épreville? On en jase : on dit que nous ne sommes plus amis et cela me fait deuil. Vous savez, chez moi, vous ne payerez point. Je ne suis pas regardant à un dîner. Tant que le coeur vous en dira, venez sans retenue, ça me fera plaisir».

La mère Magloire ne se le fit point répéter, et le surlendemain, comme elle allait au marché dans sa carriole conduite par son valet Célestin, elle mit sans gêne son cheval à l'écurie chez maître Chicot, et réclama le dîner promis.

3. L'aubergiste, radieux, la traita comme une dame, lui servit du boudin, du poulet, de l'andouille du gigot et du lard aux choux. Mais elle ne mangea presque rien, sobre depuis son enfance, ayant toujours vécu d'un peu de soupe et d'une croûte de pain beurrée.

Chicot insistait, désappointé. Elle ne buvait pas non plus. Elle refusa de prendre du café.

Il demanda :

«Vous accepteriez toujours bien un petit verre ?

— Ah ! pour ça oui, je ne dis pas non».

Et il cria de tous ses poumons à travers l'auberge :

«Rosalie, apporte la fine, la surfine, le fil-en-dix». Et la servante apparut, tenant une longue bouteille ornée d'une feuille de vigne en papier.

Il remplit deux petits verres.

«Goûtez ça, la mère, c'est de la fameuse» !

Et la bonne femme se mit à boire, tout doucement, à petites gorgées faisant durer le plaisir. Quand elle eut vidé son verre, elle l'égoutta, puis déclara :

«Ça oui c'est de la fine».

Elle n'avait point fini de parler que Chicot lui en versait un second coup. Elle voulait refuser, mais il était trop tard, et elle le dégusta lentement comme le premier.

Il voulut alors lui faire accepter une troisième tournée, mais elle résista. Il insistait :

«Ça, c'est du lait, voyez-vous ; moi, j'en bois dix, douze, sans embarras.

Ça passe comme du sucre. Rien au ventre, rien à la tête ; on dirait que ça s'évapore sur la langue. Y a rien de meilleur pour la santé !»

Comme elle en avait bien envie, elle céda ; mais elle n'en prit que la moitié du verre.

Alors Chicot, dans un élan de générosité, s'écria :

«Tenez, puisqu'elle vous plaît, je vais vous en donner un petit fût, histoire de vous montrer que nous sommes toujours une paire d'amis».

4. La bonne femme ne dit pas non et elle s'en alla un peu grise. Le lendemain, l'aubergiste entra dans la cour de la mère Magloire, et tira du fond de sa voiture une petite barrique cerclée de fer. Puis il voulut lui faire goûter le contenu, pour prouver que c'était bien la même fine ; et quand ils eurent bu chacun trois verres, il déclara qu'il s'en allait :

«Et puis, vous savez, quand il n'y en aura plus, il y en a encore, ne vous gênez point. Je ne suis pas regardant. Plus tôt ce sera fini plus je serai content».

Et il remonta dans son tilbury.

Il revint quatre jours plus tard. La vieille était devant sa porte, occupée à couper le pain pour la soupe.

Il s'approcha, lui dit bonjour, lui parla dans le nez, histoire de sentir son haleine. Et il reconnut un souffle d'alcool. Alors son visage s'éclaira.

«Vous m'offrirez bien un petit verre de fine», dit-il. Et ils trinquèrent deux ou trois fois.

5. Mais bientôt, le bruit courut dans la contrée que la mère Magloire s'ivrognait toute seule. On la ramassait tantôt dans sa cuisine, tantôt dans sa cour, tantôt dans les che-

mins des environs, et il fallait la rapporter chez elle, inerte comme un cadavre.

Chicot n'allait plus chez elle, et quand on lui parlait de la paysanne, il murmurait avec un visage triste :

«C'est malheureux, à son âge, d'avoir pris cette habitude-là ! Voyez-vous, quand on est vieux, il n'y a pas de ressources. Ça finira bien par lui jouer un mauvais tour !»

Ça lui joua un mauvais tour, en effet. Elle mourut l'hiver suivant, vers la Noël, étant tombée ivre dans la neige.

Et maître Chicot hérita de la ferme en déclarant :

«Si elle s'était point boissonnée, elle en avait bien pour dix ans de plus».

GUY DE MAUPASSANT
(Les soeurs Rondoli)

Devoir écrit.—a) Transcrire le texte de la ire partie en mettant les verbes au présent. b) Mettre le texte de la 3e partie au discours indirect.

Formation des mots.—a) De chacun des mots suivants former un adjectif : *charme, tromper, malice, envie, santé, générosité*. b) De chacun des verbes suivants former un nom : *féliciter, tromper, traiter, apparaître, déguster, haïr, reconnaître*.

Mots et expressions à expliquer.—Expliquer : *Déclaration de guerre, déclaration de douane, prince héritier*.

Conjugaison orale.— *Mettre sans gêne son cheval à l'écurie et réclamer le dîner promis*. (passé simple, passé composé).

Rédaction.—Trouver le plan de ce récit (voir modèle de devoir 10e leçon. *Le Sous-préfet aux champs*).

16. A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Daniel Eyssette, après bien des chagrins dans ses débuts à la lutte de la vie, vient de rejoindre son frère Jacques à Paris. Les deux garçons se racontent l'un à l'autre leurs aventures, après la ruine de leur famille qui les a forcés de quitter le foyer pour gagner leur vie.

1. De l'autre côté de la table, en face, tout en face de moi, Jacques me versait à boire : et, chaque fois que je le-

vais les yeux, je voyais son regard tendre comme celui d'une mère, qui me riait doucement. Moi, j'étais si heureux d'être là que j'en avais positivement la fièvre. Je parlais, je parlais!

— Mange donc, me disait Jacques en me remplissant mon assiette.

Mais je parlais toujours et je ne mangeais pas. Alors, pour me faire taire, il se mit à bavarder, lui aussi, et me narra longuement, sans prendre haleine, tout ce qu'il avait fait depuis plus d'un an que nous ne nous étions pas vus.

2. Quand tu fis parti, me disait-il, et les choses les plus tristes, il les contait toujours avec son divin sourire résigné, quand tu fis parti, la maison devint tout à fait lugurbe. Le père ne travaillait plus; il passait tout son temps dans le magasin à jurer contre les révolutionnaires⁽¹⁾ et à me crier que j'étais un âne, ce qui n'avancait pas les affaires. Des billets protestés tous les matins, des descentes d'huisiers tous les deux jours! chaque coup de sonnette nous faisait sauter le coeur. Ah! tu t'en es allé au bon moment.

3. «Au bout d'un mois de cette terrible existence, mon père partit pour la Bretagne au compte de la Compagnie vinicole, et Mme Eyssette chez l'oncle Baptiste. Je les embarquai tous les deux. Tu penses si j'en ai versé de ces larmes⁽²⁾. Derrière eux, tout notre pauvre mobilier fut vendu, oui, mon cher, vendu dans la rue, sous mes yeux, devant notre porte; et c'est bien pénible, va! de voir son foyer s'en aller ainsi pièce par pièce. On ne se figure combien elles font partie de nous-mêmes, toutes ces choses de bois ou d'étoffe que nous avons dans nos maisons.

«De tout notre mobilier, je ne gardai qu'une chaise, un matelas et un balai; ce balai me fut très utile, tu vas voir. J'installai ces richesses dans un coin de notre maison de la rue Lanterne, dont le loyer était payé encore pour deux mois, et me voilà occupant à moi tout seul ce grand appartement nu, froid, sans rideau. Ah! mon ami,

quelle tristesse ! Chaque soir, quand je revenais de mon bureau, c'était un nouveau chagrin et comme une surprise de me retrouver seul entre ses quatre murailles. J'allais d'une pièce à l'autre, fermant les portes très fort, pour faire du bruit. Quelquefois il me semblait qu'on m'appelait au magasin, et je criais :

«—J'y vais !

«Quand j'entrais chez notre mère, je croyais toujours que j'allais la trouver tricotant tristement dans son fauteuil, près de la fenêtre...

(à suivre)

Devoir écrit. — Transcrire le texte de la 3^e partie en parlant de Jacques : *Au bout d'un mois son père partit.*

Formation des mots. — Rechercher dix noms contenant le suffixe *esse* comme *tristesse* *richesse*.

Conjugaison orale. — *Je parlais toujours et je ne mangeais pas* (présent, imparfait, futur).

Explications.—C'est la Révolution qui donna le coup de grâce à la catastrophe de la fabrique Eyssette.

17. A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI (suite)

II

4. «Dans toutes tes lettres, tu me parlais de la reconstruction du foyer, et, grâce à ton éloquence, j'avais comme toi pris feu pour cette grande idée. Malheureusement, ce que je gagnais à Lyon suffisait à peine pour me faire vivre. C'est alors que la pensée me vint de m'embarquer pour Paris. Il me semblait que là je serais plus à même de venir en aide à la famille, et que je trouverais tous les matériaux nécessaires à notre fameuse reconstruction. Mon voyage fut donc décidé; seulement je pris mes précautions. Je ne voulais pas tomber dans les rues de Paris comme un pierrot sans plumes. C'est bon pour toi, mon Daniel: il y a des grâces d'état pour les jolis garçons; mais moi, un grand pleurard ! (1)

5. «J'allai donc demander quelques lettres de recommandation à notre ami le curé de Saint-Nizier. C'est un

homme très bien posé dans le faubourg Saint-Germain. Il me donna deux lettres, l'une pour un comte, l'autre pour un duc. Je me mets bien, comme tu vois. De là je m'en fus trouver un tailleur qui, sur ma bonne mine, consentit à me faire crédit d'un bel habit noir avec ses dépendances, gilet, pantalon, *et cetera*. Je mis mes lettres de recommandation dans mon habit, mon habit dans une serviette, et me voilà parti, avec trois louis en poche; 35 francs pour mon voyage et 25 pour voir venir.

6. Le lendemain de mon arrivée à Paris, dès sept heures du matin, j'étais dans les rues, en habit noir et en gants jaunes. Pour ta gouverne, petit Daniel, ce que je faisais là était très ridicule. A sept heures du matin, à Paris, tous les habits noirs sont couchés, ou doivent l'être. Moi, je l'ignorais; et j'étais très fier de promener le mien parmi ces grandes rues, en faisant sonner mes escarpins neufs. Je croyais aussi qu'en sortant de bonne heure j'aurais plus de chances pour rencontrer la Fortune. Encore une erreur: La Fortune, à Paris, ne se lève pas matin.

«Me voilà donc trottant par le faubourg Saint-Germain avec mes lettres de recommandation en poche.

«J'allai d'abord chez le comte, rue de Lille; puis chez le duc, rue Saint - Guillaume. Aux deux endroits, je trouvais les gens de service en train de laver les cours et de faire reluire les cuivres des sonnettes. Quand je dis à ces faquins que je venais parler à leurs maîtres de la part du curé de Saint-Nizier, ils me rirent au nez en m'envoyant des sceaux d'eau dans les jambes... Que veux-tu, mon cher? c'est ma faute aussi: il n'y a que les pédicures qui vont chez les gens à cette heure-là. Je me le tins pour dit.

7. «Tel que je te connais, toi, je suis sûr qu'à ma place tu n'aurais jamais osé retourner dans ces maisons et affronter les regards moqueurs de la valetaille. Eh bien! moi, j'y retournai avec aplomb le jour même, dans l'après-midi, et, comme le matin, je demandai aux gens de service de m'introduire auprès de leurs maîtres, toujours de la part

du curé de Saint-Nizier. Bien m'en prit d'avoir été brave : ces deux messieurs étaient visibles et je fus tout de suite introduit. Je trouvai deux hommes et deux accueils bien différents. Le comte de la rue de Lille me reçut très froidement. Sa longue figure maigre, sérieuse jusqu'à la solennité, m'intimidait beaucoup, et je ne trouvai pas quatre mots à lui dire. Lui de son côté me parla à peine. Il regarda la lettre du curé de Saint-Nizier, la mit dans sa poche, me demanda de lui laisser mon adresse, et me congédia d'un geste glacial, en me disant :

«Je m'occuperai de vous ; inutile que vous reveniez. Si je trouve quelque chose, je vous écrirai.

8. «Le diable soit de l'homme ! Je sortis de chez lui, transi jusqu'aux moelles. Heureusement la réception qu'on me fit rue Saint-Guillaume avait de quoi me réchauffer le coeur. J'y trouvai le duc le plus réjoui, le plus épanoui, le plus bedonnant, le plus avenant du monde. Et comme il l'aimait, son cher curé de Saint-Nizier ! et comme tout ce qui venait de là serait sûr d'être bien accueilli rue Saint-Guillaume ! . . . Ah ! le bon homme ! le brave duc ! Nous fûmes amis tout de suite. Il m'offrit une pincée de tabac à la bergamote, me tira le bout de l'oreille, et me renvoya avec une tape sur la joue et d'excellentes paroles :

«—Je me charge de votre affaire. Avant peu, j'aurai ce qu'il vous faut. D'ici là, venez me voir aussi souvent que vous voudrez.

«Je m'en allai ravi.

(à suivre)

Devoir écrit.—Transcrire le texte de la 5e et 6e partie en parlant de Jacques.

Conjugaison orale.—*S'en aller ravi* a) à toutes les personnes de l'indicatif présent. b) à la 1re personne du singulier de chacun des 8 temps de l'indicatif.

Explications.— 1) Jacques avait par nature l'habitude de pleurer pour un rien.

18. A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI (suite)

III

9. »Je passai deux jours sans y retourner, par discrétion. Le troisième jour seulement, je poussai jusqu'à l'hôtel de la rue Saint-Guillaume. Un grand escogriffe (1) bleu et or me demanda mon nom. Je répondis d'un air suffisant :

» — Dites que c'est de la part du curé de Saint-Nizier.

» Il revint au bout d'un moment :

» — Monsieur le duc est très occupé. Il prie monsieur de l'excuser et de vouloir bien passer un autre jour.

» Tu penses si je l'excusai, ce pauvre duc !

» Le lendemain, je revins à la même heure. Je trouvai le grand escogriffe bleu de la veille, perché comme un ara (2) sur le perron. Du plus loin qu'il m'aperçut, il me fit gravement :

» Monsieur le duc est sorti.

» — Ah ! très bien ! répondis-je, je reviendrai. Dites-lui, je vous prie, que c'est la personne de la part du curé de Sait-Nizier.

» Le lendemain je revins encore ; les jours suivants aussi, mais toujours avec le même insuccès. Une fois le duc était au bain, une autre fois à la messe, un jour au jeu de paume, un autre jour avec du monde. — Avec du monde ! En voilà une formule. Eh bien, et moi, je ne suis donc pas du monde !

» A la fin, je me trouvais si ridicule avec mon éternel : « De la part du curé de Saint-Nizier », que je n'osais plus dire de la part de qui je venais. Mais le grand ara bleu du perron ne me laissait jamais partir sans me crier, avec une gravité imperturbable :

»—Monsieur est sans doute la personne qui vient de la part du curé de Saint-Nizier ?

»Et cela faisait beaucoup rire d'autres aras bleus qui flânaient par là dans les cours. Tas de coquins ! Si j'avais pu leur allonger quelques coups de trique de ma part à moi, et non de celle du curé de Saint Nizier !

10. »Il y avait dix jours environ que j'étais à Paris, lorsqu'un soir, en revenant l'oreille basse d'une de ces visites à la rue Saint-Guillaume,—je m'étais juré d'y aller jusqu'à ce qu'on me mît à la porte,—je trouvai chez mon portier une petite lettre. Devine de qui ?... Une lettre du comte, mon cher, du comte de la rue de Lille, qui m'engageait à me présenter sans retard chez son ami le marquis d'Hacqueville. On demandait un secrétaire... Tu penses, quelle joie ! et aussi quelle leçon ! Cet homme froid et sec, sur lequel je comptais si peu, c'était justement lui qui s'occupait de moi, tandis que l'autre, si accueillant, me faisait faire depuis huit jours le pied de grue sur son perron, exposé, ainsi que le curé de Saint-Nizier, aux rires insolents des aras bleu et or... C'est la vie, mon cher; et à Paris on l'apprend vite.

ALPHONSE DAUDET

(Le petit chose)

Explications. — (1) *Escogriffe* : Homme de grande taille et mal fait. (2) *ara* : gros perroquet de l'Amérique du Sud à longue queue et à beau plumage.

Devoir écrit.—Mettre le texte de la 9e partie au discours indirect en parlant toujours de Jacques.

Grammaire. — Écrire les deux genres de tous les adjectifs contenus dans le texte.

Rédaction. — Trouver le plan de ce récit. (Voir modèle de devoir 10e leçon: *Le Sous-préfet aux champs.*)

19. LE RICHE ET LE PAUVRE

1. Giton a le teint frais, le visage plein et les joues pendantes, l'oeil fixe et assuré, les épaules larges, l'esto-

mac haut, la démarche ferme et délibérée ; il parle avec confiance, il fait répéter celui qui l'entretient, et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit : il déploie un ample mouchoir, et se mouche avec grand bruit, il étternue fort haut ; il dort le jour, il dort la nuit, et profondément ; il ronfle en compagnie. Il occupe à table et à la promenade plus de place qu'un autre : il tient le milieu en se promenant avec ses égaux ; il s'arrête, et l'on s'arrête ; il continue de marcher, et l'on marche : tous se règlent sur lui : il interrompt, il redresse ceux qui ont la parole ; on ne l'interrompt pas, on l'écoute aussi longtemps qu'il veut parler ; on est de son avis, on croit les nouvelles qu'il débite. S'il s'assied, vous le voyez s'enfoncer dans un fauteuil, croiser les jambes l'une sur l'autre, froncer le sourcil, abaisser son chapeau sur ses yeux pour ne voir personne, ou le relever ensuite, et découvrir son front par fierté et par audace. Il est enjoué, grand rieur, impatient, présomptueux, colère, libertin, politique, mystérieux sur les affaires du temps ; il se croit des talents et de l'esprit. Il est riche.

2. Phédon a les yeux creux, le teint échauffé, le corps sec, et le visage maigre : il dort peu et d'un sommeil fort léger ; il est abstrait, rêveur, et il a, avec de l'esprit, l'air d'un stupide : il oublie de dire ce qu'il sait, où de parler d'événements qui lui sont connus ; et s'il le fait quelquefois, il s'en tire mal ; il croit peser à ceux à qui il parle, il conte brièvement, mais froidement ; il ne se fait pas écouter, il ne fait point rire : il applaudit, il sourit à ce que les autres lui disent ; il est de leur avis ; il court, il vole pour leur rendre de petits services : il est complaisant, flatteur, empressé ; il est mystérieux sur ses affaires, quelquefois menteur ; il est superstitieux, scrupuleux, timide ; il marche doucement et légèrement ; il semble craindre de fouler la terre ; il marche les yeux baissés, et il n'ose les lever sur ceux qui passent : il n'est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir ; il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et il se retire si on le re-

garde. Il n'occupe point de lieu, il ne tient point de place; il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur ses yeux pour n'être point vu; il se replie et se renferme dans son manteau: il n'y a point de rues ni de galeries si embarrassées et si remplies de monde, où il ne trouve moyen de passer sans effort, et de se couler sans être aperçu. Si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siège; il parle bas dans la conversation, et il articule mal; libre néanmoins sur les affaires publiques, chagrin contre le siècle, médiocrement prévenu des ministres et du ministère. Il n'ouvre la bouche que pour répondre; il tousse, il se mouche sous son chapeau; il attend qu'il soit seul pour éternuer, ou si cela lui arrive, c'est à l'insu de la compagnie il n'en coûte à personne ni salut ni compliment. Il est pauvre..

LA BRUYÈRE
(Les Caractères)

Devoir écrit.—a) Transcrire le texte de la 1re partie en s'adressant à Giton: *Vous avez le teint...* b) Transcrire le texte de la 2e partie en parlant de vous-même: *J'ai les yeux creux.* c) Transcrire le texte de la 1re partie en parlant de deux sujets: *Giton et Phédon ont le teint frais.*

Grammaire.—Rélever tous les adjectifs contenus dans le texte. Écrire les deux genres.

20. IMAGE DE LA VIE HUMAINE

La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux. On nous en avertit dès le premier pas; mais la loi est portée, il faut avancer toujours. Je voudrais retourner en arrière: Marche! Marche! Un poids invincible, une force irrésistible nous entraînent; il faut sans cesse avancer vers le précipice. Mille traverses, mille peines nous fatiguent et nous inquiètent dans la route. Encore si je pouvais éviter ce précipice affreux!

Non, non ; il faut marcher, il faut courir : telle est la rapidité des années. On se console pourtant, parce que de temps en temps on rencontre des objets qui nous divertissent, des eaux courantes, des fleurs qui passent. On voudrait s'arrêter: Marche! Marche! et cependant on voit tomber derrière soi tout ce qu'on avait passé: fracas effroyable! inévitable ruine ! On se console, parce qu'on emporte quelques fleurs cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains du matin au soir, et quelques fruits qu'on perd en les goûtant : enchantement ! illusion ! Toujours entraîné, tu approches du gouffre affreux : déjà tout commence à s'effacer, les jardins moins fleuris, les fleurs moins brillantes, leurs couleurs moins vives, les prairies moins riantes, les eaux moins claires : tout se ternit, tout s'efface. L'ombre de la mort se présente, on commence à sentir l'approche du gouffre fatal. Mais il faut aller sur le bord. Encore un pas : déjà l'horreur trouble les sens, la tête tourne, les yeux s'égarerent. Il faut marcher ; on voudrait retourner en arrière ; plus de moyens : tout est tombé, tout est évanoui, tout est échappé !

BOSSUET

Devoir écrit.—Transcrire le texte en mettant les verbes au futur.

Formation des mots — Rechercher :

- | | | | |
|----|-------------------------|-----|------------------------------|
| 1) | Cinq adjectifs terminés | par | <i>ible (irrésistible)</i> |
| 2) | » | » | par <i>able (effroyable)</i> |
| 3) | » | » | » eux (<i>affreux</i>) |
| 4) | » | » | » al (<i>fatal</i>) |

21. LA VIE

J'ai passé mes jours à entendre les hommes parler de leurs illusions, et n'en ai point éprouvé une seule. Déceptions, chimères, tromperies, qu'est ce que cela ? Je l'ignore

Aucun objet de la terre ne m'a menti. Chacun d'eux a

été à l'épreuve tel qu'il m'avait promis d'être. Tous, même les plus chétifs, m'ont tenu exactement ce qu'il m'avaient annoncé. Ceux qui m'ont blessé m'avaient averti d'avance. Les fleurs, les parfums, le printemps, la jeunesse, la vie heureuse dans le pays natal, les biens désirés et obtenus s'étaient-ils engagés à être éternels ?

Le monde m'a-t-il tendu une embûche ? Non. Cent fois il m'avait averti de ce qu'il est, et je l'avais compris. Quelle plainte puis-je élever contre lui ? Aucune.

Il en a été de même des hommes. Aucune amitié ne m'a manqué de celles sur lesquelles je comptais véritablement, et la mauvaise fortune m'en a donné auxquelles je ne devais point m'attendre. Personne ne m'a trompé, personne ne m'a livré. J'ai trouvé à l'occasion les hommes aussi constants à eux mêmes que les choses. Tous portent l'enseigne qui les fait reconnaître. Il n'y a de pièges que parce qu'on veut résolument être trompé.

Où est la déception, si je suis justement à la place que je m'étais toujours assignée ? Où est l'illusion, si tout ce que je craignais est arrivé ? Où est l'aiguillon de la mort, si je l'ai tant de fois senti par avance ?

Ce que j'ai aimé, je l'ai trouvé, chaque jour plus aimable. Chaque jour la justice m'a paru plus sainte, la liberté plus belle, la parole plus sacrée, l'art plus réel, la réalité plus artiste, la poésie plus vraie, la vérité plus poétique, la nature plus divine, le divin plus naturel.

Ah ! s'il me restait assez de temps pour aller au fond des choses que j'ignore, je sais bien que les contradictions qui m'étonnent encore finiraient par disparaître. Là où l'inquiétude me saisit, l'énigme se dénouerait d'elle-même. Je me reposerais dans la lumière.

EDGAR QUINET

Devoir écrit.—Transcrire le texte en parlant de Edgar Quinet : *il a passé les jours...*

Grammaire.—Relever tous les adjectifs contenus dans le texte; écrire les deux genres.

22. UN PLAN DE VIE

Marche deux heures tous les jours, dors sept heures toutes les nuits; couche-toi dès que tu as envie de dormir; lève-toi dès que tu t'éveilles; travaille dès que tu es levé. Ne mange qu'à ta faim, ne bois qu'à ta soif, et toujours lentement. Ne parle que lorsqu'il le faut; n'écris que ce que tu peux signer; ne fais que ce que tu peux dire. N'oublie jamais que les autres comptent sur toi, et que tu ne dois pas compter sur eux. N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il ne vaut: c'est un bon serviteur et un mauvais maître. Pardonne d'avance à tout le monde, pour plus de sûreté; ne méprise pas les hommes, ne les hais pas davantage et ne ris pas outre mesure, plains-les. Songe à la mort tous les matins en revoyant la lumière, et tous les soirs en rentrant dans l'ombre. Quand tu souffriras beaucoup, regarde la douleur en face: elle te consolera d'elle même et t'apprendra quelque chose.

Efforce-toi d'être simple, de devenir utile, de rester libre, et attends, pour nier Dieu, que l'on t'ait bien prouvé qu'il n'existe pas.

ALEXANDRE DUMAS FILS

Devoir écrit.—Transcrire le texte en parlant de vous-même
1) au présent: *Je marche deux heures. . .* 2) au futur: *Je marcherai deux heures.*

Conjugaison orale.— *N'écrire que ce que l'on peut signer* (présent, futur).

23. L'ARGENT

(Jean Giraud, type de parvenu, a amassé une grande fortune, et expose au milieu d'une société distinguée ses théories sur l'argent de la manière suivante:)

Jean Giraud.—Je sais ce que je dis: l'argent est l'argent, quelles que soient les mains où il se trouve. C'est

la seule puissance que l'on ne discute jamais. On discute la vertu, la beauté, le courage, le génie; on ne discute jamais l'argent. Il n'y a pas un être civilisé qui, en se levant le matin, ne reconnaisse la souveraineté de l'argent, sans lequel il n'aurait ni le toit qui l'abrite, ni le lit où il couche, ni le pain qu'il mange. Où va cette population qui se presse dans les rues, depuis le commissionnaire qui sue sous son fardeau trop lourd, jusqu'au millionnaire qui se rend à la Bourse au trot de ses deux chevaux? L'un court après quinze sous, l'autre après cent mille francs. Pourquoi ces boutiques, ces vaisseaux, ces chemins de fer, ces usines, ces théâtres, ces musées, ces procès entre frères et soeurs, entre fils et pères, ces découvertes, ces divisions, ces assassinats? Pour quelques pièces plus ou moins nombreuses de ce métal blanc ou jaune qu'on appelle l'argent ou l'or. Et qui sera le plus considéré à la suite de cette grande course aux écus? Celui qui en rapportera davantage. Aujourd'hui, un homme ne doit plus avoir qu'un but, c'est de devenir très riche. Quant à moi, ç'a toujours été mon idée, j'y suis arrivé et je m'en félicite. Autrefois, tout le monde me trouvait laid, bête, importun; aujourd'hui, tout le monde me trouve beau, spirituel, aimable, et Dieu sait si je suis spirituel, aimable et beau! Du jour où j'aurai été assez niais pour me ruiner et redevenir Jean comme devant il n'y aura pas assez de pierres dans les carrières Montmartre pour me les jeter à la tête; mais ce jour est encore loin, et beaucoup de mes confrères se seront ruinés d'ici là, pour que je ne me ruine pas. Enfin le plus grand éloge que je puisse faire de l'argent, c'est qu'une société comme celle où je me trouve, ait eu la patience d'écouter si longtemps le fils d'un jardinier, qui n'a d'autres droits à cette attention que les pauvres petits millions qu'il a gagnés. . .

Mme Durieu.—Eh bien mon cher monsieur de Cayolle, que pensez-vous de tout cela?

De Cayolle.—Je pense, madame, que les théories de M. Giraud sont vraies seulement dans le monde où M. Gi-

raud a vécu jusqu'à présent, qui est un monde de spéculation, dont le but unique doit être l'argent. Quant à l'argent par lui même, il fait faire quelques infamies, mais i fait faire aussi de grandes et nobles choses. Il est semblable à la parole humaine, qui est un mal chez les uns, un bien chez les autres, selon l'usage que l'on en fait. Mais cette obligation où nos moeurs mettent l'homme d'avoir à s'inquiéter tous les jours, en se réveillant, de la somme nécessaire pour ses besoins, afin qu'il ne prenne rien à son voisin, a créé les plus belles intelligences de tous les temps. C'est à ce besoin de l'argent quotidien que nous devons: Franklin, qui a commencé, pour vivre à être ouvrier imprimeur; Shakespeare, qui gardait les chevaux à la porte du théâtre qu'il devait immortaliser plus tard; Machiavel, qui était secrétaire de la république florentine, à quinze écus par mois; Raphaël, qui était le fils d'un barbouilleur d'Urbini; Jean-Jacques-Rousseau, qui a été commis greffier, graveur, copiste, et qui encore ne dînait pas tous les jours; Fulton, qui a d'abord été rapin, puis ouvrier mécanicien, et qui nous a donné la vapeur. . . , et tant d'autres. Faites naître tous ces gens-là avec cinq cent mille livres de rente chacun, et il y avait bien des chances pour qu'aucun d'eux ne devînt ce qu'il est devenu. Cette course aux écus dont vous parlez a donc du bon. Si elle enrichit quelques imbéciles ou quelques fripons, si elle leur procure la considération et l'estime des subalternes, des inférieurs, de tous ceux enfin qui n'ont avec la société que des rapports qui se payent, elle fait assez de bien d'un autre côté en éperonnant des facultés qui seraient restées stationnaires dans le bien être, pour qu'on lui pardonne quelques petites erreurs. A mesure que vous entrerez dans le vrai monde, qui vous est à peu près inconnu, monsieur Giraud, vous acquerez la preuve que l'homme qui y est reçu n'y est reçu que pour sa valeur personnelle.

Regardez ici, autour de vous, sans aller plus loin, et vous verrez que l'argent n'a pas cette influence

que vous lui prêtez. Voici madame la comtesse Savelli, qui a 500.000 francs de revenu, et qui, au lieu de dîner avec des millionnaires qui assiègent son hôtel tous les jours, vient dîner chez M. et Mme Durieu, de simples bourgeois, pauvres à côté d'elle, pour le plaisir de se trouver avec M. de Charzay, qui n'a que 1000 écus de rente, et qui, pour des millions, ne ferait pas ce qu'il ne doit pas faire ; avec M. de Roncourt, qui a une place de 1500 francs, parce qu'il a abandonné toute sa fortune à des créanciers qui n'étaient pas les siens, et qu'il pouvait ne pas payer ; avec Mademoiselle de Roncourt, qui a sacrifié sa dot au même sentiment d'honneur et de solidarité ; avec mademoiselle Durieu qui ne sera jamais la femme que d'un honnête homme, eût-il pour rivaux tous les Crésus présents et à venir ; enfin, avec moi, qui ai pour l'argent, dans l'acception que vous donnez à ce mot, le mépris le plus profond.

Maintenant, monsieur Giraud, si nous vous avons écouté si longtemps, c'est que nous sommes tous gens bien élevés ici, et que, d'ailleurs, vous parliez bien ; mais il n'y avait là aucune flatterie pour vos millions, et la preuve, c'est qu'on m'a écouté encore plus longtemps que vous, moi qui n'ai pas, comme vous, un billet de mille francs à mettre dans chacune de mes phrases.

ALEXANDRE DUMAS FILS

Devoir écrit. — Exposez vos idées sur *l'argent*.

Grammaire. — Écrire le part. passé de tous les verbes contenus dans le texte.

24. AU TRAVAIL !

Au travail ! au travail ! Qu'on entende partout
Le bruit saint du travail et d'un peuple debout.
Que partout on entende la scie et la lime,
La voix du travailleur qui chante et qui s'anime !
Que la fournaise flambe et que les lourds marteaux
Nuit et jour, et sans fin, tourmentent les métaux !

Rien n'est harmonieux comme l'acier qui vibre,
Et le cri de l'outil aux mains de l'homme libre !
Au fond d'un atelier, rien n'est plus noble à voir
Que le front tout en sueur, un visage tout noir,
Un sein large et bronzé que la poussière souille,
Et deux robustes bras tout recouverts de houille !
Au travail ! au travail ! à l'oeuvre, aux ateliers !
Et vous, de la pensée habiles ouvriers,
A l'oeuvre ! Travaillez tous dans votre domaine
La matière divine et la manière humaine !
Inventez ! maniez, changez, embellissez,
La Liberté jamais ne dira : C'est assez !

BRIZEUX

25. LA PETITE MARCHANDE DE FLEURS

Le soleil froid donnait un ton rose au grésil,
Et le ciel de novembre avait des airs d'avril.
Nous voulions profiter de la belle gelée.
Moi chaudement vêtu, toi bien emmitouflée
Sous le manteau, sous la voilette et sous les gants,
Nous franchissions, parmi les couples élégants,
La porte de la blanche et joyeuse avenue,
Quand soudain jusqu'à nous une enfant presque nue
Et livide, tenant des fleurettes en main,
Accourut, se frayant à la hâte un chemin.
Entre les beaux habits et les riches toilettes,
Nous offrir un petit bouquet de violettes.
Elle avait deviné que nous étions heureux.
Sans doute et s'était dit : — Ils seront généreux.
Elle nous proposa ses fleurs d'une voix douce,
Et souriant avec ce sourire qui tousse.
Et s'était monstrueux, cet enfant de sept ans
Qui mourait de l'hiver en offrant le printemps.
Ses pauvres petits doigts étaient pleins d'engelures.

Moi, je sentais le fin parfum de tes fourrures,
Je voyais ton cou rose et blanc sous la fanchon,
Et je touchais ta main chaude dans ton manchon,
Nous fîmes notre offrande, amie, et nous passâmes !
Mais la gaité s'était envolée, et nos âmes.
Gardèrent jusqu'au soir un souvenir amer.

Mignonne, nous ferons l'aumône cet hiver.

FRANÇOIS COPPÉE

(extrait des *intimités*)

26. LE SAVETIER ET LE FINANCIER

Un savetier chantait du matin jusqu'au soir ;
C'était merveilles de le voir,
Merveilles de l'ouïr ; il faisait des passages
Plus content qu'aucun des sept sages.
Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or,
Chantait peu, dormait moins encore.
C'était un homme de finance.
Si, sur le point du jour, parfois il sommeillait,
Le savetier alors en chantant l'éveillait ;
Et le Financier se plaignait
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre le dormir (1) ;
Comme le manger et le boire.
En son hôtel il fait venir
Le chanteur, et lui dit : Or ça Grégoire,
Que gagnez-vous par an ? — Par an ? Ma foi, Monsieur,
Dit, avec un ton de rieur,
Le gaillard Savetier, ce n'est point ma manière
De compter de la sorte ; et je n'entasse guère
Un jour sur l'autre : il suffit qu'à la fin
J'attrape le bout de l'année ;
Chaque jour amène son pain.

— En bien, que gagnez-vous, dites-moi, par journée ?
— Tantôt plus, tantôt moins (2): le mal est que toujours
(Et sans cela nos gains seraient assez honnêtes),

Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours

Qu'il faut chommer ; on nous ruine en fêtes (3) ;

L'une fait tort à l'autre ; et Monsieur le curé

De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

Le Financier, riant de sa naiveté,

Lui dit : « Je vous veux mettre aujourd'hui sur le trône.

Prenez ces cents écus ; gardez-les avec soin,

Pour vous en servir au besoin».

La Savetier crut voir tout l'argent que la terre

Avait, depuis plus de cent ans,

Produit pour l'usage des gens.

Il retourne chez lui ; dans sa cave il enserre

L'argent et sa joie à la fois.

Plus de chant : perdit la voix,

Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines.

Le sommeil quitta son logis ;

Il eut pour hôtes les soucis,

Les soupçons, les alarmes vaines ;

Tout le jour il avait l'oeil au guet : et la nuit,

Si quelque chat faisait du bruit,

Le chat prenait l'argent. A la fin le pauvre homme

S'en courut chez celui qu'il ne réveillait plus :

«Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme,

Et reprenez vos cent écus».

LA FONTAINE

Explications. (1) *Le dormir*. L'infinif est un substantif verbal, et peut s'employer substantivement ; cet emploi est très commun chez les Grecs et en latin. (2) *Tantôt plus tantôt moins*. Ces réponses évasives sont bien dans les habitudes du peuple. (3) La Fontaine, touchait ici une question tout actuelle pour le public de 1678. Douze ans auparavant, le roi avait obtenu des évêques la suppression de dix-sept fêtes. (Voir «*fêtes chômées*» dans la 2e partie de ce volume).

27. ÉCHO

Rôdant triste et solitaire
Dans la forêt du Mystère,
J' ai crié le coeur très las :
«La vie est triste ici-bas !»

«L' Écho m'a répondu : Bah !
Puis, d' une voix si touchante :
Écho ! la vie est méchante ;
L' Écho m' a répondu : Chante !
«Écho ! écho des grands bois !
«Lourde, trop lourde est ma croix ! »
L' Écho m' a répondu : Crois !

La haine en moi va germer,
«Dois-je rire ou blasphémer ? »
Et l' Écho m'a dit : Aimer !

Comme l' Écho des grands bois,
m' a conseillé de le faire :
J' aime, je chante et je crois. . .
Et je suis heureux sur terre !

THÉODORE BOTREL

28. A UNE JEUNE FILLE

Vous qui ne savez pas combien l'enfance est belle,
Enfant ! n'enviez point notre âge de douleurs,
Où le coeur tour à tour est esclave et rebelle,
Où le rire est souvent plus triste que vos pleurs.

Votre âge insouciant est si doux, qu'on l'oublie !
Il passe comme un souffle au vaste champ des airs,

Comme une voix joyeuse en fuyant affaiblie,
Comme un alcyon sur les mers.

Oh! ne vous hâtez point de mûrir vos pensées!
Jouissez du matin, jouissez du printemps!
Vos heures sont des fleurs l'une à l'autre enlacées;
Ne les effeuillez pas plus vite que le temps.

Laissez venir les ans! le destin vous dévoue,
Comme nous, aux regrets, à la fausse amitié,
A ces maux sans espoir que l'orgueil désavoue
A ces plaisirs qui font pitié!

Riez pourtant! du sort ignorez la puissance;
Riez! n'attristez pas votre front gracieux,
Votre oeil d'azur, miroir de paix et d'innocence,
Qui révèle votre âme et réfléchit les cieux.

VICTOR HUGO

29. VISION

I

J'ai vu, dans un rêve attristé,
Deux chaumières presque pareilles;
Et deux voix, dans l'obscurité,
Plaintives, frappaient mes oreilles.

Chaque logis était caché
Dans un de ces vallons prospères
D'où la guerre avait arraché
Bien des enfants et bien des pères.

C'était l'hiver: l'hiver accroit
Le souci des absents qu'on aime,
Quand l'âpre morsure du froid
S'attaque au blessé morne et blême!

La neige posait lentement
Ses flocons sur les branches mortes ;
La bise au long gémissement
Pleurait par les fentes des portes.

Tous les chemins étaient déserts ;
Les corbeaux, sous la brume dense,
Volaient par bandes, dans les airs,
Aux festins flairés à distance.

Les deux foyers se ressemblaient ;
Et, devant le feu de broussailles,
Deux mères, dont les doigts tremblaient,
Songeaient aux lointaines batailles.

L'angoisse étreignait ces deux coeurs
Sevrés des caresses passées ;
Le devoir, avec ses rigueurs,
Troublait leurs naïves pensées ;

Leur esprit voyageait là-bas :
Point de lettre qui les rassure !
Quand les enfants sont aux combats
Pour les mères, tout est blessure !

L'une disait—cris obstinés,
Navrants dans sa langue ou la nôtre ;
«Mein Kind !... Mein Kind !...» Vous comprenez ?
«Mon fils !... Mon fils !...» murmurait l'autre.

II

Et j'entendais, au même instant,
Sur un affreux champ de carnage,
Contre la souffrance luttant,
Gémir deux enfants du même âge.

C'était en hiver, et le soir ;
Les canons venaient de se taire,

Et, pêle-mêle, on pouvait voir
Français, Saxons, couchés à terre.

La neige aussi couvrait les bois,
Vers tous ces pâles fronts chassée ;
Un choeur de lamentables voix
Perçait la nuit sombre et glacée ;

Les deux soldats se ressemblaient,
Mourant quand il fait bon de vivre !
Et leurs pauvres membres tremblaient,
Bleuis par la bise ou le givre !

Ils sentaient, trop faibles tous deux,
Couler leur sang que rien n'éteint.
La bande des corbeaux hideux
Tournoyait sur la plaine blanche.

Ils s'éteignaient dans un ravin,
En proie aux angoisses dernières ;
Leurs yeux, de loin, suivaient en vain
La longue file des civières !

L'étrange réveil du passé,
Qui précède l'adieu suprême,
Évoquait pour chaque blessé
La vision de ce qu'il aime ;

Et tous deux au moment sacré
Où la mort, en passant, vous touche,
Jetaient l'appel désespéré
Que les petits ont à la bouche :

L'un répétait—cris obstinés,
Navrants dans sa langue ou la nôtre :
«Mutter! . . Mutter! . . .» Vous comprenez?
«Maman! . . Maman! . . .» murmurait l'autre.

EUGÈNE MANUEL
(Pendant la Guerre).

30. APRÈS LA BATAILLE

Mon père, ce héros au sourire si doux,
Suivi d'un seul housard qu' il aimait entre tous
Pour sa grande bravoure et pour sa haute taille,
Parcourait à cheval, le soir d' une bataille,

Le champ couvert de morts sur qui tombait la nuit,
Il lui sembla, dans l'ombre, entendre un faible bruit,
C'était un Espagnol de l'armée en déroute,
Qui se traînait sanglant sur le bord de la route,

Râlant, brisé, livide et mort plus qu'à moitié,
Et qui disait : «A boire, à boire, pitié» !
Mon père, ému, tendit à son housard fidèle
Une gourde de rhum qui pendait à sa selle,

Et dit : «Tiens, donne à boire à ce pauvre blessé»
Tout à coup, au moment où le housard baissé
Se penchait vers lui, l'homme une espèce de Maure
Saisit un pistolet qu'il étreignait encore,

Et vise au front mon père en criant : «Caramba !»
Le coup passa si près que le chapeau tomba
Et que le cheval fit un écart en arrière.
«Donne-lui tout de même à boire» dit mon père.

VICTOR HUGO

31. L'EXPIATION

Il neigeait. On était vaincu par sa conquête
Pour la première fois l'aigle baissait la tête.
Sombres jours ! l'empereur revenait lentement,
Laisant derrière lui brûler Moscou fumant.
Il neigeait. L'âpre hiver fondait en avalanche.

Après la plaine blanche, une autre plaine blanche.
On ne connaissait plus les chefs ni le drapeau.
Hier la grande armée, et maintenant troupeau.
On ne distinguait plus les ailes ni le centre.
Il neigeait. Les blessés s'abritaient dans le ventre
Des chevaux morts ; au seuil des bivouacs désolés
On voyait des clairons à leurs poste gélés,
Restés debout, en selle et muets, blancs de givre,
Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre.
Boulets, mitraille, obus, mêlés aux flocons blancs,
Pleuvaient ; les grenadiers, surpris d'être tremblants,
Marchaient pensifs, la glace à leur moustache grise.
Il neigeait, il neigeait toujours ! La froide bise
Sifflait ; sur le verglas, dans des lieux inconnus,
On n'avait pas de pain et l'on allait pieds nus.
Ce n'étaient plus des coeurs vivants, des gens de guerre ;
C'était un rêve errant dans la brume, un mystère,
Une procession d'ombres sur le ciel noir.
La solitude, vaste, épouvantable à voir,
Partout apparaissait, muette vengeresse.
Le ciel faisait sans bruit, avec la neige épaisse,
Pour cette immense armée un immense linceul ;
Et, chacun se sentant mourir, on était seul.
— Sortira-t-on jamais de ce funeste empire ?
Deux ennemis ! le Czar, le Nord. Le Nord est pire.
On jetait les canons pour brûler les affûts.
Qui se couchait, mourait. Groupe morne et confus,
Ils fuyaient ; le désert dévorait le cortège.
On pouvait, à des plis qui soulevaient la neige,
Voir que des régiments s'étaient endormis là.
O chutes d'Annibal ! Lendemain d'Attila !
Fuyards, blessés, mourants, caissons, brancards, civières,
On s'écrasait aux ponts pour passer les rivières.
On s'endormait dix mille, on se réveillait cent.
Ney, que suivait naguère une armée, à présent
S'évadait, disputant sa montre à trois cosaques.

Toutes les nuits, qui vive ! alerte ! assauts ! attaques !
Ces fantômes prenaient leurs fusils, et sur eux
Ils voyaient se ruer, effrayants, ténébreux,
Avec des cris pareils aux voix des vautours chauves,
D'horribles escadrons, tourbillons d'hommes fauves.
Toute une armée ainsi dans la nuit se perdait.
L'empereur était là, debout, qui regardait.
Il était comme un arbre en proie à la cognée.
Sur ce géant, grandeur jusqu' alors épargnée,
Le malheur, bûcheron sinistre, était monté ;
Et lui, chêne vivant, par la hache insulté,
Tresaillant sous le spectre aux lugubres revanches,
Il regardait tomber autour de lui ses branches.
Chefs, soldats, tous mouraient. Chacun avait son tour.
Tandis qu' environnant sa tente avec amour,
Voyant son ombre aller et venir sur la toile,
Ceux, qui restaient, croyant toujours à son étoile,
Accusaient le destin de lèse-majesté,
Lui se sentit soudain dans l'âme épouvanté.
Stupéfait du désastre et ne sachant que croire,
L'empereur se tourna vers Dieu ; l'homme de gloire
Trembla ; Napoléon comprit qu'il expiait
Quelque chose peut-être, et, livide, inquiet,
Devant ses légions sur la neige semées :
— Est-ce le châtement, dit il, Dieu des armées ?
Alors il s'entendit appeler par son nom
Et quelqu'un qui parlait dans l'ombre lui dit : Non.

VICTOR HUGO

DEUXIÈME PARTIE

Agriculture, Industrie, Science, Géographie, Questions commerciales et économiques.

«Vivez dans la paix sereine des laboratoires et des bibliothèques. Dites-vous d'abord: «Qu'ai-je fait pour mon instruction?»; jusqu'au moment où vous aurez peut-être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès de l'humanité. Mais, que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire: «J'ai fait ce que j'ai pu.»

PASTEUR

32. LE TRAVAIL

Voulez vous que je vous rapporte les sages conseils que j'ai recueillis dernièrement de la bouche d'un maître vénéré, qui parlait à des enfants comme vous? — «Oui! Oui!» s'écria tout le monde.

Il me souvient encore de ces paroles, tant elles m'ont fait d'impression, et je vais essayer de vous les répéter à peu près textuellement. «Je vais profiter des quelques instants où il m'est donné de vous entretenir, disait-il, pour vous recommander un de mes amis, un de mes bons et vieux amis, à qui j'ai dû un grand nombre des meilleurs jours de ma vie, à qui je dois le repos dont je jouis dans ma vieillesse, et qui fera pour vous, si vous le voulez bien, ce qu'il a fait pour moi. Au reste, vous le connaissez déjà, mes enfants, cet ami, ce bienfaiteur que je vous présente, il s'appelle le Travail. Oui, vous le connaissez: c'est lui qui vous nourrit tous les jours, par les mains laborieuses de vos parents, c'est lui qui vous instruit par les efforts dévoués de vos maîtres. Le travail a été longtemps méconnu, méprisé! Le monde païen en imposait la plus grande part aux esclaves; le monde féodal, quoique pieux et chrétien, oubliant que le Christ qu'il adorait l'avait ennobli par son

humble naissance et par ses propres mains, le dédaignait par un sot préjugé. Les temps modernes, si pleins d'activité, ont rendu au travail sous toutes ses formes, au labeur du corps comme à celui de la pensée, ce qu'il mérite, c'est-à-dire le respect de tous, la connaissance, l'admiration publiques. Ne l'oubliez jamais; souvenez-vous que la vie entière est un grand concours où le prix appartient de droit au plus laborieux, au plus intelligent, au plus honnête.

D'ailleurs, ce n'est pas seulement l'opinion des hommes qui glorifie le travail, c'est une volonté plus auguste, c'est Dieu lui même qui nous en donne à la fois l'ordre, et j'ose dire l'exemple. Ce grand et sublime ouvrier daigne nous inviter à participer à son oeuvre. Tout ce que nous faisons de bien, de beau, de bon, est une collaboration à la grande oeuvre qu'il poursuit. L'entendez-vous qui vous crie: «En avant». En avant contre l'ignorance, en vous instruisant; en avant contre la misère, en utilisant vos forces et votre intelligence pour votre bien et celui de vos semblables; en avant contre le vice, en résistant à de vulgaires plaisirs! A cet appel qui de vous refusera de marcher? . . . Personne, j'en suis certain. Vous me direz peut-être, mes chers amis: Que sommes-nous et que pouvons nous faire? Pauvres enfants, humbles élèves d'une école, en quoi pouvons-nous servir à l'accomplissement des grands desseins de Dieu? Je vous répondrai: Ne négligeons pas les petites choses, ne dédaignons point les petites vertus; elles sont le marche-pied par lequel on parvient aux grandes. On n'a pas tous les jours l'occasion d'accomplir des devoirs éclatants et de nobles sacrifices; il n'est pas donné à tout le monde de risquer sa vie en sauvant de l'incendie une famille ou en franchissant des lignes ennemies; heureusement ces circonstances sont rares; mais il en est d'autres très fréquentes, des devoirs moins périlleux, quoique tout aussi difficiles à pratiquer: chaque jour de la vie on peut se montrer bon fils, enfant docile, écolier studieux et soumis, ouvrier exact et consciencieux. Ce sont là les centimes qui forment à la lon-

gue les grosses sommes de la vertu; c'est la monnaie de l'héroïsme!

MATRAT

33. LA DIVISION DU TRAVAIL

Quand Robinson Crusoé s'est trouvé tout seul dans son île, il lui a fallu apprendre à tout faire: ses vêtements, ses souliers, ses meubles, ses outils.—Ainsi il était à la fois tailleur, cordonnier, menuisier, forgeron, etc. Nous qui vivons en société, nous voyons bien qu'il y a dans nos villes des ouvriers qui ne font que des vêtements, d'autres qui ne font que des souliers, d'autres, que des meubles, etc., et que celui qui est tailleur n'est pas en même temps cordonnier ou menuisier.—Dès que les hommes vivent les uns près des autres, ils dressent le compte des diverses besognes, du travail qu'ils ont à faire, et ils se le partagent, ils le divisent: c'est ce qu'on appelle la *division du travail*.

La division du travail est indispensable. Elle permet à l'homme de travailler plus vite et mieux.—Celui qui ne fait qu'une chose y devient fort habile: il exécute sa tâche en moins de temps et avec plus de sûreté de main qu'aucun autre. Aussi tous ceux qui travaillent, soit de leurs mains, soit autrement, ont ils pris l'habitude de se spécialiser.

Le même homme n'est pas à la fois avocat, médecin, banquier.— Il risquerait d'être un mauvais médecin, un mauvais banquier, un mauvais avocat.—Pour ces trois professions, au lieu d'un seul homme, il en faut trois: un pour être avocat, un pour être médecin, un pour être banquier.—Et en conséquence, l'un étudie le droit, l'autre la médecine, et le troisième la finance.

De même les artisans apprennent chacun un métier: l'un apprend à être forgeron, l'autre à être peintre, un troisième à être ébéniste.

Ils se partagent les besognes, ils divisent le travail : notre siècle est celui de la division du travail, de la spécialité.

On a poussé la spécialisation si loin, que dans une même profession, dans un même corps de métier, on subdivise encore le travail.—Ainsi les médecins se distinguent maintenant en médecins et en chirurgiens ; et parmi les médecins, les uns étudient les maladies des yeux (oculistes) les autres les maladies des dents (dentistes), les autres les maladies des oreilles (auristes), etc. De même, parmi les avocats : les uns plaident les causes criminelles et sont ce qu'on appelle avocats d' assises ; les autres, les causes civiles et sont ce qu'on appelle avocats d' affaires ; puis ces avocats d' affaires se subdivisent encore la tâche : les uns plaident les questions de propriété intellectuelle (brevets d' invention, etc.), les autres, les questions de droit international, etc., etc.

Parmi les artisans, la spécialisation a été poussée si loin qu' une seule catégorie d' objets occupe dix, quinze, vingt ouvriers différents, dont chacun ne sait faire qu' une pièce de cet objet.—Dans les fabriques de chaises, par exemple, il y a des ouvriers qui ne font que les pieds, d' autres que les dossiers, d' autres que les sièges, etc. ; dans les fabriques de souliers, les uns coupent, les autres assemblent, les autres cousent, et parmi, les coupeurs, il y en a qui coupent les tiges, d' autres les empeignes, d' autres les semelles, etc.

Cette spécialisation à outrance a des inconvénients en même temps que des avantages.—Sans doute, celui qui ne coupe que des tiges de bottines acquiert une extraordinaire habileté, et, s' il travaille aux pièces, parvient à gagner de grosses journées ; mais si l' ouvrage vient à manquer dans la maison qui l' emploie, le jour où il va d' atelier en atelier chercher du travail, il risque d' en trouver difficilement : car il ne peut pas se proposer comme ouvrier cordonnier, mais seulement comme coupeur de tiges, etc. ; au

lieu de vingt chances d'obtenir du travail, il n'en a plus qu'une.

Avant de se spécialiser, un homme devrait apprendre à fond toutes les parties de sa profession ou de son métier.

JOSEPH CHAILLEY - BERT

(Tu seras Commerçant)

34. LES FÊTES CHOMÉES

Un proverbe dit qu'il vaut mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints. Au moyen âge, et pendant les siècles qui ont suivi, les bons catholiques et même les mécréants ne pensaient pas ainsi : ils demandaient la protection des saints plus souvent que celle de Dieu le Père.

Toutes les corporations se plaçaient sous l'invocation d'un saint, se recommandaient à un patron : les tailleurs, à saint Éloi ; les charpentiers à saint-Joseph ; les cordonniers à saint Crépin ; les artificiers à saint Barbe ; les musiciens à sainte Cécile ; les jardiniers à saint Fiacre, etc.

Les villes et les villages, à leur tour, en faisaient autant. Les villes qui portent le nom de Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Georges sont très nombreuses ; et celles qui ne portent pas le nom d'un saint, ne possèdent pas moins un patron, un saint dont, chaque année, on célèbre la fête.

Ce culte des saints, en effet, se traduisait par des fêtes, des cérémonies, qui toutes étaient l'occasion d'une suspension de travail, d'un chômage. De là, le nom des *fêtes chômées* donné à ces fêtes. Il y avait les grands saints et les petits saints : pour les petits saints, on se contentait de les prier, sans arrêter le travail tout un jour ; mais pour les grands saints, il fallait absolument leur consacrer une journée : c'étaient les saints *chômés*.

Les gens religieux employaient bien effectivement en prières cette journée perdue pour le travail. Mais il y en avait d'autres, nombreux, qui la passaient au cabaret. Il

y en avait d'autres aussi qui les employaient à certaines affaires qui n'étaient point, à proprement parler, du travail. De là, sans doute, est venue l'habitude de régler encore aujourd'hui certaines choses, le jour de certaines fêtes. Par exemple, dans quelques provinces comme le Bérry, les domestiques vont se *louer*, c'est-à-dire offrir leurs services, le jour de la Saint-Jean ou le jour de la Saint-Michel. Certains autres engagements partaient de la Madeleine, de la Sainte-Madeleine.

Les fêtes chômées étaient, dans les époques de vive foi, très nombreuses. Si à ces fêtes on joignait les dimanches et les anniversaires mémorables de la vie de Jésus-Christ, on arrivait à avoir dans l'année plus de cent jours de chômage. C'est à peine si les travailleurs avaient assez de temps pour travailler et gagner de quoi vivre.

Nos rois virent là un excès et s'efforcèrent d'y porter remède : Henri IV et Louis XIV obtinrent des papes qu'ils supprimassent nombre de fêtes chômées ; on ne chôma plus que les plus grands saints : saint Pierre, saint Paul, saint Jean, etc. Mais cela même était encore trop.

Aussi, en 1802, à la suite d'une entente avec le pape, Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, obtint la réduction des fêtes chômées à quatre : le jour de Noël, l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint.

Aujourd'hui, les jours de *repos légal*, outre le dimanche, sont au nombre de huit, à savoir : outre les quatre fêtes indiquées plus haut : le 1^{er} Janvier, le lundi de Pâques, le lundi de la Pentecôte, et le 14 Juillet, jour de la fête nationale.

Ces jours là, comme le dimanche, tout chôme : la Bourse est fermée ; la Banque ne présente point les billets ; les huissiers ne font point de protêts, etc.

Les jours de repos légal sont une bonne chose. Il faut que l'homme qui a beaucoup travaillé puisse se reposer. Mais, sous prétexte de repos nécessaire, il ne faut point encourager la paresse. La richesse d'un pays dépend de

ce qu'il produit. Et la production a diminué avec la journée de 8 heures.

JOSEPH CHAILLEY - BERT

35. LE PAYSAN ET SA TERRE

Si nous voulons connaître la pensée intime, la passion du paysan de France, cela est fort aisé. Promenons-nous le dimanche dans la campagne, suivons-le. Le voilà qui s'en va là-bas devant nous. Il est deux heures. Il est endimanché. Je reponds qu'il va voir sa terre.

Je ne dis pas qu'il y aille tout droit. Non, il est libre ce jour-là, il est maître d'y aller ou de n'y pas aller. N'y va-t il pas assez tous les jours de la semaine ?

Aussi, il se détourne, il va ailleurs, il a affaire ailleurs... Et pourtant il y va.

Il est vrai qu'il passait bien près : c'était une occasion. Il regarde sa terre, mais apparemment il n'y entrera pas ; qu'y ferait-il ?... Et pourtant il y entre.

Du moins, il est probable qu'il n'y travaillera pas ; il est endimanché ; il a blouse et chemise blanches... Rien n'empêche cependant d'ôter quelque mauvaise herbe, de rejeter cette pierre. Il y a bien encore cette souche qui gêne ; mais il n'a pas sa pioche, ce sera pour demain.

Alors il croise ses bras et s'arrête, regarde, sérieux, soucieux. Il regarde longtemps, très longtemps et semble s'oublier. A la fin, s'il se croit observé, s'il aperçoit un passant, il s'éloigne à pas lents. A trente pas encore il s'arrête, se retourne, et jette sur sa terre un dernier regard, regard profond et sombre ; mais pour qui sait bien voir, il est tout passionné, ce regard, tout de coeur, plein de dévotion.

Si ce n'est là l'amour, à quel signe donc le reconnaissez vous en ce monde ?

C'est lui, n'en riez point... La terre le veut ainsi, pour

produire; autrement, elle ne donnerait rien, cette pauvre terre de France, sans bestiaux, presque, et sans engrais. Elle rapporte parce qu'elle est aimée.

Il est plus d'un pays en France où le cultivateur a sur la terre un droit qui, certes, est le premier de tous : celui de l'avoir faite. Voyez ces rocs brûlés, ces arides sommets du Midi : là, je vous prie, où serait la terre sans l'homme? La propriété y est toute dans le propriétaire. Elle est dans le bras infatigable qui brise le caillou tout le jour et mêle cette poussière d'un peu d'humus.

Elle est dans la forte échine du vigneron, qui, du bas de la côte, remonte toujours son champ qui s'écroule toujours.

Oui, l'homme fait la terre; on peut le dire même des pays les moins pauvres.

Ne l'oublions jamais, si nous voulons comprendre combien il l'aime et de quelle passion. Songeons que, des siècles durant, les générations ont mis là la sueur des vivants, les os des morts, leur épargne, leur effort... Cette terre où l'Homme a si longtemps déposé le meilleur de lui-même, le paysan sent bien que c'est une terre humaine, et il l'aime comme une personne.

J. MICHELET
(Le peuple)

36. LA HOUILLE ET LE BLÉ

Au pied des gerbiers dorés qui attendent la visite prochaine de la batteuse, les paysans apportent quelques blocs de houille, luisante, noire. C'est le charbon qui demain fera aller la machine.

Ainsi, c'est par la houille, par le grand moteur de l'industrie, que s'achève maintenant le cycle de blé. C'est une association d'images et de forces toute neuve.

Il y a quelques années, le charbon évoquait à l'esprit

ou les grandes gares sonores, ou les vastes usines closes, trépidantes et poussiéreuses. Le voilà aujourd'hui qui mêle son éclat souterrain et sombre à la splendeur ouverte ¹⁾ des moissons que dora le grand espace clair. Demain il fera halèter la machine en pleine nature recueillie, et l'ombre de sa fumée inquiète ²⁾ passera sur les prés à la croissance lente, où les forces de la vie travaillent silencieusement. En cette houille s'était emmagasinée, depuis des milliers de siècles, la chaleur solaire. Ainsi, tandis que le soleil des jours présents mûrit les épis de blé, c'est le soleil des jours lointains, ranimé par le génie de l'homme, qui aide le paysan à séparer le grain de la paille.

Le travail humain appelle à soi, avec les vifs rayons de la lumière d'aujourd'hui, la force obscure de la lumière de jadis! Et le «geste auguste du semeur», ouvrant le cycle du blé que la houille achèvera, ne s'élargit pas seulement aux horizons visibles: il évoque en outre maintenant, pour l'accomplissement suprême de l'oeuvre, les forces qui rayonnent dans les horizons du passé.

La houille est près du gerbier. Que la science soit près du moissonneur. L'âme de feu de l'industrie est entrée dans le travail du paysan; que l'ardente pensée du progrès, âme de feu de l'histoire humaine, entre aussi dans son cerveau.

JEAN JAURÈS

37. LE CAFÉ

I

Origines.—Si on cherche à établir l'époque où les Orientaux eux-mêmes ont connu cette graine merveilleuse, on ne trouve pour dissiper l'obscurité qui enveloppe ces

¹⁾ *Ouverte*... aux regards, à la lumière (par opposition à souterrain).

²⁾ *Inquiète*: parce que son mouvement peut se comparer à celui d'un esprit agité, jamais en repos.

premières origines, que des légendes plus ou moins contestables. Parmi les fables répandues à ce sujet, il en est une qui attribue la découverte du café à un musulman du nom de Mollah Chadelly. On raconte que ce musulman, ne sachant comment vaincre le sommeil, qui venait par trop souvent interrompre ses méditations nocturnes, appela Mahomet à son aide. Le secours ne se fit longtemps attendre. Guidé par l'esprit du prophète, le pieux musulman rencontra un pâtre. Celui-ci lui apprit que ses chèvres, quand elles avaient mangé les baies d'un certain arbre, le caféier, sautaient et bondissaient toute la nuit, sans pouvoir dormir. La leçon ne fut pas perdue. Le musulman prépara avec ces baies une infusion qui lui procura, comme aux chèvres, une excitation toute spéciale : il dormit moins... et sans doute il pria mieux.

Le parfum du café est trop pénétrant pour que l'usage de cette précieuse liqueur ait pu rester longtemps un secret. Le café passa de la table du musulman à celle des derviches, puis à celle des docteurs de la loi, et, de proche en proche, il se répandit partout dans tout l'Orient.

Après la propagande, la persécution. Ceux-là mêmes qui avaient exalté les propriétés du café, en devinrent les ennemis. Le café, qui devait servir à tenir éveillés prêtres et fidèles, avait bientôt fait abandonner les temples pour les boutiques où l'on débitait la boisson nouvelle.

Mais comment la prohiber ? La religion du Mahomet défend l'usage du vin : le café est assimilé au vin, et, sous prétexte qu'il est aussi une liqueur enivrante, le voilà rigoureusement interdit. Persuasion, prohibition, tout fut en vain mis en oeuvre contre la liqueur à la mode : on eut recours à la violence.

Un écrivain arabe raconte que, vers 1538, des buveurs de café furent surpris dans une boutique, saisis, mis en prison, et que, le lendemain matin, ils ne furent mis en liberté qu'après avoir reçu chacun dix-sept coups de bâton. Il était défendu de boire du café, même chez soi, et

les peines les plus ignomineuses furent infligées aux contrevenants. Comme il arrive toujours, la rigueur de la persécution dont le café était l'objet, n'eut d'autre effet que d'en populariser l'usage. Chacun voulut prendre la liqueur prohibée. Quant à ceux qui la prohibaient, ils s'aperçurent bientôt qu'ils avaient mieux à faire que d'user d'inutiles et improductives rigueurs : ils taxèrent les vendeurs de café, et cessèrent désormais de lutter contre une passion qui devenait une source assurée de gros revenus.

(à suivre)

38. LE CAFÉ (suite)

II

Le café en France. — Les choses marchèrent si bien, qu'en vingt-cinq ans, il s'était établi dans la ville du Caire plus de 2000 boutiques où l'on vendait du café. Du Caire, le café passe à Constantinople où nous le trouvons en vogue vers 1560. Enfin, il pénètre peu à peu chez nous. C'est Louis XIV qui a bu la première tasse de café préparée en France. Le café valait alors 140 francs la livre. On ne se doutait guère qu'il se vendrait bientôt par millions de kilogrammes, et que cette délicieuse liqueur serait un jour à la portée de tous. Le café donna son nom aux établissements où l'on vendait la boisson nouvelle. Plusieurs boutiques s'ouvrirent dans Paris pour la préparation et la vente du café, mais elles eurent d'abord peu de succès. Le café réussit mieux à la cour et dans la haute société. On cite, vers 1647, Thévenot comme un des premiers qui ait offert du café aux amis qu'il invitait à dîner. Soliman Aga, ambassadeur de la Porte près de Louis XIV, concourut singulièrement à la vogue du café, par la magnificence tout orientale avec laquelle il faisait servir aux dames et aux seigneurs de la cour la liqueur nouvelle.

Accueilli en France avec une grande faveur, le café s'introduit également en Angleterre. C'est en 1652 que le café apparaît à Londres pour la première fois. Un marchand du nom d'Edwards avait rapporté d'Orient quelques balles de café, et emmené avec lui un serviteur grec habile à préparer la boisson nouvelle. La foule assiégeait le domicile d'Edwards.

Peu de temps après que l'usage du café, importé jusque-là par les Génois et les Vénitiens, eut été introduit en France, les Hollandais réussirent à acclimater le caféier dans leurs diverses possessions, et particulièrement à Java. Plusieurs plants furent apportés, en 1710, à Amsterdam, puis du jardin botanique d'Amsterdam en France, dans les serres du Jardin des Plantes, d'où l'un d'eux fut transporté à la Martinique, et devint l'origine des plantations de café si considérables aujourd'hui dans les Antilles et en Amérique.

Cette histoire mérite d'être racontée. Trois pieds de café, venant du Jardin des Plantes, avaient été confiés par Antoine de Jussieu, professeur de botanique au Jardin des Plantes, au capitaine Desclieux, chargé de les transporter à la Martinique. Deux périrent en route ; le troisième ne put vivre jusqu'au terme du voyage que grâce au dévouement du capitaine, qui dut partager sa ration d'eau douce avec le jeune arbrisseau. C'est celui-là même qui se multiplia de telle sorte qu'il couvrit bientôt le sol de la Martinique, de la Guadeloupe, de Saint-Domingue, de Cayenne et de la Jamaïque.

Le café à Paris. — Cependant la vogue du café continuait en France, et à Paris en particulier. A la faveur du café, le sucre commence aussi à courir les rues, le sucre, qui, jusque là, s'achetait à l'once chez les pharmaciens. On peut bien dire : courir les rues, parce qu'en effet on voyait dans Paris, des marchands qui portaient dans la rue, sur un éventaire, un réchaud et une cafetière, en criant du café. Ceux qui en voulaient faisaient monter

chez eux le marchand «qui remplissait leur tasse pour deux sous, en fournissant aussi le sucre», dit la chronique du temps.

On verra plus loin quelle importante révolution économique se produisit à la suite de ces modestes débuts.

Les premières boutiques où l'on vendit du café étaient assez mal tenues et assez mal fréquentées. L'une fut établie à la foire Saint-Germain, en 1672. Plus tard, il s'en installa une sur le quai de l'École, et rue Mazarine. Procope fut le premier qui, quelques années plus tard, ouvrit un café convenable, orné de glaces, et de ces tables luxueuses qui semblent ajouter leurs séductions nécessaires aux charmes de la précieuse liqueur. C'est en face de l'ancienne Comédie Française que fut fondée cette maison élégante, qui existait encore dans ces derniers temps. Là, se donnaient rendez-vous les auteurs, les gens de lettres et les savants : Voltaire et La Fontaine y passèrent de longues heures. La boisson à la mode n'était que le prétexte de réunions, où l'on peut dire que l'on dépensait plus d'esprit encore que du café. Peu à peu les boutiques de ce genre se multiplièrent. A la fin du règne de Louis XV, il y avait plus de 600 cafés à Paris. Maintenant, on ne les compte plus.

RIANT

39. LES PERLES

De toutes les pierres précieuses, la perle est la seule utilisée sous l'état même que le mollusque nous la fournit : elle n'est jamais taillée et ne doit rien à l'art.

On en fait des diadèmes, des colliers, des bracelets, des épingles, des boucles d'oreilles et un grand nombre d'autres objets de parure que le luxe et les caprices de la mode s'ingénient à inventer.

Les perles sont souvent sciées en deux : on obtient alors les *demi-perles* que l'on applique sur leur partie plate

pour former des cercles, des chiffres et autres desseins.

Les semences de perles servent surtout pour les incrustations, la décoration des ornements d'église et les broderies de certains vêtements orientaux.

Le prix élevé des véritables perles fines a, depuis longtemps, conduit certains industriels à essayer d'imiter ces productions naturelles.

On fabrique de grandes quantités de *perles artificielles*, ou *perles fausses*, à l'aide de petites boules de verre creuses dont on enduit la surface intérieure *d'essence d'Orient*, puis que l'on achève de remplir avec de la cire blanche ou de la colle de poisson.

L'essence d'Orient n'est autre chose que des écailles d'ablette, plusieurs fois lavées avec de l'eau additionnée d'ammoniaque pour éviter la putréfaction, broyées sous l'eau et mélangées avec un liquide gélatineux.

Une foule d'autres procédés, sur la nature desquels nous n'insisterons pas, permettent, d'ailleurs, d'obtenir des perles fausses. La France en fabrique pour plus d'un million chaque année, dont une bonne partie est dirigée vers les colonies.

P. MEYRAT

(Cours de Marchandises)

40. LA BALEINE

Ce sont les Basques qui, au quatorzième et au quinzième siècles, ont, dit-on, équipé les premiers navires pour la pêche de la baleine, alors abondante dans le golfe de Biscaye (golfe de Gascogne). Par la suite, les Hollandais puis les Anglais se livrèrent activement à cette pêche, à laquelle ils consacraient de grandes ressources et dont ils tiraient parfois de grands profits.

Mais depuis, tout cela a bien changé : la baleine, sans cesse traquée dans les parages les plus facilement accessi-

bles, s'est faite de plus en plus rare et, de nos jours, se confine, de plus en plus dans les mers polaires du Nord et du Sud.

C'est là que les Norvégiens, les Anglais, les Américains du Nord surtout, qui se partagent actuellement le monopole de cette pêche, sont obligés d'aller la dépister : car, depuis plus de quarante ans déjà, les armements pour la pêche de la baleine sont nuls en France.

Les pêcheries du *Nord* sont réparties dans le détroit de Davis, les mers d' Hudson, de Baffin et dans celles qui se rapprochent du pôle arctique ; dans l' Alaska, le Kamtchatka, sur les côtes de Norvège, du Spitzberg, etc. C' est aussi dans ces mêmes régions que l' on fait la chasse aux autres mammifères d'où l'on retire de l' huile.

Dans le *Sud*, la pêche se pratique sur les côtes du Brésil, de la Patagonie, du Chili, du Pérou, jusqu' au sud du cap Horn ; certains pêcheurs, enfin, s'aventurent sur les côtes occidentales et méridionales de l'Afrique, à l'est du cap de Bonne-Espérance.

Dans ces régions froides, la saison de pêche ne dure que pendant les deux ou trois mois les plus beaux. Les baleines capturées (ou les autres cétacés qui s'en rapprochent : cachalot, *rorqual* etc.) sont généralement dépecées sur les navires mêmes, mais les lards ne sont fondus qu' aux ports de retour. La baleine du Nord donne une huile supérieure en qualité à celle de la baleine du Sud.

La Norvège possède actuellement une trentaine de baleiniers à vapeur. En 1898, la flotte de Dundee (Écosse) affrétée pour la pêche de la baleine en a capturé 990 ; en 1908, 650 seulement.

P. MEYRAT

(Cours de Marchandises)

41. LES SAVONS

La savonnerie est une industrie très ancienne ; toutefois, tout nous porte à croire que les premiers produits vraiment dignes du nom de savons ont eu Marseille pour berceau. Ce qui est hors de doute, c'est que notre antique cité phocéenne a eu de tous temps, l'honneur de fabriquer les savons les plus réputés et d'ouvrir aux autres peuples la voie des immenses progrès accomplis dans cette importante branche de l'activité humaine: aussi l'industrie des savons peut-elle être considérée comme essentiellement française.

De nos jours, cette industrie occupe des milliers de bras et contribue pour une large part à la prospérité de plusieurs régions.

Les grands centres de la fabrication des savons durs sont, avec Marseille en tête, répartis dans les Bouches-du-Rhône et dans diverses autres localités du Midi ; ceux des savons mous, dans le Nord. Lyon, Nantes, Rouen, Dijon, Amiens, Tours, Paris, sont les villes qui produisent le plus de savons.

Aujourd'hui tous les pays industriels fabriquent des savons; mais, grâce à Marseille, les produits français ont acquis dans le monde entier une réputation justement méritée.

Emballage. — L'emballage des savons diffère suivant la nature et la forme des produits :

A.— Les *savons ordinaires* blancs ou marbrés sont expédiés en *pains*, en *barres* ou en *morceaux* de poids variables.

On appelle *pain* une plaque de savon de 0 m 50 de long sur 0 m 40 de large et 0 m 10 d'épaisseur environ; le pain pèse approximativement 20 kg.

Une *barre* s'obtient en divisant le pain en quatre sur sa largeur; son poids est donc d'environ 5 kg.

Quant un *morceau*, c'est la cinquième partie d'une barre; il est sensiblement cubique et pèse à peu près 1 kg.

Mais on fait aussi des pains de 17 et 15 kg, afin d'obtenir des morceaux plus petits, de $\frac{3}{4}$ de kg, et de 0kg.5.

Les pains, les barres ou les morceaux sont emballés dans des caisses en bois pesant généralement de 120 kg. (savons blancs et divers) à 160 kg (savons marbrés). Quelquefois, les savons sont aussi expédiés en vrac, mais ils sont alors maintenus par des cadres; le poids du cadre et du savon peut atteindre 500 et même 2.000 kg; toutefois, ce dernier genre d'expédition ne convient ni pour les embarquements ni pour les grandes distances.

B.— *Les savons de toilette* de choix sont emballés avec un soin minutieux, afin d'assurer la conservation des parfums qui sont très volatils et qui s'altèrent aisément.

Dans ce but, chaque morceau est généralement enveloppé dans trois papiers, un 1er de soie, un 2e ordinaire, un 3e glacé et presque toujours orné d'impressions et de couleurs riches. Les savons à parfum très délicats sont même entourés d'une feuille d'étain; pour plus de sûreté, ceux qui ont le même parfum sont enfermés dans des boîtes bien closes.

Les fabriques de Paris, qui produisent des articles de premier ordre, excellent dans ce genre d'emballages; elles y déploient un tel luxe que, parfois, la valeur de l'enveloppe est supérieure à celle du contenu.

Ajoutons qu'on ne prend point les mêmes précautions pour les savons de toilette ordinaires.

P. MEYRAT

(Cours de Marchandises).

42. LA PÊCHE A LA BALEINE

Quand les navires sont arrivés dans les parages que fréquentent les baleines, ils croisent en se mettant à l'ancre, explorant continuellement l'horizon tout autour d'eux. Le cri de la vigie "*un souffleur!*" émeuttout l'équipage.

On met à la mer des canons parfaitement équipés, montés par six ou huit vigoureux rameurs, un pilote et un harponneur, et tous se dirigent rapidement et silencieusement vers la baleine. Le *harpon* est un fer acéré, très pointu, muni d'un crochet et attaché à une corde très longue et très flexible; celle-ci est enroulée à une bobine placée à l'avant du canot. En approchant de l'animal, on redouble de prudence et, lorsqu'on est arrivé tout auprès, le harponneur lance son harpon sur le colosse. Au même instant, les rameurs se penchent sur leurs avirons, pour éloigner le plus rapidement possible le canot du voisinage de l'animal blessé.

Ordinairement, la baleine plonge au fond de l'eau, en dévidant la corde avec une telle rapidité qu'on est obligé de la mouiller, pour qu'elle ne prenne point feu. Mais bientôt sa fuite est moins rapide, elle nage plus lentement, et les pêcheurs peuvent la suivre. Souvent aussi ils sont entraînés loin de leur navire, par une baleine harponnée, à plusieurs heures, à une demi-journée même. Cependant le colosse après la première attaque, n'est jamais plus d'un quart d'heure à reparaitre à la surface de l'eau pour respirer. Abordée de nouveau, elle reçoit un second harpon. On ne pourrait, dit un témoin oculaire, imaginer un spectacle plus horrible. La baleine effrayée se roule dans les vagues; dans son agonie, elle bondit hors de l'eau; la mer est couverte de sang et d'écume. L'animal disparaît, un tourbillon indique la place où il a plongé; il revient à la surface, mais c'est pour recevoir une nouvelle blessure mortelle; de quelque côté qu'il se dirige, un nouveau fer s'enfonce dans son corps. En vain redouble-t-il d'énergie, en vain fait-il bouillonner l'eau autour de lui; un tremblement a saisi son corps monstrueux; on dirait Vulcain ébranlant les montagnes. Il a perdu tout son sang, il se couche sur le flanc ballotté par les vagues; des milliers d'oiseaux accourent, pressés de se repaître de ce gigantesque cadavre.

A. E. BREHM

(*Les Merveilles de la Nature*).

43. LA CHASSE A L'ÉLÉPHANT.

Avant que l'éléphant fut chassé pour son ivoire, il était déjà recherché par les indigènes, tant pour sa chair abondante que pour sa graisse, fort appréciée comme friandise ou comme cosmétique. Jusqu'à l'ouverture du commerce du Nil blanc par l'expédition de Méhemet-Ali, les défenses n'étaient considérées que comme des os ordinaires et n'avaient par conséquent aucune valeur.

En général, dans le pays où le chasseur ne pénètre pas ou pénètre peu, l'éléphant vit à demeure; dans les pays parcourus par les chasseurs, il voyage, car partout il y a danger pour lui. Les animaux en marche se disposent en file indienne, le chef de troupe en tête et la trompe levée; lorsqu'ils cherchent leur nourriture, ils s'avancent de front et décrivent des pistes parallèles.

S'ils se sentent en danger, ils ne se couchent pas; même fatigués, ils restent debout, appuyés contre un arbre, les défenses reposant sur les branches.

Doués d'un odorat merveilleux, ils peuvent sentir l'homme à de grandes distances; dès lors, ils s'enfuient.

De toutes les chasses, celle à l'éléphant semble la plus dangereuse. La masse puissante de cet animal lui permet de se mouvoir en forêt comme en plaine; de sorte que, blessé, il charge le chasseur avec une rapidité incroyable, et devient aussi terrible qu'il était timide.

La vitesse ordinaire d'un troupeau d'éléphants correspond au pas accéléré de l'homme; leur trot équivaut au galop du cheval; quant à la charge, c'est une locomotive lancée à toute vapeur.

La chasse à ces animaux diffère suivant qu'elle est faite par les indigènes ou les Européens.

1. Chasse par les indigènes.— Les indigènes chassent l'éléphant avec des pièges ou avec des armes.

Au Congo et dans toute l'Afrique orientale, les nègres

le capturent au piège; ils creusent, sur le chemin suivi par les animaux pour venir s'abreuver, des fosses en forme de tronc de cône renversé; ces fosses sont habilement dissimulées par les branches, herbes, feuilles mortes, de sorte qu'il faut l'oeil exercé d'un indigène pour en reconnaître la présence. Lorsque l'éléphant tombe dans un tel piège, ses pieds réunis dans le fond de l'entonnoir le condamnent à l'immobilité et les indigènes viennent le tuer à coups de sagaie. Souvent la panique se met dans le troupeau, et d'autres animaux tombent dans les pièges voisins. Aussi les vieux mâles ne s'avancent-ils vers les abreuvoirs qu'avec d'infinies précautions; les victimes de ces pièges sont surtout de jeunes étourdis trop pressés d'arriver.

Parfois, les indigènes chassent à cheval; un chasseur se laisse poursuivre par l'éléphant, tandis qu'un second poursuit l'animal; à un moment donné, ce dernier saute de sa monture et plonge une lance dans l'abdomen ou coupe le jarret.

Les armes à feu sont aussi utilisées par les indigènes; mais ceux-ci, peu adroits, criblent souvent l'animal de balles de fer en des endroits peu dangereux. Il n'est pas rare de trouver un certain nombre de balles de fer sous la peau de la bête. M. Peseneski en a tué une sous la peau de laquelle il a trouvé III balles.

Les usages veulent que, lorsqu'un chasseur noir tue un éléphant, il donne au chef du territoire sur lequel l'animal a été tué la défense qui touche à terre et une jambe...

2. Chasse par les Européens.— L'Européen chasse au fusil. L'éléphant d'Afrique a la tête construite de telle façon qu'il est presque impossible de tuer l'animal en le visant au front, car la balle passe au dessus du cerveau, quand elle ne se loge pas dans les os et les cartilages où sont implantées les défenses. Aussi vise-t-on plutôt au coeur: l'animal, ainsi frappé, meurt en quelques minutes.

Dès que la détonation se produit, l'éléphant charge sur la fumée; aussi le chasseur doit-il faire un bond de

côté et *sous le vent*; une seconde de retard peut lui coûter la vie.

L'animal tué, il faut enlever les défenses, opération assez délicate, car elle consiste à découper à la hache toute la partie de la mâchoire qui enchâsse la dent; puis, lorsque celle-ci est détachée, on enlève la partie osseuse qui y adhère en ayant soin de respecter l'ivoire.

E. CAUSTIER

(*Revue générale des Sciences pures
et appliquées.*)

44. CE QUE DIT UNE VESTE DE LAINE.

Observez, dans un pays civilisé et florissant ce qu'est le mobilier d'un simple journalier du dernier des manœuvres, et vous verrez que le nombre des gens dont l'industrie a concouru pour une part quelconque à lui fournir ce mobilier, est au delà de tout calcul possible.

La veste de laine, par exemple, qui couvre ce journalier, toute grossière qu'elle paraisse, est le produit du travail réuni d'une innombrable multitude d'ouvriers. Le berger, celui qui a tiré la laine, celui qui l'a peignée et cadrée, le teinturier, le fileur, le tisserand, le foulonnier, celui qui adoucit, chardonne et unit le drap, tous ont mis une portion de leur industrie à l'achèvement de cette œuvre grossière.

Combien d'ailleurs n'y a-t-il pas de marchands et de voituriers employés à transporter la matière à ces divers ouvriers, qui souvent demeurent dans des endroits fort distants les uns des autres. Que de commerce et de navigation mis en mouvement! Que de constructeurs de vaisseaux, de matelots, d'ouvriers en voiles et en cordages, mis en œuvre pour opérer le transport des différentes drogues du teinturier, rapportées souvent des extrémités du monde!

Quelle variété de travail aussi pour produire les outils du moindre de ces ouvriers ! Sans parler des machines les plus compliquées, comme le vaisseau du commerçant, le moulin du foulonnier ou même le métier du tisserand, considérons seulement quelle multitude de travaux exige une des machines les plus simples, les ciseaux avec lesquels le berger a coupé la laine. Il faut que le mineur, le constructeur du fourneau où le minéral a été fondu, le bûcheron qui a coupé le bois de la charpente, le charbonnier qui a cuit le charbon consommé à la fonte ¹⁾, le briquetier, le maçon, les ouvriers qui ont construit le fourneau, le constructeur du moulin de la forge, le forgeron, le coutelier, aient tous contribué à la production de cet outil.

ADAM SMITH.

(Richesse des Nations)

45. LA NAVIGATION A VAPEUR

Depuis qu'il existe des navires à vapeur, la navigation a fait d'immenses progrès.

Autrefois, avec la navigation à voiles, on mettait soixante à quatre-vingts jours pour aller, par exemple, de France en Amérique. On n'était d'ailleurs jamais sûr du délai. Si l'on tombait sur le calme plat, on restait des jours, des semaines sans bouger ; si l'on tombait sur des vents de tempête, on filait avec une rapidité vertigineuse ; tel navire à voile a fait, sous l'impulsion de l'ouragan, 300 milles en une nuit. La vitesse moyenne était d'environ six noeuds.

L'art d'un commandant de navire à voile consistait notamment à connaître la direction des vents et des cou-

¹⁾ *Consummé à la fonte*, utilisé par l'opération de la fonte, par l'action de fondre.

rants. Certains vents, à certaines époques, soufflent dans telle direction ; si cette direction était celle du navire, il fallait parfois faire un long détour pour aller chercher ce vent favorable, grâce auquel on pouvait alors rattraper le temps perdu.—De même il existe dans la mer des sortes de fleuves maritimes, qu'on appelle des *courants*, qui coulent dans une direction connue et qui aident singulièrement la marche d'un bateau.—Tels sont le *Gulf Stream*, qui, après bien des détours, traverse l'Atlantique, et le *Kouro-Sivo* le long des côtes du Japon.

De nos jours assurément, même avec les bateaux à vapeur, un bon marin ne néglige l'aide ni du vent ni des courants. — Mais il peut s'en passer. — Il a sous la main un moteur, la vapeur, qui remplace tout. — La vitesse des bateaux à vapeur dépend de leur forme et de la puissance de leur machine. — Les bateaux rapides actuels ont une forme étroite et très allongée.—Certains bateaux mesurent 180, 200, 250 et bientôt mesureront 300 mètres de long ; leurs machines consomment jusqu'à 1000 tonnes de charbon par jour, leur vitesse atteint 24 milles à l'heure (le mille = 1852 mètres). On a construit des torpilleurs dont la vitesse dépasse 30 milles. — Aujourd'hui la *Compagnie Transatlantique* va du Havre à New-York en sept jours ; la Compagnie Anglaise Cunard va de Queenstown (Irlande) à New-York en cinq jours et quelques heures.

On ira peut être plus vite encore. Toutefois, on ne peut pas espérer voir indéfiniment s'accroître la vitesse, et cela pour deux raisons. La dépense en charbon augmente avec la vitesse non pas suivant une progression arithmétique, mais suivant une progression à peu près géométrique. — Si l'on veut aller deux fois plus vite, il faut dépenser 4 fois plus de charbon ; 3 fois plus vite, 9 fois plus de charbon. — Et alors cela entraîne des dépenses énormes ; le prix des places devient trop élevé pour la moyenne des voyageurs.

D'autre part, la vitesse excessive détermine de telles trépidations que le séjour du bateau est intolérable même pour les marins de profession.

JOSEPH CHAILLEY - BERT.

(*Tu seras Commerçant*)

46. A LA RECHERCHE DES ÉPICES

Jusqu'au XV siècle les peuples européens ne connaissaient de la terre que l'Europe, le Nord de l'Afrique et l'Ouest de l'Asie. Ils ignoraient encore l'Océanie, les îles de la Sonde, la plus grande partie de l'Afrique, l'Amérique et l'Océan Pacifique.

On parlait vaguement d'un grand empire riche et peuplé, à l'Est de l'Asie, d'où venait la soie (c'était la Chine). Mais on ne savait pas comment était fait l'Océan Indien, on se le figurait comme une mer intérieure entre l'Afrique et l'Asie, fermée du côté du Sud; on croyait que la côte d'Afrique tournait à l'Est.

On ne tenait pas comme aujourd'hui, à connaître la géographie de la terre. Mais on s'intéressait à ces pays lointains par ce qu'il en venait des marchandises très précieuses.

On aimait alors beaucoup dans le vin et dans les plats les assaisonnemens d'un goût fort, qu'on appelait les épices; le poivre, la muscade, le clou de girofle, le gingembre et la cannelle. Les plantes qui les produisent ne poussent que dans les pays chauds. La muscade et le girofle ne se trouvent même qu'en un seul pays du monde, dans les petites îles volcaniques à l'Est de l'Archipel de la Sonde. Mais, comme les épices pèsent très peu et se vendent très cher, on pouvait les transporter par mer à de très grandes distances. Elles arrivaient par le détroit de Malacca dans les ports de l'Inde; des navires arabes venaient les y prendre et les portaient en Égypte, à Alexandrie, où les marins d'Europe, surtout les Italiens, allaient, les acheter. Les

Arabes les leur vendaient trois fois plus cher qu'elles ne coûtaient dans l'Inde.

En même temps l'or et l'argent devenaient rares en Europe. On n'y trouvait presque plus d'or. Les mines d'argent exploitées autrefois étaient épuisées ; les nouvelles mines ne fournissaient pas autant d'argent qu'on en avait besoin.

Les Européens désiraient plus que jamais découvrir de nouveaux pays où ils y trouveraient de l'or et de l'argent. Ils voulaient se procurer les épices à meilleur marché en allant les prendre directement dans les pays de production. C'est en cherchant des métaux précieux et des épices qu'ils ont découvert le chemin de l'Asie Orientale, et les pays encore inconnus qu'on a surnommés le *Nouveau Monde*.

(à suivre)

47. A LA RECHERCHE DES ÉPICES (suite)

II

La découverte commença par l'Afrique de l'Ouest.

Depuis le XIV siècle les Portugais, établis sur la côte de l'Atlantique avaient des navires ; mais leurs marins ne savaient pas encore se servir de la boussole et ne naviguaient qu'en restant en vue de la côte.

Un fils du roi de Portugal, le prince Henri, commença les expéditions de découvertes. C'était un homme grand, aux traits anguleux, à la figure hâlée, avec des cheveux noirs et des moustaches noires hérissées, le regard sombre et dur. Il avait fait bâtir son château à Sagres, au bord de la mer, près du Cap Saint-Vincent. Il y avait établi un observatoire d'astronomie et un arsenal de marine. Comme tous les gens de son temps, il croyait à l'astrologie : or les astrologues lui avaient dit que, d'après son horoscope, il était appelé à «rechercher les choses cachées aux autres hommes». On disait qu'il y avait en Afrique un pays appelé Guinée, où l'or se trouvait en quantité.

Le prince employa ses revenus à équiper des navires il en envoyait deux ou trois chaque année (depuis 1415), pour découvrir des pays inconnus. Il ne trouva rien d'abord et eut de la peine à recruter des équipages; les marins ne voulaient pas s'en aller ainsi à l'aventure.

En 1420, on découvrit une île couverte de forêts, on l'appela Madère (c'est-à-dire bois). On mit le feu à la forêt, et sur le sol fertile on planta des vignes qui donnèrent bientôt un vin célèbre.

En 1431, on découvrit les îles Açores qui se peuplèrent de Portugais.

Mais on avança très lentement le long de la côte d'Afrique. On n'osait pas dépasser le cap Bojador, on avait peur des récifs qui s'étendent en avant de la côte et sur lesquels la lame se brise en écumant.

On croyait qu'au Sud du tropique, commençait la «zone torride» où l'homme ne peut vivre à cause de la chaleur. Enfin en 1534 le cap Bojador fut doublé.

On s'avança ainsi peu à peu jusqu'au cap Vert, et on commença à acheter aux indigènes de la côte de la gomme, des œufs d'autruches, de l'or, des esclaves nègres. Alors il devint facile de trouver des volontaires, et l'expédition rapporta quelques bénéfices. Pourtant, quand le prince Henri mourut (1460), il laissa une dette qu'il n'avait pu encore acquitter.

Mais les Portugais avaient appris à naviguer hors de vue des côtes; ils savaient que les pays tropicaux étaient habités par des populations nombreuses et couverts d'une belle végétation. Sur la côte qu'ils appelèrent Guinée, ils commerçaient avec des nègres qui apportaient de l'intérieur de la poudre d'or; on surnomma cette côte, la Côte d'Or.

Le roi Jean II, après 1481, recommença les grandes expéditions. Il se fit donner par le Pape la propriété de tout ce qu'il découvrirait en Afrique et prit le titre de Seigneur de Guinée. Une expédition envoyée avec trois

ans de vivres, découvrit l'embouchure du Congo et prit possession de la côte au nom du roi; elle planta en trois endroits différents des piliers de pierre portant une inscription en latin et en portugais.

Une autre expédition formée de deux petits navires de 50 tonnes et d'un troisième navire chargé de vivres (1486) longea la côte plus loin encore vers le Sud. Une tempête la saisit; les navires pour éviter d'être jetés à la côte, s'en allèrent en pleine mer et y restèrent treize jours. La tempête finie, l'expédition reprit sa route vers l'Est et ne trouva plus la côte. Elle revint alors au Nord et arriva dans une baie où elle trouva des Hottentots avec un troupeau de vaches. Les Portugais, sans le savoir, avaient atteint le Sud de l'Afrique.

Ils rentrèrent en Portugal seize mois après leur départ, ayant découvert 350 lieues de côtes. Le chef de l'expédition, Diaz avait appelé la pointe Sud de l'Afrique, le Cap des Tempêtes. «A Dieu ne plaise, dit le roi, qu'on lui donne un nom de si mauvais augure!» Et il l'appela *Cap de Bonne-Espérance*; Ce nom lui est resté.

CH. SEIGNOBOS.

(*Les Temps modernes*)

48. LA SCIENCE DANS LES DOMAINES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.

La science est en marche et rien ne l'arrêtera. Et, de même que l'horizon s'élargit à mesure que l'on gravit les sommets, de même la science, dans son ascension continue, nous ouvre des perspectives toujours plus vastes. Et l'imagination prend son vol!

Quelles conquêtes nos fils réaliseront-ils? Quelles surprises nouvelles les attendent? Que leur donnera la

Radio activité? ¹⁾ Parviendront-ils à libérer et à capter les réserves d'énergie emprisonnées dans l'atome?

D'étranges surprises nous attendent sans doute, plus étonnantes encore que celles attribuées aux «pierres philosophales» ²⁾ et aux «élixirs de vie» ³⁾ des alchimistes de tous les temps. Nous assisterons à une véritable renaissance de la Chimie. Au sujet des innombrables composés nouveaux, et jouissant de propriétés nouvelles, que les chimistes prépareront, les fantaisies de notre imagination seraient sans bornes. Notre actuelle Photographie deviendra peut-être un art suranné. Et qui peut prévoir les développements et les transformations de la Biologie, de la Médecine, de l'Hygiène, de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce, qui seront la conséquence de toutes ces découvertes?

Si merveilleux que soit l'aspect sous lequel les prédictions scientifiques envisagent l'avenir, il ne saurait nous détourner des problèmes plus modestes de l'heure présente. Des réalisations immédiates et de la plus haute utilité sont partout possibles. Dans tous les domaines de l'activité économique, dans l'exploitation du sol et du sous sol, dans le problème général de la production industrielle, la Science doit apporter l'élément décisif de la fécondité et de la prospérité.

Les plus sceptiques ne peuvent contester l'évidence. La Science, on ne saurait trop le répéter, c'est la puissance, et cette puissance, s'accroîtra indéfiniment. Double

¹⁾ *Radio-activité* énergie qui sommeille dans un corps et qui est susceptible de s'en répandre par rayonnement. Ex : l'énergie qui sommeille dans un kilogramme d'uranium serait équivalente à celle que fournit la combustion de 500 tonnes de charbon.

²⁾ *Pierre philosophale*, pierre qui, au dire des alchimistes, devait changer les métaux en or.

³⁾ *Élixir de vie*, boisson qui, selon les mêmes alchimistes, devait prolonger la vie.

vérité, aussi certaine que la lumière du jour, dont il importe de se pénétrer intimement et profondément.

Si l'Homme est enchaîné à la matière par une infinité de servitudes, c'est le propre de la Science de l'en franchir peu à peu. Les conquêtes de la Science doivent être un facteur essentiel des transformations sociales. De plus en plus la tâche des hommes politiques et des diplomates—et éventuellement, hélas ! celle des armées—consistera à harmoniser l'existence des Nations avec les conséquences économiques des découvertes de la Science. Les sous-marins et les avions tiendront une grande place dans les tractations ¹⁾ internationales. Si quelque nouvel engrais venait à multiplier encore le rendement de la culture du blé, le marché actuel en serait totalement bouleversé. Il est donc évident que, dans l'évaluation de la puissance d'une Nation, les diplomates doivent considérer ses organes scientifiques et la valeur de ses hommes de science comme étant d'une importance capitale, du même ordre que les mouvements de la population, les richesses naturelles ou les forces militaires. Au fond de la vie moderne, de toutes ses manifestations, on retrouve la Science,

CHARLES MOUREU.

(*Science et Avenir*)

49. LA GRANDE INDUSTRIE.

Les caractères essentiels de l'industrie moderne—on l'appelle la grande industrie—sont les suivants. L'industrie est toute pénétrée par la science ; ce sont les recherches des savants qui préparent l'activité des industriels ; le laboratoire s'est introduit dans l'usine comme un organisme indispensable, et ce fait se vérifie surtout dans les industries chimiques et électriques. C'est en Allemagne que s'est

¹⁾ *Tractation*, action de traiter ; de préparer les conventions, de négocier.

le mieux forgée cette alliance, et ce pays lui est redevable de sa grandeur économique au début du XXe siècle. Dans certains pays tels que la France, ces rapports n'ont pas toujours été aussi étroits qu'ils auraient dû être.

Au travail à la main on a substitué et l'on substitue le plus possible le travail mécanique; la machine et le métier remplacent l'homme.

Les machines ont des dimensions considérables, certains laminoirs à blindage d'une puissance de 1200 chevaux vapeur donnent des plaques de quarante centimètres d'épaisseur; elles nécessitent d'immenses constructions pour les loger; l'atelier a fait place à l'usine. Comme le développement des moyens de communication rend facile et rapide le transport des objets fabriqués jusqu'aux centres de consommation, les usines se sont groupées autour des centres de production ou d'importation des matières premières, autour des mines et des ports. Il s'est ainsi créé, très rapidement, des villes qui, comme Saint-Etienne et Tourcoing, ne sont que des réunions d'usines, ou même, comme le Creusot en France, Essen en Allemagne, ne sont qu'une Usine; il y a eu création de centres industriels et concentration des industriels. Les usines tendent à se fusionner et à se concentrer, elles ont une tendance à se monter sur des bases de plus en plus considérable. Les très grandes entreprises se sont sans cesse développées parce qu'elles offraient l'avantage de permettre de notables économies dans l'emplacement, la construction, le personnel et les dépenses d'entretien. Une machine à vapeur de très grande puissance consomme beaucoup moins de charbon que dix machines dix fois plus petites et donne le même rendement. Voilà pourquoi on entasse dans la même usine des milliers de broches ¹⁾ de filature ou des centaines de métiers à tisser. Les usines modernes emploient une foule de travailleurs et revêtent de gigantesques proportions.

¹⁾ *Broche*, petite verge de fer sur laquelle s'enroule le fil à mesure qu'il est filé.

Les établissements du Creusot, qui comptent 20.000 ouvriers, peuvent être, en France, pris comme exemple.

Les usines modernes, grâce à la puissance de leur matériel, et à l'importance des capitaux engagés, produisent les objets en quantités énormes, illimitées; la production en masses est un des traits distinctifs de l'industrie contemporaine. La fabrication en masses a pour complément la fabrication en séries¹⁾; les machines sont employées à livrer un nombre indéfini d'exemplaires d'un même article, quelquefois même d'une partie secondaire d'un objet. Une filature, au lieu de filer plusieurs fils, se consacrera à la production d'un seul numéro. La fabrication en séries entraîne la spécialisation poussée à l'extrême. Dans l'industrie de la chaussure, par exemple, certaines maisons sont spécialisées dans la chaussure de fatigue pour ouvriers.

Dans la grande industrie, la fabrication ne comporte pas d'arrêts, elle est ininterrompue; jadis c'était la demande, maintenant c'est l'outillage qui règle la production. Les installations, les machines sont extrêmement coûteuses, il est impossible de laisser dormir cet énorme capital; il faut à tout prix l'utiliser pour en tirer les intérêts de l'amortissement; il en résulte que l'usine moderne, qui fonctionne sans arrêt, multiplie ses produits plus vite que ne s'accroît le nombre des consommateurs; la surproduction est devenue un trait distinctif de l'industrie, trait particulièrement accusé dans les pays tels que l'Allemagne, où l'essor de la grande industrie a été le plus prodigieux.

L'emploi de machines qui produisent de grandes quantités en un court laps de temps, l'application des multiples découvertes scientifiques appliquées à l'industrie, la facilité pour les usines de s'approvisionner en matières premières

¹⁾ *Série*, terme désignant l'ensemble des objets absolument semblables qui sont fabriqués sans interruption suivant les mêmes procédés et par la même machine.

que l'éloignement mettait jadis hors de portée ont entraîné une baisse prodigieuse des prix.

Une glace de trois mètres carrés se vendait au XVIII^e siècle 1000 francs, en 1910 elle ne valait guère plus de 90 francs. Cette baisse des objets fabriqués ou des matières premières paraît d'ailleurs avoir atteint son extrême limite à la fin du XIX^e siècle et, par suite du renchérissement de la main-d'œuvre, le prix des principales marchandises a augmenté dans des proportions assez considérables, déterminant ainsi un renchérissement général de la vie.

ALBERT MALLET ET GRILLET
(*Le XIX^e Siècle*)

50. DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE.

Au début des nations civilisées, les hommes échangeaient entre eux les produits du sol, de la pêche et de la chasse. Ces échanges se faisaient sur place, dans un rayon extrêmement restreint; ils étaient d'ailleurs rudimentaires comme les premiers besoins à l'enfance de l'humanité. Peu à peu ces besoins devinrent plus nombreux et le cercle des échanges s'agrandit. Pour se procurer des armes ou des vêtements, pour modifier ou embellir sa maison, l'homme dut se déplacer et entreprendre de longues et périlleuses excursions. L'industrie était cantonnée sur certains points du sol dont elle transformait sur place les produits. Ainsi, le pasteur du Liban venait à Damas échanger la laine de ses troupeaux contre des lames de sabre que l'on ne forgeait que là, puis il poussait jusqu'à Beyrouth pour acquérir ces belles étoffes de soie ou de laine que tissaient les femmes du pays.

A la longue, une classe d'hommes se forma dont l'unique occupation consistait à se charger des échanges que les diverses classes de producteurs et de consommateurs se faisaient directement entre eux. Dès lors producteurs et

consommateurs devinrent plus sédentaires, préférant livrer leur produits à des marchands qui venaient les trouver chez eux, plutôt que de s'exposer aux ennuis et aux risques de lointaines pérégrinations. Et alors on vit se former ces caravanes qui, parties des points les plus reculés du monde, s'arrêtaient dans les principaux centres de population pour y vendre et y acheter des produits. Bientôt ces caravanes de marchands exécutèrent leurs voyages à des intervalles réguliers suivant un itinéraire déterminé. Leur arrivée était connue d'avance, et les habitants des contrées environnantes accouraient en foule pour se procurer, en échange des marchandises ou de métaux précieux, les produits que leur sol ou leur industrie ne leur donnaient pas. Telle fut l'origine des foires, dont l'importance a été si grande chez les peuples en formation, et qui se sont perpétuées chez les nations où les moyens de transport sont encore imparfaits.

Ces foires, ou plutôt ces haltes de caravanes, très rares et très courtes au début, devinrent fréquentes. De plus en plus les populations s'y portèrent. L'abondance des produits exposés, leur variété, les usages nouveaux qu'ils révélaient, les distractions qui étaient l'accompagnement obligé de ces manifestations, tout était fait pour attirer l'acheteur. Mais en même temps ce dernier apprenait à connaître la valeur des produits par la comparaison qu'il en faisait, et il n'était plus obligé de subir les conditions d'un vendeur ou d'un acquéreur unique. Déjà la concurrence faisait son œuvre, et, sous l'influence de cette quantité de marchandises accumulées, les prix se nivelèrent et la valeur des choses se régularisait. De leur côté, les négociants nomades apprenaient à connaître le goût des acheteurs et s'ingéniaient à satisfaire leurs besoins. Ces foires, qui n'ont plus guère leur raison d'être, sauf dans les contrées primitives, mais que nous voyons reparaître cependant dans le cadre attrayant et grandiose des expositions universelles, ont rendu à l'humanité d'incontestables ser-

vices, parce qu'elles ont montré les avantages du commerce concentré sur le commerce dispersé.

(Revue des deux mondes)

51. L'IMPORTANCE DES VOYAGEURS POUR LE COMMERCE

Dans la concurrence toujours plus active l'utilité des voyageurs de commerce est indiscutable. Les voyageurs représentent l'esprit, les traditions et pour ainsi dire la dernière pensée du fabricant ou du commerçant qui les envoie. Ils sont au courant des nouveautés d'Europe ; ils ont plus d'autorité pour les faire valoir. S'ils sont intelligents—et tous les bons fabricants ont de bons voyageurs—les services qu'ils rendent sont inappréciables.

Leur seule présence flatte déjà la clientèle qui aime qu'on la distingue. Un client pour qui l'on a des égards ne vous quitte pas ; il augmente au contraire le chiffre de ses commandes. On sait d'autre part que, dans les rapports commerciaux, il surgit tous les jours des questions nouvelles parfois délicates, qu'il est difficile de traiter par correspondance. Le voyageur arrange les affaires ; parfois une concession habile est la source de fructueux bénéfices. C'est sur place seulement que ces situations peuvent se connaître et se résoudre !

Les goûts se modifient sans cesse sous l'action des voyageurs ; il importe que les nôtres suivent ces évolutions pour pouvoir, en toute connaissance de cause, indiquer aux fabricants les articles qu'il faut modifier ou même créer chaque année. Il n'est plus possible aujourd'hui à personne de s'isoler dans des conceptions anciennes, dont le seul tort peut-être est d'avoir vieilli, en matière commerciale ; ce tort est mortel.

On a proposé quelquefois, pour éviter des frais, de confier à un même voyageur la représentation de plusi-

eurs articles dissemblables. Cette solution ne peut être acceptée que pour les produits inférieurs. Un voyageur qui placerait des soieries et des toiles discréditerait les premières, sans profit pour les secondes.

Les Allemands doivent en partie leur succès à leurs voyageurs. Les voyageurs ne craignent pas d'aller visiter la clientèle jusque dans les villes les moins fréquentées, et ils la visitent souvent. Ils emportent avec eux des modèles ; si ces modèles ne plaisent pas, ils ne cherchent pas à les imposer. Ils demandent au contraire aux clients leurs goûts ; ils prennent avec les prix un échantillon des modèles qui se vendent ; ils les font fabriquer dans leur pays, et, l'année suivante, ils reviennent avec ces mêmes modèles accommodés aux exigences des acheteurs. C'est ainsi, on ne saurait trop le répéter, qu'ils préparent et remportent la victoire.

Parfois même, les Allemands ne craignent pas d'envoyer un voyageur qui ne place rien, mais est simplement chargé de s'enquérir des goûts de la clientèle. C'est ce qu'on appelle faire un voyage en blanc. On peut être certain que les bénéfices d'un second voyage couvriront largement les frais du premier.

Nous vivons de notre ancienne réputation, et nous nous admirons dans la contemplation de nos produits qu'il nous répugne de laisser discuter, et que nous ne prenons pas soin de faire connaître. L'exemple des Allemands et le simple bon sens devraient nous convaincre qu'en matière commerciale l'abstention est un recul.

MARTINEAU

52. LA CONTREBANDE.

Le grand grammairien Littré, auteur d'un dictionnaire célèbre, dit que le mot *contrebande* vient de deux mots italiens : *contra bando*, et signifie commerce qui se fait contrairement au *ban*, à l'ordonnance, à la loi.

Il y a plus d'une manière de faire du commerce contrairement aux lois. Celui qui vend avec de faux poids, qui met dans sa balance des kilogrammes ne pesant que 900 grammes ou qui mesure avec un mètre de 95 centimètres, celui-là vend contrairement aux lois. On ne l'appelle cependant contrebandier. Le contrebandier est celui qui introduit du dehors une marchandise qu'il est absolument défendu de faire entrer dans le pays ou qui l'introduit en la cachant, afin de ne pas payer les droits de douane. Cela étant, il est permis de croire que le mot *contrebandier* signifie celui qui fait le commerce par-dessus la frontière (*bandiera*, en italien, ligne frontière).

Le contrebandier s'établit tout contre la frontière de deux pays. Là, il étudie le terrain, parcourt toutes les routes, s'habitue à voyager de nuit. Il rassemble dans sa maison ou dans quelque cachette les marchandises à faire passer en fraude, il attend l'occasion favorable. Il a un chien, rapide et fort, qui le prévient de l'approche des douaniers. Parfois il lui attache sous le ventre certain produits fort chers, des dentelles, des montres, etc. Le chien franchit en courant, la frontière et va se présenter à un ami de son maître, qui s'empare de ces objets passés en fraude et les répand dans le pays.

Les douaniers sont parfaitement au courant des habitudes des contrebandiers. Ils s'efforcent de déjouer leurs ruses. Comme eux, ils exercent une grande surveillance durant la nuit; comme eux ils ont des chiens, qui dépistent les chiens du contrebandier et, au besoin, les attaquent. Ils font des rondes en armes, et de temps à autre des combats sanglants ont lieu entre douaniers et contrebandiers.

La contrebande est surtout active entre deux pays où le prix des choses est très inégal. En Belgique, par exemple, une boîte d'allumettes dites bougies coûte 2 ou 3 centimes, elle coûte à Paris 15 centimes; de même une foule d'autres objets. En conséquence, il existe une foule de contrebandiers dont c'est le métier d'introduire en France,

sans payer les droits, de ces produits belges qui sont à si bon marché. Leur métier est très coupable.

Il n'y aura plus de contrebandiers quand le commerce sera libre entre les nations.

JOSEPH CHAILLEY-BERT

53. LE GRAND COMMERCE.

De la grande industrie et du développement des voies de communication est sorti le grand commerce, dont le trait distinctif est la conquête des marchés extérieurs. Les fabricants ne se bornent plus à vendre dans leurs pays, ils cherchent des débouchés dans tous les pays du monde. L'importance de ce commerce extérieur est un des signes essentiels de la puissance des États ; il est la condition d'existence de certains d'entre eux, tels que l'Allemagne et l'Angleterre, qui ne trouvent que dans la vente de leurs produits l'argent nécessaire à l'achat de leur nourriture. L'ouverture des débouchés s'impose avec une urgence d'autant plus impérieuse que, par suite de la production accrue, le marché national est trop étroit pour absorber la masse d'articles que livrent chaque jour les usines. De 1815 à 1850, la conquête des débouchés extérieurs n'a guère été un problème vital que pour la seule Angleterre ; à partir de 1870, elle est devenue une nécessité pour la France, l'Allemagne, la Belgique, et depuis la fin du XIXe siècle pour les États-Unis et le Japon. La concurrence entre les producteurs des diverses nations est devenue beaucoup plus âpre que par le passé ; aux anciennes rivalités politiques se sont ajoutées les rivalités commerciales, et les peuples les plus prévoyants, afin de s'assurer des débouchés pour l'avenir, ont conquis de vastes empires coloniaux.

De la rivalité commerciale est résultée une spécialisation de plus en plus grande de la production ; chaque contrée s'attache à produire les articles pour lesquels elle

a des aptitudes naturelles ou des facilités, et qu'elle peut ainsi obtenir à des conditions meilleures que ses concurrents. D'autre part, le prix de vente d'une même marchandise tend à être le même dans tous les pays et se trouve réglé par les bourses du commerce, où le télégraphe apporte d'heure en heure les renseignements sur la production et les besoins du monde entier, les offres de vente et les demandes d'achat. Le monde est ainsi transformé en un marché unique, en un grand État commercial, dont les divers États sont pour ainsi dire les provinces.

Au fur et à mesure que le marché devenait international, que la concurrence des pays étrangers devenait plus âpre et que le nombre des nations industrielles augmentait, non seulement les débouchés extérieurs devenaient plus étroits, mais encore les producteurs nationaux étaient menacés d'invasion sur leur propre marché, que jadis ils exploitaient en maîtres. Les industriels et les commerçants de chaque pays ont donc poussé les gouvernements à adopter une politique douanière qui réservât à leurs nationaux la maîtrise du marché intérieur et à élever les tarifs douaniers pour établir une barrière qui interdit l'accès de ce marché. Cette tendance a été générale dans tous les pays de grande industrie, et la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle ont été marqués par un retour au protectionnisme ; La France, l'Allemagne, les États-Unis, la Russie ont adopté une échelle de droits très lourds, dont quelques uns prohibitifs ; les pays neufs ont imité les pays anciens pour créer eux aussi, une grande industrie et lui permettre de lutter à armes égales avec les pays rivaux, mieux outillés et pourvus d'une longue expérience.

En vue de limiter la baisse des prix qui résulte de la surproduction et de l'excès de la concurrence, et de s'assurer une marge de bénéfices convenables, les producteurs se sont entendus pour la vente en commun de leurs marchandises. Les ententes entre producteurs ont revêtu deux formes, le *trust* et le *cartel*.

Le trust est l'absorption d'une série d'entreprises moins fortes par l'entreprise la plus puissante et la mieux outillée. Ils sont particulièrement nombreux aux États-Unis.

Le cartel est une association entre producteurs; il laisse subsister les entreprises individuelles, mais les producteurs renoncent à leur droit de vendre librement les articles au consommateur et s'entendent pour fixer les prix de vente et déterminer le contingent de chaque usine. L'Allemagne est le pays d'élection des cartels. En France, les industriels forment des consortiums et des comptoirs qui ressemblent aux cartels et imitent leurs procédés.

Maîtres du marché intérieur, les producteurs sont assurés d'une marge de bénéfices suffisante; ils peuvent alors écouler, même à perte le surplus de leurs produits sur les marchés extérieurs, de façon à y prendre pied et à évincer les concurrents. Ce procédé, connu sous le nom de *dumping*, consiste à pratiquer une double série de prix, les uns relativement élevés sur le marché intérieur, les autres, plus bas, variables suivant le cas, sur les marchés extérieurs.

Trusts, cartels et dumping ont complètement modifié l'allure du commerce et substitué à la concurrence individuelle sur le marché intérieur la concurrence collective sur les marchés extérieurs.

ALBERT MALLET et P. GRILLET
(Le XIXe Siècle)

54. DU SYSTÈME DE LA BALANCE DU COMMERCE.

Jusque vers le seizième siècle, les gouvernements des divers pays s'inquiétaient peu de la nature des envois que les commerçants recevaient de l'étranger. Les droits de sortie et d'entrée avaient un objet purement fiscal; c'étaient pour les gouvernements des moyens de lever des

tributs, et rien de plus ; mais ensuite lorsque l'on s'aperçut que le commerce était une source de prospérité pour les nations et de puissance pour les gouvernements, on voulut l'exploiter plus à profit. Les publicistes, les hommes d'état avant d'avoir suffisamment étudié la nature des richesses et ce qui les produits, crurent, avec le vulgaire, qu'on est riche parce qu'on a beaucoup d'argent, au lieu de comprendre que l'on a beaucoup d'argent parce qu'on est riche ; ils en tirèrent la conclusion qu'il ne s'agissait que de faire venir beaucoup de métaux précieux pour s'enrichir, tandis qu'il s'agit de s'enrichir d'abord, car du moment qu'on est riche, on ne manque jamais de métaux précieux.

Tous les efforts en conséquence tendirent à tirer de l'étranger, non des valeurs supérieures à celle qu'on y envoyait, mais plus de métaux précieux qu'on ne lui en donnait. On crut parvenir à ce but en prohibant la sortie de l'or et de l'argent, et l'introduction de marchandises étrangères que l'on pouvait produire dans le pays, présumant que si notre nation, par exemple, recevait des étrangers plus d'objets de consommation qu'elle ne leur en adressait, il faudrait inévitablement qu'elle payât ce surplus, ce solde, en numéraire. Quant aux marchandises que notre pays ne pouvait produire et qu'il fallait nécessairement tirer du dehors, on se contenta de les assujettir à des droits d'entrée plus ou moins forts, qui devaient tendre, plus ou moins, à réduire la somme des marchandises importées. Chaque état favorisa au contraire par des traités de commerce, par des primes d'exportation, l'envoi de ses produits au dehors. On présumait que l'étranger recevant de nos produits et ne pouvant, en raison de prohibitions, nous envoyer les siens en retour, serait forcé de payer les nôtres en or ou en argent.

Pour entendre les intérêts réciproques de deux nations qui commercent ensemble, il convient de se former une idée nette de la nature des relations commerciales qui peuvent s'établir entre elles. Ces relations consistent dans l'envoi qu'elles se font de leurs marchandises. On sait que chacune d'elles donne le nom d'exportation à l'acte qui fait sortir de chez elle des marchandises et le nom d'importation à l'acte qui en fait entrer. Si c'est un Français qui envoie des valeurs dans l'étranger, il faut bien pour rentrer dans ses avances, qu'il fasse revenir des valeurs de l'étranger. Si c'est un étranger qui demande des marchandises françaises, il faut bien qu'il envoie en France des marchandises étrangères pour acquitter celles qu'il en a tirées. Nous pouvons donc représenter toute opération de ce genre, par un *envoi* et par des *retours* qui ont lieu en valeurs réelles. Ces valeurs peuvent être soit des marchandises consommables, soit des métaux précieux, des monnaies qui sont bien des marchandises aussi, mais qui ne sont pas des objets de consommation, ou, qui du moins sont d'une consommation excessivement lente. C'est ici que commence la partie systématique de ce que l'on appelle la balance du commerce. Ses partisans croient qu'il est de l'intérêt d'une nation de recevoir en retour des métaux précieux plutôt que toute autre marchandise. Observons donc d'abord quels avantages retirent de leur industrie les hommes qui font le commerce extérieur ; nous verrons ensuite quels sont les avantages qu'en retirent les autres classes de la société, et si l'importation des métaux précieux peut accroître ces avantages, ou leur exportation les diminuer. Nous chercherons ensuite si c'est un avantage pour une nation de posséder plus d'or et d'argent que la quantité de ces métaux que le commerce le plus libre entretient chez elle, et enfin si, en supposant que ce fût un avantage, il serait possible de l'obtenir.

J. B. SAY.

55. PROTECTIONNISME ET COLONISATION

Le protectionnisme est devenu un peu partout l'arme de défense des peuples commerçants. La liberté des échanges semblait devoir triompher, il y a vingt-cinq ou trente ans, et même ses adversaires escomptaient avec effroi son expansion indéfinie. Aujourd'hui, les frontières sont closes ; chaque État se ferme de son mieux aux produits de ses voisins, essaie de monopoliser à son profit son propre marché. Ce phénomène n'est pas spécial à la France ; on peut dire, sans trop de risques d'erreur que le système de la muraille douanière a conquis dans la plupart des pays, grands et petits, les gouvernements monarchiques et républicains.

L'expansion coloniale est le complément logique de la protection. Tout état qui clôt ses marchés s'interdit les marchés des autres États ou du moins y restreint la demande. Il faut donc qu'il développe les débouchés de son industrie à l'intérieur de ses limites ou qu'il déplace ces limites par des annexions. Là est l'unique explication de ce grand phénomène moderne : la pénétration des continents nouveaux. Ce n'est ni pour moraliser les Jaunes et les Noirs, ni, pour les initier, par pur désintéressement, aux progrès de nos sciences, que les grandes puissances se sont approprié de grands lambeaux d'Asie ou d'Afrique. La généralisation même du système des conquêtes lointaines attestait qu'il était impérieusement commandé par des causes profondes. Peut-être la France, l'Angleterre, l'Italie ont-elles cédé aussi quelque peu à l'appétit de la gloire militaire, à la passion des kilomètres carrés, mais le mobile capital de leur politique se résume nettement dans cette expression qui explique la plupart des actes gouvernementaux ; la nécessité des débouchés. La colonisation à main armée ou la colonisation pacifique, l'établissement des Français au Dahomey et à Madagascar, des Belges au Congo, des Anglais

dans la Rodhésia et au Soudan, etc. etc., comme l'installation et l'éparpillement des Italiens au Brésil, des Allemands dans l'Argentine, se ramènent indistinctement à la propagande commerciale. Les nations modernes ne reculent pas devant l'effusion du sang pour accroître leur chiffre d'affaires.

P. LOUIS

56. ORIGINE DES BANQUES

En Italie, dès le douzième siècle, et peut-être avant, les marchands avaient une salle de réunion, une maison commune où chacun possédait un banc ou table (*banco*) sur lequel, aux heures accoutumées, il venait régler ses comptes. Quand l'un d'eux manquait à ses engagements, son banc était brisé (*banco rotto*, dont on a fait banque-route).

Le gardien du *banco* s'appelait naturellement le *banchiere*; c'était au début un simple garçon de salle. Le commerçant qui était quelquefois obligé de s'absenter à l'heure des réunions chargea le gardien de son *banco* du soin de régler ses comptes en son lieu et place, de payer et de recevoir pour lui. Le *banchiere*, qui sut s'attirer la confiance des commerçants, eut bientôt plusieurs clients et, dès lors, il dut avoir une caisse, une armoire, une sacristie, comme on disait au moyen âge, dans laquelle il renfermait les valeurs qui lui étaient confiées, et un carnet sur lequel il inscrivait les recettes et paiements qu'il avait faits.

Ce modeste gardien de bancs, de tables et de chaises, gagne peu à peu la confiance des commerçants, dont il devient le comptable, le caissier commun, en un mot le véritable banquier.

Il n'a même pas besoin d'avoir un capital propre et quand il en possède, il le met dans sa caisse absolument comme s'il appartenait à un tiers.

Les documents le plus anciens que nous avons sur la banque établissent parfaitement son véritable rôle dans sa simplicité native.

Ce sont ces *caissiers communs* ou banquiers qui inventent et perfectionnent l'art d'enregistrer les opérations. Chargés par la nature même de leur profession de payer et de recevoir pour un certain nombre de commerçants, dont ils sont les comptables, ils doivent, pour justifier de l'emploi des fonds qui passent par leurs mains, prendre note de leurs recettes et paiements au moment même où ils les opèrent ; ils se considèrent, et avec raison, comme les simples gardiens et les teneurs de livres d'une caisse qui reçoit et qui paye.

H. LEFÈVRE

(*Cours de Comptabilité*)

57. LE CHÈQUE

La création des banques de circulation fut une révolution dans le monde économique ; elle permit à de nombreux capitaux jusqu'alors épars et en partie inoccupés, de contribuer davantage à l'utilité publique et particulière. Si on considère, et on doit le faire, les intérêts de capitaux inoccupés comme une perte dans la ruche universelle des travailleurs, l'avènement des institutions d'émission supprima une partie du coulage, réduisit les frais généraux, accrût les bénéfiques, portant le bien-être social.

Mais il ne faut pas croire que les institutions de crédit n'aient qu'une manière d'être utiles à ce point que le billet de banque soit le seul instrument de progrès sérieux, et que là où il s'arrête ou diminue d'importance, il y ait, dans l'accroissement du bien être, arrêt ou diminution. Le billet de banque est une des formes du crédit que peuvent permettre les banques, mais elle n'est pas la seule. En émettant le billet à vue et au porteur, qu'est-ce que fait une banque ? Elle répand des reçus, des mandats sur elle-même, tout confectionnés comme forme et importance, par-

ticulière ou totale. Elle peut laisser au déposant le droit de faire lui même le reçu, à sa guise comme époque et importance, et l'on a les mandats blancs et rouges de la Banque de France, mais on n'a pas encore le chèque. On a créé un concurrent au billet de banque, il est vrai, mais un concurrent bien faible; quel stimulant à déposer des espèces en compte courant à la banque si on ne vous sert aucun intérêt? On fait vos encaissements, si votre signature est bonne, on escompte ceux de vos effets qui rentrent dans les formes réglementaires; c'est certes une commodité qui n'est pas à dédaigner; mais tout le monde n'a pas besoin de cette nature de service. Le véritable adversaire du billet de banque c'est le compte à l'intérêt, ou plutôt son instrument, le chèque. Le chèque est un billet de banque, mais un billet de banque perfectionné. Partout où il triomphe, et c'est une affaire de mœurs financières, le billet de banque est au second rang. Voyez l'Angleterre où la banque centrale ne sert pas, il est vrai, d'intérêt à ses déposants, mais où les autres institutions de crédit sollicitent par des intérêts plus ou moins forts les dépôts du public; sa circulation en billets est-elle en rapport avec sa richesse ou son activité industrielle? Nullement. En Angleterre, la circulation ne dépasse pas 750 millions de francs et est, en général, dans les 500 à 600 millions. Les $\frac{4}{5}$ des transactions au comptant s'y font en chèques, sans cet instrument, la circulation devait atteindre 3 à 4 milliards.

Mais si le chèque, le reçu d'un compte-courant à intérêts, encourageant non seulement l'épargne, mais l'utilisation des capitaux de roulement dormant dans les tiroirs, si le chèque, disons-nous, est un instrument de progrès, il ne peut se développer sérieusement qu'à la condition d'une chambre de compensation, d'un Clearing House. Si le porteur d'un carnet de chèques, en s'en servant, impose pour être soldé, une course de plus à son créancier, il y a déperdition des forces; si, au contraire, son chèque,

compris dans un bordereau total à la fin de la journée, retourne par voie de compensation, et non de paiement, à la banque dépositaire des fonds, une simple écriture remplace l'usage de la monnaie ou même du billet de banque, et le progrès que l'on doit attendre du chèque est accompli.

COURTOIS

58. LA BANQUE NATIONALE DE GRÈCE

La Banque Nationale de Grèce est un organisme financier indépendant, créé sous la forme d'une société anonyme privée par actions. Mais étant l'unique banque d'émission du pays, et ayant été dotée par l'État de privilèges exceptionnels qui contribuent essentiellement à son développement et à sa force, elle a de tout temps revêtu, aux yeux de tous les Hellènes le caractère d'une institution éminemment nationale, destinée à servir les grands intérêts économiques de l'État et de la société.

La banque Nationale de Grèce fut fondée en 1841 par le philhellène suisse J. G. Eynard, en collaboration avec un de ses amis, l'Hellène Georges Stavros, qui fut le premier gouverneur de la Banque. Dès ses premiers pas, elle eut à lutter contre des difficultés sans nombre, dues à l'instabilité de la situation politique dans le jeune royaume, aux préoccupations incessantes d'ordre extérieur, à une législation incomplète et parfois malfaisante, à la rareté des capitaux indigènes, voire même au manque d'une société avancée. D'autre part, quatre siècles d'esclavage sous un conquérant barbare et les longues guerres pour l'indépendance avaient complètement tari les sources productives du pays. Son peu de richesse avait disparu. La Grèce, d'un bout à l'autre, n'était qu'une immense étendue de ruines, sur laquelle soufflait le vent stérile de la destruction.

On conçoit sans peine combien la tâche de la Banque devenait ardue au milieu de pareilles conjonctures. Il fallait construire depuis les fondements l'édifice économique du pays, avec des moyens infiniment modestes, sur un terrain qui n'avait reçu la moindre préparation, sous la pression cruelle de vicissitudes intérieures et extérieures qui bouleversèrent la Grèce à de fréquents intervalles et se répercutaient dangereusement sur l'économie nationale. Mais en dépit de toutes ces circonstances défavorables, la Banque marcha en avant, se développa, raffermi son crédit au dedans et au dehors, et posa les bases du progrès économique du pays.

A l'origine banque d'émission et d'escompte, avec branche de crédit agricole et immobilier, la Banque Nationale étendit dans la suite ses opérations de crédit sur les valeurs mobilières. Elle devint graduellement l'organisme central du crédit en Grèce et le facteur économique primordial.

Sa mission, la Banque Nationale parvient à la remplir grâce aux capitaux helléniques, du dedans et du dehors, qui ont afflué dans ses caisses. Acceptant, outre les dépôts à vue, des dépôts permanents ou à terme, ayant contracté des emprunts à lots au moyen d'obligations par la voie de tirages au sort échelonnés sur une longue série d'années, elle se procure des capitaux lentement exigibles. Elle se trouve ainsi en mesure d'effectuer ses opérations de crédit agricole et immobilier sans préjudice pour ses capacités quant aux opérations de banque ordinaires, soit au point de vue de la suffisance de ses capitaux, soit en ce qui concerne la facilité de mobilisation de la partie de son actif qui est destinée à couvrir ses obligations à vue ou à courte échéance. Celles-ci sont constamment couvertes par des fonds liquides ou des placements à court terme.

Le capital primitif de la Banque s'élevait à 5.000 000 d'anciennes drachmes, divisé en 5000 actions d'une valeur nominale de 1000 Drs. A la suite d'augmentations succes-

sives, le capital atteignit en 1884 20 millions de nouvelles drachmes. Il comprenait 20.000 actions nominatives et au porteur, chacune d'une valeur nominale de 1000 drs. Il n'y a eu, depuis, aucune augmentation de capital. Toutes les émissions d'actions sauf la première, ont eu lieu au dessus du pair; la dernière au prix de Drs. 3.750.

Le fonds de réserve ordinaire de la Banque s'élève à Drs. 10.000.000, le fonds de réserve extraordinaire atteignait au 31 Décembre 1922 Drs. 210.000.000

Les opérations de la Banque Nationale de Grèce.

Les premiers statuts de la Banque Nationale et la loi relative à sa fondation ayant été modifiés en 1843, ses opérations furent ainsi déterminées :

1^o La Banque escompte des traites et autres effets de commerce payables dans le pays;

2^o Prête sur hypothèque d'immeubles sis dans le pays ;

3^o Prête sur nantissement d'or et d'argent;

4^o Prête en comptes courants sur hypothèque d'immeubles, sur nantissement d'or et d'argent, sur obligations garanties par deux signatures de personnes solvables dont un commerçant ou banquier ;

5^o Accepte des dépôts en espèces en comptes courants, avec ou sans intérêt, acquitte sans frais tout ordre ou chèque sur elle jusqu'à épuisement des fonds déposés au crédit de l'ordonnateur ;

6^o Émet des billets de banque au porteur, payables à vue ou à une date ultérieure à la présentation et des billets à ordre, payables également à vue ou à une date ultérieure à la présentation ;

7^o Reçoit dans ses caisses des dépôts facultatifs de titres, espèces, lingots d'or ou d'argent, ainsi que toute sorte d'objets en or et en argent et autres objets précieux. Plus tard, sur la base de la loi du 30 Mars 1841 et l'article 109 des Statuts furent graduellement ajoutées les opérations suivantes :

- 1^o Achat et vente de change étranger ;
 - 2^o Participation à des Sociétés ayant pour but le développement des communications, de la marine et du crédit mobilier ;
 - 3^o Avances sur titres ;
 - 4^o Avances sur marchandises et warrants des Magasins Généraux ;
 - 5^o Prêts à des cultivateurs et propriétaires ;
 - 6^o Prêts aux communes, communautés, ports et autres personnes légales contre concession de revenus déterminés ;
 - 7^o Prêts à l'État ;
 - 8^o Service des Emprunts nationaux ;
 - 9^o Émission d'obligations à intérêt ;
 - 10^o Recouvrement de recettes publiques et paiement de dépenses publiques ;
 - 11^o Opérations spéciales en vertu de lois spéciales ;
- Enfin, en vertu de lois spéciales, la Banque effectue les opérations spéciales suivantes :
- 1^o Achat d'or et de chèque au moyen de billets de banque jusqu'à concurrence du pair et pour compte de l'État ;
 - 2^o Acceptation par la banque des Bons de la Défense Nationale et service de ces bons ;
 - 3^o Prêts sur gage des tabacs des Nouvelles Provinces ;
 - 4^o Opérations avec les Caisses de ports ;
 - 5^o Dépôts inaliénables ;
 - 6^o Fourniture de vivres et autre articles de consommation pour compte de l'État ;
- Cette simple énumération permet d'embrasser la masse imposante de la Banque et de percevoir nettement son importance comme artère centrale de l'organisme économique du pays.

(Revue des Balkans)

59. LA PUBLICITÉ

I

Définitions

La publicité est l'art de s'adresser à un public de manière à s'en faire écouter et obtenir ce qu'on désire.

La publicité appliquée à l'industrie et au commerce, est l'art de vendre et de développer la vente par tous les moyens qu'on peut imaginer ; c'est donc, plus brièvement, la technique perfectionnée de la vente.

Les Principes du succès publicitaire

1° Toute publicité doit présenter l'article à vendre comme étant le plus désirable pour le plus grand nombre possible d'acheteurs éventuels. Il faut pour cela tenir compte de la concurrence et des préférences du public, c'est-à-dire montrer les supériorités apparentes ou réelles de l'article à vendre en s'appuyant toujours sur les préférences du public, de manière à lui persuader que notre article mérite sa préférence ;

2° Toute publicité doit se faire lire, se faire comprendre et se faire aimer du public avec le minimum de peine et le maximum d'agrément ;

3° Toute publicité, dans le cas où la vente, ne s'effectue pas tout de suite, doit faciliter la vente future en conservant dans la mémoire, le plus vivace possible, une impression favorable à l'article à vendre ;

4° Toute publicité doit inspirer au public auquel elle s'adresse le maximum de confiance, en donnant le moyen de vérifier l'exactitude de ses affirmations.

L. ANGÉ

(*Manuel de publicité*)

60. LE PRIX DE LA MARCHANDISE COMME FACTEUR PUBLICITAIRE.

Un achat est toujours une dépense d'argent ; et dès lors, il ne suffit pas d'avoir montré que l'objet proposé est désirable, il faut montrer qu'il est plus désirable que la somme d'argent correspondant à son acquisition. Pour que l'achat se réalise, il faut que l'acheteur éventuel ait, d'abord, l'argent à ce nécessaire et puis qu'il veuille le consacrer à cet achat ; il faut qu'il préfère la marchandise offerte à l'argent qu'il devra donner en échange. Suivant que nous aurons affaire à une clientèle riche ou pauvre, qui est obligée ou non de faire des économies, nous adopterons une tactique différente.

Avec les gens qui ne «comptent pas», qui dépensent largement sans regarder au prix, nous ne parlerons jamais de prix dans notre publicité, le prix étant ici une question secondaire. Nous ne tirerons donc pas argument de la modicité de nos prix, puisque cette clientèle veut toujours avoir ce qu'il y a de plus cher, ce qu'il y a de meilleur, sans s'inquiéter de ce que cela coûte. Alors notre argumentation sera basée uniquement sur la qualité de nos produits, sur le fait qu'ils sont recherchés par le monde riche, élégant, et que notre maison a la spécialité, l'exclusivité de la clientèle mondaine, riche, élégante. Bref, nous ferons ici appel à l'esprit de classe, de clan, de caste, d'orgueil, de luxe et de vanité, et non pas à l'esprit de calcul ou d'économie.

Il ne sera alors question du prix qu'au moment de la conclusion de l'achat, comme une simple condition qui en marque la réalisation. Si nous avons su convaincre notre client que nos articles sont ce qu'il y a de mieux pour le «beau monde» et les «gens du bel air», il ouvrira sa bourse automatiquement.

Mais ce cas ne peut être qu'exceptionnel. Le plus sou-

vent nous aurons affaire à des gens pour qui la question du prix est capitale. Dès lors il y a deux alternatives possibles. Dans la première, notre article est réellement bon marché, comparativement aux articles similaires. Il faudra alors, dans toute notre publicité, mettre ce bon marché bien en évidence, et cela en montrant, par des chiffres comparatifs, que ce bon marché est bien réel, de manière que ce bon marché soit bien évident pour le public. Le prix, étant ici synonyme de bon marché, constitue un argument de première valeur, qu'il y a lieu de faire valoir le plus possible, sans préjudice, du reste, des autres arguments sur lesquels on trouvera à s'appuyer.

Dans la seconde alternative, nous supposons que nous avons affaire à un article relativement cher, à un prix dont il n'est pas possible de tirer parti comme argument. Dès lors, notre publicité ne fera nulle part mention de prix ; la simple vue d'un pareil prix serait, en effet, de nature à effaroucher bien des gens, en les empêchant de prêter attention à tout ce que nous pourrions dire en faveur des divers avantages et qualités de la marchandise justifiant ce prix et même un prix supérieur. Nous tiendrons donc ce prix caché jusqu'à ce que le client éventuel vienne dans notre magasin, ou nous ait fait part de son adresse ; car, alors, nous aurons le moyen de lui prouver, verbalement ou par écrit, que notre prix n'est pas trop élevé, parce qu'il est justifié par telles et telles raisons. Ici nous aurons prise sur le client, puisque nous l'aurons devant nous, tandis que si nous l'avions effrayé par la communication prématurée de notre prix, il ne nous aurait ni écrit, ni visité.

L. ANGÉ

61. LA SUBSTITUTION DE LA REPRÉSENTATION PUBLICITAIRE A LA PRÉSENCE DE LA MARCHANDISE

Nous pouvons encore présenter la doctrine publicitaire sous une autre face, en rattachant plus profondément la publicité, aussi perfectionnée qu'elle soit et aussi artificielle qu'elle paraisse, à ses origines primitives et naturelles. Ce sera le moyen de faire mieux comprendre l'essence même de la publicité et les améliorations qu'elle est susceptible de recevoir au fur et à mesure que l'humanité se développe. Et en même temps ce sera le moyen de montrer comment s'y prendre pour exposer toute la désirabilité de l'article à vendre.

Pour quelle cause, en effet, désire-t-on acheter un objet, une marchandise? C'est, essentiellement et uniquement, parce qu'on la connaît, qu'on en a l'expérience et qu'on sait qu'elle est de nature à vous donner des satisfactions et des jouissances plus grandes ou plus indispensables ou plus urgentes que la possession de la somme d'argent contre laquelle on l'échange. Mais comment connaître une marchandise et ce qu'elle pourra faire pour nous, sinon en la voyant, en la touchant, en s'en servant, en la goûtant, en la maniant, en faisant l'essai? Donc—et tout part de là—la marchandise est à elle-même son premier et son plus puissant moyen de vente et de publicité. C'est la présence de la marchandise devant le public qui engagera celui-ci à acheter et qui fera à celle-là la publicité la plus efficace. L'action de la marchandise sera doublée par la façon dont elle sera placée, présentée et mise en valeur; cela nécessite l'existence d'un magasin, d'une vitrine, d'un étalage, ainsi que celle d'un vendeur chargé de donner des explications, de faire valoir la marchandise, d'aiguiller vers l'achat et d'en accélérer la réalisation

Et, pour donner tout son effet, cela suppose que la marchandise sera montrée en action, en mouvement, dans les divers usages auxquels elle sert et avec les satisfactions, les jouissances et les résultats que procure son emploi. Ainsi la connaissance de la marchandise sera complète et elle exercera son plus grand effet de séduction.

La conséquence de cela, c'est que, pour accroître la vente, il faudrait accroître les magasins de vente, afin que la marchandise soit partout présente et qu'elle puisse exercer partout sa séduction maximum. On conçoit que le procédé serait trop coûteux. Et alors, pour aller au-devant de l'acheteur, pour l'attirer, pour le tenter, que va-t-on faire? On commencera par déplacer la marchandise, sous forme de modèles, de spécimens, d'échantillons, d'exemplaires identiques à l'original ou de types réduits, et, à l'aide de voyageurs de commerce ou de représentants, on visitera la clientèle, de manière à lui faire connaître la marchandise à domicile. Ingénieux procédé par lequel, sans attendre que le public aille à la marchandise, la marchandise va au public, de même que, la montagne n'allant pas au voyageur, c'est le voyageur qui va à la montagne.

Et l'extension logique de ce procédé, ce sont, simplement, les foires, les marchés, les Expositions. Nous avons là le premier stade de la publicité naturelle et primitive, celui de la publicité par la marchandise elle-même.

L. ANGÉ

62. UNE LEÇON DE PUBLICITÉ

Comment on conçoit et rédige une brochure.

Objet. — La brochure a pour objet de donner des détails précis sur le produit (son mode de production ou de préparation, ses avantages, son mode d'emploi). Elle peut

également contenir des références, notamment la liste des principales affaires traitées.

Illustrations.— La brochure doit être abondamment illustrée. Les illustrations doivent être disséminées dans le texte tout en se trouvant exactement à l'endroit du texte qui s'y réfère afin que le lecteur n'ait pas à faire un effort pour les trouver. Elles seront en similitravure, très riches, très belles, disposées de façon originale. On évitera le plus possible de les encadrer afin qu'elles fassent bien corps avec le texte, et on ne leur donnera pas cette forme quadrangulaire généralement monotone et peu attrayante. On emploiera le plus possible les dégradés et les détourés.

Typographie.— Le texte sera composé en caractères différents de ceux qu'on est habitué à rencontrer. Ces caractères seront assez grands afin de faciliter la lecture. On évitera de donner, au texte, un aspect trop touffu afin de ne pas rebuter le lecteur. On aérera convenablement. Donc pas trop de texte par page; remplissez plutôt au moyen d'illustrations.

Format.— Le format sera assez réduit afin que la brochure ne soit pas trop encombrante et puisse être glissée aisément dans la poche du veston.

Couverture.— Celle-ci sera aussi élégante que possible. Elle sera en bon papier solide, de nuance jolie. Une illustration attrayante et une de texte suffisent.

Rédaction.— La rédaction exige beaucoup d'attention de la part de l'annonceur. Il s'agit de présenter le produit de façon intéressante, en graduant savamment les arguments. Il faut prévoir les objections et y répondre anticipativement. La phrase doit être alerte, brève, précise. Le style sera aussi enthousiaste que possible. Des sous-titres viendront rompre la monotonie du texte et annonceront chaque fois le sujet traité dans le paragraphe suivant.

Aspect général artistique.— En résumé, il faut donner, à la brochure un aspect général artistique et une

valeur documentaire afin que le destinataire la conserve au lieu de la jeter au panier.

Exemple.— Un hôtel situé dans les Ardennes, désire faire de la publicité. A cet effet, il insérera de petites annonces illustrées dans les quotidiens de grande circulation et dans les revues de luxe. Dans ces annonces, il offrira l'envoi d'une brochure illustrée. Voici dans quels termes cette brochure pourrait être conçue :

Introduction : A ce moment de l'année, le choix d'un lieu de séjour pour les vacances s'impose. Ira-t-on à la mer comme les années précédentes? Ne vaut-il pas mieux changer cette fois? Il y a bien les villes d'eaux, mais on y trouve trop de bruit, trop de convention. Les voyages à l'étranger sont fatigants. — Venez donc vous reposer dans une région pittoresque, loin de la foule et du bruit. Vous retremper dans une nature saine, apaiser vos nerfs surexcités par la vie des grandes villes ou par le surmenage intellectuel. Or, à X, vous trouverez réunies toutes les conditions d'un séjour idéal (on donnera, ici, quelques vues de cette région).

Description : L'hôtel est construit à proximité d'une gare située sur une ligne de chemin de fer directe et sur une route carrossable (on donnera une carte de la région avec ses voies d'accès et la durée du voyage à partir des grandes villes les plus proches, avec les heures de départ des trains et le coût du voyage).

Il comporte 200 chambres très confortables, une salle de restaurant très propre et très élégante, un ascenseur, l'éclairage électrique, des salles de bain avec hydrothérapie chaude et froide, une salle de gymnastique, etc... (Vues nombreuses des chambres, de la salle de restaurant, etc..). L'hôtel comprend encore un garage, une chambre noire pour photographes, une salle de billards, une salle de lecture où on trouve les principaux journaux et revues, etc... (dont vues). La cuisine y est de tout premier ordre et la cave contient, des crûs de choix (on pourra

citer, à ce propos, des références de gastronomes reconnus comme arbitres en la matière, ce qui donnera plus de poids à cette affirmation). On pourra même reproduire quelques menus de déjeuners et de dîners avec indication des prix.

L'hôtel possède, dans ses dépendances, un parc merveilleux, avec serres, parterres fleuris, bosquets, petit lac avec station de canotage, terrains de jeux de tennis, de golf, etc... (vues pittoresques). Dans les environs immédiats, on peut se livrer à la pêche et à la chasse (désignation des poissons et du gibier qu'on y rencontre, vues de rivières et de bois avec présence de pêcheurs et de chasseurs). Les excursions les plus intéressantes sont les suivantes (à *A*... où on trouve des ruines de l'époque romaine, dont vue ; à *B*... une chapelle romane dont vue et brève description ; à *C*... une cascade dans un site enchanteur, dont vue ; à *D*... une grotte renommée, dont vues..., etc...). L'hôtel organise, pour un prix minime, aux différents jours de la semaine, des excursions en automobiles à ces différents endroits. Bref, on s'efforcera de démontrer aux intéressés que le séjour, dans cet hôtel, ne peut être une cause d'ennui, parce qu'il offre des agréments de toute espèce, de nature à contenter les plus difficiles, et à compenser, par des divertissements physiques, l'oisiveté et, partant l'ennui, qui résulteraient de l'absence d'activité cérébrale, à laquelle ne peuvent aisément s'arracher les classes intellectuelles.

On évitera d'être trop long, car on ne lira pas une brochure trop volumineuse. Si le style est chaleureusement conçu (sans exagération, bien entendu, afin de ne pas exciter la défiance), on peut être convaincu qu'une telle brochure opérera un effet suggestif puissant sur le lecteur. Si celui-ci, pour, une cause quelconque, ne peut se rendre immédiatement à X..., on peut être certain que l'effet produit aura été tel qu'il y sera amené fatalement une année ou l'autre, surtout si l'hôtelier se sert adroitement du

«*Mail order*» pour lui rappeler son offre par l'envoi suivi de lettres bien rédigées, de calendriers, cartes illustrées, etc...

ARMAND JOURDAIN

63. LA CLASSIFICATION DES MOYENS DE PUBLICITÉ

Il faut d'abord se bien persuader de ceci, que les moyens de publicité qu'il est possible d'employer ne sont pas limités en nombre et qu'ils sont toujours susceptibles de s'accroître au fur et à mesure que se développent les progrès des diverses techniques et applications scientifiques. Chaque jour, des inventeurs prennent des brevets pour la protection de quelque nouveau dispositif de publicité. Mais, d'une manière générale, ces dispositifs ne font que perfectionner, dans quelque détail de réalisation, les procédés actuellement existants.

Nous rangerons les moyens de publicité en des rubriques différentes suivant l'endroit où chaque moyen vient atteindre le public, et ainsi nous distinguerons cinq grandes catégories :

I. — Les moyens de publicité qui atteignent le public lorsqu'il est en présence de la marchandise elle-même, des endroits où elle est en vente et des personnes qui s'occupent de la vente.

Les principaux de ces moyens sont :

1^o *Le nom de la marchandise et de la maison de vente, ce qu'on appelle le nom commercial, la marque de fabrique ou de commerce;*

2^o *L'emballage ou le paquetage de la marchandise;*

3^o *L'aspect et la disposition extérieure du magasin de vente, où nous distinguerons les moyens suivants:*

a) *L'enseigne et les plaques indicatrices;*

b) *La façade du magasin;*

c) L'étalage, vitrines et devantures.

4° *L'organisation intérieure du magasin:*

- a) Comptoirs et rayons de vente;
- b) Commodités et agréments qu'offre aux visiteurs le magasin : entrée libre, téléphones, salons de thé, concerts, garde des enfants, etc.

5° *Les conditions de vente :*

- a) Prix fixe ;
- b) Vente à crédit ;
- c) Reprise de la marchandise ;
- d) Livraison à domicile, et conditions d'envoi.

6° *Le personnel de vente :*

- a) Le personnel du magasin ; son éducation commerciale et ses manières à l'égard du client. Amabilité et promptitude du service ;
- b) Les représentants, commis-voyageurs et voyageurs de commerce, conférenciers et démonstrateurs.

7° *La politique de vente et ses amorces particulières :*

- a) Les primes, cadeaux et concours ;
- b) Les timbres, tickets ou coupons donnant droit à une prime ;
- c) Les ventes spéciales, expositions spéciales, semaines ou jours spéciaux de vente ;
- d) Les soldes, liquidations et vente au rabais.

8° *Les foires et marchés.*

9° *Les Expositions et Concours officiels.*

- a) Les formes anciennes des Expositions ;
- b) Les formes modernes des Expositions : Expositions ambulantes (trains et bateaux-exposition) : Foires d'échantillons.

10° *Les échantillons, la dégustation et l'envoi de la marchandise à l'essai.*

Tout cela a une énorme importance au point de vue publicitaire, car tout cela facilite la vente, crée et accroît

la réputation de la marchandise ou de la maison de commerce, et surtout sert de matière, de fond d'argumentation, à la publicité écrite ou orale.

Cette première catégorie de publicité, c'est la publicité naturelle, la publicité d'essence directe et primitive, la publicité que se fait à elle-même la marchandise par sa constitution, sa présentation, et ses conditions et circonstances de vente. C'est la publicité automatique, la publicité au premier degré, celle qui résulte d'une bonne organisation de la vente, sans parler des qualités de la fabrication ; c'est d'un seul mot, la publicité par la marchandise.

En général, cette publicité-là n'est pas considérée par les commerçants et industriels comme de la publicité, et ils ne lui font aucune objection. Aussi les erreurs et les insuffisances qu'on relève sur ce terrain ne proviennent pas d'un parti-pris ou d'un préjugé, mais simplement d'un manque d'initiative, d'un manque d'intelligence commerciale, de l'indolence, de l'apathie ou de la négligence.

Nous ne dirons qu'un mot de cette catégorie de publicité, car elle ne rentre pas, à proprement parler, dans le cadre de la publicité moderne ; et elle devrait être comprise dans l'étude de l'organisation commerciale en général.

Le seul principe que nous puissions ici poser, en dehors des principes du chapitre précédent et de ceux des chapitres suivants qui s'appliqueront aussi à cette publicité, est celui-ci :

Donnez à tous ces moyens de publicité qui dérivent de l'aspect de votre marchandise ainsi que de votre organisation commerciale, un caractère de supériorité, de personnalité et de distinction telle que le public vous accordera sa préférence, parce qu'il éprouvera l'impression que c'est chez vous qu'il sera le plus avantageusement et le plus agréablement servi.

II. Les moyens de publicité qui atteignent le public chez lui, à domicile. En voici les principaux :

1° *La publicité par la presse, avec toutes ses variétés que nous examinerons en détail.*

2° *La lettre personnelle, la lettre-circulaire et le prix-courant.* Ces moyens-là constituent ce qu'on appelle la vente par correspondance et les systèmes modernes de relancement individuel de la clientèle.

3° *Le catalogue.*

4° *Le prospectus et le dépliant.*

5° *La brochure, le livret-guide, l'encartage et la publicité par le livre.*

III. Les moyens de publicité qui atteignent le public dans la rue ou à l'extérieur de chez lui. Nous distinguerons :

1° *L'affiche fixe et ses formes diverses* (pancartes, panneaux, tableaux-réclame) dans les villes, les gares, le métropolitain, le long des routes et des chemins de fer, dans les campagnes.

2° *L'affiche mobile et circulante :*

a) Dans les tramways, wagons du métropolitain et des chemins de fer, voitures publiques et autres moyens de locomotion ;

b) Dans des voitures de livraison et voitures réclame ;

c) Les hommes sandwiches.

3° *La distribution de prospectus et d'objets-réclame.*

4° *La publicité par des objets, animés ou non, représentant la marchandise, sa fabrication ou son mode d'emploi.*

5° *Les annonces et affiches lumineuses.*

6° *Les annonces imprimées sur le sol.*

IV. Les moyens de publicité qui atteignent le public à l'intérieur des cafés, hôtels, restaurants, théâtres et autres lieux publics.

A ces quatre rubriques, nous en ajouterons une cinquième, englobant tous les moyens de création plus récente, et qui nécessitent l'intervention des diverses applications de l'électricité ou de la mécanique moderne. Nous citerons : la publicité cinématographique, télégraphique, téléphonique, phonographique, et la publicité par l'aéronautique.

L'importance de chacun de ces moyens de publicité est extrêmement variable ; et ce qu'il s'agit maintenant de savoir, ce sont les conditions dans lesquelles leur emploi est efficace et doit être recommandé.

L. ANGÉ

(Manuel de publicité)

64. "AU BONHEUR DES DAMES,,

Un Lundi, 14 mars, M. Mouret inaugura ses nouveaux magasins «Au Bonheur des Dames» par la grande exposition des nouveautés d'été, qui devait durer trois jours. Toute une émotion fermentait dans les boutiques du voisinage, et l'on voyait contre les vitres, les faces pâles des petits commerçants qui regardaient avec envie, les longues façades blanches du colossal bazar, les dorures fraîches et la haute porte, surmontée d'un groupe, l'Industrie et le Commerce se donnant la main.

Dès six heures, Mouret fut là, parcourant les comptoirs, inspectant l'amoncellement des marchandises et donnant ses derniers ordres. En bas, dans la galerie centrale, il y avait les cravates, la ganterie, la soie, une des galeries latérales était occupée par le blanc, l'autre par la mercerie la bonneterie, la draperie et les lainages, puis au premier, se trouvaient les confections, la lingerie, les châles, les dentelles, les rayons de nouveautés ; tandis qu'on avait relé-

gué au second étage la literie, les tapis, les étoffes d'ameublement, tous les articles encombrants et d'un maniement difficile. A cette heure, le nombre des rayons était de trente-neuf, et l'on comptait dix-huit cents employés, tout un monde qui s'agitait là sous la haute coupole des magasins, vraie cathédrale du commerce moderne.

Mouret avait l'unique passion de plaire à ses clientes, aussi se creusait-il la tête nuit et jour, à la recherche de trouvailles nouvelles. Son idée la plus profonde était de conquérir la mère par l'enfant; il spéculait sur tous les sentiments, créait des rayons pour petits garçons et fillettes, arrêtaient les mamans au passages, en offrant aux bébés, des images et des ballons. Un trait de génie que cette prime des ballons, distribuée à chaque acheteuse, des ballons rouges, à la fine peau de caoutchouc, portant en grosses lettres le nom du magasin, et qui, tenus au bout d'un fil, voyageant en l'air, promenaient par les rues une réclame vivante.

La grande puissance était surtout la publicité. Mouret en arrivait à dépenser par an trois cent mille francs de catalogues, d'annonces et d'affiches. Pour sa mise en vente des nouveautés d'été, il avait lancé deux cent mille catalogues, dont cinquante mille à l'étranger traduits dans toutes les langues. Maintenant, il les faisait illustrer de gravures, il les accompagnait même d'échantillons, collés sur les feuilles. C'était un débordement d'affiches, le «Bonheur des Dames» sautait aux yeux du monde entier, envahissait les murailles, les journaux, jusqu'aux rideaux des théâtres, Mouret professait que la femme est sans force contre la réclame, et il lui tendait des pièges plus savants. Ainsi, il venait d'imaginer les «rendus», un chef-d'oeuvre de sagacité commerciale. «Prenez toujours, madame; vous nous rendrez l'article, s'il cesse de vous plaire». Et la femme qui résistait trouvait là une dernière excuse, la possibilité de revenir sur une folie.

Quant il eut donné un dernier coup d'oeil aux divers

comptoirs, aux aménagements des étalagistes, Mouret fit ouvrir les portes, et le flot entra, tout un peuple de clientes qui prirent d'assaut les magasins. Et ce fut ainsi toute la journée. Vers cinq heures, au comptoir de distribution, on entamait le quarantième mille : Quarante mille ballons rouges qui avaient pris leur vol dans l'air chaud des magasins, et qui flottaient à cette heure d'un bout à l'autre de Paris, portant au ciel le nom du Bonheur des Dames.

EMILE ZOLA

(*Au Bonheur des Dames*)

65. SA MAJESTÉ LE "GRAND-LIVRE,,

Je m'explique malaisément l'inconséquence de nombreux chefs de maisons de commerce importantes, qui admettent de façon très libérale l'application, dans leurs divers services, des méthodes commerciales récentes, mais qui laissent leurs paperasseries et leurs livres en leur état primitif. Je reconnais que cette anomalie est due la plupart du temps à l'inertie du personnel. Est-ce là cependant une excuse suffisante ? Il est très curieux de voir les obstacles que parvient à soulever un vieux comptable au service d'une firme depuis vingt ans, lorsqu'un chef imbu d'idées nouvelles prétend attenter à l'existence des méthodes de travail dans lesquelles s'est complu depuis sa jeunesse ce serviteur enraciné. Vous le décrirai-je, opposant à ces attaques, le poids et de sa personne et de son importance et de ses petites manies ? Il enfonce rageusement sa calotte sur sa calvitie vénérable, brandit ses manches de lustrine comme deux ailes d'oiseau sinistre et, si l'on entreprend de réduire ses objections, le voilà prêt, dans un accès de fureur homicide, à lancer, comme un engin meurtrier, le coussin de son siège à la tête de son interlocuteur !

Touchez à son grand-livre : vous vous en faites un

ennemi pour la vie. Et pourtant, n'est-ce pas ce registre qui devrait être le premier transformé?

Il importe de constater en outre que, dans l'idée des vieux fabriquants de fournitures de bureaux, ce nom de Grand-Livre semble encore être pris à la lettre. Ils en font une chose imposante, volumineuse, lourde et incommode. Ils s'ingénient même parfois, en guise de réclame, à en faire toujours de plus énormes pour leurs étalages. De leur immensité, pensent-ils, naît la considération. Oublieraient-ils que ces livres ne sont pas conçus uniquement pour être contemplés? Leur examen nous porterait à le croire, depuis le dos à côtes renforcées, les coins doublés de cuir épais ornés d'armatures en cuivre, jusqu'aux deux solides battants de la couverture défiant les contacts brutaux à l'égal des tôles brindées. De plus, pour égayer le tout—comme si c'était possible!—deux grands rectangles de maroquin rouge étalent d'immenses lettres dorées qui indiquent la destination de cet appareil mirifique. Porté à bras d'hommes dans le bureau où il finira sa vie, après avoir fait pâlir des générations d'employés, on lui construit un meuble spécial profond comme une niche où logerait une sainte Icône. Le vieux comptable ne s'en approche qu'avec dévotion. N'est-il pas le seul préposé au culte hermétique de cette idole?

Comprend-t-on maintenant sa colère pour le jeune chef réformateur?

Si l'un de nous se voyait dans l'obligation de souiller d'une main profane les pages immaculées de ce registre innocent, n'est-ce pas avec terreur qu'il chercherait les combinaisons permettant de laisser à chaque compte le nombre de folios nécessaires pendant les multiples années que servira ce Grand-Livre majestueux. En effet, pour ce travail, on ne peut s'inspirer des précédents, car les prévisions les plus judicieuses deviennent mauvaises: les comptes les plus importants s'arrêtent tout-à-coup dans leur développement, tandis que d'autres, que nul ne croyait

susceptibles d'une telle croissance, grandissent et sortent de leur cadre trop restreint. Ici, les pages blanches s'accumulent ; là, les comptes chevauchent chaotiquement.

Aux clôtures de fin d'année, les difficultés redoublent. Après les lignes innombrables annulant les espaces inutilisés et mettant les balances aux mêmes niveaux, ce sont les nombreux soldes à reporter, car, dans un livre aussi cher, on ne peut se permettre le gaspillage des endroits libres. D'ailleurs, le comptable recule le plus possible l'époque où il devra opérer la réouverture d'un nouveau registre. Cette tâche ne l'enchanté guère, cela se conçoit.

Il va de soi que, depuis longtemps, notre siège est fait sur cette question. Si nous nous attardons à l'exposer ici—d'une façon que d'aucuns trouveront oiseuse — c'est pour la rendre ridicule, car nous constatons avec regret que la torpeur dans laquelle croupissent encore tant de commerçants, lorsqu'il s'agit d'introduire dans leur bureau des innovations pratiques, résiste malgré tout aux attaques les plus rudes. Peut-être, si nous parvenons à faire naître un sourire en décrivant leurs procédés, se convaincront-ils de leur singularité ?

Il est vrai cependant que maints d'entre eux pèchent par ignorance et, plutôt que d'en rire, mieux vaudrait peut-être les éclairer. Il faut donc pour ces rétrogrades, montrer encore les avantages du Grand-Livre à feuillets mobiles que la crainte des anciens errements a d'ailleurs fait débaptiser, puisqu'on l'appelle généralement aujourd'hui « Livre de Comptes ».

Celui-ci est maniable, élégant et léger ; son déplacement ne requiert pas de forces surhumaines ; son aspect n'effarouche pas non plus l'apprenti comptable ; il est avenant et invite au travail. Avec lui le fastidieux répertoire est supprimé, car chaque compte n'a qu'une feuille, quelle que soit son importance, et qu'une place, assignée par l'ordre alphabétique. Dès qu'une page est remplie, on la remplace par une autre (tout comme un cheval au relais, si l'on peut

hasarder cette comparaison) et on la classe sous une couverture spéciale où, en cas de besoin, on peut la parcourir aisément. Pourquoi, puisque son service est terminé, en encombrer le registre?

Avec un tel système, les livres démesurés deviennent inutiles: du moment où le format est suffisant pour faire ressortir les deux colonnes du débit et du crédit, la hauteur des folios peut être faible sans nuire à la clarté et sans causer d'obstacle réel. En outre, cette disposition resserrée facilite l'établissement des balances et ne nécessite pas un surcroît de travail pour les reports, car la réglure est faite d'avance. Enfin, la réouverture de tous les comptes en même temps est supprimée, puisque le livre est perpétuel et que les feuilles seules se détachent au fur et à mesure du remplissage.

On ne conçoit donc pas, en présence de ces avantages, qu'un pareil livre ne soit pas d'un usage plus répandu et que de vieux comptables s'insurgent encore à la pensée de son introduction. A la rigueur, on comprend leur force d'inertie: le nouveau venu est trop simple, trop compréhensible et, de ce fait, porte atteinte à leur prestige et à leur privilège. En effet, vous savez que les choses et les êtres qui n'ont plus de mystère n'en imposent plus, même aux ignorants: c'est comme les Dieux périmés et les Majestés déchues...

SYLVAIN DELTOUR

L. S. C.

(Revue Pratique des Questions Commerciales et Économiques)

66. LES BATAILLES POUR L'OR.

I

Dans la Cité de Londres.

— Pourquoi l'or demeure-t-il la convention suprême des civilisations? ai-je demandé un jour à un grand banquier international.

Il ne savait pas plus que moi expliquer pourquoi le premier des hommes qui avait ramassé quelque parcelle de métal jaune dans un gué, avait été pris d'une frénésie sans nom. Et pour quelle raison, tout ce qui vivait et cherchait langage au fond de cette obscure nuit des temps, s'était transmis, de clan en clan, le délire qui avait élu l'or entre tous les métaux, Des dieux et des dieux purent s'user, l'or conserva ses autels.

— C'est d'autant plus extraordinaire, me disait le banquier, que l'or qui passe de main en main, s'use, que le *frai*, fait perdre chaque année des dizaines de millions au grand compte central des richesses de l'humanité, l'or fait des cendres comme le feu . . .

Les peuples s'amuse et souffrent suivant la sensibilité de la colonne d'or qui, va, vient, dit beau temps, sécheresse ou tempête dans le vaste baromètre de la politique.

Il faut venir à la Cité de Londres pour comprendre. Quatre ou cinq rues délimitent les trois temples, la Banque d'Angleterre, le Stock-Exchange et le Royal Exchange qui dresse sur ses colonnes corinthiennes ce verset de la bible: *The earth is the Lord's and the fulness thereof* (la terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle comprend).

Donc Dieu lui-même est prisonnier des Bourses. Dans ces rues, un flot d'agioteurs de toutes les races chicane, marchande, négocie.

Entrons au Stock-Exchange, nous voilà au centre du drame de l'humanité, il s'y joue chaque jour le premier de tous les romans qui regardent des millions de foyers sur la planète. Le roman de l'or.

Des cinq points cardinaux, le travail sous toutes ses formes, la valeur d'un État, ses taux d'escompte viennent se transmuier en cotes sur des tableaux électriques appendus aux colonnes du Temple. Les cotes des cours zigzaguent. Par les câbles au fond des Océans, par la T.S.F., ou simplement le télégraphe, arrivent de partout les ordres d'achat et de vente.

Sur les tableaux électriques, silencieux, les cours continuent de grimper, de descendre, s'éteignent pour laisser la place à d'autres chiffres, toujours des chiffres, la vie des valeurs et des titres.

A trois heures, poussée de fièvre; les tableaux allument les cours d'ouverture de New-York, Wall Street, le temple rival du Stock-Exchange. Un pont de transactions s'établit au dessus de l'océan.

(A Suivre)

67. LES BATAILLES POUR L'OR

II

Le bazar des continents.

Chaque parcelle du Stock Exchange appartient à un marché. Les agents de change, les *stock-jobbers* et les coulissiers, les *stock-brokers*, les *clerks* autorisés et les *unauthorised*, dont je fais partie sous la garantie d'un *jobber*, nous pressent, nous bousculent dans un tumulte résonnant des chiffres. C'est un vertige sans nom. Comment attrapent-ils les chiffres qu'ils se lancent de part et d'autre ?

Je fais trois pas, je tombe dans les charbonnages ; je recule, je suis dans les nitrates et les superphosphates ; là, j'entre dans le compartiment des caoutchoucs, je retombe dans le pétrole ; je veux fuir, j'arrive aux crucifères, puis se sont les chemins de fer, les lignes de bateaux et voilà le fer... Le bazar des continents ! Les trésors des climats, l'effort des cités d'usine, la lutte dans le sous-sol, sur les pistes liquides, toute parcelle, la plus humble du travail des hommes et de la production terrestre, s'offre par un rectangle de papier, un chiffre....

Toujours les sauts de chiffres sur les tableaux électriques. Et les hurlements de la bataille.

Quand je cherche un coin apaisé, je suis admis dans le marché de consolidés, les valeurs des États, l'emprunt

sous toutes ses formes des empires ou des démocraties, de leurs instituts d'émission.

Et le tableau des changes.

68. LA VALSE DES CHANGES

Les changes ! Depuis 1914, chaque monnaie se bat dans la lice. Les hommes hier sur leurs charniers, les monnaies dans les Bourses. La pire des guerres. Les a-t-on vus souvent, ces pauvres francs de chez nous, jetés ici comme des mégots ? La baisse du franc, la dépréciation du franc. Dans les rues grouillantes d'agioteurs qui assaillent les trois temples je l'ai vu traqué en 1924, ce pauvre franc, que j'imaginai conduire, comme à la pointe d'une étoile, au sort de nos paysans, de nos travailleurs, du petit rentier. Leur dure besogne, leurs peines, l'agioteur au visage de toutes les races, aux mille mains frémissantes, aux poches bourrées de devises pour le moment monométallisées jetaient les francs à la volée.

La rente française perd deux points, cinq points, huit points !...

Et ce fut le roman du mark. Les exportateurs allemands, la grosse industrie solidement gagée par des valeurs-or, organisèrent le dumping. La politique des vaincus de la guerre aboutissait à une inflation qui faisait sortir, chaque semaine, cent vingt-cinq milliards de marks des planches à assignats. Par kilos, les marks affluaient à Londres.

— On nageait dans les marks, il pleuvait des marks, on se battait au Royal Exchange pour acheter des marks, rit le *jobber*.

Il prend à témoin des agents de change et des coulissiers.

— Tout le monde en voulait ! Jusqu'à de très pauvres gens qui sacrifiaient leur estomac à cet appétit du mark !... 1919 à 1923 ! Plus d'une centaine de milliards de mark

furent écoulés dans toutes les capitales. Les gens gardaient leur confiance parce que le Reichsbank faisait acheter par ses correspondants vingt marks or pour plus de cent mille marks-papier.

Havenstein, le directeur d'alors de la Banque d'État allemande, s'arrachait les cheveux, me dit le *jobber*, mais il fut contraint de gager ses réserves métalliques pour un premier crédit de cinq millions de livres, que nous consentîmes... alors le mark fit de plus en plus prime, les gens prudents disaient bien que les marchandises allemandes, traitées en mark-papier, centuplaient; on croyait s'enrichir, il n'y a rien à faire quand les gens croient s'enrichir... Londres n'avait plus de tête et naturellement du jour au lendemain ce fut la déflation, le saut de la monnaie allemande, l'assainissement, la balance financière rétablie par une nouvelle devise... Quelles heures nouvelles dans ce quartier! Les gens affolés voulaient se faire rembourser à tout prix leurs kilos de papier, et qu'est-ce qui peut être moins négociable que du papier-monnaie non nanti?...

Les coulissiers et les agents de change interpellés se tordent.

— Notre époque aura tout connu, s'exclame l'un d'eux...

MAURICE VERNE

(*"Le Petit Journal"* Oct. 1932)

69. CAPITAL ET TRAVAIL AUX ÉTATS-UNIS

I

Ouvrier et patron.

La question de rapports entre l'ouvrier et le patron est plus que jamais d'actualité. Au moment où ce problème se pose en Europe avec une acuité toujours plus grande, il est intéressant de connaître l'opinion des Américains sur

ce sujet. Voici les idées qui semblent avoir cours aux États-Unis chez les *chefs d'entreprises*. Elles sont clairement résumées dans un petit ouvrage édité à New-York sous le titre «Capital and Labor», par Otto H. Kahn et présenté en avril 1919 au *Carnegie Institute* à Pittsburgh.

Le principe suivant lequel le problème des rapports et de la part respective du capital et du travail doit être résolu est simple : EN PREMIER LIEU, le travailleur a le droit à un salaire qui lui permette de vivre. EN SECOND LIEU, le capital a le droit à une rémunération suffisante. ENFIN, le reste, s'il y en a un, doit appartenir au capital et au travail, dans une proportion que l'équité et la raison doivent déterminer, d'après les cas particuliers.

Si ce principe est simple, par contre, son application est complexe et malaisée, parce qu'il y a trop d'espèces de travail et de capital. Néanmoins, les capitalistes et les travailleurs, conscients de la réalité des choses, doivent admettre les points suivants :

I. L'ouvrier n'est ni une machine, ni une marchandise. Il est le «collaborateur» du capital. Nous disons «collaborateur» et non «associé» parce que l'association implique un partage des risques de l'entreprise et que l'ouvrier ne peut pratiquement supporter ces risques qu'indirectement et dans certaines limites. Partant de ce fait, l'ouvrier doit avoir, conjointement avec l'employeur, voix à la détermination des conditions du travail, soit par l'entremise d'un comité pour chaque entreprise particulière, soit par l'intermédiaire d'un syndicat, soit par l'un et l'autre.

La capacité individuelle, l'activité et l'ambition personnelle de l'ouvrier doivent être reconnues et encouragées.

L'attitude du patron ne doit pas être condescendante ou rancunière ; elle doit montrer la reconnaissance de la dignité du statut ouvrier et la considération qui est due aux sentiments et aux idées du travailleur.

Tout doit être mis en oeuvre pour intéresser l'ouvrier

à sa tâche, pour lui en montrer le but, pour en diminuer l'aspect rebutant ou monotone.

Un contact aussi étroit que possible doit être maintenu entre l'employeur et l'employé. Il faut créer des institutions de conciliation capables d'agir immédiatement et sans heurts.

Le patron doit saisir toute occasion pour mettre l'ouvrier au courant de l'affaire dont il est l'une des parties actives.

L'ouvrier doit être convaincu, par tous les actes du chef de l'entreprise, qu'il ne sera pas privé de son gagne-pain sans une cause juste et très sérieuse.

La responsabilité est presque toujours un juste tempérament. L'intérêt du capital et du travail est que les ouvriers participent aux responsabilités industrielles dans toute la mesure compatible avec le maintien de l'ordre et l'unité de direction. On doit donc accorder aux ouvriers, s'ils le désirent réellement, une représentation dans le Conseil de direction de l'entreprise, partout où c'est strictement possible. Cette participation dans la gestion des affaires donne aux ouvriers une meilleure notion des problèmes, des difficultés, des soucis auxquels l'employeur doit faire face journellement. Elle tend à calmer les suspicions et à écarter les malentendus qui proviennent si souvent de l'ignorance dans laquelle se trouvent les ouvriers au sujet de la situation réelle de l'entreprise qui les occupe. Elle permet à l'ouvrier de se rendre compte que les capitalistes ne sont peut-être pas tous aussi cupides et égoïstes qu'il se les représente, qu'ils sont souvent de moeurs plus policées qu'il se l'imagine, que leur tâche n'est pas aussi aisée qu'il se le figure, et que, somme toute, ils sont faits de la même étoffe que lui.

II. Les conditions de vie du travailleur et de sa famille doivent être rendues aussi dignes et attrayantes que possible. Rien n'est plus important. Le devoir le plus pressant et le plus élémentaire de l'employeur est de four-

nir à ses ouvriers une maison convenable et un intérieur suffisamment confortable. S'il n'en a pas les moyens, c'est à l'État à assumer cette tâche.

III. L'ouvrier et sa famille ne doivent pas vivre dans la crainte perpétuelle de la misère par suite de chômage, de maladie ou de vieillesse.

La communauté doit trouver les voies et moyens de fournir du travail à l'homme capable et désireux de travailler, des secours sérieux à l'ouvrier malade, une pension suffisante au travailleur âgé, une protection honorable aux incapables et aux invalides. Elle ne peut se désintéresser que de ceux qui ne veulent pas travailler.

IV. L'ouvrier doit recevoir un salaire qui lui permette non seulement de vivre «physiquement», mais encore de vivre «intellectuellement» c'est-à-dire d'avoir, lui et sa famille, une part des joies et distractions de l'existence, de jouir d'un certain bien-être tout en épargnant.

V. De son côté, le travailleur doit comprendre que les avantages qu'il retire des hauts salaires ne peuvent être maintenus que s'il assure une forte production. La restriction de la production amène tout naturellement une hausse des prix. De hauts salaires accompagnés d'un coût proportionnellement aussi élevé des choses nécessaires à la vie ne donnent aucun avantage à l'ouvrier. En outre, il ne faut pas oublier que le renchérissement de la vie, provoqué par une diminution de la productivité de l'ouvrier, fait le plus grand tort au reste de la société, surtout aux classes moyennes, c'est à dire à la multitude des personnes qui vivent de revenus modérés (le petit commerçant, l'employé, l'intellectuel exerçant une profession libérale moyenne, etc.) Le bien être de ces classes moyennes est tout aussi important pour la société que le bien-être des classes ouvrières. Si, par un usage déloyal ou abusif de son pouvoir, par une moindre productivité, l'ouvrier provoque une situation de fait dans laquelle la pression des prix élevés devient intolérable pour les classes moyennes, il crée contre lui une

animosité de classe qui est de nature à faire un tort infini à ses aspirations, même légitimes.

(A suivre)

70. CAPITAL ET TRAVAIL AUX ETATS-UNIS

II

La faculté directrice

Depuis l'introduction des machines dans l'industrie, la mésentente entre l'employeur et l'employé a été continue. On doit malheureusement reconnaître que, dans le passé, le sort du travailleur n'a pas été ce qu'il aurait dû être et que la société n'a pas rempli tous ses devoirs envers lui. Mais, depuis un certain nombre d'années, sous la pression du socialisme, le monde a pris de plus en plus conscience des droits de la classe ouvrière et a reconnu la légitimité de ses griefs. Beaucoup de choses ont été faites récemment pour remédier à la mésentente entre patrons et ouvriers et l'on peut dire que, si leur réconciliation n'est pas encore faite, elle avance cependant à grands pas. Elle se réalisera plus vite encore si les ouvriers dans leur juste ressentiment contre les modes antérieurs du travail et dans leur volonté déterminée d'obtenir le redressement de leurs griefs, prennent conscience de ce qu'ils ne doivent pas se laisser entraîner par les sophismes d'agitateurs exaltés ou arrivistes. Les ouvriers doivent agir d'après les faits et non d'après des idées utopistes. Ils ne doivent notamment pas accorder foi à ce dire absurde, que toute richesse autre que la production de la terre, est le fruit *exclusif* des efforts de l'ouvrier.

Il y a, est-il besoin de le dire, d'autres facteurs qui interviennent dans la création de la richesse, notamment la *faculté directrice*, la direction en idées et en actes, qui est une nécessité absolue dans toutes les entreprises organi-

sées, grandes ou petites. Cette faculté est très rarement développée à un haut degré. Elle est d'autant plus malaisée à rencontrer et de valeur d'autant plus appréciable, que l'entreprise à laquelle elle doit s'appliquer est plus importante et plus complexe.

Préons comme exemple le cas de M. Henry Ford, le célèbre constructeur d'automobiles. Grâce au génie organisateur et à l'extraordinaire esprit d'entreprise de ce «self-mademan» (qui a conduit ses affaires, non sous le régime du monopole, mais sous le régime de la libre-concurrence), l'automobile, auparavant objet de luxe, est devenu une chose accessible aux classes modestes, son prix de vente ayant été fortement diminué. Cependant, les salaires des ouvriers qu'il emploie ont été sérieusement augmentés et leurs conditions de vie considérablement améliorées. De très nombreux ouvriers ont pu être occupés à un travail nouveau, par suite de l'extension continue de ses usines. Tous les facteurs humains intéressés dans la production et dans la consommation sont donc avantagés. M. Ford a créé de toutes pièces une entreprise formidable, source de richesses nouvelles. On ne peut dire qu'elle l'ait été par les ouvriers, sauf dans le sens matériel du mot. Elle ne l'a pas été non plus par le fait de l'existence d'un monopole ou d'un privilège. Elle a été créée par le cerveau de M. Ford et aux risques de ce dernier. La plus grande partie de cette richesse nouvelle est distribuée aux ouvriers en salaires et à une multitude de personnes ou d'associations, sous forme de dépenses diverses. Néanmoins, la part de M. Ford est encore d'un million de dollars par an, en moyenne.

M. Ford mérite-t-il de gagner un million de dollars par an? Sinon, combien peut-il gagner? Comment estimer la part de la richesse nouvelle, créée principalement par ses facultés, qui lui est légitimement due?

S'il n'avait pu, sous un régime quelconque, s'approprier les sommes considérables qu'il a gagnées, comment et où aurait-il trouvé les moyens d'agrandir ses usines, de les

perfectionner sans cesse et de les transformer en une entreprise qui diminue considérablement le prix payé par le consommateur et augmente fortement l'emploi et les salaires de la main-d'œuvre ?

Y a-t-il un seul cas où une entreprise gouvernementale, communiste ou simplement coopérative ait produit des résultats similaires ?

71. CAPITAL ET TRAVAIL AUX ETATS-UNIS

III

Pour atteindre un niveau général de bien-être

Il serait aisé de multiplier les exemples du genre de l'entreprise de M. Ford. Pour aucun, on ne conçoit un régime qui, substitué à l'organisation économique présente, pourrait arriver, même de très loin, à des résultats semblables à ceux que l'on constate actuellement. Il faut donc admettre que le régime économique actuel, s'il peut être fort amélioré dans beaucoup de cas, ne peut être supprimé. Les principes en sont justes. Il n'y a que l'application qui en soit parfois mauvaise.

Pour progresser il ne faut pas abaisser le patron, mais élever l'ouvrier; il ne faut pas mettre tous les membres de la société à un niveau commun de médiocrité, mais stimuler l'effort individuel, pour atteindre un niveau général de bien-être; il ne faut pas abolir la fortune, mais la pauvreté. Nous ne pourrions abolir la pauvreté en divisant les richesses, mais au contraire en les multipliant. Ce n'est pas en spoliant les capitalistes, en divisant les capitaux existants, mais en en créant de nouveaux et en multipliant les occasions de les acquérir que le bien-être de la classe ouvrière pourra se relever.

Bien peu de personnes se rendent compte de ce fait que si les revenus de plus de 10.000 dollars étaient distri-

bués aux personnes qui en gagnent moins de 10.000, les revenus de ces dernières seraient augmenté de 10% à peine. Les statistiques les plus récentes et les plus sérieusement établies le prouvent à l'évidence. Et quel serait le résultat de cette distribution? Une perte immense pour la productivité nationale, un arrêt général de l'esprit d'entreprise, une stagnation des activités et des efforts.

D'ailleurs, l'assertion si fréquente et si tapageuse que la richesse de la nation est détenue par un petit nombre d'hommes riches est radicalement fausse: aux Etats-Unis, les sept huitièmes du revenu national vont à ceux dont les revenus annuels sont de moins de 5.000 dollars et un huitième seulement à ceux dont les revenus dépassent cette somme. Il faut noter, au surplus, que ceux qui gagnent moins de 5.000 dollars par an ne paient pas l'impôt sur le revenu ou ne paient qu'un impôt réduit, tandis que ceux qui ont de grands revenus sont soumis à des impôts très lourdement progressifs. Le capital ne paraît pas s'approprier davantage la part du lion en Europe. Une statistique récente se rapportant à 60 des meilleures sociétés industrielles allemandes, envisagées pendant 10 ans (de 1908 à 1916) montre que sur 1000 marks gagnés par une entreprise, 767 vont au travail, 117 à l'État sous forme d'impôts et 116 au capital sous forme de dividendes.

Si le montant total des dividendes payés au capital de ces entreprises avaient été distribué aux ouvriers c'est-à-dire si la rémunération du capital avait été entièrement supprimée, le salaire horaire moyen aurait été augmenté de moins de 12 pfennigs. Nous pouvons donc affirmer non seulement que la part du capital est justifiée, en principe, mais encore que son import n'est généralement pas exagéré.

ALFRED PUTZEYS

*(Revue Pratique des questions commerciales
et économiques, Janvier 1920).*

TROISIÈME PARTIE

Un coup d'œil sur la France

Histoire, Civilisation, Richesse, Vie Française.

«Les peuples appartenant à la race gauloise sont belliqueux, irritables, mais dépourvus de ruse et de méchanceté... fins d'esprit et capables de comprendre les choses littéraires... simples et pleins d'élan, ils aiment toujours à défendre les opprimés.»

STRABON (1er siècle ap. J. C.)

72. LA GAULE ROMAINE

Malgré les rivalités de ses chefs, la Gaule se souleva tout entière quand elle comprit enfin les intentions de César, et fut vaincue à la prise d'Alésia. On vit alors la Gaule domptée se tourner toute entière vers la civilisation romaine, et pourtant rester elle-même. Aucun phénomène de l'histoire n'est plus curieux, aucun n'a eu de plus grandes conséquences. D'une part, la Gaule et Rome étaient issues de la même civilisation, et se comprirent très vite. D'autre part, la Gaule garda une physionomie distincte. Elle avait encore, par exemple, un goût de la liberté que Rome avait perdu. Mais Rome respecta ce peuple éloquent et brave qui venait à elle sans arrière-pensée ni servilité. Cent ans seulement après la conquête, elle lui ouvrait son Sénat, où les Gaulois représentèrent non pas la révolte, mais une utile opposition. Rome détruisit

ou effaçâ chez nous peu de chose, mais fortifia et multiplia les liens qui unissaient les Gaulois. Les routes gauloises étaient rustiques et mal sûres; Rome les pava et la paix romaine y régna. Ces routes reliaient des territoires dont les Romains respectèrent les frontières et l'organisation : non seulement chaque cité eut ses chefs et ses assemblées élus, comme dans le passé, mais Rome les dota d'une re-



Vase d'argent dit Coupe de César, trouvé en septembre 1862 à Alise-Sainte-Reine, dans les fossés de la circonvallation de César. On distingue sur ce gracieux échantillon de l'art romain des traces de dorure. Peut-être a-t-il appartenu à César, qui se faisait accompagner, d'objets somptueux même dans ses campagnes. — Sa hauteur est de onze centimètres.

présentation collective, le Conseil des Gaules, qui siégeait à Lyon. Aux coutumes locales, se superposa ou se substitua la loi romaine, capable de régir les hommes très divers du vaste Empire, à plus forte raison les tribus de la Gaule. Les druides perdirent presque tout leur pouvoir, mais les dieux gaulois étaient frères des dieux greco-romains, et la Gaule continua de les honorer, sous des noms latins. En

outré, à l'exemple de Rome, chaque cité, réunion d'hommes, eut son «génie», et chaque ville, réunion de demeures, eut sa «tutelle». Enfin au-dessus des dieux locaux, anciens ou nouveaux, la Gaule entière adora «Rome et l'Auguste».

EMILE SAILLENS
(*Toute la France*)

73. VERCINGÉTORIX SE REND A CÉSAR

Devant le camp, à l'intérieur des lignes de défense, avait été dressée l'estrade du proconsul, isolée et précédée de marches. Sur le siège impérial, César se tenait assis, revêtu du manteau de pourpre. Autour de lui, les aigles les légions et les enseignes des cohortes. En face, la montagne, que couronnaient les remparts d'Alésia, avec ses flancs couverts de cadavres. Comme spectateurs, quarante mille légionnaires debout sur les terrasses et les tours.

Vercingétorix, sortit le premier des portes de la ville, seul à cheval. Aucun héraut ne précéda et n'annonça sa venue. Il descendit les sentiers de la montagne et il apparut à l'improviste devant César.

Il montait un cheval de bataille harnaché comme pour une fête. Il portait ses plus belles armes. Il redressait sa haute taille et il s'approchait avec la fière attitude d'un vainqueur qui va vers le triomphe.

Les Romains qui entouraient César eurent un moment de stupeur et presque de crainte, quand ils virent chevaucher vers eux l'homme qui les avait si souvent forcés à trembler pour leur vie. L'air farouche, la statue superbe, le corps étincelant d'or, d'argent et d'émail, il dut paraître plus grand qu'un être humain, auguste comme un héros.

Il fit, à cheval, le tour du tribunal, traçant rapidement autour de César un cercle continu, ainsi qu'une victime qu'on promène et présente le long d'une enceinte sacrée. Puis il s'arrêta devant le proconsul, sauta à bas de

son cheval, arracha ses armes, les jeta aux pieds du vainqueur : venu dans l'appareil du soldat, il se dépouillait pour se transformer en vaincu et se montrer en captif. Enfin, il s'avança, s'agenouilla, et, sans prononcer une parole, tendit les deux mains en avant vers César dans le mouvement de l'homme qui supplie une divinité.

Les spectateurs de cette étrange scène demeuraient silencieux. L'étonnement faisait place à la pitié. Les Romains se sentirent émus et le dernier instant que Vercingétorix demeura libre sous le ciel de son pays lui valut une victoire morale d'une rare grandeur.

CAMILLE JULLIAN

74. LA LÉGENDE DE LA MORT DE ROLAND

Lorsque l'armée de Charlemagne revint d'Espagne, l'arrière-garde, commandée par le comte Roland, fut attaquée dans la gorge profonde de Roncevaux par les Basques qui, du haut des montagnes, firent rouler sur les soldats francs des rochers et des troncs d'arbre.

Roland sonna du cor pour appeler Charlemagne à son secours. Celui-ci l'entend, mais le traître Ganelon lui assure que c'est le cor d'un pâtre qui rappelle le troupeau. Un second appel plus puissant arrive bientôt aux oreilles de l'empereur, qui veut aussitôt revenir sur ses pas; mais le traître lui dit que Roland chasse sans doute quelque lièvre dans la montagne.

Cependant Roland, se voyant près de succomber, sonne si fort qu'il se rompt les veines du cou.

Cette fois Charlemagne a compris et son armée rétrograde en toute hâte; mais il est trop tard; tous les compagnons du paladin ont été écrasés par les rochers.

Roland vit encore; il essaye, avant d'expirer, de briser son épée, sa Durandal, pour qu'elle ne tombe pas aux mains des ennemis. Il frappe sur le roc avec tant de force, qu'il

fait dans la montagne une large ouverture, appelée depuis la Brèche de Roland. Mais ses efforts sont impuissants; son épée reste intacte. Alors le vaillant paladin la jette dans une source empoisonnée, ou elle doit rester jusqu'à la fin du monde. Ce fut son dernier effort.

(d'après CLAUDE AUGÉ)

75. JEANNE D'ARC

J'entraî un jour chez un homme qui a beaucoup vécu, beaucoup fait et beaucoup souffert. Il tenait à la main un livre qu'il venait de fermer, et semblait plongé dans un rêve; je vis, non sans surprise, que ses yeux étaient pleins de larmes. Enfin, revenant à lui-même: «Elle est donc morte! dit-il. — Qui? — La pauvre Jeanne d'Arc».

Telle est la force de cette histoire, telle sa tyrannie sur le coeur, sa puissance pour arracher les larmes. Bien dite ou mal contée, que le lecteur soit jeune ou vieux, qu'il soit, tant qu'il voudra, affermi par l'expérience, endurci par la vie, elle le fera pleurer. Hommes, n'en rougissez pas, et ne vous cachez pas d'être hommes. Ici la cause est belle. Nul deuil récent, nul événement personnel n'a droit d'émouvoir davantage un bon et digne coeur.

. . . L'histoire est telle :

Une enfant de douze ans, une toute jeune fille, confondant la voix de son coeur avec la voix du ciel, conçoit l'idée étrange, improbable, absurde, si l'on veut, d'exécuter la chose que les hommes ne peuvent plus faire, de sauver son pays. Elle couve cette idée pendant six ans sans la confier à personne; elle n'en dit rien, même à sa mère, rien à nul confesseur. Sans nul appui de prêtre ou de parents, elle marche tout ce temps avec Dieu dans la solitude de son grand dessein. Elle attend qu'elle ait dix-huit ans, et alors, immuable, elle l'exécute malgré les siens et malgré tout le monde. Elle traverse la France ravagée et déserte,

les routes infestées de brigands, elle s'impose à la cour de Charles VII, se jette dans la guerre et dans les camps qu'elle n'a jamais vus, dans les combats; rien ne l'étonne; elle plonge intrépide au milieu des épées. Blessée toujours, découragée jamais, elle rassure les vieux soldats, entraîne tout le peuple, qui devient soldat avec elle, et personne n'ose plus avoir peur de rien. Tout est sauvé! La pauvre fille, de sa chair pure et sainte, de ce corps délicat et tendre, à émoussé le fer, brisé l'épée ennemie, couvert de son sein le sein de la France.

La récompense la voici. Livrée en trahison, outragée des barbares, tentée des pharisiens qui essayent en vain de la prendre par ses paroles, elle résiste en tout à ce dernier combat, elle monte au-dessus d'elle-même, éclate en paroles sublimes, qui font pleurer éternellement. . . Abandonnée du roi et de son peuple qu'elle a sauvés, par le cruel chemin des flammes elle revient dans le sein de Dieu. Elle n'en fonde pas moins sur l'échafaud le droit de la conscience, l'autorité de la voix intérieure.

Nul idéal qu'avait pu se faire l'homme n'a approché de cette très certaine réalité.

Ce n'est pas ici un docteur, un sage éprouvé par la vie, un martyr fort de ses doctrines, qui pour elles accepte la mort. C'est une fille, une enfant, qui n'a de force que son coeur.

. . . Quand on lui demande, à cette fille jeune et simple, qui n'avait rien fait que coudre et filer pour sa mère, comment elle avait pris sur elle de se faire homme, comment elle avait fait l'effort, elle si timide et rougissante, de s'en aller parler aux soldats, de les mener, les commander, les réprimander, les forcer de combattre. . .

Elle ne dit qu'un mot :

«La pitié qu'il y avait au royaume de France».

. . . Souvenons-nous toujours, Français, que la patrie

chez nous, est née du coeur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous.

MICHELET

(*Histoire de France*)

76. LA CATHÉDRALE GOTHIQUE

Approchez d'une cathédrale gothique ; voyez ces proportions colossales, ces dispositions larges et équilibrées qui paraissent avoir demandé et qui ont demandé en effet, pour être obtenues, l'effort des siècles ; mesurez du regard ces deux tours s'élevant harmonieusement sur le porche à une hauteur où l'oeil en discerne à peine le couronnement ; suivez, plus haut encore, les flèches s'élançant, s'amincissant, s'affinant en pointe aigüe jusqu'à ce qu'elles se perdent dans les nues. Faites le tour, et voyez ces contreforts robustes calant la nef et soulevant la toiture pour la porter en bloc à une hauteur où il paraît impossible qu'un pareil vaisseau puisse se soutenir ; voyez ce choeur dont les nombreuses absides rayonnent, arrondissant leurs croupes et élargissant leurs arcs-boutants comme un insecte géant prêt à s'envoler vers le ciel.

Entrez. C'est une forêt où l'on n'entend que le silence. Les rangées de chaises sont agenouillées comme des fidèles en prières. Sous les dalles, les morts reposent ; les piliers s'alignent et fleurissent, comme des arbres aux souples rameaux ; le choeur irradie, baigné dans la lumière tamisée et translucide de vitraux. La voix de l'orgue soupire et se plaît comme le vent dans le bois ; d'autres voix, des voix humaines, s'élèvent à l'heure des offices ; elles chantent, en des accents profonds et lents, l'hymne du ciel et l'hymne de la terre. Les cloches sonnent... Puis les hommes, un instant rassemblés, se dispersent ; le silence reprend son empire ; l'ombre emplît la vaste nef ; et, dans la double nuit qui tent ses voiles, on ne sait si ce sont des ailes

ou des âmes qui animent obscurément l'immense nef solitaire, de leur vol.

Si vous êtes ému, abandonnez-vous à votre émotion. C'est la pensée du bâtisseur défunt qui s'est approchée de la vôtre. Il a exposé pour des siècles, l'idée de la faiblesse humaine en instance de Dieu ; nul ne saurait échapper à cet « envoûtement ». En le subissant, vous vous êtes élevé au-dessus de vous-même, vous avez compris une des plus nobles expressions de l'art... Or cette expression est une expression française.

L'art gothique est en effet, l'art français par excellence. On a dit, avec raison : « C'est en France que la doctrine du moyen âge a trouvé sa forme parfaite. La France du XIII^e siècle a été la conscience de la chrétienté ». (Mâle). Cette conscience s'exprima surtout dans les formes architecturales.

GABRIEL HANOTAUX

de l'Académie Française.

77. LA RENAISSANCE ET LA RÉFORME

Les peuples se mêlaient ; ils se faisaient part, les uns aux autres, de leurs idées et de leurs découvertes. Notamment dans le bassin de la Méditerranée, un commerce très actif se produisait, depuis la fin des croisades, par l'apaisement relatif entre toutes les populations riveraines, qu'elles fussent catholiques, grecques ou musulmanes. Des villes comme Venise, Pise, Gênes, Naples, Palerme, Marseille, Barcelone, étaient en rapports constants avec Constantinople, Alexandrie, Tunis, Alger. Les navigateurs méditerranéens recevaient, en quelque sorte, une éducation commune ; ils parlaient la même langue et jouissaient de mêmes spectacles ; or, partout où ils passaient, ils retrouvaient les vestiges imposants de la grandeur antique, soit grecque, soit romaine. Partout des temples encore debout avec leurs

colonnes, leurs frontons dorés par le soleil, leurs marbres, leurs métopes, leurs statues ; et puis, des arènes, des criques, des aqueducs, des ports, des colonnes, des portiques, des pyramides ! Comment fermer les yeux ?

Au moment où on les ouvrait, les hommes du Nord apportaient leur science architecturale, leur précision pratique, leur technique impeccable, leurs modèles soigneusement étudiés. Personne ne savait, comme eux, élever une masse imposante jusque dans les nues.

A ce contact du Midi et du Nord, l'étincelle jaillit ; et ce fut l'art de la Renaissance. Je crois que sa plus belle et sa plus rayonnante manifestation, à ses débuts, fut le Dôme et le Baptistère de Pise : édifice de marbre où les colonnes, arrachées aux temples de Sicile, s'élèvent dans un ordre incomparable, selon les dessins d'un architecte venu probablement d'une terre septentrionale. A partir de ce moment, la coupole remplace les tours et les flèches ; une conception qui emprunte à l'antiquité l'harmonie et au moyen âge la magnificence, réalise un nouvel idéal qui compte, à son tour, parmi les nobles que l'humanité se soit proposé.

GABRIEL HANOTAUX
de l'Académie Française.

78. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

I

« Cette noble France, peuple poète, elle rêve de fraternité spontanée, de trésors qui n'appauvriraient personne... d'une liberté des masses qui respecterait la sagesse de l'élite... rêves héroïques ! »

ELISABETH BROWNING (1856).

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Les États généraux sont convoqués le 5 Mai 1789. Le tiers état se déclare « Assemblée Nationale », ce qui, d'un seul

trait, change le caractère du régime et met le peuple, en tant que nation, à la tête de ses propres destinées. Par le serment du Jeu de Paume, l'Assemblée prend position en face de la royauté. «Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous ne sortirons que par la puissance des baïonnettes». A partir de ce moment, les sceaux sont brisés.

Dans la nuit du 4 Août, les privilégiés renoncent d'eux-mêmes à leurs privilèges. C'est alors qu'est publiée la «Déclaration des droits de l'homme et du citoyen», déclaration qui implique le caractère à la fois politique et juridique de la Révolution : des citoyens et non plus des sujets ; un droit pareil pour tous et non plus des privilèges pour quelques-uns. Telle est la véritable portée de cet acte célèbre. On peut discuter ses termes, et son caractère souvent emphatique et abstrait. Il n'en pose pas moins les deux bases inébranlables sur lesquelles sera reconstruit non seulement en France, mais hors de France, tout le monde moderne.

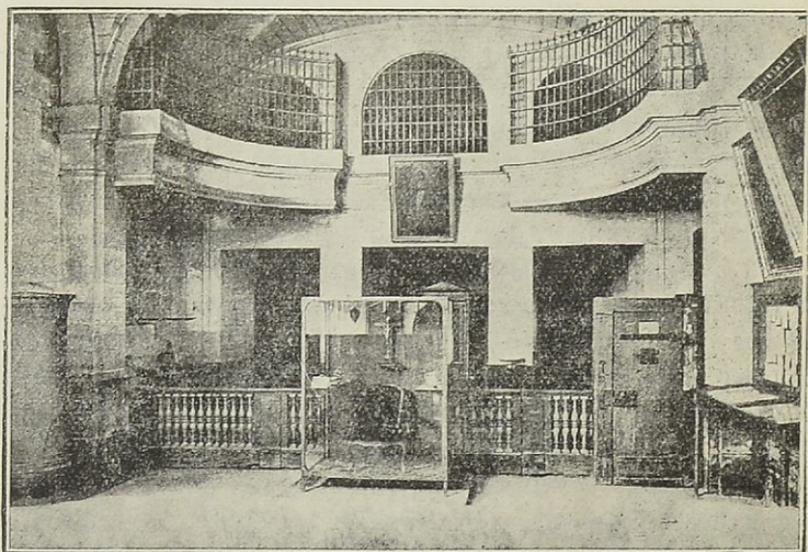
L'Assemblée constituante, entreprend, de bonne foi, la réfonte générale du royaume. Mais les passions sont soulevées. La cour essaye d'organiser la résistance. Paris s'ébranle. Prise de la Bastille ; le roi ramené à Paris. Louis XVI, dont on soupçonne les relations avec l'étranger, essaye de fuir. Les dispositions sont aussi mal prises pour le départ qu'elles l'avaient été pour la répression. Louis XVI est arrêté à Varennes. Un désordre affreux se répand dans le pays. Les pouvoirs anciens étant périmés, les pouvoirs nouveaux à peine constitués, l'anarchie est partout ; en même temps, la misère, la famine, la crainte. Tout est en suspens, tout est en alarme. L'armée est divisée : on s'était battu à Nancy, régiments contre régiments. Les officiers tirent l'épée, les uns contre les autres. La noblesse a émigré ; elle va fomenter la haine de la France à l'étranger.

79. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

II

La terreur

La Convention est le «Long Parlement» de la Révolution Française ; son existence se prolonge du 21 Septembre 1792 au 26 Octobre 1795. On peut dire que ces trois années se détachent, en un relief effrayant, sur cette



LA CONCIERGERIE.-Ancienne Chapelle dite «Salle des Girondins»

Transformée en Musée historique de la Conciergerie. C'est dans cette salle qu'eut lieu le célèbre banquet des Girondins qui précéda leur supplice.

tragique épopée. La Convention n'a pas craint de s'appeler devant l'histoire la Terreur. La Convention balaye la royauté, juge et condamne Louis XVI, déchaîne la lutte entre les différentes classes de la nation, puis entre les révolutionnaires eux-mêmes. Elle marche, par une fatalité

des violences, vers une sélection cruelle qui ne laissera plus subsister sur la scène politique, si elle se poursuit, que des dénonciateurs et des bourreaux. Mais les gens qui jouent cette partie, la jouent froidement et y mettent leur vie pour enjeu.

Après Louis XVI et les royalistes, les Girondins montent sur l'échafaud ; après les Girondins, les Hébertistes et les Dantonistes. Les initiateurs succombent après les réacteurs ; les prisons regorgent ; elles se vident, le matin, et ne se remplissent, le soir, que pour alimenter l'échafaud. L'insurrection éclate dans les départements. L'argent, les denrées alimentaires, le crédit, tout manque à la fois ; c'est la loi des suspects, la «loi du maximum», les «assignats». Le culte catholique est aboli ; on élève des autels à la déesse Raison. Une minime partie de la population parisienne a usurpé le pouvoir et mène la France à coups de décrets. La Convention elle-même est subjuguée. L'infâme «marais» croupit dans l'impuissance.

Dans ce désordre, alors que tout est dissension, éboulement et ruine, le pays lutte contre l'Europe coalisée et contre la moitié de la France soulevée. La Vendée et la Bretagne sont en armes, Toulon est livré aux Anglais. Lyon insurgé vise à devenir la capitale du fédéralisme contre Paris. C'est le moment suprême (juin-août 1793).

La Patrie est en danger ! Le Comité de Salut Public, où se sont enfermés dans leurs propres résolutions, comme dans une citadelle minée, des hommes décidés à jouer leur va-tout, prend la direction effective des affaires. Il organise à la fois la victoire et la terreur... Un pays ne peut pas durer sous un tel régime. La guillotine n'est pas un instrument de règne. La pâle figure de Robespierre est l'image de ces temps douloureux où la plus terrible démençe s'accompagne de quelque grandeur.

Marie-Antoinette est guillotinée. Pourquoi verser le sang des femmes ? ... Bientôt, c'est Danton, Camille Desmoulins, l'éphèbe charmant de l'aurore révolutionnaire. Où

s'arrêtera t-on? Cette fois encore la logique des choses, la force des situations agit et prend sa revanche. «Celui qui frappe par l'épée, périra par l'épée.»

Robespierre succombe, au 9 thermidor, avec Couthon, Saint-Just et vingt-deux membres de la Commune. Hommes hardis, convaincus, violents, enthousiastes, désintéressés; mais d'une ambition cruelle et d'un sectarisme affreux! capables d'entraîner les peuples, incapables de les conduire, pas très intelligents.

80. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

III

Mort de Danton

Danton, abandonné de la Convention, attendit la proscription sans rien faire pour l'éviter.

Ses amis le conjuraient de se défendre: j'aime mieux, répondait-il, être guillotiné que guillotineur.

— Les membres du Comité cherchent ta mort.

— Mais mes amis diront de moi que j'ai été bon père, bon ami, bon citoyen; ils ne m'oublieront pas.— Tu peux éviter. . . — J'aime mieux être guillotiné que d'être guillotineur.— Mais en ce cas il faut partir! Tournant alors sa bouche, et relevant sa lèvre avec dédain et colère: «Partir! Est-ce qu'on emporte sa patrie à la semelle de son soulier.»

Le 10 germinal, on vint lui annoncer que son arrestation était débattue au Comité de Salut public, en on le presse encore une fois de fuir.

Il réfléchit un moment et il répondit: Ils n'oseraient! La nuit sa maison fut investie, et il fut conduit au Luxembourg avec Camille Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, Westermann. En entrant il aborda cordialement les prisonniers qui se pressaient autour de lui. «Messieurs, leur dit-il, j'espérais dans peu vous faire sortir d'ici; mais m'y

voilà moi-même avec vous, et je ne sais pas maintenant comment cela finira.»

Les accusés furent traduits devant le tribunal révolutionnaire ; ils y parurent avec une attitude courageuse et hautaine. Danton répondit au président Dumas qui l'interrogeait, selon la coutume, sur son nom, son âge, sa demeure «Je suis Danton, assez connu dans la révolution ; j'ai trente-cinq ans. Ma demeure sera bientôt le néant, et mon nom vivra dans l'histoire.»

Ses réponses dédaigneuses ou violentes, la discussion froide et mesurée de Lacroix, l'austérité de Philippeaux, la verve de Desmoulins, commençaient à remuer le peuple. Sous prétexte que les accusés manquaient de respect à la justice, on les condamna aussitôt sans plus les entendre. «On nous immole, s'écria Danton, à l'ambition de quelques lâches brigands ; mais il ne jouiront pas longtemps de leur criminelle victoire. J'entraîne Robespierre. Robespierre me suit.» Ils furent conduits à la Conciergerie et, de là à l'échafaud.

Ils marchèrent au supplice avec l'assurance ordinaire à cette époque. On avait mis sur pied beaucoup de troupes, et leur escorte était très nombreuse. La foule, ordinairement bruyante et approbatrice, était silencieuse.

Camille Desmoulins, sur la charrette fatale, s'étonnait encore de sa condamnation et ne pouvait pas la comprendre. «Voilà donc, disait-il, la récompense destinée au premier apôtre de la liberté!»

Danton portait la tête haute et promenait un regard tranquille et fier autour de lui. Au pied de l'échafaud, il s'attendrit un moment. «O ma bien-aimée ! s'écria-t-il, ô ma femme, je ne te verrai donc plus ! . . . «Puis, s'interrompant tout-à coup : «Danton, point de faiblesse !»

Ainsi périrent les derniers défenseurs de l'humanité, de la modération, les derniers qui voulurent la paix entre les vainqueurs de la Révolution, la miséricorde pour les vaincus.

MIGNET

81. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

IV

Origine de la Marseillaise

Il y avait alors un jeune officier du génie en garnison à Strasbourg. Son nom était Rouget de Lisle. Il était né à Lons le-Saunier, dans le Jura, pays de rêverie et d'énergie comme le sont toujours les montagnes. Ce jeune homme aimait la guerre comme soldat, la Révolution comme penseur ; il charmait par les vers et par la musique les lentes impatiences de la garnison. Recherché par son double talent de musicien et de poète, il fréquentait familièrement la maison de Diétrich, maire de Strasbourg.

C'était dans l'hiver de 1792. La disette régnait à Strasbourg. La maison de Diétrich, opulente au commencement de la Révolution, mais épuisée de sacrifices nécessités par les calamités du temps s'était appauvrie. Sa table frugale était hospitalière pour Rouget de Lisle. Le jeune officier s'y asseyait le soir et le matin comme un fils ou un frère de la famille.

Un soir ¹⁾ il sortait de chez Diétrich. Il était tard. La nuit était froide. De Lisle était rêveur ; son cœur était ému, sa tête échauffée. Le froid le saisit, il rentra chancelant dans sa chambre solitaire, cherchant lentement l'inspiration tantôt dans les palpitations de son âme de citoyen, tantôt sur le clavier de son instrument d'artiste, composant tantôt l'air avant les paroles, tantôt les paroles avant l'air, et les associant tellement dans sa pensée qu'il ne pouvait savoir lui-même lequel de la note ou du vers était né

¹⁾ Ce soir là, au dîner, le maire de Strasbourg dit à Rouget qu'il serait bon de composer un chant nationale pour électriser les armées et que lui, Rouget, qui était à la fois poète et musicien, devrait s'en charger. Rouget s'en alla rêvant à cette idée.

le premier et qu'il était impossible de séparer la poésie de la musique et le sentiment de l'expression. Il chantait tout et n'écrivait rien.

Accablé de cette inspiration sublime, il s'endormit la tête sur son instrument et ne se réveilla qu'au jour. Les chants de la nuit lui remontèrent avec peine dans la mémoire comme les impressions d'un rêve. Il les écrivit, les nota et courut chez Diétrich. Il le trouva dans son jardin, bêchant de ses propres mains des laitues d'hiver. La femme du maire patriote n'était pas encore levée. Diétrich l'éveilla, il appela quelques amis tout passionnés comme lui pour la musique et capables d'exécuter la composition de De Lisle. Une des jeunes filles accompagnait. Rouget chanta. A la première strophe, les visages pâlirent, à la seconde les larmes coulèrent, aux dernières le délire de l'enthousiasme éclata. L'hymne de la patrie était trouvé!

Le nouveau chant, exécuté quelques jours après à Strasbourg, vola de ville en ville sur tous les orchestres populaires. Marseille l'adopta pour être chanté au commencement et à la fin des séances de ses clubs. Les Marseillais le répandirent en France en le chantant sur leur route. De là lui vint le nom de Marseillaise.

LAMARTINE

82. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

V

La Révolution et l'Histoire

La «Déclaration des droits de l'homme» a proclamé les principes de la Révolution; le code civil enregistre ses conquêtes. Faute de l'un ou de l'autre, la Révolution serait chose aveugle et incompréhensible. Entre ces deux textes, comme entre deux parenthèses, elle est toute refermée.

Un état politique nouveau, un état juridique nouveau, l'unité de la nation, son indivisibilité, voilà les vraies rai-

son de la Révolution. Si tel était son programme, elle a réussi. Est-ce trop d'avoir payé ces résultats au prix de tant et si pénibles erreurs? L'histoire hésite et hésitera longtemps encore à se prononcer. Est-il donc dans la fatalité humaine que le sang soit versé pour que le bien s'accomplisse?

La Révolution française n'en reste pas moins, devant l'histoire, une exaltation magnifique, incomparable, d'un peuple tout entier ayant pour mobile et pour idéal, le droit.

Ce peuple s'est trompé, il s'est heurté à des difficultés imprévues, aux lois de la nature, à la force et aux jalousies de ses adversaires, à ses propres fureurs déchaînées. Il s'est trompé, il a souffert, puis il a fait souffrir! Malgré tout, au fort de la crise, il est resté grand, brave, désintéressé. Il a versé son cœur sur le monde et, de cette largesse, le monde lui est gardé une gratitude et une gloire qui ne périront pas. Cette foi élevée, ce labeur gigantesque ont renouvelé, dans les temps modernes, la source de l'héroïsme. La Révolution française est un des plus grands événements qui aient déployé, devant l'histoire, toutes les grandeurs et, hélas! toutes les misères de l'humanité.

GABRIEL HANOTAUX
de l'Académie française

83. WATERLOO

I

L'empereur quoique malade et gêné à cheval par une souffrance locale, n'avait jamais été de si bonne humeur que ce jour-là. Depuis le matin son impénétrabilité souriait. Le 18 Juin 1815, cette âme profonde, masquée de marbre, rayonnait aveuglément. L'homme qui avait été sombre à Austerlitz fut gai à Waterloo. Les plus grands prédestinés

font de ces contresens. Nos joies sont de l'ombre. Le suprême sourire est à Dieu.

Dès la veille, la nuit, à une heure, explorant à cheval sous l'orage et la pluie, avec Bertrand, les collines qui avoisinent Rossomme, satisfait de voir la longue ligne des feux anglais illuminant tout l'horizon, de Frischemont à Braine-l'Alleud, il lui avait semblé que le destin, assigné par lui à jour fixe sur le champ de Waterloo, était exact ; il avait arrêté son cheval, et était demeuré quelque temps immobile, regardant les éclairs, écoutant le tonnerre, et on avait entendu ce fataliste jeter dans l'ombre cette parole mystérieuse : « Nous sommes d'accord. » Napoléon se trompait. Ils n'étaient plus d'accord.

II

Alors on vit un spectacle formidable.

Toute cette cavalerie, sabres levés, étendards et trompettes au vent, formée en colonne par division, descendit d'un même mouvement et comme un seul homme, avec la précision d'un bélier de bronze qui ouvre une brèche, la colline de la Belle-Alliance, s'enfonça dans le fond redoutable où tant d'hommes déjà étaient tombés, y disparut dans la fumée, puis, sortant de cette ombre, reparut de l'autre côté du vallon, toujours compacte et serrée, montant au grand trot, à travers un nuage de mitraille crevant sur elle, l'épouvantable pente de boue du plateau du Mont-Saint-Jean. Ils montaient, graves, menaçants, imperturbables ; dans les intervalles de la mousqueterie et de l'artillerie, on entendait ce piétinement colossal. Étant deux divisions, ils étaient deux colonnes ; la division Wathier avait la droite, la division Delord avait la gauche. On croyait voir de loin s'allonger vers la crête du plateau deux immenses coulevres d'acier. Cela traversa la bataille comme un prodige.

Rien de semblable ne s'était vu depuis la prise de la

grande redoute de la Moskowa par la grosse cavalerie ; Murat y manquait, mais Ney s'y retrouvait. Il semblait que cette masse était devenue monstre et n'eût qu'une âme. Chaque escadron ondulait et se gonflait comme un anneau de polype. On les apercevait à travers une vaste fumée déchirée çà et là. Pêle-mêle de casques, de cris, de sabres, bondissement orageux des croupes des chevaux dans le canon et la fanfare, tumulte discipliné et terrible ; là-dessus les cuirasses, comme les écailles sur l'hydre.

Ces récits semblent d'un autre âge. Quelque chose de pareil à cette vision apparaissait sans doute dans les vieilles épopées orphiques racontant les hommes-chevaux, les antiques hippanthropes, ces titans à face humaine et à poitrail équestre dont le galop escalada l'Olympe, horribles, invulnérables, sublimes ; dieux et bêtes.

Bizarre coïncidence numérique, vingt-six bataillons allaient recevoir ces vingt-six escadrons. Derrière la crête du plateau, à l'ombre de la batterie masquée, l'infanterie anglaise, formée en treize carrés, deux bataillons par carré, et sur deux lignes, sept sur la première, six sur la seconde, la crosse à l'épaule, couchant en joue ce qui allait venir, calme, muette, immobile, attendait. Elle ne voyait pas les cuirassiers et les cuirassiers ne la voyaient pas. Elle écoutait monter cette marée d'hommes. Elle entendait le grossissement de bruit des trois mille chevaux, le frappement alternatif et symétrique des sabots au grand trot, le froissement des cuirasses, le cliquetis des sabres, et une sorte de grand souffle farouche. Il y eut un silence redoutable, puis, subitement, une longue file de bras levés brandissant des sabres apparut au-dessus de la crête, et les casques, et les trompettes, et les étendards et les trois mille têtes à moustaches grises criant : Vive l'empereur ! Toute cette cavalerie déboucha, sur le plateau, et ce fut comme l'entrée d'un tremblement de terre.

Tout à coup, chose tragique, à la gauche des Anglais, à notre droite, la tête de colonne des cuirassiers se cabra

avec une clameur effroyable. Parvenus au point culminant de la crête, effrénés, tout à leur furie et à leur course d'extermination sur les carrés et les canons, les cuirassiers venaient d'apercevoir entre eux et les Anglais un fossé, une fosse. C'était le chemin creux d'Ohain.

L'instant fut épouvantable. Le ravin était là, inattendu, béant, à pic sous les pieds des chevaux, profond de deux toises entre son double talus ; le second rang y poussa le premier, et le troisième y poussa le second ; les chevaux se dressaient, se rejetaient en arrière, tombaient sur la croupe, glissaient les quatre pieds en l'air, pilant et bouleversant les cavaliers, aucun moyen de reculer, toute la colonne n'était plus qu'un projectile, la force acquise pour écraser les Anglais écrasa les Français, le ravin inexorable ne pouvait se rendre que comblé, cavaliers et chevaux y roulèrent pêle-mêle se broyant les uns les autres, ne faisant qu'une chair dans ce gouffre. et quand cette fosse fut pleine d'hommes vivants, on marcha dessus et le reste passa. Presque un tiers de la brigade Dubois croula dans cet abîme. Ceci commença la perte de la bataille.

Une tradition locale, qui exagère évidemment, dit que deux mille chevaux et quinze cents hommes furent ensevelis dans le chemin creux d'Ohain. Ce chiffre vraisemblablement comprend tous les autres cadavres qu'on jeta dans le ravin le lendemain du combat.

Notons en passant que c'était cette brigade Dubois, si funestement éprouvée, qui, une heure auparavant, chargeant à part, avait enlevé le drapeau du bataillon de Lunebourg.

Napoléon, avant d'ordonner cette charge des cuirassiers de Milhaud, avait scruté le terrain, mais n'avait pu voir ce chemin creux qui ne faisait pas même une ride à la surface du plateau. Averti pourtant et mis en éveil par la petite chapelle blanche qui en marque l'angle sur la chaussée de Nivelles, il avait fait probablement sur l'éventualité d'un obstacle, une question au guide Lacoste. Le guide

avait répondu non. On pourrait presque dire que de ce signe de tête d'un paysan est sortie la catastrophe de Napoléon.

D'autres fatalités devaient surgir.

Était-il possible que Napoléon gagnât cette bataille? Nous répondons non. Pourquoi? A cause de Wellington? A cause de Blücher? Non. A cause de Dieu.

Bonaparte vainqueur à Waterloo, ceci n'était plus dans la loi du XIX siècle. Une autre série de faits se préparait, où Napoléon n'avait plus de place. La mauvaise volonté des événements s'était annoncée de longue date.

Il était temps que cet homme vaste tombât.

L'excessive pesanteur de cet homme dans la destinée humaine troublait l'équilibre. Cet individu comptait à lui seul plus que le groupe universel. Ces pléthores de toute la vitalité humaine concentrée dans une seule tête, le monde montant au cerveau d'un homme, cela serait mortel à la civilisation, si cela durait. Le moment était venu pour l'incorruptible équité suprême d'aviser. Probablement les principes et les éléments, d'où dépendent les gravitations régulières dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, se plaignaient. Le sang qui fume, le trop-plein des cimetières, les mères en larmes, ce sont des plaidoyers redoutables. Il y a, quand la terre souffre d'une surcharge, de mustérieux gémissements de l'ombre que l'abîme entend.

Napoléon avait été dénoncé dans l'infini, et sa chute était décidée.

Il gênait Dieu.

Waterloo n'est point une bataille: c'est le changement de front de l'univers.

VICTOR HUGO
(*Les misérables*)

84. LE SILENCE DE LA TOUR EIFFEL.

«... La France, hier soldat de Dieu ¹⁾,
aujourd'hui soldat de l'humanité, sera tou-
jours le soldat de l'Idéal».

G. CLEMENCEAU.

C'était au début de la guerre, dans les derniers jours du mois d'août 1914.

Le bâtiment à bord duquel se trouvait l'enseigne Bécam croisait dans la Méditerranée. Isolé du reste de la flotte, il n'était rattaché au monde que par son appareil de télégraphie sans fil ; et, quoique perdu sur l'immensité des eaux, il avait pu palpiter de joie au lendemain des premiers exploits de nos troupes. Plus tard, encore, quand l'horizon s'assombrit, les messages de la tour Eiffel, reconnaissables à l'étincelle roulante et chantante de leurs ondes, lui parvenaient régulièrement. S'ils ne parlaient plus de nos succès, ils remettaient au point les orgueilleux bulletins de victoire propagés vers l'Espagne par la station allemande de Nauener.

Cependant les progrès de l'ennemi n'étaient plus contestables. Nos communiqués eux-mêmes les reconnaissaient : l'ennemi investissait Maubeuge ; le lendemain ses avant-gardes touchaient Guise, puis Compiègne, puis Creil. L'inondation gagnait. . . ; il fallait donc bien que Charleroi eût été un désastre, comme le prétendaient les communiqués allemands !

«Non disait la tour Eiffel. Nous reculons, c'est vrai, mais nos armées sont intactes ; la décision est toujours à intervenir».

Un dernier message annonça que le gouvernement avait quitté Paris. Puis un silence, un trou noir, une nuit de huit jours : la tour Eiffel s'était tue. Les seules dé-

¹⁾ Soldat de Dieu : allusion aux croisades.

pêches qui passaient, c'étaient des dépêches allemandes. . . L'appareil du croiseur ne vibrat plus que des longues étincelles sifflantes de Nauen. Et ce que propageaient leurs ondes était si terrible qu'une angoisse mortelle avait saisi tous les officiers.

Un soir, l'enseigne Bécam était à l'appareil que secouait une vibration puissante, et le récepteur enregistrat à mesure les mots d'une dépêche en langue espagnole, lancée par la station de Nauen. Elle annonçait la défaite totale de nos troupes, l'encerclement de 300.000 hommes, l'écrasement et la déroute du reste. . .

L'enseigne qui connaissait mal l'espagnol, envoya réveiller son chef et lui tendit le message.

«C'est bien, dit le commandant Tréguier, qui avait pris sa figure de bronze. . . Si le télégramme ne ment pas, il n'y a plus d'armée, plus de France, plus rien. . . Mais je connais *quelqu'un* dont le navire ne sera jamais allemand».

Les jours qui suivirent furent affreux. La tour Eiffel ne sortait pas de son silence: Paris était tombé, sans doute, brûlé, rasé peut-être. . .

Pourtant les télégrammes de Nauen devenaient d'heure en heure plus hésitants. Il y était question de manœuvres stratégiques, de combinaisons nouvelles nécessitant un regroupement des troupes en arrière des lignes qu'elles avaient atteintes: enfin, la gêne perçait à travers les phrases de plus en plus en plus embarrassées. Les officiers, l'équipage n'osant croire à tant de bonheur, se taisaient, mais leurs coeurs étaient gonflés d'une immense espérance; ils guettaient l'appareil. . .

Et, tout à coup, un roulement, un chant: l'étincelle française! . . La tour Eiffel avait recouvré la voix. Elle parlait et c'était l'annonce de la retraite de l'ennemi, la nouvelle de la victoire de la Marne, l'hosanna de la France ressuscitée qu'elle jetait aux quatre vents du ciel.

Les deux officiers tombèrent aux bras l'un de l'autre. . .

D'après CHARLES LE GOFFIC

85. LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

«Voici venir la Princesse de la Paix !»

(SELMA LAGERLÖF)

Pendant quatre ans, des nations parmi les plus civilisées du Monde s'entretenaient.

Le bilan de cette lutte fut effroyable pour la civilisation : dix millions de morts sur les champs de bataille, un chiffre incalculable de victimes des privations, de grands blessés et mutilés, une diminution de la population, un affaiblissement de la moralité publique, une destruction de richesses impossible à évaluer, une dislocation du système monétaire, le chômage, les épidémies et la famine, des souffrances de toutes sortes après d'inconcevables horreurs.

Mais, dans l'agonie des batailles, ceux-là mêmes qui luttaient appelaient de tous leurs vœux la paix bienfaisante et définitive qui devait justifier leurs souffrances et les ennoblir. Sous le choc, la conscience universelle se réveilla et jamais l'Humanité ne fut mieux préparée à recevoir un message de paix.

En Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en France, dans les pays scandinaves, dans d'autres encore, naquirent alors les associations pour organiser la paix future et prévenir le retour de la guerre. Woodrow Wilson, Président des États-Unis d'Amérique, formula en définitive le principe de la Société des Nations qui devait, une fois la paix signée, instaurer un nouvel ordre international et empêcher de nouveaux cataclysmes.

Des hommes de toutes les races et de tous les continents avaient été entraînés dans la lutte. Le nouvel ordre devait donc être édifié, non pas sur des bases européennes, mais sur des bases mondiales. Il fallait donc que le Pacte de la Société des Nations figurât dans les traités de paix et que toutes les nations fussent invitées à le signer. Les premières ratifications datent de 1920.

Le Pacte énonce, dans son préambule, les principes de cette nouvelle institution internationale et il le fait avec une telle hauteur de vues et un si réel bonheur d'expression que tous les jeunes gens des pays civilisés devraient connaître textuellement cette charte du Monde moderne.

«Les Hautes parties contractantes,

»Considérant que, pour développer la coopération entre les Nations et pour leur garantir la paix et la sûreté, il importe :

»D'accepter certaines obligations de ne pas recourir à la guerre ;

»D'entretenir au grand jour des relations internationales fondées sur la justice et sur l'honneur ;

»D'observer rigoureusement les prescriptions du droit international, reconnues comme règle de conduite effective des Gouvernements ;

»De faire régner la justice et de respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités dans les rapports mutuels des peuples organisées ;

»Adoptent le présent Pacte qui institue la Société des Nations.» (Suivent les vingt-six articles qui fixent l'organisation et le fonctionnement de la Société des Nations).

Ainsi, la Société des Nations se propose une double fin : D'une part, elle s'efforce de garantir la paix et la sûreté des Nations, c'est-à-dire d'éviter dans l'avenir le retour des guerres, en établissant les relations internationales sur la justice et sur l'honneur ;

D'autre part, elle veut développer dans tous les domaines matériels et intellectuels, la coopération entre les Nations et rendre ainsi la vie de tous plus facile, plus heureuse et plus noble.

(*Les Fins et l'Organisation de la Société des Nations*, publ. par le Secrétariat de la S.D.N., à Genève).

86. L'ESPRIT NOUVEAU

«nil desperare!»

Les Licenciés reprennent aujourd'hui la publication de la Revue Pratique. La paix ne les a pas retrouvés au complet. Tandis que les uns sont revenus, grandis par l'épreuve, auréolés par les durs sacrifices de la victoire, plusieurs hélas! nous ont quitté sans retour, entrés brusquement dans la gloire immortelle des héros immolés à la patrie. D'autres s'efforceront de les remplacer, gravement émus et s'inspirant de leurs exemples.

Ainsi, de la vie renaît la mort. C'est en petit, le drame qui à l'heure présente, se répète à l'infini sur la scène du monde. Au sortir d'un accès d'orgueil et de folie guerrière, l'humanité se retrouve au milieu des ruines, devant la tâche immense d'un monde à reconstruire.

Quelle est la situation commerciale de notre pays au lendemain de la «victoire»? On avait espéré que celle-ci nous libérerait des entraves qui, avant la guerre, nous enserraient de toute part. Nous n'avons obtenu, ni la libération économique de nos ports maritimes, ni la libération de la navigation fluviale d'Anvers à la Wallonie, toujours entravée par le contrôle de Maestricht, encore moins la canalisation de la Meuse en aval de Liège qui, à défaut de communication suffisante avec Anvers, nous aurait ouvert un accès direct aux grands ports hollandais.

Avant la guerre, l'expansion commerciale indispensable à notre petit pays spécialisé dans l'industrie, était comprimée de tout côté par le protectionnisme des autres nations. On pouvait espérer que la victoire renverserait ou, tout au moins, abaisserait la barrière des douanes qui nous étreint. Or, depuis la paix, elle est devenue plus élevée et plus solide que jamais! L'Allemagne, naguère notre plus important marché, nous est encore fermée en grande partie, sur-

tout à l'importation, par les nécessités de notre reconstruction industrielle, ainsi que par des sentiments de rancune, très compréhensibles certes et qui doivent entretenir longtemps, de notre part, une sage méfiance, mais qui ne peuvent pourtant pas continuer indéfiniment un état de guerre qui a pris fin ! L'Angleterre incline plus que jamais vers le protectionnisme impliqué dans la consolidation économique de l'Empire britannique et sa politique commerciale des matières premières ne vise guère le relèvement des industries belges ! En France, les vives sympathies proclamées par les hommes politiques n'ont pu avoir raison du protectionnisme traditionnel des producteurs ; si l'on y prône le libre échange avec la Belgique, c'est exclusivement pour les produits *qui ne mettent pas les deux pays en concurrence* ! Or comme la Belgique renferme presque tous les genres d'industrie, nous devrions renoncer aux trois quarts d'entre eux pour aboutir à ce libre échange dérisoire. Bien loin de là ! On en est revenu aux prohibitions, surtout pour les articles industriels, c'est-à-dire précisément pour ceux dont l'exportation s'impose à nous comme une absolue nécessité ! La prohibition atteint même l'échange des idées ; ainsi les livres belges ne peuvent plus s'exporter en France sans des formalités onéreuses, pratiquement prohibitives, tandis que les livres français n'ont cessé d'entrer librement chez nous, ... à des prix exorbitants et avec suppression de tout crédit ! Au reste, M. Hymans vient de déclarer qu'il fallait renoncer à tout espoir d'union douanière avec la France, *sa politique protectionniste y faisant obstacle*. Tel fut l'identique aboutissement des tentatives analogues essayées au cours du XIXe siècle. Sur ce point la guerre n'aura donc pas amélioré notre situation commerciale vis à vis de la France.

On peut donner comme excuse à cette recrudescence de protection, les énormes difficultés où chaque pays se débat au sortir de la guerre : on est encore affolé par le désastre et l'immensité de la tâche. D'où, un sauve qui

peut égoïste, par n'importe quel expédient, succédant à l'éphémère solidarité de la guerre.

Situation évidemment anormale et transitoire dont il importe de sortir au plus vite, en adaptant les principes de solidarité guerrière, aux nécessités économiques de la paix.

On s'attendait pourtant à tout autre chose. Les délibérations de la Conférence de la Paix, la création de la Société des Nations, la proclamation des principes de Wilson, nous avaient fait présager la naissance d'un monde nouveau, inspiré par un souffle vivifiant de solidarité, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La guerre allait permettre enfin la liquidation des mille problèmes de politique sociale et internationale où l'ancien monde se débattait : n'avait-elle pas démontré, par le détraquement subit de tous les rouages sociaux l'étroite solidarité de fait qui unit les différents peuples et les diverses classes sociales, mis en lumière l'impérieuse nécessité de la coopération nationale et internationale, démontré péremptoirement les avantages de l'entr'aide sur la lutte pour la vie, égoïste et sans scrupules? Un esprit nouveau de fraternité humaine allait, sans aucun doute, présider aux rapports entre les peuples et entre les citoyens!

Telle et bien, en effet, la conception des hommes éminents qui dirigent les destinées des peuples. De toute part, on les entend invoquer cet esprit nouveau, indispensable à la reconstruction du monde. Voilà le noeud du problème. Qui de nous, pendant ces années sinistres, n'a médité sur les causes de la guerre et de ses horreurs? Et où les avons-nous découvertes, sinon en nous-mêmes, dans la nature intime de l'homme : son égoïsme, sa cupidité, ses ambitions démesurées, son orgueil insensé! Ces ennemis d'avant-guerre, nous les retrouvons après la guerre : orgueil ou jalousie de classe ou de nation, quand ce ne sont point des sentiments de rancune, de vengeance et de haine : Les voilà, nos véritables ennemis, ceux d'hier, ceux d'aujourd'hui, ceux de demain. C'est contre eux que nous devons diriger

avant tout nos efforts, si nous voulons acquérir enfin l'esprit nouveau, indispensable à l'édification de ce monde meilleur, que nous avons espéré comme une compensation aux énormes sacrifices de la guerre.

LAURENT DECHESNE

Professeur à l'École des Hautes Etudes

(*Revue Pratique Janv. 1920*)

87. LA RICHESSE FRANÇAISE

«Ce noble et fertile royaume, plus favorisé
de la nature que tout autre sur terre.»

SIR WILLIAM TEMPLE,

négociateur du traité d'Aix-la-Chapelle.

I

Les eaux de France.

Le sol, où les montagnes neigeuses déterminent des pentes longues et douces, était fait pour l'écoulement des eaux et ce sont les eaux, en effet, qui achèvent et éclairent la physionomie du territoire français, comme les traits et le sourire distinguent et illuminent un visage.

Quand les étrangers entrent en France, ils sont frappés d'abord, par la beauté des eaux et l'abondance, la dissémination infinie de la végétation ; ils comparent volontiers la terre française à un jardin. Ils ne trouvent certainement pas ici, la belle et plantureuse vigueur des herbages anglais, vêtus d'arbres séculaires ; ni la verdure uniforme et unie du polder de Hollande, où sur l'horizon nu, le dos de la vache qui paît semble une montagne ; ce n'est pas non plus, l'élégance gracile et nette, l'essence de beauté qui se dégage du paysage toscan ; mais c'est un peu de tout cela à la fois. La Normandie est verte comme la verte Erin, la Flandre est grasse comme les grasses belgiques la Provence est sèche et claire, sous la lumière et le vent, comme si elle devait servir de fond à un tableau de Ghirlandaïo ou de Léonard. La France a, en plus, une beauté par laquelle

elle se distingue de toutes ses rivales, ce sont les plaines étendues et fécondes, paresseusement couchées au soleil, le long de ses beaux fleuves.

Dans le réservoir des neiges éternelles s'amassent, l'hiver, sur les hautes montagnes—bordures majestueuses du territoire français—les prodigieuses épargnes aquatiques qui se videront, interminablement, au printemps et à l'été, sur ce sol, qui ne connaît pas la soif.

La culture

L'avantage incomparable de la France, c'est qu'en raison de la variété de son sol et de ses produits, en raison de sa situation à la fois continentale et maritime, elle offre des débouchés et des emplois aux aptitudes les plus diverses. La France est avant tout, un pays de culture ; mais quelle diversité dans ces cultures elles même ! Voici le cultivateur : dans le Nord, il laboure profondément un sol plantureux ; il y fait pousser le blé, l'avoine, l'orge, la betterave ; il y développe les prairies artificielles ; dans la Brie et la Beauce, les assolements sont réglés, surtout, pour la culture des céréales. Ailleurs, le terrain, plus pauvre, ne tolère guère que le seigle, le sarrasin ; puis ce sont les pays d'élevage, les bœufs dans le Morvan, les chevaux dans le Perche ; la Normandie laisse les vaches à l'air, sous l'abri des pommiers ; la Bretagne les entoure des fossés et de haies. Au versant des montagnes méridionales, les troupeaux de moutons gravissent ou descendent, selon les règles de l'hivernage. Voici la cueillette des châtaignes dans le Limousin, celle des olives, des oranges et des citrons dans le Midi. Autour des grandes villes, les maraîchers, les jardiniers, font produire à la terre, admirablement entretenue, savamment traitée, l'abondance des légumes, des fruits et des fleurs. Enfin, sur le flanc des coteaux exposés au soleil, se développe la splendide tenture de la vigne. Que de variétés encore dans les crus et dans les «châteaux» ! Champagne,

Bourgogne, Bordeaux, ce sont les grands noms; mais, que de vignobles moins vantés apportent leur appoint plus modeste à la diffusion universelle du claret français.

G. HANOTAUX

88. LA RICHESSE FRANÇAISE

II

Agriculture

La France est-elle essentiellement agricole? On l'affirme depuis si longtemps que cela pourrait bien ne plus être vrai. Et en effet, depuis quelque cinquante ans, l'agriculture n'est plus en France la source de toute richesse qu'elle fut pendant des millénaires. Le temps n'est plus où la France vendait du blé à l'Europe. Est-ce à dire que le domaine français soit en décadence? Non certes: nos champs de blé, plus fertiles de moitié qu'en 1820, et d'un tiers plus vastes, rapportent deux fois autant. Mais ce progrès est dû en grande partie aux impulsions d'un monde nouveau, qui tout en stimulant notre agriculture, faisait décliner son importance relative.

La Grande Guerre a démontré qu'une agriculture comme la nôtre est une merveilleuse garantie de sécurité et de stabilité. Malgré quatre ans de lutte, un dixième de nos terres labourables dévasté, deux millions de paysans tués, pris par l'usine ou mutilés, et enfin le bouleversement du monde économique, notre sol nous a permis de vivre. Il ignore les combinaisons diplomatiques et les caprices du change. «La faim est mauvaise conseillère», dit un de nos vieux proverbes. Si la France a toujours été une nation loyale, elle le doit pour une part à ce facteur économique très humble, mais décisif, qu'elle a toujours eu son pain assuré. Son sol est morcelé, mais il est peuplé d'hommes libres. La Grande Guerre a précipité le mouvement qui ne

s'était plus arrêté depuis la Révolution, et nos 15 millions de parcelles appartiennent aujourd'hui, dans la proportion de 90 pour 100, aux paysans qui les cultivent. Notre population rurale, beaucoup plus nombreuse que toute autre corporation, constitue pour le pays une incomparable réserve d'énergie et d'intelligence.

On ne saurait toucher qu'avec circonspection à un ensemble d'activités que les siècles ont harmonisé et dont le produit brut annuel, presque égal à la moitié du revenu national, dépasse 40 milliards de francs.

ÉMILE SAILLENS

89. LA RICHESSE FRANÇAISE

III

Utilisation de la flore

Le Français, depuis les dizaines de siècles qu'il habite son pays, a merveilleusement appris à distinguer les plantes qui y poussent et à en tirer parti. Il est resté très végétarien. Les salades variées et savantes, les légumes frais dans la soupe ou le pot-au feu, lui sont aussi nécessaires que le pain. Guerres et disettes lui ont appris à découvrir tous les éléments comestibles de sa flore sauvage; la gourmandise d'autrui, la sienne aussi, ont fait de lui le premier maraîcher du monde après le Chinois. Des huguenots français ont donné à l'Angleterre la plupart de ses légumes.

C'est encore l'étude attentive des végétaux qui a donné à la France ses liqueurs si nombreuses et si justement célestes. Celle des plaines doivent leurs aromes aux fruits: cassis bourguignon, prunelle alsacienne, noix, prunes, cerises d'ici et d'ailleurs; chaque pays, chaque famille, a ses recettes. D'autres liqueurs incorporent à l'alcool les saveurs et les parfums des plantes des montagnes; il entrait vingt-cinq essences dans la composition de la chartreuse.

Chacun de ces élixirs a sa vertu. Pour nos ancêtres, il n'était pas de végétal qui dans ses feuilles, ses fleurs ou racines, ne logeât quelque pouvoir bienfaisant ou maléfique. Le parfum de la fleur des fèves suffisait à rendre fou. Il importait de ne pas même «marcher sur une mauvaise herbe»; nous disons encore: Sur quelle herbe a-t-il marché?... Quelle herbe l'a piqué?». Et toutes, qu'elles fussent destinées à guérir ou à ensorceler, devaient être cueillies dans le solstice d'été. Bien malade était celui que ne pouvaient guérir «toutes les herbes de la Saint-Jean». L'usage des remèdes végétaux à l'état naturel est d'ailleurs encore très populaire en France, et à bon droit. Sans parler des innombrables «remèdes de bonne femme», constatons que les pharmacies font un grand commerce de simples et n'ont pourtant pas supplanté les herboristeries. Le gui, vénéré par les Gaulois, est encore usité comme fébrifuge en Bretagne. Dans nos cafés enfin, les débonnaires tisanes de tilleul, de camomille de verveine, maintiennent sans effort leur terrain contre la tisane chinoise, généralement médiocre d'ailleurs.

ÉMILE SAILLENS
(*Toute la France*)

90. LA RICHESSE FRANÇAISE

IV

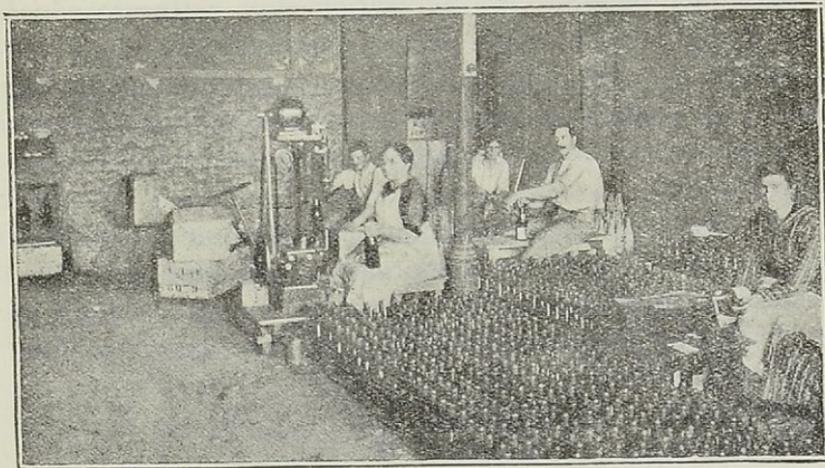
La Bourgogne

Celui qui veut connaître la vraie Bourgogne, l'aimable et vineuse Bourgogne, doit remonter le doux et nonchalant petit fleuve, la Saône par Chalon, puis tourner par la Côte-d'or au plateau de Dijon, et redescendre vers Auxerre; bon pays où tout le monde s'appelle frère ou cousin, pays de bons vivants et de joyeux Noël.

La culture de la vigne, si ancienne dans le pays, a singulièrement influé sur le caractère de son histoire. Les vi-

gnobles s'étendant de proche en proche sur le coteaux, la population dans les classes inférieures, a augmenté à son tour. Le travail de la vigne occupe la famille entière, hommes, femmes et enfants. Population encore aujourd'hui assez misérable, faisant le vin et buvant la piquette, le résidu de la vendange.

Les pays de vignobles, —paysages de médiocre grandeur—, n'ont leur véritable caractère qu'en mars, lorsque la vigne n'a pas encore de feuilles. Alors on ne voit, à perte de vue, que des échaldas d'un gris mort; plus haut, les,



LES VINS DE BOURGOGNE.

Étiquetage des bouteilles, pose des capsules, mise en paillons et emballage.

sommets des coteaux, autrefois couverts de bois, maintenant dépouillés même de terre végétale, et montrant leurs os, de rudes roches grisâtres.

Cependant, quelle que soit cette tristesse, il vaut mieux voir ce pays nu, que lorsqu'il est voilé, paré de feuilles. Sur les horizons découverts aucun détail n'échappe. Rien n'empêche d'observer le travail et le travailleur. On le voit partout courbé sur la vigne rampante, ramenant la terre alentour, rapportant les échaldas et les repiquant. Grand

travail! Résultats toujours incertains... voilà l'histoire du paysan bourguignon depuis des siècles.

MICHELET
(*Notre France*)

91. LA RICHESSE FRANÇAISE

V

L'activité française

Un pays comme la France, vanté à juste titre pour sa richesse, son bien-être, sa civilisation, doit cette prospérité et ce renom, non pas tant à la direction de ses chefs qu'au labeur, à la ténacité, à l'ingéniosité des populations qui l'habitent. La richesse de la France vient de l'activité constante de chaque Français dans l'exercice de son métier, de sa profession.

Tout d'abord, il est entendu qu'un homme digne de ce nom doit travailler, gagner son pain et celui de sa famille. Rester les bras ballants, tandis que les autres se donnent de la peine, c'est une véritable honte. On rougit à l'idée qu'on voit encore de beaux fils qui, parce que le papa a gagné quelque argent, flânent et font la fête en usurpant ces loisirs—si bien employés!—sur le travail commun. Il faut, qu'à ce sujet, l'opinion se déclare une fois pour toutes. Un Français doit faire oeuvre de ses doigts et de son cerveau. Saint Paul l'a proclamé pour tous les hommes: «Qui ne veut pas travailler, ne doit pas manger».

Un proverbe français dit: «Il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottes gens.» Tout travail est honorable. Il est mieux évidemment, que chacun s'emploie selon ses aptitudes; toutefois, en tenant compte de ses goûts personnels, un homme qui choisit un métier doit considérer aussi les traditions des siens, les besoins de sa famille, les chances de succès ou d'échec. Il y a, naturellement, un grand encombrement vers les métiers qu'on croit les plus agréables. En ce moment, dans le peuple, on préfère les foncti-

ons publiques, parce qu'elles donnent la sécurité du traitement et qu'elles assurent les droits à la retraite; dans la bourgeoisie, on se porte vers les nouvelles inventions: l'automobilisme, l'électricité, demain l'aviation. Fort bien. Mais une grande nation et, aussi, les familles de cette nation, ont d'autres besoins.

Quand un jeune homme cherche à se diriger dans la vie, qu'il réfléchisse bien et qu'il se dise que l'agrément d'aujourd'hui est, peut-être, le désagrément de demain. C'est très beau de se sentir, au début, allégé de tout souci; mais, plus tard, on s'aperçoit qu'en entrant dans des professions considérées d'abord, comme plus agréables ou mieux garanties, on a fait fausse route et les déboires surviennent, tandis que la nonchalance du début ne comptait trouver que des satisfactions. Autant que possible, il convient qu'un homme reste libre de son corps, de sa pensée, et qu'il se réserve pour ceux qu'il aime. La meilleure des carrières sera toujours celle qui, même au prix d'un effort plus grand, laissera le plus d'indépendance et de dignité. Méfiez vous des emplois publics, et de toutes les servitudes.

Les industries françaises.

Les industries françaises sont des industries de luxe. Plus vous vous élevez vers un travail raffiné, plus vous vous approchez de la production française. Ainsi, la laine, la soie, les peaux; ainsi, encore, la papeterie, les savons, les huiles, les meubles, et, peu à peu, en raffinant toujours, l'article de Paris, la parfumerie, la bijouterie; enfin, au-dessus de tout, comme un privilège et un monopole incontesté, cette reine des industries, celle qui exige le plus d'adresse, de goût et d'élégance—la nouveauté, *la Mode*.

La Mode règne à Paris; de là, elle jette, sur le monde, un flot de rubans, de plumes, de galons, de blondes, de froufrous et de chichis, en un mot, des riens harmonieux qui, arrangés, ajustés, montés par le goût français, for-

ment l'indispensable auréole de la Beauté. Mode, reine de Paris et petite reine de France, tant que tu n'auras pas dans une minute de caprice où de négligence, brisé ton sceptre, la France restera debout, sur sa bonne terre fertile, ayant mis cette aigrette fragile et pimpante à son bonnet!

Que serait l'industrie si elle n'était aidée par son camarade d'atelier, le commerce? L'industrie groupe le travail; le commerçant en débite le produit et le répand sur l'univers. Tandis que l'artisan est penché sur l'établi et sur le métier, peut-il courir le monde et racoler la clientèle? C'est le commerçant qui la lui amène. On maudit les intermédiaires, mais on ne peut se passer d'eux. Ils le savent; aussi ils se font, eux aussi, payer chèrement; il est vrai que leurs peines et leurs risques sont grands. La marchandise moisirait ou sécherait dans la cave ou dans le grenier, si le commerçant ne venait constamment puiser au tas, provoquant le perpétuel roulement et mouvement qui est, pour un pays comme pour un individu, la première condition de la prospérité et de la santé.

L' épargne.

Quand un homme amasse, sou par sou, une fortune, que fait-il? Il opère, sur ses plaisirs, et parfois sur ses besoins, un prélèvement journalier, dans la pensée d'améliorer le sort de ceux qui viendront après lui et que, le plus souvent, il ne connaîtra pas. Il fait comme le vieillard qui plante, alors qu'il n'espère nullement récolter les fruits. Donc, l'épargne est, chez un peuple, la preuve d'un esprit d'abnégation et de solidarité tenace, en vue de la continuité familiale et nationale. L'épargne est une grande vertu; mais elle serait un geste bien grossièrement machinal si elle ne procurait que la propre satisfaction de celui qui s'y adonne. Est-il vice plus vilain que l'avarice?

Il y a deux sortes d'épargne: l'épargne passive et l'épargne active. La première se cache la tête dans le fa-

meux bas de laine ; elle pèse et compte les gros sous et ne se complaît qu'à cette musique sonnante et trébuchante. L'épargne active considère le capital qu'elle a créé comme le stimulant des nouveaux progrès et l'instrument des futurs travaux. C'est ainsi que l'épargne française s'est employée et s'emploie, en France d'abord, et puis, au dehors, dans tous les pays qui recourent à elle pour des oeuvres et des créations qui, sans elle, ne se réaliseraient pas. Il n'est guère de peuple au monde qui ne doive à la France quelque gratitude pour la largesse avisée, avec laquelle elle a su leur apporter le concours de ses capitaux. On dit que la France est riche : c'est vrai. Qui s'en plaindra, si l'emploi de cette richesse est une manifestation imprévue et, somme toute, utile aux autres, de son esprit de propagande et du rayonnement qu'elle exerce pour le plus grand bien de la civilisation et de l'humanité?

GABRIEL HANOTAUX
de l'Académie française

92. LA VIE FRANÇAISE

I

Alimentation.

La perfection de la cuisine française tient à plusieurs causes, dont la première est la variété du climat. La France culinaire se divise en trois domaines et trois écoles. L'école du beurre, aujourd'hui classique, parce que c'est du nord que nous vient la lumière, prévaut dans le Nord et l'Ouest. La seconde école, méditerranéenne, emploie l'huile d'olive, dont médisent ceux-là seuls qui n'y ont pas goûté. Le Sud-Ouest, de Bordeaux à Toulouse, la région la plus gourmande de France, connaît le beurre et l'huile, la graisse d'oie et la graisse de porc. On conçoit donc que s'il existe à Paris «trois cents moyens d'accomoder les oeufs», la France en connaît bien davantage, puisqu'une même ome-

lette au lard ou aux pointes d'asperges aura une saveur différente suivant le corps gras employé pour la frire. — Un autre facteur de la variété de la cuisine française a été le fréquent retour de la misère. Guerres et famines ont forcé le français à s'ingénier. Sur place, les grenouilles ne coûtent rien ; nos paysans ont trouvé trois manières au moins de les préparer. De même le vigneron de Bourgogne a su, par d'habiles procédés, rendre savoureux les escargots qui ruinaient ses vignes. Et il est arrivé, comme pour les grenouilles, que l'expédient est devenu institution ; il se vend parfois aux Halles de Paris 50 tonnes d'escargots en un jour.

Il n'est pas douteux enfin que l'art de la table, comme tous les autres, ne doive beaucoup à cette cour polie et raffinée qui, pendant trois siècles, donna le ton à l'Europe. Que de recettes furent élaborées à l'intention ou sur les indications d'un noble personnage, et portent encore son nom. L'extraordinaire mangeur que fut Louis XIV contribua beaucoup à mettre en honneur les talents des maîtres queux. Les descriptions de ses repas que nous ont laissés d'Ormesson et Saint-Simon, nous font comprendre que le cuisinier du prince de Condé, le fameux Vatel, au moment de traiter le Grand Roi, se soit suicidé pour un service de poisson qui manquait. Les cuisiniers subirent une éclipse sur la fin du règne de Louis XIV, mais Louis XV et Louis XVI leur réservaient de glorieuses revanches.

ÉMILE SAILLENS

(*Toute la France*)

93. LA VIE FRANÇAISE

II

Une journée.

Ayant observé quelques traits de la vie française aux diverses régions de son domaine, il nous reste à la suivre dans le temps, c'est-à-dire au cours des trois grands cycles qui sont le jour, l'année et une existence.

A Paris, le jour naissant voit passer les dernières charrettes qui vont emplir les Halles de légumes et de fruits. Toute la nuit, ces nourricières, après un arrêt à l'octroi, ont égrené leurs files d'ombres sur les Champ-Élysées, le boulevard Saint-Michel, le quai qui vient d'Auteuil et celui qui vient de Charenton. La composition des journaux se termine ; les typographes iront bientôt se coucher. De l'échoppe d'un fruitier un coq invoque le soleil. C'est l'heure. Au village, vingt millions de paysans commencent leur journée. Le père enfile ses sabots, regarde sur le pas de la porte quel temps s'annonce pour aujourd'hui, et va donner à manger aux bêtes. La mère allume le feu et prépare le café. Dans une heure ou deux, elle éveillera les petits. Elle nourrit les volailles, traite ses vaches, range et nettoie, tandis que le ciel achève de blanchir. La ville s'éveille. Les sifflets d'usine appellent leur monde. Le citadin, tout en expédiant son déjeuner ultraléger, parcourt un journal qui n'est pas moins assimilable. Les rues s'emplissent d'une foule rapide et muette. Une midinette court : le train de banlieue avait du retard. Depuis longtemps le fermier est dans son champ. Quand huit heures sonnent, la France est au travail. — Dix heures : le soldat a fini sa matinée et prend son premier repas ; c'est aussi le moment pour le fermier de rentrer à la ferme et de manger un chanteau de pain, avec un bout de lard, un brin de fromage ou un oignon, arrosés d'un coup de vin blanc ou d'une bolée de cidre. Si le champ est trop loin de la maison, on « cassera la croûte » au pied d'un arbre. Midi sonne. La France urbaine déjeune ; très littéralement, car elle n'a pris que du café depuis la veille. L'ouvrier pousse la porte du marchand de vin ; l'homme d'affaires, après un « apéritif », à son café attitré, va prendre sa place habituelle « à ce petit restaurant derrière la Bourse » et confie son vestiaire à « son » garçon, en lui demandant le journal de midi. Le repas fini, bien vite fini parfois, chacun court s'offrir quelques minutes de plaisir : une cigarette, le café, un tour de boulevard. Même les mi-

dinettes, qui n'ont pris qu'un plat dans une crèmerie, se pressent autour d'un bar de zinc, pour boire debout un café bouillant.—Vers quatre heures, une détente se produit : les noms des journaux du soir remplissent la rue; les enfants sortent de l'école et vont goûter d'une tartine; dans les salons commencent à circuler tasses de thé, petits fours et potins. L'homme des champs goûte lui aussi: Il «fait son quatre heures». Sa femme lui porte à boire et partage son repas au bord du chemin ou à l'ombre de la haie. Le travailleur des villes ne connaît pas cette trêve; son travail ne cessera qu'à 6 ou 7 heures, un peu avant le dîner.—C'est le repas préféré, où tout le monde est présent et se délasse. Sous la lampe on échange les nouvelles familiales, on rit de bon coeur, on prend son temps —Après le dîner règne la fantaisie. Tel soir est consacré à des tâches qui pourraient se remettre, et qui de ce fait semblent attrayantes; tel autre est donné au cinéma, au théâtre, à la musique entre amis. Par les beaux soirs d'été, les Parisiens font tout simplement leur tour de boulevard, comme les provinciaux font leur «tour de ville», et les uns et les autres s'assoient un moment à la terrasse d'un café, pour observer plus à l'aise le double courant de la foule. C'est surtout le samedi soir que les maisons se vident, mais la «semaine anglaise» qui se pratique en France, comporte le repos par roulement, de sorte qu'il n'y a pas de soir ni de jour où la ville ne soit vivante. Quant à la campagne, elle se règle sur le soleil plus que sur la pendule, et sur le baromètre plus que sur le calendrier. La nuit venue, on ne travaille guère au village, et l'on s'y amuse encore moins. Quelques jeunes et quelques vieux hantent le café, mais n'y restent que peu de temps; à dix heures tout le monde dort. L'extinction des feux sonne dans toutes les casernes. C'est le moment où, à la ville, commence le deuxième acte de la délicieuse comédie de X, ou du dernier drame philosophique de Y. La représentation était annoncée pour 8 heures et demie, mais un lever de rideau indulgent a permis aux locataires de

bonnes places d'arriver vers 9 heures et demie, après le cigare, sans perdre beaucoup de la pièce principale. Un peu avant minuit, les théâtres, ferment. Limousines et autobus emportent chez eux les gens sages. Les autres vont souper. La soirée est finie, la nuit commence. Aux portes de Paris, boeufs et moutons interrompent un moment leur marche vers l'abattoir. Là-bas dans les hameaux, le coq chante, et le paysan, dans son étouffante couëtte de plume a retourné son corps las.

Κίργη Μυζιβοσάρου

94. LA VIE FRANÇAISE

III

Une année.

L'année commence par des compliments, des vœux et des étrennes.—Le 6 Janvier, en l'honneur des Trois Rois Mages, on «tire les rois»; c'est-à-dire qu'à la fin d'un repas de famille est élu roi ou reine le convive auquel échoit, dans sa part de galette, une fève ou une minuscule poupée de porcelaine. Cette galette, qu'il faut acheter, était jadis donnée en étrenne par le boulanger.—Avec le Jour des Rois commence le Carnaval, à peu près oublié, sauf sur la Côte d'Azur, où il prélude joyeusement et longuement aux austérités du Carême.—Le Mardi Gras, au seuil de ces quarante jours de régime «maigre», on fait des crêpes, et de bruyants cortèges s'organisent; on promène par les rues un boeuf gras, suivi et précédé des chars monumentaux, chargés de «reines», de tableaux vivants aux intentions généralement satiriques; on se déguise, on rit et on danse.—Le lendemain, mercredi des Cendres, sortent de l'église des pénitents qui portent une croix de cendre tracée sur le front.—Vingt jours plus tard, la Mi-Carême interrompt le jeûne par une fête analogue à celle du Mardi Gras. Puis c'est le Dimanche des Rameaux, où chacun se procure un brin de buis et le fait bénir à l'église,

pour le déposer sur une tombe ou le fixer au mur de sa chambre, à la place du buis de l'année précédente. Les églises s'emplissent de nouveau le Jeudi Saint, le vendredi Saint, le Samedi Saint, et surtout le Dimanche de Pâques. — Pâques est la grande fête religieuse, et marque le retour du printemps, bien que sa date varie et vienne généralement trop tôt pour nos pays du nord. Les jours sont encore frais ou pluvieux, et les soirées froides ; on se coiffe pourtant de chapeaux de paille, on risque des vêtements légers et l'on échange des oeufs symboliques en sucre ou en chocolat, ou des poissons fabriqués par le confiseur. — Le 1er Avril est encore, ici et là, l'occasion de farces innocentes. — Le premier Mai amène la fête du Muguet et celle du Travail, auxquelles succède, vers le 8 mai, la fête de Sainte Jeanne d'Arc. — Le Dimanche et le Lundi de Pentecôte sont universellement chômés, et passés à la campagne, qui est alors dans sa beauté. La pêche, interrompue depuis quelques semaines, redevient permise le 15 juin. Prairial fauche les herbages. Les champs de courses, si aimés des Parisiens, voient une dernière fois tournoyer les jockeys. — Le 14 Juillet pavoise les maisons et les rues en l'honneur de la Prise de la Bastille ; après une revue militaire, les théâtres nationaux et municipaux offrent des représentations gratuites ; le soir on illumine ; citoyens et citoyennes dansent dans les rues ; des feux d'artifice terminent la Fête Nationale. Les écoles ferment ; les gens des villes vont passer autant de temps que possible aux champs, aux eaux, ou sur une plage. Messidor engrange les moissons. Dans le courant de septembre, on cueille les fruits, on fauche les regains, puis, tous les biens de la terre étant rentrés, le fermier acquitte son terme principal : celui de la Saint-Michel (29 septembre). C'est aussi maintenant que la chasse commence ; elle sera close en janvier ; nous n'avons pas, comme les Suisses, la faculté de chasser tout un an dans une région, puis toute l'année suivante dans une autre. Octobre ramène les enfants à l'école et donne le signal aux

vendangeurs. La fête de Tous les Saints (La Toussaint, 1^{er} Novembre) emplit les églises; le lendemain, jour des Trépassés, est le grand jour des visites aux cimetières.

Les Français ont le culte de leurs morts, et aucun jour n'impose à ce qui les divise ou les préoccupe une trêve aussi complète que celle du Jour des Morts. Depuis la Grande Guerre, le 11 de ce même mois de novembre, les fleurs s'amoncellent sur les milliers de monuments élevés dans nos villes et nos villages, et sur le Tombeau du Soldat Inconnu. En décembre, la terre se repose et la ville s'agite. Bals, théâtres, concerts, battent leur plein. Le 24 au soir, des messes en musique célèbrent Noël; on en sort à minuit pour aller «réveillonner», c'est-à-dire souper aussi gaîment que possible. Le lendemain matin, les enfants trouvent dans leurs souliers les cadeaux que le père Noël y déposa pendant la nuit. Il est fréquent, dans les villes, de faire un second réveillon dans la nuit du 31 décembre.

ÉMILE SAILLENS

(Toute la France)

95. LA VIE FRANÇAISE

IV

La femme

La grande affaire de la femme française est le mariage; et dans le mariage, elle voit surtout la maternité, et dans la maternité, la perpétuation d'une tradition. En un mot, chez nous, comme partout, la femme défend les intérêts immédiats de la race, en concentrant son effort sur la cellule primordiale de toute société, la famille. La France aurait disparu depuis longtemps si la moralité générale de ses femmes était celle des héroïnes du «roman français» ou du «théâtre du boulevard». Ne nous attardons pas à des démonstrations faites cent fois, et peut-être inutiles, car il est des gens qui tiennent à aimer la France sans la respecter. Libre à eux de prendre les faits divers des journaux pour des échantillons de la vie normale. Ils pourraient

cependant, s'ils le voulaient, rapprocher deux faits patents et décisifs ; l'un c'est que les héroïnes du roman sont, et doivent être, aussi désœuvrées que les reines de tragédie, l'oïseté étant la mère des complications psychologiques. L'autre fait, c'est que pas un peuple n'est plus laborieux que le peuple français, et que la femme française particulièrement étonne les étrangers par son activité. De sorte qu'il y a, non pas, sans doute, une différence absolue, mais une incroyable disproportion entre la masse de la nation et les cas exceptionnels étudiés par les écrivains. Certaines œuvres ne sont pas défendables, mais en général, c'est le lecteur qui erre quand il tire, de la description d'un cas, la condamnation d'une race.

Ceci rappelé, en quoi se distingue la Française ? Elle est dit-on, une mère étonnante qui surpasse bien des mères d'autres nations. Mais encore faut-il expliquer pourquoi, puisque le cœur maternel, est partout le même. Ce qu'il y a de remarquable chez la française, c'est son aptitude à s'intéresser aux activités masculines. Elle a, en général, moins de mémoire, moins de connaissances techniques, moins d'imagination aussi que le Français, mais sa raison et sa volonté sont très souvent, plus souvent qu'ailleurs, d'une fermeté toute virile. On se rappelle l'admiration de Louis XIV pour Mme de Maintenon, qu'il surnommait «Votre solidité» et consultait en toute occasion. Il n'y a guère en France d'ouvriers ou de paysans qui n'éprouvent le même respect pour le solide bon sens de leur «bourgeoise» ou de leur «patronne», comme ils disent. Dans ces appellations si répandues, pas d'ombre d'ironie ; l'homme du peuple les emploie en toute simplicité. Il constate un fait. Dans un grand nombre de familles françaises, l'homme remet à la femme tout son gain ; il n'est que l'action, elle est la pensée, à elle de compter et de prévoir pour toute la maison. Elle prévoit si bien que le pays, bon an, mal an, «met de côté» au moins le huitième de ses revenus (en 1913, par exemple, 5 milliards sur 35). Pour la Française, l'économie

est insuffisante si elle n'a pour fruit des économies, c'est-à-dire une épargne répétée. L'homme est très fier d'avoir épousé une «fameuse ménagère». Dans la bourgeoisie, les rapports des époux sont très analogues. C'est généralement la femme qui s'occupe de l'éducation des fils et du mariage des filles ; elle établit le budget, elle trace le programme pour les vacances ; elle s'inquiète de l'avancement de son mari s'il est employé, s'occupe des rapports qu'il entretient avec ses associés ou ses clients s'il est commerçant. Le mari anglo-saxon croit devoir garder pour lui seul tous les soucis du métier ; il peut être à la veille de la banqueroute sans que sa femme en ait le moindre soupçon. Une Française croirait que son mari fait trop peu confiance à son cœur et à son esprit s'il observait la même discrétion.

Quant à nos artistes, à nos écrivains, on ne saurait estimer ce qu'ils doivent à cette intelligence féminine, qui, dans leur domaine encore, suit de tout près l'activité masculine. C'est souvent une femme, parfois leur mère, qui la première a pressenti leur talent ; ce sont des femmes encore qui ont composé la majorité de leur premier public. Inévitablement, cette compréhension s'est muée en influence. Nous avons toujours un faible pour ceux qui nous comprennent, et cherchons naturellement à leur plaire. Or, si intelligentes que soient les femmes, elles amènent nécessairement un artiste à simplifier ses moyens d'expression, et, par conséquent, à abandonner ce qui n'est pas facilement exprimable. On est donc amené à conclure que si la production intellectuelle de la France est d'un abord très facile, elle le doit surtout à l'intelligence de la Française. C'est parce qu'ils devaient tenir compte de leur public féminin que nos poètes, nos philosophes, nos peintres, ont été compris du monde entier. Il est d'ailleurs fort possible, et c'était l'avis de Brunetière, que la séculaire influence des femmes sur notre culture, la simplicité dont elles nous ont fait une loi, aient empêché plus d'un esprit français de donner toute sa mesure. La vérité dernière est peut-être

simple, mais nous ne saisissons le plus souvent que les demi-vérités, qui la dissimulent; s'en tenir toujours aux termes les plus clairs est parfois rester en deçà des mystères entrevus.

ÉMILE SAILLENS
(Toute la France)

96. L'ÉTAT

Partis Politiques

Le régime actuel s'est fait accepter par toutes les classes, parce qu'il est souple et qu'il a duré. Ses seuls adversaires sont une extrême-droite royaliste et une extrême-gauche communiste. L'ensemble du corps électoral ne comprend guère, au fond, que des républicains libéraux et des républicains socialisants. Mais notre histoire et notre individualisme nous ont dotés de toute une gamme de partis.

Le Midi, habitué à la conception des clientèles romaines, pratique volontiers une politique personnelle. Le Nord est réaliste, mais peu éloquent et peu suivi. Les montagnards du centre et du Sud-Est ont toujours été «avancés». L'Est est radical; les plaines de l'Ouest sont conservatrices.

Pour l'intelligence de ce qui suit, rappelons que le territoire national est divisé en départements; qu'un département comprend trois ou quatre arrondissements; l'arrondissement, une demi-douzaine de cantons; le canton une douzaine de communes.

Pour toute la France et ses colonies, le pouvoir *législatif* est exercé par les députés et les sénateurs; le pouvoir *exécutif*, par le président, les ministres et les fonctionnaires; le pouvoir *judiciaire*, par une magistrature émanée de l'exécutif et du peuple.

Les députés sont élus directement, au scrutin uninominal et à la majorité absolue des suffrages exprimés, pour

vu que cette majorité atteigne le quart du nombre des électeurs inscrits. Leur assemblée est renouvelable en entier tous les quatre ans. En vertu de la loi du 21 Juillet 1927, la France continentale, la Corse et les vieilles colonies constituent 612 circonscriptions qui élisent chacune un député. Les candidatures multiples sont interdites.

Les sénateurs, au nombre de 314, sont élus dans les départements pour neuf ans. Leur assemblée se renouvelle par tiers tous les trois ans, dans l'ordre alphabétique des départements. Ils ont pour électeurs les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les conseillers municipaux du département qu'ils désirent représenter.

Pouvoir Exécutif

Le président a le droit de proposer des lois; il promulgue celles qui sont votées et veille à leur exécution, mais il peut demander, avant de les promulguer, que les Chambres les examinent à nouveau. Il peut demander aussi une révision de la Constitution. Avec l'assentiment du Sénat, il peut dissoudre la Chambre des députés. Il a le droit de grâce. Il négocie et ratifie tous les traités avec les puissances étrangères et n'est pas tenu d'en donner communication aux Chambres avant que la sûreté ou l'intérêt de l'État le permette ou le conseille. Il nomme à tous les emplois de l'État, civils ou militaires, et contrôle la défense nationale. Il est Grand Maître de l'ordre de la Légion d'Honneur, et préside à toutes les cérémonies nationales. Tous ses actes doivent d'ailleurs être contresignés par le ministre intéressé et responsable; le président n'est responsable qu'en cas de haute trahison; il ne peut être mis en accusation que par la Chambre des députés et jugé que par le Sénat. Il pourrait choisir ses ministres et les maintenir contre le désir des Chambres; mais c'est là un des droits dont il n'use pas. Il est de tradition que le président fasse

appel à un parlementaire qui aura la confiance de ses collègues et le prie de désigner ses collaborateurs. Ceux-ci peuvent être pris hors du Parlement. Jusqu'en 1878, le chef de l'État était président du Conseil des Ministres; cette prérogative a passé au ministre dont les fonctions sont mises au premier plan par les événements.

Les ministères sont une quinzaine et se répartissent une vingtaine de services. Du Ministère de l'Instruction Publique, par exemple, relèvent la direction des Beaux-Arts (théâtres, musées, monuments publics etc.) et le sous-secrétariat de l'enseignement technique; aux Travaux Publics sont rattachés les trois sous-secrétariats des Postes et Télégraphes, Aéronautique civile, Marine marchande. Un examen détaillé montrerait que ces vingt et quelques services touchent à toutes les activités nationales. Il n'est donc pas surprenant que leurs fonctionnaires soient environ 800.000

ÉMILE SAILLENS

(Toute la France)

97. LES CLASSES SOCIALES

I

Nous avons encore en France une noblesse, une bourgeoisie, un peuple, aussi difficiles à délimiter, mais aussi reconnaissables que les couleurs du spectre solaire. Par l'abolition des privilèges de classe, la Révolution a beaucoup modifié l'aspect général de la société française. On voit aujourd'hui le travail ou la veine, le talent ou l'entrepreneur, franchir en quelques années des étapes que le principe d'hérédité étendait sur plusieurs générations. Pourtant, le sentiment de famille est encore puissant en France et l'ordre aboli a été restauré à quatre reprises (par Napoléon 1er, Louis XVIII, Louis-Philippe, Napoléon III); il s'ensuit que les solides inégalités sociales de l'Ancien Régime se distinguent encore parfaitement sous la mobilité de l'argent et le nivellement politique, comme la roche sous le flot.

Ni la loi, ni la coutume, ni le consentement général, ne laissent souvent le jeune bourgeois, tombé dans la «bohème», courir les routes avec les vrais bohémiens; et il n'est pas plus facile à ceux-ci de s'élever à la classe la plus «huppée». On ne voit ces chutes et ces ascensions qu'aux États Unis, en Australie, dans les pays qui ont eu pour point de départ la parfaite égalité. L'Écosse elle-même est plus égalitaire que nous: on y voit des étudiants en médecine travailler aux mines six mois par an. En résumé: un Français peut aujourd'hui monter ou descendre la proverbiale «échelle sociale» un peu plus vite que jadis, mais, cette vitesse n'a rien d'excessif, et l'installation d'un «ascenseur social» nous effaroucherait.

La noblesse.

«A tout seigneur tout honneur»: c'est par la noblesse qu'il faut commencer, car le dicton de jadis est encore vrai. Toutes choses égales d'ailleurs, et bien souvent même en dépit de flagrantes infériorités, l'homme racé, ou supposé tel, est traité en France avec plus d'égard que le roturier. Ceux qui s'imaginent que le rôle national de la noblesse est terminé depuis la Révolution, parce que l'État moderne n'aurait cure des généalogies, s'abusent gravement. Et d'abord en leur prémisses, puisqu'un sénatus-consulte de 1852, toujours en vigueur, établit une distinction légale entre les titres français (prince, duc, marquis, comte, vicomte, baron et chevalier) transmis par droit d'aînesse, et les titres d'origine étrangère ou de pure fantaisie. Ensuite, on ne saurait oublier que les nobles, même sous l'Ancien Régime, étaient de brillants courtisans ou de silencieux ruraux, également étrangers aux activités des villes. Leur situation est sensiblement la même aujourd'hui. On voit peu de nobles authentiques diriger effectivement nos grandes entreprises (le travail est «inélegant»); mais les uns donnent le ton à la vie mondaine, les cercles et salons ayant remplacé la cour; les autres sont parfois très puis-

sants dans les campagnes, en particulier dans l'Ouest, où la population est presque entièrement agricole.

Dans l'Ouest surtout, mais aussi dans toutes les régions de France, des centaines de famille titrées habitent «au château», font élever leurs fils par l'Église, s'occupent d'élevage, de courses et de chasse, fournissent des officiers à la cavalerie et s'entendent beaucoup mieux que les bourgeois à mener une communauté agricole. Sans parler de l'emprise inévitable du plus gros propriétaire sur un petit pays, quel que soit l'homme et quel que soit le pays, le noble a généralement cette autorité familière, cette simplicité vraie et cette vieille habitude de la psychologie paysanne, qui manquent plus au moins au bourgeois, fils de la ville, trop peu intuitif et souvent trop peuple lui-même pour ne pas se compromettre dès qu'il veut condescendre.

ÉMILE SAILLENS

98. LES CLASSES SOCIALES

II

La bourgeoisie.

D'origine et d'esprit, la noblesse est rurale et militaire, la bourgeoisie essentiellement urbaine et pacifique ; la première a surtout des souvenirs, la seconde surtout des espérances ; être ou paraître important d'avantage à la première, avoir ou acquérir à la seconde ; la première était attachée à la personne du souverain, la seconde administrait ses peuples ; la première ne survit que parce qu'elle a su s'adapter à l'ordre social organisé par la seconde.

«Bourgeois» et «patron» sont pour l'ouvrier termes synonymes, et il parle plus vrai qu'il n' imagine. Le patron fut, sous l'Empire romain, le protecteur riche, instruit, armé souvent, de citoyens moins favorisés ; il organisa contre le despotisme impérial la société d'où sortit la féodalité. Contre cette féodalité devenue oppressive, de nouveaux patrons organisèrent une nouvelle résistance celle

des communes et de leurs «bourgeois». C'est l'alliance des bourgeois et des rois, qui devait peu à peu ruiner le pouvoir de la noblesse ; puis les mêmes juristes qui avaient triomphé des nobles, triomphèrent des rois. Si conservateur que soit devenu le bourgeois depuis sa victoire, il est frondeur par définition, puisque la première Fronde fut de lui. Il fut voltairien ; il a été l'âme de nos trois révolutions ; il a chanté Béranger. Ainsi, notre bourgeoisie est de plus ancienne culture que notre noblesse, et française depuis plus de siècles. En outre, si aujourd'hui la magistrature tient le premier rang dans la classe moyenne, c'est en souvenir de la longue lutte du bourgeois, par les voies juridiques, contre toutes les formes de la violence.

Les groupes innombrables de la classe moyenne se répartissent en trois grandes catégories, dont la première pourrait se comparer au conseil d'administration d'une grande entreprise, la seconde au personnel technique, la troisième au corps des contremaîtres.—L'axe de la première, si cette image est permise, passerait par les ministères et le Parlement, le Conseil d'État, la Cour des Comptes, l'Institut, les Cours d'Appel et de Cassation, les Facultés ; elle comprend les évêques, les officiers généraux, les préfets, les ambassadeurs, les «capitaines» de l'industrie ou du commerce dont les entreprises ont un intérêt national.—La seconde classe comprend les membres des tribunaux de première instance, les officiers supérieurs ou subalternes, la majorité des fonctionnaires, des médecins, des avocats, les rentiers modestes, le moyen commerce et la moyenne industrie.—Dans la troisième catégorie se classent les employés, les instituteurs, les boutiquiers, les petits patrons, les cultivateurs aisés.

Ces énumérations ne prétendent pas assigner un ordre hiérarchique dans chaque catégorie, ni tenir compte de nombreuses nuances et des cas individuels. A la rigueur, on peut admettre que la particule distingue le noble, mais de bourgeois à bourgeois, de bourgeoisie à peuple, où sont

les limites visibles ? Un étudiant pauvre se juge socialement supérieur à un riche fermier ignorant : l'instruction entre donc en ligne de compte. Mais un jeune «calicot» estime son rang plus élevé que celui du jeune «mécano», bien que le métier de mécanicien exige plus de savoir que celui de vendeur : l'élément distinctif est ici le fait que le métier de l'employé, demandant peu d'efforts physiques, a les apparences des métiers de direction, c'est-à-dire bourgeois.

Le peuple

Les travailleurs manuels se divisent en quatre grandes classes. Les uns sont les cultivateurs moyens ou petits qui, par la propriété, le fermage ou le métayage, sont fixés sur une terre ; leur avenir étant à la fois assez sûr et assez limité, ils ont les mêmes habitudes de travail et d'économie que la bourgeoisie moyenne ou petite. La seconde classe rurale est celle des ouvriers agricoles, ceux que jadis on nommait les «brassiers», parce qu'ils n'ont que leurs bras pour capital. Leur condition est généralement précaire. Beaucoup possèdent une maisonnette et un jardin ; quelques-uns ont même un petit champ ; la plupart aspirent à quitter leur métier. Ce sont eux, et non pas les heureux de la classe précédente, qui désertent les campagnes. L'inexorable progrès du machinisme rend leur présence inutile aux champs, indispensable à la ville. Ils vont donc y grossir la catégorie des plus humbles serviteurs de la machine : *manœuvres* de la mine, des fonderies, des chemins de fer, des filatures.

L'ouvrier de naissance est parfois leur camarade, plus souvent leur contremaître. Plus souvent encore il exerce un métier difficile, soit au service d'un patron bourgeois, soit à son compte, assisté peut être d'un compagnon et d'un apprenti. La classe des ouvriers d'art et des petits patrons, peintres, tapissiers, confiseurs, cuisiniers, ébénistes, mécaniciens etc, est relativement nombreuse en France, et ca-

ractérise notre pays en Occident. Ces artisans sont des artistes, héritiers des vieilles recettes et du vieux point d'honneur. C'est à eux que nous devons la réputation universelle de certaines de nos productions. Mais leurs dons mêmes les desservent dans la lutte moderne : ils s'adaptent mal aux machines, plus mal encore au taylorisme et aux systèmes similaires.

ÉMILE SAILLENS
(*Toute la France*)

99. PARIS

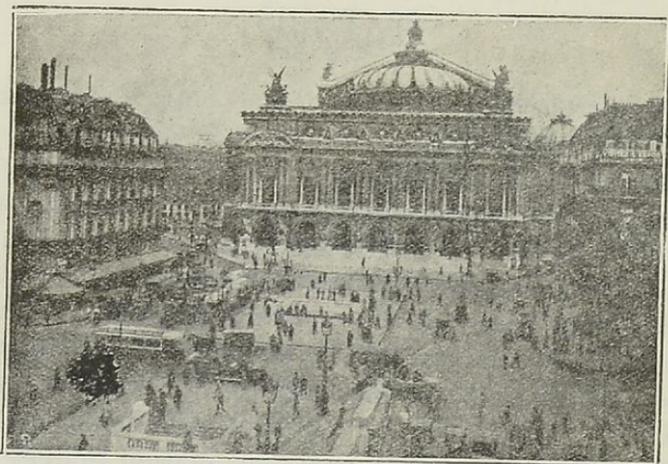
I

Voilà trois proportions qui font entrevoir l'intensité de l'activité parisienne. Paris n'est pas seulement la ville la plus peuplée de France, sa population est en outre beaucoup plus riche et plus active, proportionnellement, que le reste de la nation. Si, entre ses remparts de 8 lieues et demie de tour, il renferme plus de 100 églises et de 100 théâtres, 4000 rues, 100.000 maisons, 33 ponts, autant de casernes, 24 musées, 20 lycées, 37 hôpitaux, 13 cimetières, 400.000 arbres et 60 jardins publics, il est loin pourtant d'égaliser Londres, avec ses 8 millions d'humains, ou New-York, qui jette les fondations d'une maison toutes les 42 minutes. Mais de toutes les villes du monde, celle-ci rayonne le plus loin, en partie parce qu'elle est la plus ardente, en partie aussi parce qu'elle exerce un prestige.

Londres et New-York sont des terminus : Paris est un centre, étant géographiquement le « pôle attractif » du pays le plus centralisé du monde. Rome ne représente pas la jeune Italie, Berlin ne représente pas la vieille Allemagne, mais Paris, qui fut la ville royale entre toutes, fut aussi le point de départ des révolutions ; son rôle est capital en temps de paix, capital en temps de guerre. Ce qu'est à la remuante Marseille la studieuse ville d'Aix, Oxford et Cambridge le sont à Londres, Halle, Iéna et Munich le sont à Berlin, Harvard et Boston le sont à New-York. Mais Paris premier port de France, est aussi sa plus grande école, et

pas une oasis de la pensée n'est plus féconde que sa Rive Gauche.

Il occupe un site exceptionnellement harmonieux et varié, sur un sol qui lui a fourni le blé, le bois et la pierre, sous un ciel doux et lumineux qui approfondit les perspectives sans assombrir l'esprit. Chaque ville a son fléau naturel : brouillard ou vent, poussière ou neige ; Paris n'a d'autres fléaux que ceux qu'il s'est donnés, tels le pourboire



PARIS. — Place de l'Opéra.

ou le bruit. Les étrangers le visitent d'autant plus volontiers qu'il est, comme la France, à la croisée des chemins qui vont d'Angleterre en Italie, d'Allemagne en Espagne, de Russie en Amérique. Il se trouve encore que son peuple est artiste et a travaillé de génération en génération soit à l'embellir, soit à le défendre de la laideur. D'autres villes sont uniquement viriles et sacrifient tout à l'action ; Paris sacrifie beaucoup à sa beauté, qui est pour lui, comme pour la femme, un moyen de régner. Enfin si d'autres villes le surpassent en étendue depuis quelques années, Paris a été pendant des siècles la cité la plus peuplée, la plus courue, la seule vraiment complète de tout l'Occident. A ce

long passé européen il doit une rapidité de compréhension, une urbanité, une sûreté d'expression qui, aujourd'hui encore, sont uniques.

Même si l'univers n'était pas venu, ne venait pas tous les jours défiler devant les Parisiens, est-ce qu'eux-mêmes, éternels badauds, fous de théâtre, spectateurs-nés, ne sont pas les uns pour les autres un enseignement complet ? Ne sont-ils pas venus de toutes les régions du pays le plus varié de l'Europe ? Sur 100 habitants de Paris, 35 seulement y sont nés, 5 sont des étrangers, 60 sont nés en province. Or, par des clubs, des journaux, des dîners, tous ces provinciaux restent en contact ; aux abords des grandes gares, il s'est même constitué de véritables colonies provinciales (Flamands autour de la gare du Nord etc.).

ÉMILE SAILLENS
(*Toute la France*)

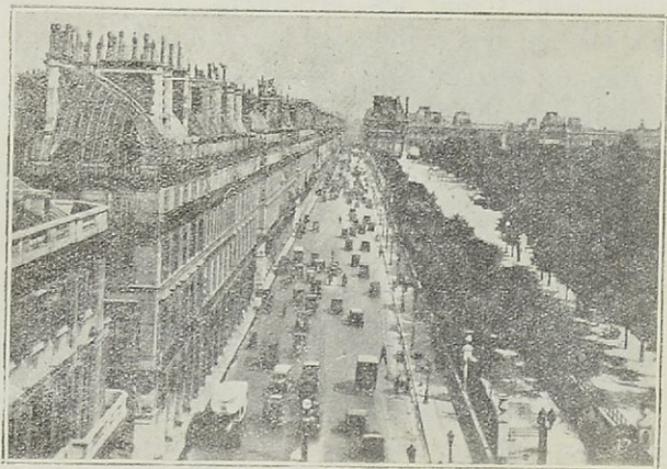
100. PARIS

II

Tous les métiers aussi se frôlent dans Paris, sans se mêler tout à fait. On fabrique dans Paris jusqu'à des canons et des ballons ; mais tel quartier est commercial, tel autre est enfumé par des fonderies, tel autre vend des chevaux, un quatrième confectionne le vêtement, un cinquième édite des livres. Paris juxtapose ainsi toutes les variétés de la vie française, qui, au lieu de s'y neutraliser, s'y exaltent, car on l'a souvent remarqué : l'atmosphère de Paris incite au travail.

Des millions de passants, après s'être ébattus huit jours à Paris et y avoir laissé leur pécune à de méthodiques industriels du plaisir, ont regagné leurs vertueuses patries avec la conviction que Paris est Babylone. Ils auraient pu se dire que s'ils étaient si fort amusés, c'est parce que Paris travaille et embellit, invente et prévoit, même

quand il ne s'agit que des plus vulgaires passe-temps. Au-dessus de la lie capiteuse, qui leur a suffi, flotte un vin royal. Il n'y a nulle part autant de chefs-d'oeuvre de l'art qu'au Musée du Louvre, autant de livres qu'à la Bibliothèque Nationale. Tous les jours, des spécialistes connus traitent publiquement des sujets les plus élevés. Chaque semaine apporte une exposition, un virtuose, l'exécution d'une oeuvre célèbre. Paris abrite plus de 9000 institutions charitables privées. N'y aurait-il pas de l'envie dans les



PARIS. — Rue de Rivoli.

propos qui rabaisent Paris? Il est très vrai qu'il distille et absorbe gaiement des breuvages dangereux, mais il est le dernier à en abuser, et les antidotes sont mis par lui à la portée de tous.

D'autres villes sont des centres de distribution et gagnent lourdement leur vie à prélever des commissions. Paris vit de transformations; c'est un spécialiste de la métamorphose. Ce qu'il fabrique mieux que personne ne demande que peu de matière, et une matière souvent chétive: un peu de paille, de chiffon, de papier, de verroterie. Il transforme cela en or au moyen d'une pierre philoso-

phale qui est le goût parisien. Il en fait des éditions de luxe, des chapeaux «signés», des parfums, mille brimborions, tous ces «articles de Paris», impossibles à énumérer, parce que impossibles à définir. La «poudre de projection» employée par le vieil alchimiste est très souvent ce qu'il appelle en riant «la poudre aux yeux». Ces procédés de travail irritent parfois les courtiers en fer et en laine. Mais eux-mêmes subissent le charme du magicien. Quel est donc son secret ?

Il est simple : refléter la variété de la France. Paris n'est que la ruche du jardin français. Aucune province ne devrait le jalouser, car toute province devrait se dire : «Sans moi, son miel serait imparfait, et sans lui mon arôme resterait ignoré». Le Parisien ne peut pas davantage s'enorgueillir de son rôle, car sa ville étant à la fois une oeuvre d'art composée par toute la nation en plusieurs siècles et une société ennoblie par les plus grands esprits et les drames les plus grandioses, tout homme, si éminent qu'il soit, reste son disciple et son débiteur.

ÉMILE SAILLENS

(*Toute la France*)

101. PARIS

III

Que le promeneur s'arrête un moment sur le pont du Carrousel, par exemple, et qu'il regarde et se rappelle. Vers lui semble descendre l'île de la cité, l'arche séculaire, qui a porté dans ses flancs la ville de la France ; sa proue est un jardin, les enfants y jouent sous des peupliers datant de Louis XIV ; Henri IV, du haut du pont qu'il acheva, regarde des maisons bâties sous Louis XIII et dans lesquelles se vendent des meubles anciens et de livres nouveaux. Derrière le Palais de Justice, la Conciergerie, la Sainte-Chapelle, s'élève le château d'arrière de

la nef, Notre-Dame. A la gauche du spectateur, les Louvres successifs sont prolongés par les Tuileries. A sa droite derrière des arbres, il peut deviner la maison où mourut Voltaire, celle où vécut Ingres, celle où naquit Anatole France. L'École des Beaux-Arts lui masque l'Académie de Médecine ; à 200 mètres d'une école des langues orientales, au bord du quai, il aperçoit l'Institut... Sur vingt autres points de la ville, les mêmes gloires, les mêmes labeurs sont attestés par cent autres témoins. Ce qu'il y a de plus instructif dans Paris, c'est Paris lui-même.

La ville s'ordonne autour de deux axes : la grande route nord-sud (rue Saint-Jacques et rue Saint-Denis, doublées par deux boulevards) et la grande route Est-Ouest, un fleuve bordé de quais ombragés. Ce fleuve n'est ni un torrent ni un bras de mer, mais un cours d'eau à la fois puissant et modéré. Les édifices publics n'écrasent jamais leurs voisins ; la largeur des rues est proportionnée à la hauteur des maisons, qui ne doit pas dépasser une vingtaine de mètres ; autour de certaines places et le long de certaines voies, l'architecture est uniforme. L'individu ici doit s'effacer ; l'excentrique et le parvenu sont priés de déployer ailleurs leur fantaisie. Paris n'appartient à personne et qui vit à Paris doit obéir aux lois de la cité. A très grands frais Paris se passe de trolleys pour ne pas rompre ses perspectives. Telle ligne de chemin de fer emploie des dispositifs fumivores, telle autre la traction électrique, dès qu'elle franchisse l'enceinte. Paris n'a pas même de parcs plantés au hasard ou de gazons livrés au public, mais des jardins géométriques où les parterres, parmi les pelouses inaccessibles, semblent des tapisseries. Partout des statues, qui ne sont pas toujours parfaites, mais toujours admirablement associées par leur taille et leur emplacement à un ensemble qu'elles font valoir et qui les met en valeur.

Cet art de «composer» caractérise Paris. C'est lui qui détermine la dimension, la couleur et la place exacte d'une

aigrette ou d'un ruban au bord d'un chapeau, la disposition de ce chapeau dans l'étalage, la décoration de tout le magasin et la parure même de la vendeuse, souvent très modeste, mais infailliblement adaptée à sa personne. Peu de Parisiennes sont belles et toutes sont agréables. Elles doivent ce charme aux leçons d'harmonie que Paris leur dispense. La place Vendôme explique les étalages de la rue de la Paix. On le sait par des expériences répétées ; la modiste, la couturière la plus experte, transplantée à quelques lieues de Paris, ne tarde pas à perdre le sens de la création française.—De même, nos artistes et nos écrivains doivent en grande partie le caractère français de leurs oeuvres à l'atmosphère de Paris. Ils y respirent une tradition ininterrompue de noble travail ; Paris leur enseigne la discipline, la clarté, «la divine proportion», disait Léonard. Même pour juger des livres, il n'est pas mauvais d'avoir regardé, quelques minutes dans sa vie, la place de la Concorde.

Par cette ville aux lignes sereines fourmille une foule fébrile plus dense chaque année, ce qui n'afflige ni le «commerce du centre», ni les directeurs de théâtres, ni les propriétaires. La banlieue, incessamment accrue, ne peut guère travailler ni se distraire qu'à Paris. L'eau va toujours à la rivière ; elle y va d'autant mieux quand on sait l'endiguer. Boulogne, qui compte 70.000 habitants. Neuilly, qui en compte 50.000, n'ont pas de gare de chemin de fer. Le métropolitain s'arrête scrupuleusement aux portes de la cité. Cet état de choses aura cessé en 1950. La sainte muraille aura disparu alors, et les vingt-six communes limitrophes, actuellement excommuniées, augmenteront d'un tiers la population de la capitale et tripleront sa surface.

De 1921 à 1926, Paris a perdu 35000 habitants, mais sa banlieue en a gagné 252.000.

ÉMILE SAILLENS

(*Toute la France*)

102. LE PORT DE PARIS.

Que Paris soit un port, nul ne l'ignore. A la traversée d'un pont, l'on s'arrête pour voir passer un train de péniches ; sur telle berge, l'on oublie un instant la course enfiévrée par les rues pour observer le déchargement d'un bateau, tas de sables dorés, tas de plâtres enveloppés de nuages blancs, tas de charbons qui s'empanachent de poussière noire. Et l'on sait bien aussi, certes, qu'à intervalles réguliers, le cri de «Paris port de mer», jeté à travers la foule des préoccupations parisiennes, rappelle qu'il y a un port et qui a besoin de perfectionnements. Mais, un port, ce terme évoque dans la plupart des esprits le souvenir d'une masse d'eau encombrée de navires dont les mâts et les cheminées tissent entre le ciel et le regard un réseau compliqué ; il évoque le souvenir de quais surchargés de docks, de machines bizarres, de wagons, d'une fourmillière humaine. Où donc se cache le port de Paris ?

Car la Seine de Paris ne rappelle guère la Tamise de Londres. Elle demeure l'une des beautés de la capitale de France ; dans sa courbe gracieuse, elle traverse la Capitale, glisse sous les ponts comme sous de multiples arcs de triomphe, reflète dans ses eaux légères tant de monuments, témoins de notre vieille histoire, et trace, du levant au couchant, comme une voie triomphale au soleil. Fleuve inimitable qui murmure sans cesse une leçon d'harmonie, glissant dans un cadre sans pareil ; fleuve admirable dont la moindre ride accroche les paillettes d'or du soleil levant, et dont la surface tout entière s'illumine aux rayons du soleil couchant.

Port de premier ordre, cependant, qui doit son importance unique à la Seine, au réseau des voies qu'elle concentre, au développement de la Capitale, port très actif et qui sait le démontrer aux moins avertis lors de la crise des transports. Charbon sans lequel Paris ne saurait vivre, se

mouvoir, fabriquer; matériaux de construction qui donnent à la ville son grand air de capitale; matières premières réclamées par l'industrie, supplément des denrées alimentaires, que de produits nécessaires à la vie parisienne lui arrivent par voie d'eau!

ELICIO COLIN

103. LA COLONIE FRANÇAISE.

I

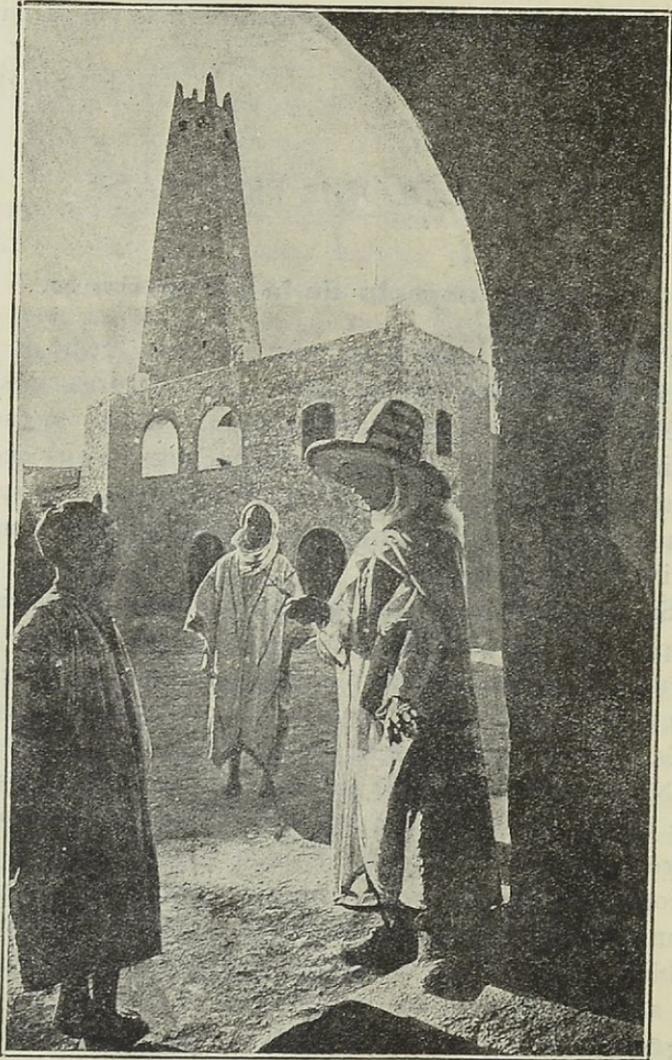
Quelques aspects de la vie au Congo.

Trop peu de jeunes gens parvenus au terme de leurs études et cherchant une situation, ou d'autres, désireux d'améliorer leur sort, pensent aux avantages de la carrière coloniale. La peur de l'inconnu, l'attachement aux moeurs nationales, les retiennent au pays. Ainsi, beaucoup se condamnent à une existence médiocre, végétative et sans perspective de relèvement.

Si cependant tous ceux que des circonstances spéciales n'empêchent pas de se déterminer librement dans le choix de leur occupation, savaient combien la vie d'Afrique présente d'aspects agréables, de côtés faciles et de chances de succès, leur hésitation serait bientôt vaincue.

Notre colonie, malgré ses richesses incalculables, son essor merveilleux, ses contingences illimitées, ne profite encore ni de la réputation ni de la faveur qui lui sont dues. Au contraire, des souvenirs pénibles s'attachent à son nom et donnent lieu à la méfiance. C'est que la rude époque de l'établissement, de la lutte violente et âpre contre une nature adverse et des populations hostiles n'est pas assez éloignée de nous et le souvenir de nos sacrifices en hommes et en biens, persiste. Pourtant, tout a changé: on ne s'y rend plus en conquérant ni en explorateur; mais pour s'adonner aux occupations pacifiques du commerce, de l'industrie ou à celles de l'administration. Les rapports avec

les natifs sont devenus amicaux, la sécurité personnelle est assurée, ainsi que le confort de l'habitation, de la nourri-



L'AFRIQUE.—Dans un village du Sud.

ture et des voyages. Quelques régions, toutefois, pauvres,

arriérées ou peu soumises encore offrent des conditions de séjour moins agréables. Mais elles représentent peu de choses à côté des districts florissants où règne l'abondance et habitent des tribus complètement subjuguées.

Un des premiers sujets de frayeur, pour ceux qui ne savent se décider, c'est la durée du séjour, actuellement de trois années environ. L'objection serait sérieuse si l'on avait le temps de s'ennuyer au Congo. Dans la réalité, les occupations y sont si nombreuses et variées, elles demandent un tel déploiement d'activité, de perspicacité, une telle contention d'esprit, que la langueur est impossible. Toujours, l'intelligence est en éveil : l'Européen est investi de fonctions comportant beaucoup de responsabilité et réclamant la mise en œuvre de toutes ses capacités. Cela flatte son amour propre, lui donne du goût au travail et l'entretien dans un état de satisfaction.

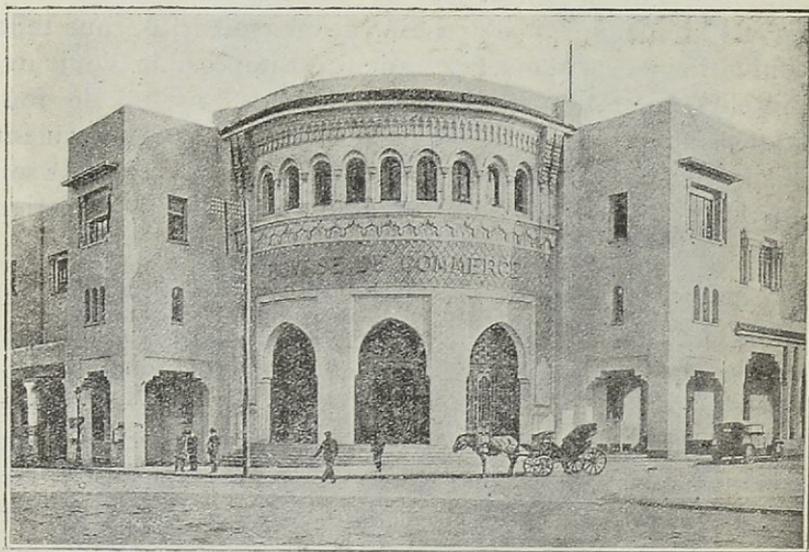
En ce qui concerne les dangers du climat et ses influences sur la santé, il n'est plus permis de se laisser épouvanter. Assurément notre corps, transplanté sous les tropiques, cesse de se trouver dans son habitat normal. Mais, les ressources de l'hygiène et les garanties découlant d'une conduite raisonnable sont tellement sûres, que l'on encourt à peine plus de risques sous ce climat étranger. La chaleur, élevée quoique rarement excessive, et presque toujours modérée par la brise, se supporte aisément. S'il fait chaud, ce n'est pas une calamité. Nos tristes régions du nord sont froides et mornes parce que le soleil les visite rarement. C'est tout le contraire en Afrique; la lumière coule de l'astre avec force et abondance, elle anime toute chose, fait resplendir la nature et remplit d'allégresse tous les êtres vivants. C'est vers ce soleil ardent et splendide, principe de vie, générateur d'énergie que se tourne le cœur du colonial revenu en Europe et c'est à lui que vont toutes ses aspirations. Lorsqu'il le revoit, c'est avec bonheur. Le climat du Congo est gai, radieux.

104. LA COLONIE FRANÇAISE

II

Conditions matérielles de la vie au Congo.

Quelles sont maintenant les conditions matérielles de la vie d'Afrique ? Accoutumés à mille commodités, nous ne sommes pas enclins à considérer comme une amélioration de notre sort, un changement auquel s'attacherait



CASABLANCA.—Bourse du Commerce.

la perte de nos plus chères habitudes. Il faut donc dissiper tous les préjugés adoptés en cette matière.

Aux premiers temps de la colonisation il fallait être prêt à tout endurer : privations, nourriture insuffisante et malsaine, logement misérable. C'est tout le contraire aujourd'hui. De confortables habitations ornent les postes ; leur mobilier se garnit tous les jours. Les productions indigènes, enrichies de tout ce que nous avons réussi à importer en fait de plantes culinaires et d'animaux domes-

tiques, assurent une excellente alimentation, Chacun peut, en outre, améliorer encore les choses en pratiquant l'élevage et la culture potagère. Rien ne manque, ni espace, ni main d'oeuvre, ni produits. La bonne organisation des transports, permet, par un surcroît de commodité, de s'approvisionner régulièrement de tout ce que l'on peut désirer d'utile, d'agréable et même de superflu.

Les voyages à l'intérieur de la colonie sont devenus plaisants. Des bateaux, luxueux quelquefois et presque toujours munis de ce qui est indispensable à l'Européen pour satisfaire ses habitudes et ses goûts, parcourent les rivières. Plusieurs lignes de chemin de fer suppriment ou raccourcissent les trajets à pied, autrefois longs et pénibles.

L'habillement léger imposé par la température procure à notre corps l'aisance et la fraîcheur. L'énumération serait longue de toutes les améliorations importées au Congo, les unes relativement à l'habitation et au mobilier, les autres concernant l'assainissement des stations, la facilité des voyages, les relations avec le monde.

Et le mouvement ne s'arrête pas : chaque jour est marqué d'un progrès. A toutes les productions pouvant être amenées d'Europe s'ajoutent celles des indigènes. Car les arts manuels leurs sont enseignés ; on forme des menuisiers, des charpentiers, des serruriers, des cordonniers, des tailleurs, des imprimeurs. Il faut avoir passé quelque temps dans la brousse pour savoir ce que valent les services dûs à ces métiers.

Le célibat, nécessité professionnelle autrefois, n'est plus de rigneur, tellement la vie est devenue facile et la nature a été subjuguée. Chacun peut, si c'est son goût, partir en compagnie d'une épouse, qui prendra à sa charge le soin des questions domestiques et à laquelle il saura procurer une existence confortable et pleine de charmes.

Que dire maintenant des particularités de la vie coloniale influant directement sur l'état moral ou spirituel. On croit facilement qu'en s'arrachant aux agréments de la

vie européenne pour se vouer à l'isolement, on accomplit un sacrifice. Quelle erreur d'imagination ! Ces plaisirs de notre vieux monde, y tenons-nous réellement si fort ? Notre goût pour eux vient de ce que nous n'en connaissons pas de meilleurs. Que valent, après tout, les frivolités qui sollicitent nos sens rassasiés, auprès des profondes sensations et des puissants attraits des pays neufs ? Notre vie factive est faite d'oppression, de contrainte, de restrictions ; ses amusements engendrent plus de satiété que de contentement. Nous sommes tourmentés de désirs et poursuivons inlassablement ce que nous n'avons pas. L'espace, l'air, la lumière, nous sont parcimonieusement mesurés.

Là-bas, sur cette nature austère mais sereine, règne une immense liberté : tout y est à la disposition de l'homme produits, matériaux, étendue, air, eau. Veut-il bâtir, il lui suffit de se mettre à l'oeuvre ; décide-t-il de cultiver, rien ne l'en empêche. De pareilles conditions permettent à l'Européen de déployer largement son activité. Il lui en faut beaucoup, car sa mission est lourde. Mais il s'adonne au travail avec cette ardeur qu'engendrent la liberté des moyens d'action, le sentiment de ses capacités et de sa supériorité sur l'indigène.

Il y a dans la vie du colon quelque chose de complet, d'entier, une utilisation de toutes les ressources physiques, intellectuelles et morales. Voilà pourquoi il supporte aussi facilement la solitude et la monotonie apparente de sa condition.

Au travail intense du jour, succède le repos profond que procurent les nuits tropicales. La nature, aussitôt après le coucher du soleil tombe dans le calme et le silence. Dans cette atmosphère de paix, le corps se détend et l'esprit s'abandonne aux douceurs de la rêverie. Que cela est plus réconfortant que les bruits obsédants et les tentations pernicieuses du monde ! Ce n'est pas sans raison que ceux qui ont passé plusieurs années au Congo retournent avec

tant de plaisir à leur colonie. Ils l'aiment comme leur véritable patrie, au sein de laquelle ils jouissent de cette vie simple et attrayante qu'assure la nature, à ceux qui se rapprochent d'elle.

S. DOMANSKI

(Ex-administrateur territorial au Congo)

Revue Pratique Janv. 1920

L'expansion Française.

Si le voyageur qui cherche en Grèce, en Morée, en Asie même, les ruines de l'antiquité, s'étonne de voir apparaître, au dos d'une colline, un donjon féodal, au détour d'un chemin, une chapelle gothique où la cloche tinte ; si une histoire française s'est greffée, avec des noms français, sur la plus vieille histoire du monde, l'histoire asiatique et l'histoire grecque, c'est l'esprit des croisades qui anime encore ces vénérables remembrances ; la France a confié quelque chose de son âme à ces couvents, à ces écoles, à ces hospices, qui ont aidé et soulagé tant de souffrances exotiques. C'est un riche patrimoine que l'habitude imposée séculairement, par le secours français, à des peuples faibles ou délaissés, de tourner les yeux vers notre pays, quand la nécessité les presse et que le malheur les accable.

Au retour d'une expédition de Croisés, des chevaliers français, chercheurs d'aventures, furent appelés à l'aide par une ville d'Italie, Salerne, qui se défendait avec peine contre les Sarrasins : c'étaient les deux fils d'un gentilhomme normand, Tancrède de Hauteville, Robert l'Avisé et Roger. Ils prêtèrent main forte comme on le leur demandait, et puis, ils quittèrent le pays. Mais, ayant goûté le charme de ces lumineuses contrées, ils revinrent, s'installèrent et fondèrent une dynastie destinée à durer deux siècles ; par elle, le nom, les moeurs et les arts de la France se répandirent dans la Sicile et l'Italie méridionale, comme ils l'étaient déjà dans tout l'Orient de la Méditerranée.

Palerme, Messine, Naples furent des villes françaises. Dans une cathédrale de Sicile, comme à Montreale, l'art gothique se marie au vieil art grec, à l'art arabe, à l'art byzantin. L'histoire des «Paladins de France» est encore populaire dans toute l'île. Les charrettes qui circulent dans les rues, les voitures de maraîchers et d'ambulants sont illustrées comme par des images d'Épinal. Et ce sont toujours les gloires de la France qui sont ainsi figurées : Roland, Olivier, Charlemagne, saint Louis, Jeanne d'Arc, Napoléon. Telles sont les marques indélébiles, laissées parmi tant d'autres, sur ces premières terres «colonisées» par les Français.

GABRIEL HANOTAUX
de l'Académie française

105. LES FRANÇAIS POUR LE GÉNIE GREC.

Prière sur l'Acropole.

O noblesse ! ô beauté simple et vraie ! déesse dont le culte signifie raison et sagesse, toi dont le temple est une leçon éternelle de conscience et de sincérité, j'arrive tard au seuil de tes mystères, j'apporte à ton autel beaucoup de remords. Pour te trouver il m'a fallu des recherches infinies. L'initiation que tu conférais à l'Athénien naissant par un sourire, je l'ai conquise à force de réflexions, au prix de longs efforts.

Je suis né, déesse aux yeux bleus, de parents barbares, chez les Cimmériens bons et vertueux qui habitent au bord d'une mer sombre, hérissée de rochers, toujours battue par les orages. On y connaît à peine le soleil ; Les fleurs sont les mousses marines, les algues et les coquillages colorés qu'on trouve au fond des baies solitaires. Les nuages y paraissent sans couleur, et la joie même y est un peu triste ; mais des fontaines d'eau froide y sortent du rocher, et les yeux des jeunes filles y sont comme ces

vertes fontaines où, sur des fonds d'herbes ondulées, se mire le ciel.

Mes pères, aussi loin que nous pouvons remonter, étaient voués aux navigations lointaines, dans des mers que tes Argonautes ne connurent pas. J'entendis quand j'étais jeune, les chansons des voyages polaires; je fus bercé au souvenir des glaces flottantes, des mers brumeuses semblables à du lait, des îles peuplées d'oiseaux qui chantent à leurs heures et qui prenant leur volée tous ensemble, obscurcissent le ciel.

.

ERNEST RENAN

(Souvenirs d'enfance et de jeunesse)



QUATRIÈME PARTIE

Commerce, comptabilité

I. COMMERCE

DÉFINITIONS

Échange. L'échange est un contrat par lequel deux personnes se donnent respectivement une chose pour une autre.

Marchandise. On appelle marchandise tout ce qui est susceptible d'être échangé.

Valeur. On appelle valeur le rapport des quantités de deux marchandises qui s'échangent l'une contre l'autre.

Monnaie. On appelle monnaie une marchandise, qui, étant couramment acceptée de tous, sert à la fois d'intermédiaire pour les échanges et d'unité pour exprimer la valeur des objets.

Commerce. On appelle commerce l'échange des services et des marchandises contre la monnaie ou les objets qui la représentent.

Prix. On appelle prix d'une chose la quantité de monnaie qui s'échange contre cette chose. C'est donc un cas particulier de la valeur.

Troc. On appelle troc l'échange en nature de deux marchandises quelconques.

DIFFÉRENTES SORTES DE COMMERCES

On peut les classer à plusieurs points de vue.

A.—A raison des *quantités* sur lesquelles portent les transactions et des personnes qui s'y livrent, on distingue :

1°. **Le commerce en gros**, entre *producteurs* et *négociants* ; se fait par quantités considérables à la fois.

2°. **Le commerce en demi-gros** entre *négociants* et *marchands* ; se fait par quantités moindres, mais comprenant encore des lots de plusieurs unités. Le mouvement qui s'opère actuellement dans le sens de la suppression des intermédiaires tend à diminuer l'importance du commerce en demi-gros.

3°. **Le commerce en détail**, entre *marchands* et *consommateurs* ; se fait généralement par unités.

B.— A raison du *trajet parcouru* par les marchandises, on distingue :

1°. **Le commerce intérieur**, dans lequel la marchandise ne franchit pas la frontière du pays considéré.

2°. **Le commerce extérieur** : la marchandise franchit la frontière. Il comprend l'importation et l'exportation, suivant le sens dans lequel voyagent les objets échangés.

3°. **Le transit** : la marchandise entre dans le pays, puis en ressort sans y être transformée ni consommée.

On appelle **balance du commerce** la différence entre le total des exportations d'un pays et celui de ses importations pendant une période donnée. Cette différence se solde par la remise d'une quantité équivalente de monnaie, sous forme de métaux précieux ou de papier de commerce.

DES COMMERÇANTS

Commerçants en général.—L'article 1er du Code de commerce attribue la qualité de *commerçants* à ceux qui exercent des actes de commerce et en font leur profession habituelle.

Sont donc légalement commerçants, les négociants, les marchands, les commissionnaires, les courtiers en marchandises, les agents ou représentants de commerce, les fabricants, les manufacturiers, les transporteurs, les entrepreneurs, les armateurs, les capitaines de navire, les consignataires, les courtiers maritimes, les assureurs, les agents de change, etc. etc.

Négociants. — On appelle négociants les commerçants qui traitent ordinairement des affaires importantes.

Marchands. — Les marchands sont ceux qui achètent des marchandises pour les revendre dans le même état. Ils se divisent en marchands en gros et en marchands en détail, selon la distinction établie plus haut entre le commerce de gros et le commerce de détail.

Commissionnaires en marchandises. — Les commissionnaires en marchandises sont ceux qui font, en leur propre nom, des achats et des ventes pour compte d'autrui.

Ils reçoivent une rétribution appelée commission qui est calculée généralement à tant pour cent sur le montant des affaires faites.

Courtiers. — Les courtiers sont des agents intermédiaires entre les négociants d'une même place.

Courtiers de marchandises. — Les courtiers de marchandises ont pour fonction d'offrir les marchandises que les négociants ont à vendre, ou, inversement, de demander à acheter celles dont ils ont besoin.

Les courtiers reçoivent une rétribution, appelée courtage, de tant pour cent sur les affaires qu'ils font.

Agents ou représentants de commerce. — Les agents ou représentants de commerce sont des courtiers qui offrent dans la localité où ils sont établis et dans les environs, des marchandises appartenant à des négociants habitant généralement d'autres endroits.

Les représentants reçoivent une rétribution appelée courtage ou commission, qui leur est payée par les vendeurs à raison de tant pour cent sur les affaires menées à bonne fin, c'est-à-dire sur les ventes réglées par les acheteurs.

Placiers. — On appelle placiers les commis qui vont solliciter des ordres sur place. Ils reçoivent des appointements fixes augmentés d'une commission sur les affaires qu'ils traitent.

Fabricants. — Les fabricants sont des industriels qui

achètent des matières premières pour les transformer en produits quelconques qu'ils revendent en gros.

Manufacturiers. — Les fabricants possédant un grand outillage et travaillant avec des capitaux considérables sont appelés manufacturiers.

Transporteurs. — Les transporteurs sont ceux qui entreprennent le transport des voyageurs et des marchandises par terre, par fleuves, rivières ou canaux et par mer.

Les principaux transporteurs sont : les compagnies de chemin de fer, les voituriers, les armateurs, les bateliers.

Armateurs. — On désigne sous le nom d'armateurs les négociants qui arment des navires pour des voyages déterminés en les munissant de tout ce qui est nécessaire pour naviguer : capitaines, équipages, vivres, combustibles, etc.

Courtiers maritimes. — Les courtiers maritimes, appelés également courtiers interprètes et conducteurs de navires font le courtage des affrètements et négocient les ventes de navire. Ils ont en outre seuls le droit de traduire en justice les déclarations, chartes-parties, connaissements, contrats et tous les actes de commerce dont la traduction serait nécessaire, enfin, de constater le cours du frêt ou nolis.

Assureurs. — On désigne sous le nom d'assureurs des capitalistes qui, moyennant un prix convenu appelé prime, prennent à leur charge des risques quelconques : risques maritimes, risques d'incendie, d'accidents, de mort etc.

Ce sont généralement des compagnies qui exploitent l'industrie de l'assurance. Elles présentent aux assurés plus de garanties que des assureurs particuliers et peuvent entreprendre beaucoup plus de risques qu'eux.

Banquiers. — Les banquiers sont des capitalistes qui rendent de précieux services aux commerçants en leur faisant des prêts garantis généralement par des créances ; c'est ce qu'on appelle l'escompte des effets de commerce.

Les banquiers en dehors de l'escompte, se livrent à toutes sortes d'opérations financières, telles que :

1^o. Ouvertures de comptes-courants et de comptes de dépôt, productifs d'intérêts ;

2^o. Ouvertures de crédit aux négociants, c'est-à-dire avances de fonds avec ou sans garanties, suivant les circonstances ;

3^o. Toutes opérations financières pour compte de leurs clients : paiements, recouvrements, virements, cautionnements, achats et ventes de valeurs de bourse ; émissions d'actions, d'obligations, de titres de rente, garde de titres, location de coffres forts, etc.

4^o. Opérations de change ou transports de capitaux de place à place au moyen des lettres de change et des lettres de crédit.

5^o. Spéculations sur valeur de Bourse.

6^o. Placements de capitaux de toutes sortes ;

7^o. Achats et ventes de métaux précieux.

Les capitaux immenses que réclament le commerce et l'industrie ont rendu indispensable la création de puissantes banques ou établissements de crédit qui, par leur organisation, peuvent aider efficacement les grandes entreprises modernes et procurer au commerce et au public en général des conditions économiques et des facilités exceptionnelles pour les opérations financières.

Les bénéfices normaux des banquiers se composent d'intérêts, d'escomptes, de commissions, de droits de garde et de prix de locations ; les résultats des spéculations sont aléatoires.

Agents de change. — Les agents de change sont des officiers ministériels chargés exclusivement de faire les négociations des effets publics et autres susceptibles d'être cotés, de faire pour le compte d'autrui les négociations des effets de commerce et d'en constater le cours.

Coulistiers. — Les coulistiers sont des banquiers intermédiaires qui font une concurrence illégale aux agents

de change. Ils négocient des valeurs que les agents de change refusent de coter, mais ils font aussi le courtage de la rente française. Légalement, les négociations faites par les coulissiers sont nulles.

DE LA VENTE COMMERCIALE

A.— Au point de vue de la date de *livraison*, on distingue :

1^o **La vente en disponible** : les marchandises sont à la disposition immédiate de l'acheteur ;

2^o **La vente à livrer** : il est stipulé que la livraison aura lieu ultérieurement.

Ce dernier contrat peut être fait de diverses façons, notamment par :

a. Vente, *livraison au débarquement* : l'acheteur ne peut exiger les marchandises qu'au fur et à mesure de leur extraction du navire.

b. Vente, sur *époques* ou *mois déterminés*.

c. Vente *à l'heureuse arrivée de tel navire*. L'exécution du contrat est subordonnée à cet événement ; si le navire périt en route, le marché se trouve résilié de plein droit.

B.— Au point de vue de *la date de paiement* :

1^o **La vente au comptant** : le paiement a lieu immédiatement, ou dans un délai très court ;

2^o **La vente à terme** : le paiement se fera ultérieurement à une date donnée.

Il faut distinguer en pareil cas :

a. La vente *à terme ferme* : le marché doit être exécuté, quoi qu'il arrive ;

b. La vente *à terme et à prime* : l'une des parties a le droit de résilier le contrat au terme convenu en payant un dédit nommé *prime* (prime d'assurance pour celui qui risque de subir la variation de cours). Dans les opérations sur marchandises, ce droit appartient tantôt à l'acheteur

(prime à la hausse), tantôt au vendeur (prime à la baisse), et, dans les marchés en fonds publics valeurs, à l'acheteur seulement

C. — Au point de vue du *lieu* de livraison et des accessoires du prix principal :

1^o **La vente de marchandises flottantes** avec faculté d'option entre plusieurs destinations. Le navire doit faire escale en un point où il recevra des instructions pour continuer sa route; à ce moment l'acheteur fera connaître la destination définitive dont le choix lui appartient.

2^o **La vente franco domicile**, comprenant tous les frais de transport et autres jusqu'au domicile de l'acheteur. Les risques sont à la charge du vendeur.

3^o **La vente franco sur wagon telle gare**. Le prix comprend tous les frais jusques et y compris le chargement ; à partir de ce moment, les risques sont pour l'acheteur. On peut stipuler, de même, le prix *franco à bord* tel port.

4^o **La vente coût-fret ou coût-fret-assurance (C.F. ou C.A.F.)**. Le prix comprend le fret, et dans le second cas, le fret et l'assurance, qui sont payés par le vendeur.

En anglais, on écrit C.I.F. (Cost, insurance, freight.)

D. — Au point de vue des *droits de douane* :

1^o **La vente en entrepôt** : les droits d'entrée ou de douane ne sont pas payés et n'entrent point dans le calcul du prix convenu.

2^o **La vente à l'acquitté** : les droits d'entrée sont payés et compris dans le prix.

3^o **La vente à l'acquitté avec faculté d'entrepôt**. Le prix contient les droits d'entrée ; mais, si l'acheteur le désire, il peut, au moment de payer, en demander la déduction en régler lui-même ses droits. Si donc ils ont diminué depuis la vente, il profite de cette diminution.

Quand la vente est faite en entrepôt, l'acheteur doit faire faire un *transfert en douane*, c'est-à-dire faire men-

tionner sur le registre d'administration la vente qui lui est faite, avec engagement par lui de payer les taxes.

E.— Au point de vue des *documents* :

1^o **La vente par récépissé** ou **par filière** : les marchandises sont représentées par un titre endossable.

2^o **La vente par cédule** : les marchandises sont représentées par un titre au porteur, cessible de la main à la main.

F.— On distingue encore :

1^o **La vente à réméré** : le vendeur se réserve la faculté de reprendre la chose vendue dans un certain délai et à de certaines conditions.

2^o **La vente à l'amiable** : le prix est débattu et fixé de gré à gré par les parties.

3^o **La vente aux enchères** ou **à la criée** : le vendeur ou son représentant, offre la chose à plusieurs acheteurs, et l'attribue à celui qui en donne le prix le plus élevé.

L'adjudication est une opération inverse de la précédente. Un seul acheteur propose à plusieurs vendeurs de leur acheter une chose et donne la préférence à celui qui demande le moindre prix. La spéculation consiste à acheter une marchandise à un moment donné dans l'espoir de la revendre plus tard avec bénéfice. Le caractère essentiel de la spéculation consiste dans le risque couru et l'intervention du hasard.

DES EFFETS DE COMMERCE

Les effets de commerce sont des titres permettant à ceux qui en sont régulièrement possesseurs de toucher les sommes qui y sont mentionnées aux époques et adresses indiquées.

Ils ont généralement ce caractère particulier d'être à ordre et transmissibles par la voie de l'endossement.

Les principaux effets usités dans le commerce sont :

1^o *La lettre de change, traite* ou *mandat* ;

2^o *Le chèque* ;

3° *Le billet à ordre*

La lettre de change, traite ou mandat et le **chèque** sont des écrits par lesquels des personnes, nommées tireurs, chargent d'autres personnes appelées tirés, de payer à des tiers des sommes d'argent à des époques et dans des lieux déterminés. Le billet à ordre et le warrant sont des engagements souscrits par les débiteurs (nommés *souscripteurs*) de payer les sommes indiquées à l'ordre de leurs créanciers.

Ceux au profit de qui sont faits les effets de commerce s'appellent *bénéficiaires*.

Forme de la lettre de change. La lettre de change est tirée soit d'un lieu sur l'autre, soit d'un lieu sur le même lieu.

Elle est datée. Elle énonce: 1° la somme à payer; 2° le nom de celui qui doit payer; 3° l'époque et le lieu où le paiement doit s'effectuer; 4° la valeur fournie (par le bénéficiaire au tireur) en espèces, en marchandises, en compte ou de toute autre manière. Elle est à l'ordre d'un tiers ou à l'ordre du tireur lui-même.

De l'échéance.— Les lettres de change sont généralement tirées:

- a) *A vue*;
- b) *A un ou plusieurs jours de vue*;
- c) *A un ou plusieurs mois de vue*;
- d) *A jour fixe ou à jour déterminé*.

La lettre de change à vue est payable à sa présentation.

L'échéance d'une lettre de change à un ou plusieurs jours de vue, à un ou plusieurs mois de vue est fixée par la date de l'acceptation ou par celle du protêt faute d'acceptation.

De l'endossement. La propriété des effets de commerce se transmet par la voie de l'endossement.

L'endossement est une formule que l'on écrit au dos de l'effet.

Exemple :

Payez à l'ordre de Monsieur MARQUEZY

Valeur reçue en espèces.

Marseille, le 9 août 19..

Signé : LAVOTTE.

On appelle endossement *en blanc* celui qui consiste uniquement dans la signature de l'endosseur.

Des protêts. Le protêt est un acte authentique constatant le non-paiement ou le refus d'acceptation d'un effet de commerce. Le protêt, faute d'acceptation, se fait dès que le tiré a refusé d'accepter. Le protêt faute de paiement se fait le lendemain de l'échéance, ou le jour de la présentation au paiement, si l'effet est à vue.

Des traites documentaires. On appelle traites documentaires des lettres de change auxquelles sont attachés des documents.

Ces documents sont généralement des connaissements, polices d'assurance, chartes-parties, récépissés de magasins généraux.

Du billet à ordre. Le billet à ordre est une obligation du souscripteur de payer une somme déterminée, à vue ou à une époque fixée, à l'ordre du bénéficiaire.

Sous aucun prétexte, le souscripteur ne peut se soustraire au paiement envers le tiers porteur.

Du chèque. Le chèque a été inventé en Angleterre où il est d'un usage considérable.

C'est un écrit qui, sous la forme d'un mandat de paiement, sert au tireur à effectuer le retrait à son profit ou au profit d'un tiers de tout ou partie des fonds portés au crédit de son compte chez le tiré et disponibles ; il est signé par le tireur et porte la date du jour où il est tiré ; il ne peut être tiré qu'à vue ; il peut être souscrit au porteur ou au profit d'une personne dénommée ; il peut être souscrit à ordre et transmis même par voie d'endossement en blanc.

Le chèque indique le lieu d'où il est émis ; la date du

jour où il est tiré est inscrite en toutes lettres et de la main de celui qui a écrit le chèque.

ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉS CIVILES ET SOCIÉTÉS COMMERCIALES

L'association est un groupement de personnes qui unissent leur activité et s'imposent des cotisations dans un but désintéressé.

La Société est un contrat par lequel plusieurs personnes mettent en commun quelque chose, en vue d'en retirer un profit.

On distingue *les sociétés civiles*, qui réalisent des gains par le moyen de transactions civiles (opérations immobilières. minières etc.) et *les sociétés commerciales*, qui ont pour objet de faire des actes de commerce.

La personnalité civile est le droit d'acheter, vendre, donner, de recevoir des dons et legs, de plaider. Elle est nécessaire aux Sociétés, fondées en vue de bénéfices : elle est utile à toutes.

Les sociétés civiles sont régies par le Code civil. Elles se livrent à des opérations lucratives, mais qui ne sont pas considérées comme étant commerciales : sociétés d'agriculteurs vendant directement leurs produits, sociétés minières, compagnies immobilières, etc.

Toutefois, ces sociétés peuvent prendre la forme commerciale, auquel cas elles suivent les règles du Code de Commerce et s'exposent notamment à subir les lois de la faillite si elles viennent à ne plus pouvoir tenir leurs engagements.

Les sociétés commerciales ont de droit la personnalité civile ; sans cet avantage il serait inutile d'en fonder, puisqu'elles se proposent toutes l'acquisition des bénéfices et ont par conséquent besoin de pouvoir acheter, vendre etc.

Elles doivent être établies par un acte écrit (sous seing privé ou authentique).

Le double de cet acte doit être déposé au greffe du tribunal de commerce et au greffe de la justice de paix où l'on peut le consulter. Enfin, cet acte et un certain nombre d'indications déterminées par la loi doivent, lors de la fondation, toutes les modifications importantes doivent, après la fondation, être publiées dans le journal chargé des annonces légales.

Elles doivent comme les commerçants, se faire inscrire sur le registre du commerce, qu'elles soient françaises ou étrangères.

La raison sociale est le titre légal d'une société commerciale. On distingue parmi les sociétés commerciales :

- 1^o. **Les sociétés de personnes ;**
- 2^o. **Les sociétés anonymes.**

Les sociétés de personnes sont celles qui portent les noms des individus qui les composent, ou un nom suivi de la mention «et Cie». Elles comprennent en général un petit nombre de personnes.

Si l'un des associés s'en va, la société se dissout, mais elle peut être reconstituée sur de nouvelles bases.

La propriété de chacun des associés s'appelle une part ; elle peut être aliénée, mais non sans de nombreuses formalités. La responsabilité de chaque associé est illimitée.

En somme, la personnalité des associés est ici l'élément essentiel pour inspirer la confiance.

A cette catégorie appartiennent ;

a) *Les sociétés en nom collectif*, où les associés, dont le nom figure dans la raison sociale, font eux-mêmes le commerce ;

b) *Les sociétés en commandite* où l'on distingue les commandités qui gèrent l'entreprise et les commanditaires qui fournissent l'argent nécessaire à condition de recevoir une part des bénéfices. La commandite peut être simple ou par actions.

Les associations en participation sont des sociétés dont l'existence ne se révèle pas aux tiers et qui ne sont

pas sujettes aux formalités de publicité prescrites pour les autres sociétés de commerce. Dans l'association en participation, qui ne constitue pas une personne morale et dont il ne peut être émis de titres cessibles ou négociables, chaque associé contracte avec les tiers en son nom personnel.

Les sociétés anonymes sont celles qui ne portent pas de nom d'individus (exemple : Compagnie de Suez, du chemin de fer P-L-M.) On peut les appeler encore sociétés de capitaux, parce qu'ici c'est le capital social qui inspirera confiance. Tous les actes émanant de la Société doivent porter en tête, outre la raison sociale, le montant du capital.

Les sociétés anonymes se procurent leurs capitaux en émettant des *actions* et *obligations*.

L'*action* est une part de capital, fixe, généralement petite pour être accessible à toutes les épargnes : elle est représentée par un titre qui peut être aisément vendu, donné ou légué. Elle donne droit à un dividende, c'est-à-dire à une part de bénéfices proportionnelle à sa valeur, s'il y a des bénéfices. Le revenu d'une action est variable et peut être nul. Mais quand les bénéfices sont importants, la valeur de l'action augmente en proportion du dividende.

D'autre part, le risque de perte est grand ; mais dans les sociétés anonymes, la responsabilité est limitée : le porteur d'actions perd la valeur de son ou de ses titres, mais n'est pas tenu à d'autres sacrifices, si les créanciers n'ont pas été payés.

L'*obligation* est un titre qui se transmet à peu près comme l'action. L'obligation représente une part des emprunts faits par la Société après sa constitution.

- a) L'obligation donne droit à un intérêt qui est fixe.
- b) Elle est remboursable.

Les sociétés coopératives, nées au XIX^e siècle et étudiées dans le Cours d'économie politique, sont des sociétés commerciales à capital variable avec des privilèges et aussi des restrictions.

Les Sociétés à responsabilité limitée sont des sociétés intermédiaires entre les sociétés de personnes et les sociétés anonymes. Elles s'appliquent particulièrement à des associés unis entre eux par des liens de parenté, désirant d'une part éviter les responsabilités considérables de la société en nom collectif, et ne voulant pas adopter la forme de la société anonyme.

Dans la société à responsabilité limitée, aucun des associés n'est tenu au delà de sa mise. Comme dans la société anonyme, la société a le caractère commercial, mais le nombre des associés peut n'être pas supérieur à deux et les parts ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital. La gestion est exercée par les mandataires, associés ou non, nommés par les associés. L'avantage de cette forme de société est qu'elle se prête à une administration simplifiée, susceptible de convenir plus spécialement à des associés désirant demeurer entre eux.

(A Métin)

OUTILLAGE DU COMMERCE

Avantages matériels procurés au commerce.—

Ce n'a pas encore été assez pour les gouvernements d'organiser d'une façon aussi large et aussi commode le crédit commercial. Ils ont voulu encore favoriser le commerce en lui procurant des avantages matériels de toutes sortes : *voies de communications nombreuses*, rapides et à bon marché ; *assistance à l'étranger* par des *traités de commerce* et d'établissement ; *protection par les consuls*, etc.

Les voies de communication.— Celui qui examine la carte des chemins de fer, de canaux, des routes, des télégraphes et des téléphones d'un pays, peut être assez embarrassé de répondre à la question suivante : pourquoi toutes ces lignes de chemin de fer et de télégraphe, pourquoi ces canaux et ces routes passent-elles par tel point plutôt que par tel autre ? La réponse devient très facile,

s'il sait que tout cela a été institué dans l'intérêt du commerce, que tout cela est *l'outillage du commerce*.

Sans doute, dans plusieurs pays, des chemins de fer ont été construits dans un autre intérêt. En Allemagne et en France notamment, la crainte d'une agression de l'ennemi, la nécessité de la défendre et, pour se défendre, d'amener rapidement sur certains points déterminés des troupes nombreuses, ont nécessité la construction de chemins de fer dits *stratégiques*, c'est-à-dire des chemins de fer qui sont utiles pour la défense du pays.

Mais, en dehors de ceux-là, une seule préoccupation a motivé le tracé des voies ferrées, des lignes télégraphiques etc. : c'est la préoccupation d'être utile au commerce. La ligne la plus courte de Paris à Marseille ne passe ni par Dijon ni par Lyon : si la voie ferrée de Paris à la Méditerranée fait un long détour à Dijon et à Lyon, c'est uniquement dans l'intérêt du commerce.

Les traités de commerce.—Les différents pays ont, pour une foule de causes, des produits différents. En conséquence et malgré l'opposition d'une école qui voudrait que chaque pays se contentât de ses propres produits, ils échangent entre eux leurs produits respectifs. Mais pour des raisons expliquées plus haut, ces échanges entre commerçants de pays différents ne se font pas en toute liberté. Les nations les ont réglementés. Les réglementations sont contenues dans des *traités de commerce et d'établissement*.

Consuls.—Mais ces traités, une fois conclus, peuvent donner lieu à toutes sortes de difficultés. Ce Français établi au Brésil, ces marchandises qui sont destinées à pénétrer en Russie, peuvent rencontrer des obstacles de la part des autorités ou même des particuliers de ces pays. Qui prendra leur défense ? qui viendra à leurs secours ?

Les gouvernements des différents pays, pour faciliter la situation de leurs nationaux à l'étranger, ont établi des consuls dans les principales villes commerçantes du monde. En France, dans toutes nos grandes villes, il y a des con-

suls de Russie, d'Angleterre, des États-Unis etc., chargés de prêter assistance aux citoyens russes, anglais, américains, qui voyagent ou résident en France; et de même nous avons en Russie, en Angleterre, aux États-Unis, etc., des consuls chargés de protéger nos nationaux dans ces pays.

Autres organismes institués dans l'intérêt du commerce : Chambres de commerce, Conseil supérieur du commerce.—Ce ne sont pas les seules mesures qui aient été prises dans l'intérêt du commerce.

Dans toutes nos grandes villes, il existe des *Chambres de commerce*, c'est à dire des réunions de quelques uns des commerçants les plus honorables et les plus capables, chargés d'étudier et de défendre les intérêts du commerce de leur ville et de la région qui en dépend.

Et près du ministre de commerce, à Paris, il existe un *Conseil supérieur du commerce*, composé de représentants du commerce de toute la France, chargé de *conseiller* au ministre les mesures les plus favorables à ce commerce.

Les membres des Chambres de commerce et du Conseil supérieur du Commerce sont choisis suivant des règles déterminées, et qui ont pour but d'assurer autant que possible la nomination des concurrents les plus éclairés et les plus recommandables.

Ainsi, par cet ensemble de mesures, le commerce se trouve placé dans une situation excellente, qui lui a permis de réaliser d'immenses progrès.

L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

Le commerce exige une éducation préalable.—Il ne viendrait à l'idée de personne de s'établir cordonnier ou maçon sans avoir fait un apprentissage. On se moquerait de celui qui agirait ainsi. On le déclarerait fou et présomptueux. Il est bien plus difficile de devenir un bon commerçant qu'un bon cordonnier ou qu'un bon maçon, et cepen-

dant une foule de gens se mettent dans le commerce sans avoir appris le métier de commerçant. C'est de la présomption ou de la folie.

Difficultés que le commerçant peut rencontrer sur sa voie.—Il faut étudier le commerce. Aujourd'hui en effet, le commerçant peut se heurter à plusieurs difficultés.

D'abord, il peut dans son pays même, se trouver en présence de nombreux concurrents, qui sauront leur métier mieux que lui et le ruineront.

Ensuite, s'il fait des affaires à l'étranger, il rencontrera des rivaux de toutes les nations, et, pour lutter contre eux, ce ne sera pas trop de toutes les ressources d'une éducation consommée.

Ce que doit savoir un commerçant.—Un commerçant qui veut faire des affaires, et de bonnes affaires, doit savoir deux choses : 1^o se procurer, à bon compte, de bons produits ; 2^o se créer une clientèle nombreuse et solvable.

Les bons produits, c'est affaire à l'industriel de les fabriquer ; mais, dans le nombre des industriels, c'est affaire au commerçant de découvrir celui qui produit le mieux et au meilleur marché.

La clientèle *nombreuse* vient au commerçant qui montre le plus d'habileté et d'empressement ; la clientèle *solvable*, à celui qui déploie le plus de prudence.

Difficulté considérable de nos jours par suite des variations de la mode.—Autrefois, le commerce était beaucoup moins difficile qu'aujourd'hui, pour une foule de causes : on avait moins de concurrents, on faisait moins d'affaires et l'on gagnait néanmoins tout autant. Surtout, la mode était plus fixe, plus stable. La mode changeait moins. Il en résultait qu'on pouvait sans inconvénient garder ses marchandises longtemps en magasin. Ce qui ne s'était pas vendu l'année précédente se vendait l'année suivante. Aujourd'hui, il en est tout autrement. La mode change si vite que ce qui plaisait hier risque de ne plus plaire demain. Et un article *démodé* perd, par le seul fait

qu'il est démodé, la moitié, les deux tiers de sa valeur. Il faut donc que le commerçant moderne soit plus habile qu'on ne l'était autrefois, à suivre et même à devancer la mode.

Le flair commercial; la vocation et l'éducation.—

De toutes les qualités utiles au commerçant, aucune n'est plus précieuse que ce qu'on appelle le *flair*, la *vocation*.

Celui qui est né pour un métier y réussit presque nécessairement. Mais peu de gens se sentent une vocation arrêtée.

Pour ceux qui n'ont pas la vocation du commerce, l'éducation commerciale est indispensable. Même pour ceux qui ont cette vocation, l'éducation est encore fort utile.

(*J. Chailley-Bert*)

II. TENUE DES LIVRES

DÉFINITIONS

La tenue des livres est l'art d'inscrire avec ordre et méthode sur certains livres, et d'après certaines règles établies par l'usage, toutes les opérations commerciales, sans exception. En d'autres termes, c'est le tracé fidèle de toutes les opérations effectuées par le commerçant, qui lui présente constamment sa situation envers ses créanciers et envers ses débiteurs, en même temps que ses bénéfices et ses pertes.

C'est la comparaison entre ces divers résultats qui doit donner le bénéfice ou la perte.

On peut obtenir ce résultat de deux manières différentes. De là deux méthodes pour la tenue des livres :

1° La partie simple.

2° La partie double.

La partie double, est ainsi nommée parce que les écritures y sont considérées sous un double point de vue. Dans la partie double chaque article renferme toujours un débiteur et un créancier.

LIVRES DE COMMERCE

En comptabilité. le nombre des livres à employer n'est pas déterminé, il reste complètement fixé aux besoins du comptable et surtout à la nature du commerce ou de l'industrie que l'on exploite ; cependant il est des livres dont on ne peut se passer. De là, deux classifications dans l'emploi des livres.

1^o Les livres indispensables ;

2^o Les livres auxiliaires.

Les livres indispensables sont de deux espèces. Ceux établis par l'usage et ceux exigés par la loi.

Les livres exigés par la loi sont au nombre de trois. Le *Journal*, le *livre d'Inventaire* et le *Copie de lettres*.

Le Journal

Le Journal est un livre sur lequel tout commerçant doit inscrire jour par jour, toutes ses opérations commerciales de quelque nature qu'elles soient

Le Journal, d'après la loi, est obligatoire à tous les commerçants. Il doit, ainsi qu'il est dit ci-dessus «représenter, jour par jour, les dettes actives et passives du commerçant, les opérations de son commerce, ses acceptations ses endossements d'effets, ses négociations, ses recettes, ses payements, etc.

D'après le Code de Commerce le Journal doit être tenu sans blanc ni rature, ni transport en marge. Tous ses folios doivent être paraphés par un des juges du Tribunal de commerce, ou de maire de l'endroit, et cela gratuitement.

Le commerçant est, en outre obligé de conserver ce même journal pendant une période de dix années.

La forme du Journal est celle d'un *in-folio* ; son volume varie suivant l'importance des affaires du commerce dont on s'occupe.

Comme disposition le Journal porte, sur la gauche deux colonnes pour indiquer les folios des comptes au

Grand-Livre ; sur la droite, il porte deux colonnes de sommes francs et centimes.

Le Bilan et le Livre d'inventaire.

On appelle *Inventaire* l'état dressé par le commerçant relatant tout ce qu'il possède et tout ce qu'il doit.

L'inventaire est obligatoire pour le commerçant.

Voici ce que prescrit, à cet égard, le Code de commerce :

« Tout commerçant est tenu de faire, tous les ans sous seing privé, un inventaire de ses effets mobiliers et immobiliers ; de ses dettes actives et passives, et de le copier, année par année, sur un registre spécial à ce destiné ».

Le livre est soumis par la loi aux mêmes règles que le Journal. Il doit être tenu sans blanc ni rature, ni transport en marge.

Il doit aussi être paraphé par un des juges du Tribunal de commerce ou le maire de l'endroit.

Le commerçant est tenu de le conserver pendant dix ans.

Nous voyons par la définition que la loi donne de l'inventaire qu'il se divise en deux parties : *L'Actif* et le *Passif*.

L'Actif se compose de tout ce que possède le commerçant. Il comprend par conséquent ses valeurs : en *marchandises*, en *espèces*, en *portefeuille*, *meubles*, *immeubles* et tout ce que les *débiteurs* lui doivent par compte.

Le *Passif* se compose de tout ce que le commerçant *doit*, par conséquent : des effets qu'il a souscrits ou acceptés et de tout ce qu'il doit à ses *créanciers* par compte.

La différence entre *l'actif* et le *passif* représente ce que possède le commerçant, par conséquent son *capital*.

Le Copie de lettres

Le commerçant est tenu de copier « jour par jour » sur un registre, à la main ou à la presse les lettres qu'il écrit

et de mettre en liasse celles qu'il reçoit. Ce registre s'appelle *Copie de lettres*.

COMPTES EN USAGE DANS LA PARTIE DOUBLE

On distingue deux espèces de comptes: les comptes généraux et les comptes personnels.

Les comptes généraux sont ainsi appelés parce qu'ils sont susceptibles d'être divisés et parce que, si toutes les affaires se soldaient immédiatement, ils pourraient à eux seuls donner au commerçant le résultat de ses opérations.

Les comptes généraux sont au nombre de six, savoir:

- 1^o Caisse;
- 2^o Marchandises générales;
- 3^o Effets à recevoir;
- 4^o Effets à payer;
- 5^o Pertes et Profits;
- 6^o Capital.

Subdivisions des comptes généraux.

Les comptes généraux qui offrent le plus de subdivisions sont les comptes de : *Marchandises générales* et de *Pertes et Profits*.

Les subdivisions des comptes généraux ne sont pas limitées.

Subdivisions du compte de Pertes et profits.

Les principales subdivisions de ce compte sont les suivantes :

- 1^o Frais généraux;
- 2^o Dépenses de maison;
- 3^o Loyers;
- 4^o Patentes et contributions;
- 5^o Appointements;
- 6^o Frais judiciaires;

On pourrait encore en ouvrir d'autres, tels que:

1^o Entretien mobilier.

2^o Entretien outils et ustensiles, etc. etc.

TERMES DE COMMERCE

LES PLUS USITÉS DANS LA TENUE DES LIVRES

Acquit.

Acquitter une dette, signifie se libérer définitivement.

Acquitté mon billet, s'emploie quand on le paye en espèces.

Acquitter un billet, une lettre de change, une facture, veut dire que l'on constate, par l'apposition de sa signature au-dessous de ces mots: *pour acquit*, que le montant en a été reçu.

Acheté au comptant. — Vendu au comptant. —

Livré à — Livré par...

Acheté au comptant, se dit quand, en échange d'une valeur qu'on reçoit, on remet immédiatement des espèces.

Vendu au comptant, s'emploie quand, en échange d'une valeur qu'on fournit, on reçoit immédiatement des espèces.

Livré à . . ., cette formule s'emploie quand on fournit de la marchandise ou des valeurs et qu'on n'en reçoit pas le payement immédiat. C'est la formule de la vente à terme.

Livré par . . ., s'emploie lorsqu'on reçoit de la marchandise ou des valeurs, que l'on ne paye pas au comptant. C'est la formule de l'achat à terme.

On appelle *acheter* ou *vendre à terme*, l'opération qui consiste à acheter ou vendre de la marchandise ou des valeurs pour n'en payer ou recevoir le montant qu'à une époque déterminée.

Agio.

On appelle *agio*, la différence qui existe entre la valeur nominale des monnaies ou des effets de commerce et leur valeur effective.

L'agio peut s'ajouter à la valeur nominale ou s'en retrancher.

Dans le premier cas, on dit qu'il y a *bénéfice*.

Dans le deuxième cas, on dit qu'il y a *perte*.

Actif. — Passif.

L'*actif* d'un commerçant comprend tout ce qu'il possède, en espèces, en *valeurs*, en *meubles*, en *immeubles* et en *créances*.

Le *passif* comprend tout ce qu'il doit à ses créanciers, soit en compte, soit en billets en circulation.

Avoir.—Doit.—Créditeur ou Créancier.—Débiteur.— Débit.—Crédit.—Débiter.—Créditer.

Avoir et *Crédit* sont synonymes. Les mots *doit* et *débit* le sont également.

L'*avoir* ou le *crédit* de tous les comptes réunis d'une maison de commerce forment son PASSIF.

Le *doit* ou le *débit* des comptes réunis forment son ACTIF.

Sur le Grand-Livre, le *doit* se place à gauche, l'*avoir* se place à droite.

Un *créancier* est celui à qui il est dû.

Un *débiteur* est celui qui doit.

On appelle *débiter* un compte, porter une somme à son *doit* ou *débit*.

On appelle *créditer* un compte, porter une somme à son *avoir* ou *crédit*.

Bénéfice. — Perte.

Lorsqu'une opération produit plus qu'elle n'a coûté, on dit qu'il y a eu *bénéfice*.

Si, au contraire, l'opération produit moins qu'elle n'a coûté, on dit qu'il y a eu *perte*.

Balance. — Solde. — Balancer ou solder un compte.— Fermer un compte.

On entend par *balance*, l'égalité entre deux colonnes de chiffres.

On dit qu'un compte se *balance* lorsque le débit et le crédit du compte sont égaux. On dit aussi, dans ce cas, que le compte se *solde*.

Balancer ou *solder un compte* est l'opération qui consiste à porter dans un compte, du côté le plus faible, la somme nécessaire pour établir l'égalité entre le débit et le crédit du compte. Quand l'égalité se trouve établie, le compte est *fermé*.

Fermer un compte consiste donc à établir, au moyen de la balance, l'égalité entre le débit et le crédit.

Un compte peut se *balancer* ou se *solder* naturellement. Dans ce cas, il se ferme au moyen d'un double trait.

Échéance.

On appelle *échéance* l'époque à laquelle une facture, un billet, une valeur quelconque, sont payables; c'est-à-dire doivent être acquittés.

Effets impayés.—Effets en souffrance.

On dit qu'un effet est *impayé* s'il n'est pas acquitté à l'échéance par le débiteur.

On dit qu'un effet est en *souffrance* quand il n'est pas acquitté à son échéance, mais qu'on a l'espoir qu'il sera payé plus tard.

Escompter. — Négociier.

Escompter une valeur, en terme de banque, se dit de l'opération qui consiste à prendre une valeur et à remettre, en échange, une valeur moindre en espèces. La différence est l'*escompte* ou l'*agio*: elle forme le bénéfice de l'escompteur et la perte du négociateur.

L'*escompteur* est celui qui prend ou reçoit la valeur.

Le *négociateur* est celui qui la fournit.

Négociier une valeur c'est donc la *faire escompter*.

Report.

On entend par *report*, l'opération que l'on fait lorsque la place manque pour la continuation d'un compte ouvert au Grand-Livre. Arrivé au bas de la page on additionne la colonne de chiffres et devant le total on met: *A reporter folio*. . . Puis, au folio indiqué, on inscrit, en tête du compte, cette même somme précédée de cette mention: *Report du folio*. . .

Redressement de compte. — Contre-Passation ou Contre-Passement.

On appelle *redresser un compte*, le rectifier lorsqu'on y a commis une erreur.

On appelle *contre-passer* un article au Journal, passer sur le Journal un nouvel article en sens inverse de celui qu'on veut annuler.

Annuler ou *contre-passer un article* est donc synonyme.

Remboursement.

Par *remboursement*, on entend généralement remettre ou porteur d'un effet de commerce le montant du dit effet, parce que le débiteur ne l'a pas acquitté à l'échéance.

On opère encore un remboursement lorsqu'on remet à quelqu'un une somme qu'il avait déboursée pour notre compte.

Ristourne.

Ristourne est synonyme de contre-passement. C'est l'annulation d'une écriture.

Répertorier.

On appelle *répertorier*, porter un compte au répertoire.

Souscrire un billet. — Endosser un billet.

On *souscrit* un billet lorsque l'on prend l'engagement de payer à une époque fixe et à une personne désignée, ou à son ordre, une somme qu'on reconnaît lui devoir.

On appelle *endosser un billet*, passer son ordre, au dos d'un effet de commerce, à une personne dont on se reconnaît débiteur.

Prélèvement.

On appelle *prélèvement* le retrait anticipé, c'est-à-dire par avance, de certaines sommes que le commerçant retire de son commerce pour ses besoins personnels, sur les bénéfices qu'il espère réaliser.

Perte à la négociation.

On appelle *perte à la négociation de valeurs* l'agio sur la négociation des effets de commerce.

Dans ce cas, *perte à la négociation* et *agio* sont synonymes.

LES OPÉRATIONS D'UNE BANQUE

La Banque d'Athènes :

Escompte le papier de commerce et opère les **recouvrements** sur la Grèce et l'Étranger.

Achète et vend des devises et monnaies étrangères.

Délivre des lettres de crédit et se charge des **transferts de fonds** pour tous pays, par courrier ou par fil.

Ouvre des crédits documentaires.

Accepte des titres en dépôt; achète ou encaisse les coupons; recouvre les valeurs amorties; exécute les **ordres de Bourse**; reçoit sans frais les demandes de souscriptions et, d'une façon générale, effectue **toutes opérations sur titres.**

Avance sur **marchandises** et **connaissances** ainsi que sur **rentes, actions, obligations** et **garanties diverses**, de sa convenance

Ouvre des comptes courants et reçoit des **dépôts de fonds, à vue et à terme**, en **Drachmes** ou en **Monnaies Étrangères.**

Tient à la disposition du public, dans toutes les conditions de sûreté désirables, un **service de location de compartiments de coffres-forts.**

Le Service spécial de **Caisse d'Épargne** offre aux déposants l'avantage d'un intérêt de 4 % l'an.

BANQUE

SOCIÉTÉ

BILAN GÉNÉRAL AU

ACTIF

Espèces en Caisse, dans les Banques, en Bons du Trésor et Coupons	Drs	286.066.844.68
Disponibilités dans les Banques de l'Étranger	>	141.977.114.66
Portefeuille - Escomptes	>	399.594.907.16
Avances sur Titres	>	398.043.201.80
> » Hypothèques	>	94.498.885.33
> » Garanties diverses	>	298.870.739.57
> » Marchandises et Connaissances	>	290.601.733.37
Comptes - courants	>	357.429.070.31
Portefeuille - Titres	>	306.856.762.14
Participations Financières et Entreprises	>	41.768.723.85
Hôtels et Immeubles de la Banque	>	87.253.512.24
Mobilier, Installations, Coffres-Forts etc.	>	114.—

Drs. 2.702.961.609.11

DÉBIT

Frais Généraux	Drs.	89.658.757.24
Impôts Hellénique et Étrangers	>	5.910.234.18
Contribution à la Caisse de retraite du Personnel	>	3.073.073.23
Amortissement des Installations et Réparations	>	1.420.913.82
Bénéfices à distribuer	>	33.136.003.24

Drs. 133.198.981.71

PROFITS

RÉPARTITION

Premier dividende de 5%	
Impôt sur le premier dividende	
Impôt sur le dividende supplémentaire	
Tantièmes du Conseil d'Administration	
Prélèvement pour des Oeuvres de charité	
> » la Caisse de Retraites	
Dividende supplémentaire de Drs: 15.—	
Solde à nouveau	

Athènes le 29

L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

JACQUES BONNIER

LE DIRECTEUR

J. C. E

D'ATHÈNES

ANONYME

31 DÉCEMBRE 1931

	PASSIF
Capital Social	Drs. 100.800.000.—
Réserves Statutaire et extraor- dinaire	Drs. 226.200.000
Moins affectation pour la dé- préciation du Portefeuille- titres	» 77.000.000
Comptes de dépôts à vue	» 149.200.000.—
» » » » terme	» 840.331.919.45
» » » » en garantie	» 621.451.637.15
Caisse d'Épargne	» 41.064.821.98
Comptes-courants	» 599.914.211.33
Chèques à payer	» 260.637.911.20
Dividendes restant à payer	» 66.987.553.06
Dividende supplémentaire pour l'exercice 1931	» 1.715.243.10
<i>Profits et Pertes</i> : Solde à nouveau	» 15.120.000.—
	» 5.738.311.84
	<u>Drs. 2.702.961.609.11</u>

& PERTES

	CRÉDIT
Solde de l'exercice précédent	Drs. 4.125.906.34
Commissions, Intérêts, Revenus et Bénéfices di- vers, déduction faite des divers amortisse- ments et provisions	» 129.073.075.37
	<u>Drs. 133.198.981.71</u>

DES BÉNÉFICES

.	Drs. 5.040.000.—
.	» 1.344.004.—
.	» 4.110.000.—
.	» 1.481.287.40
.	» 151.200.—
.	» 151.200.—
par action	» 15.120.000.—
.	» 5.738.311.84
	<u>Drs. 33.136.003.24</u>

Février 1932

TEUR GÉNÉRAL
LIASCO

LE DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ
TH. G. CARAYANNIS

ΑΘΗΝΩΝ

ΕΤΑΙΡΙΑ

31 ΔΕΚΕΜΒΡΙΟΥ 1931

		ΠΑΘΗΤΙΚΟΝ
Κεφάλαιον 'Εταιρικόν	Δρχ.	100.800.000.—
> 'Αποθεματικόν	Δρχ.	226.200.000
Μείον χρησιμοπονηθέντων προς ύ- ποτίμησιν αξίας «Χαρτοφυλα- κίου Χρειαγραφών»	>	77 000.000
Καταθέσεις ὄψεως	>	840.331.919.45
> προθεσμίας	>	621.451.637.15
> εἰς ἐγγύησιν	>	41.064.821.98
Ταμιευτήριον	>	599.914.211.33
Τρέχοντες λογαριασμοὶ	>	260.637.911.20
'Επιταγαὶ πληρωτέαι	>	66.987.553.06
Μερίσματα πληρωτέα παρελθουσῶν χρήσεων	>	1.715.243.10
Πρόσθετον μέρισμα τοῦ 1931	>	15.120.900.—
Κέρδη καὶ Ζημίαι : Ὑπόλοιπον εἰς νέον	>	5.738.311.84
	Δρχ.	<u>2.702.961.609.11</u>

ΚΑΙ ΖΗΜΙΑΙ

ΠΙΣΤΩΣΙΣ

'Υπόλοιπον προηγουμένης χρήσεως	Δρχ.	4.125.906.34
Προμήθειαι, Τόκοι, Πρόσοδοι καὶ διάφορα κέρδη, ἀφαιρέσει διαφόρων προβλέψεων καὶ ἀποσβέσεων	>	129.073.075.37
	Δρχ.	<u>133.198.981.71</u>

ΚΕΡΔΩΝ

.	Δρχ.	5.040.000.—
.	>	1.344.004.—
σματος	>	4.110.000.—
.	>	1.481.287.40
.	>	151.200.—
ὑπαλλήλων	>	151.200.—
τοχήν	>	15.120.000.—
.	>	5.738.311.84
	Δρχ.	<u>33.136.003.24</u>

Φεβρουαρίου 1932

ΔΙΕΥΘΥΝΤΗΣ

ΗΛΙΑΣΚΟΣ

Ο ΔΙΕΥΘΥΝΤΗΣ ΤΟΥ ΛΟΓΙΣΤΗΡΙΟΥ

Θ. Γ. ΚΑΡΑΓΙΑΝΝΗΣ

Η ΤΡΑΠΕΖΑ ΑΘΗΝΩΝ :

Ἐκτελεῖ προεξοφλήσεις ἐμπορικῶν γραμματίων καὶ εἰσπράξεις τοιούτων ἐν Ἑλλάδι καὶ τῷ Ἑξωτερικῷ.

Ἀγοράζει καὶ πωλεῖ ξένα νομίσματα καὶ χαρτονομίσματα.

Ἐκδίδει πιστωτικὰς ἐπιστολάς καὶ ἀναλαμβάνει τὴν ἀπανταχοῦ ἀποστολὴν χρηματικῶν ποσῶν, τηλεγραφικῶς ἢ ταχυδρομικῶς.

Ἀνοίγει πιστώσεις ἐπὶ φορτωτικῶν.

Δέχεται χρεώγραφα πρὸς φύλαξιν· ἀγοράζει καὶ εἰσπράττει τοκομερίδια, ὡς καὶ κληρωθέντα εἰς τὸ ἄρτιον χρεώγραφα· ἐκτελεῖ χρηματιστικὰς ἐντολάς, δέχεται ἀνεξόδως ἐγγράφους εἰς νέας ἐκδόσεις καὶ ἐν γένει ἐκτελεῖ πᾶσαν ἐπὶ χρεωγράφων ἐργασίαν.

Χορηγεῖ πιστώσεις ἐπὶ ἐμπορευμάτων ὡς καὶ ἐπὶ ἐνεχύρω χρεωγράφων.

Ἀνοίγει τρέχοντας λογαριασμοὺς καὶ δέχεται χρηματικὰς καταθέσεις ἐν ὄψει καὶ ἐπὶ προθεσμία, εἰς Δραχμὰς καὶ Ἑξένα Νομίσματα.

ἔχει εἰς τὴν διάθεσιν τοῦ κοινοῦ, ὑπὸ πάντας τοὺς ἐπιθυμητοὺς ὄρους ἀσφαλείας, ὑπηρεσίαν ἐνοικιάσεως χρηματοκιβωτίων ἐν τῷ θησαυροφυλακίῳ της.

ἔχει εἰδικὴν ὑπηρεσίαν Ταμειυτηρίου ἐπὶ τόκῳ 4 % ἑτησίως.

Davoir oral.— Faire la version du bilan et des opérations de la Banque :

a) De français en grec

b) De grec en français

TABLES DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE

Narrations, pages choisies, poésies

	Page
1. Une rivalité financière	3
2. Le sifflet. — <i>Mignet</i>	5
3. Vouloir c'est pouvoir	6
4. Trait de courage	8
5. Le chiffonnier	9
6. La pierre accusatrice. — <i>Voltaire</i>	12
7. Mieux que ça	13
8. Respect à l'ouvrier. — <i>Edmond About</i>	15
9. Le choix d'un vêtement. — <i>Guy de Maupassant</i>	17
10. Le Sous-préfet aux champs. — <i>Alphonse Daudet</i>	18
11—13. Le photographe. — <i>Alphonse Daudet</i>	21—25
14. La vieille servante. — <i>Gustave Flaubert</i>	26
15. Le petit fût. — <i>Guy de Maupassant</i>	28
16—18. A la recherche d'un emploi. — <i>Alphonse Daudet</i>	31—36
19. Le riche et le pauvre. — <i>La Bruyère</i>	37
20. Image de la vie humaine. — <i>Bossuet</i>	39
21. La vie. — <i>Edgar Quinet</i>	40
22. Un plan de vie. — <i>Alexandre Dumas fils</i>	42
23. L'argent. — <i>Alexandre Dumas fils</i>	42
24. Au travail! — <i>Brizeux</i>	45
25. La petite marchande de fleurs. — <i>François Coppée</i>	46
26. Le savetier et le financier. — <i>La Fontaine</i>	47
27. L'Écho. — <i>Théodore Botrel</i>	49

	Page
28 A une jeune fille.— <i>Victor Hugo</i>	49
29 Vision.— <i>Eugène Manuel</i>	50
30 Après la bataille. — <i>Victor Hugo</i>	53
31 L'Expiation. — <i>Victor Hugo</i>	53

DEUXIÈME PARTIE

Agriculture, Industrie, Science, Géographie, Questions commerciales et économiques.

32 Le travail.— <i>Matrat</i>	56
33 La division du travail. — <i>J. Chailley Bert</i>	58
34 Les fêtes chômées. — <i>J. Chailley-Bert</i>	60
35 Le paysan et sa terre.— <i>Michelet</i>	62
36 La houille et le blé.— <i>Jean Jaurès</i>	63
37—38 Le café. — <i>Riant</i>	64—66
39 Les perles. — <i>P. Meyrat</i>	68
40 La Baleine. — <i>P. Meyrat</i>	69
41 Les savons. — <i>P. Meyrat</i>	71
42 La pêche à la Baleine.— <i>A. E. Brehm</i>	72
43 La chasse à l'éléphant. — <i>E. Caustier</i>	74
44 Ce que dit une veste de laine. — <i>Adam Smith</i>	76
45 La navigation à vapeur.— <i>J. Chailley-Bert</i>	77
46—47 A la recherche des épices.— <i>Ch. Seignobos</i>	79—80
48 La Science dans les domaines de l'activité économique. — <i>Charles Moureu</i>	82
49 La grande Industrie.— <i>A. Mallet et P. Grillet</i>	84
50 Développement du Commerce.—« <i>Revue des deux mondes</i> »	87
51 Importance des voyageurs pour le Commerce. — <i>Martineau</i>	89

	Page
52. La Contrebande. — <i>J. Chailley-Bert</i>	90
53. Le grand Commerce. — <i>A. Mallet et P. Grillet</i>	92
54. Du système de la balance du Commerce <i>J. B. Say</i>	94
55. Protectionnisme et colonisation. — <i>P. Louis</i>	97
56. Origine des banques. — <i>H. Lefèvre</i>	98
57. Le chèque — <i>Courtois</i>	99
58. La Banque Nationale de Grece. — «Revue des Balkans».	101
59. La publicité. — <i>L. Angé</i>	105
60. Le prix de la marchandise comme facteur publicitaire. — <i>L. Angé</i>	106
61. La substitution de la représentation publicitaire à la présence de la marchandise. — <i>L. Angé</i>	108
62. Une leçon de publicité. — <i>Armand Jourdain</i>	109
63. La classification des moyens de publicité. — <i>L. Angé</i>	113
64. «Au bonheur des dames». — <i>Émile Zola</i>	117
65. Sa Majesté le «Grand Livre». — <i>Sylvain Deltour</i>	119
66—68. Les batailles pour l'or. — <i>Maurice Verne</i>	122—125
Dans la Cité de Londres - Le bazar des continents - La valse des changes.	
69—71. Capital et travail aux États-Unis. — <i>A. Putzeys</i>	126—132

TROISIÈME PARTIE

Un coup d'œil sur la France, Histoire, Civilisation, Richesse, Vie Française.

72. La Gaule romaine. — <i>Émile Saillens</i>	134
73. Vercingétorix se rend à César. — <i>Camille Jullian</i>	136

	Pages
74. La légende de la mort de Roland.— <i>Cl. Augé</i>	137
75. Jeanne D'Arc.— <i>Michelet</i>	138
76. La cathédrale gothique. — <i>G. Hanotaux</i>	140
77. La Renaissance et la réforme.— <i>G. Hanotaux</i>	141
78. La Révolution française (I).— <i>Gabriel Hanotaux</i>	142
La déclaration des droits de l'homme et du citoyen	
79. La Révolution française, (II). — <i>G. Hanotaux</i>	144
La terreur	
80. La Révolution française (III).— <i>Mignet</i>	146
Mort de Danton	
81. La Révolution française (IV). — <i>Lamartine</i>	148
Origine de la Marseillaise	
82. La Révolution française (V). — <i>G. Hanotaux</i>	149
La Révolution et l'Histoire	
83. Waterloo.— <i>Victor Hugo</i>	150
84. Le silence de la tour Eiffel.— <i>Ch. Le Goffic</i>	155
85. La Société des Nations	157
86. L'Esprit nouveau. — <i>Laurent Dechesne</i>	159
87. La Richesse française (I).— <i>G. Hanotaux</i>	162
Les eaux de France.—La Culture	
88. La Richesse française (II).— <i>E. Saillens</i>	164
Agriculture	
89. La Richesse française (III).— <i>E. Saillens</i>	165
Utilisation de la flore	
90. La Richesse française (IV).— <i>Michelet</i> .	166
La Bourgogne	
91. La Richesse française (V).— <i>G. Hanotaux</i>	168

	Pages
L'activité française.—Les industries françaises.—L'épargne.	
92 La vie française (I). — <i>E. Saillens</i>	171
Alimentation	
93 La vie française (II).— <i>E. Saillens</i>	172
Une journée	
94 La vie française (III).— <i>E. Saillens</i>	175
Une année	
95 La vie française (IV).— <i>E. Saillens</i> ,	177
La femme	
96 L'État. — <i>E. Saillens</i>	180
Partis politiques—Pouvoir Exécutif	
97-98 Les Classes sociales. — <i>E. Saillens</i>	182—187
La noblesse—La bourgeoisie—Le peuple	
99-101 Paris. — <i>E. Saillens</i>	187—191
102 Le Port de Paris.— <i>Elicio Colin</i>	194
103-104 La Colonie française.— <i>S. Domanski—</i> <i>G. Hanotaux</i>	195—198
105 Les français pour le Génie Grec. — <i>E.</i> <i>Renan</i>	202
Prière sur l'Acropole	

QUATRIÈME PARTIE

Commerce Comptabilité

I. COMMERCE

Définitions	204
Différentes sortes de Commerces	204
Des Commerçants	205
De la vente Commerciale	209
Des effets de Commerce	211
Associations sociétés civiles et sociétés com- merciales	214
Outillage du commerce	117
L'enseignement Commercial	219

II. TENUE DES LIVRES

Définitions	221
Livres de Commerce	222
Comptes en usage dans la partie double	224
Termes de commerce les plus usités dans la tenue des livres	225
Les opérations d'une Banque.	229
La Banque d'Athènes, Bilan Général au 31 Dé- cembre 1931	230—231
Τράπεζα Ἀθηνῶν, Ἰσολογισμὸς 31 Δεκεμβρίου 1931	232—233
Ἡ Τράπεζα Ἀθηνῶν	234
Table des Matières	235
Errata	240

ERRATA

σελίς	στιχ.	ἀντὶ	γράφε
5	3	escomptrait	escompterait
35	31	raví	ravi
48	13	depuít	depuis
48	17	perdit	il perdit
65	20	broche	proche
70	23	dépecées	dépécées
78	13	conrants	courants

Σημ. α) Ἡ σελίς 96 : *Pour entendre les intérêts...* ἀποτελεῖ συνέχειαν τῆς προηγουμένης σελίδος, β) Τὸ ὑπ' ἀριθ. 68 κεφάλαιον εἶναι συνέχεια τῶν 2 προηγουμένων ἤτοι : 68. LES BATAILLES POUR L'OR. (III) La vaise des changes.

N. B. a) Le texte de la page 96 : *Pour entendre les intérêts...* est la suite du chapitre : 54. DU SUSTÈME DE LA BALANCE DU COMMERCE.

b) Le chapitre 68 est la suite du chapitre précédent, soit : 68. LES BATAILLES POUR L'OR. (III) La vaise des changes.

ΤΥΠΟΙΣ Ι. Α. ΜΩΥΣΙΑΔΟΥ & Β. Π. ΜΑΡΔΑ - ΦΑΒΙΕΡΟΥ 45

Τιμάται Δραχ. 50

1900

10 Octobre 1949

he is gone.

Oh may God help him
and have him ever above You.

I am longer my love ever.

My love... is very long from me.

I am alone here and I attend him.

Komm zurück ich warte auf dich
denn du bist für mich
all mein Glück.

Komm zurück auf mein Herz immerzu
mich erfüllt du
mein Gedächtnis

